



# Bâtir sur du solide

RAPPORT ANNUEL 2015



**AGNICO EAGLE**

# Profil de la société

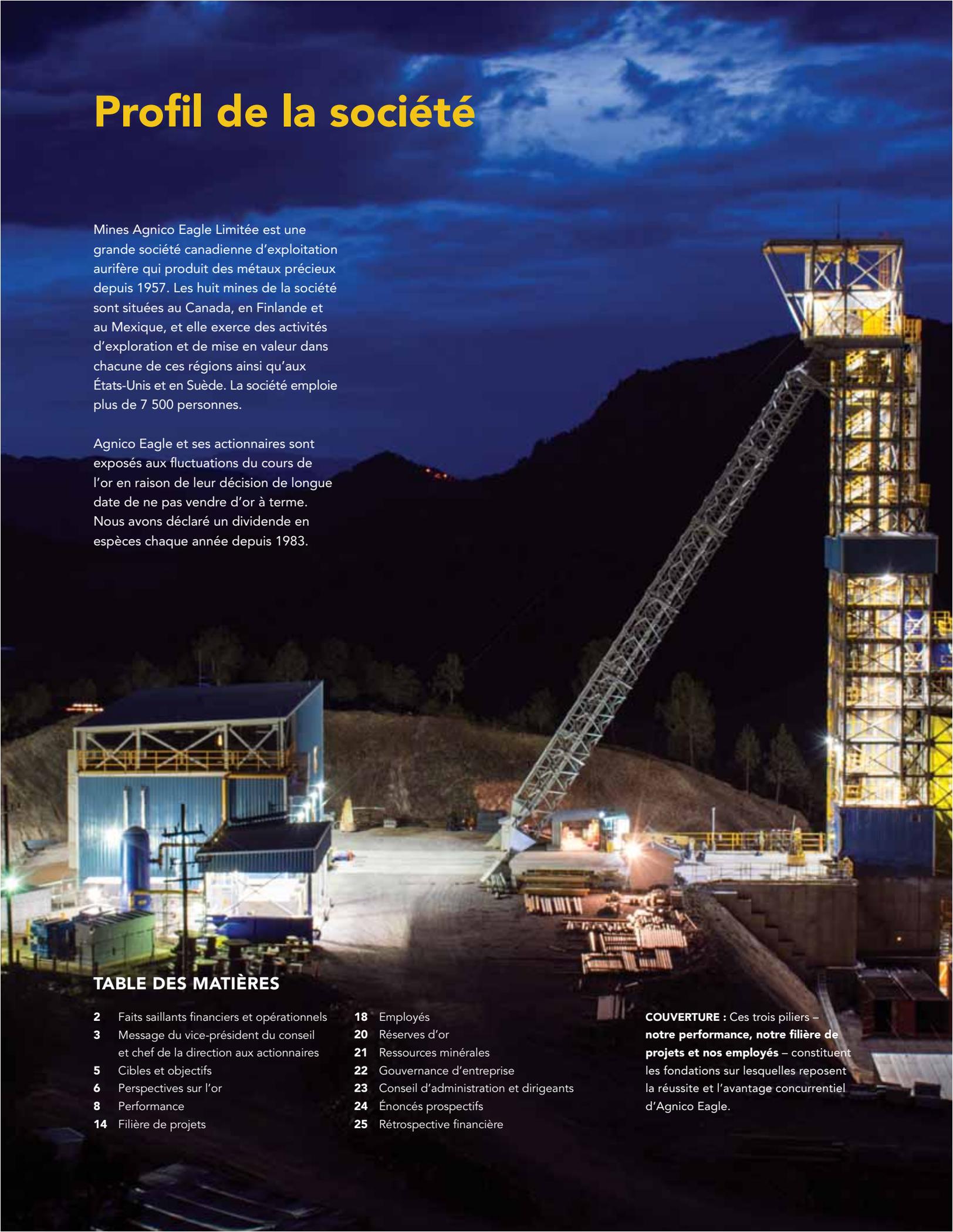
Mines Agnico Eagle Limitée est une grande société canadienne d'exploitation aurifère qui produit des métaux précieux depuis 1957. Les huit mines de la société sont situées au Canada, en Finlande et au Mexique, et elle exerce des activités d'exploration et de mise en valeur dans chacune de ces régions ainsi qu'aux États-Unis et en Suède. La société emploie plus de 7 500 personnes.

Agnico Eagle et ses actionnaires sont exposés aux fluctuations du cours de l'or en raison de leur décision de longue date de ne pas vendre d'or à terme. Nous avons déclaré un dividende en espèces chaque année depuis 1983.

## TABLE DES MATIÈRES

- |    |   |    |  |
|----|---|----|--|
| 2  | Faits saillants financiers et opérationnels                                   | 18 | Employés                               |
| 3  | Message du vice-président du conseil et chef de la direction aux actionnaires | 20 | Réserves d'or                          |
| 5  | Cibles et objectifs   | 21 | Ressources minérales                   |
| 6  | Perspectives sur l'or   | 22 | Gouvernance d'entreprise               |
| 8  | Performance   | 23 | Conseil d'administration et dirigeants |
| 14 | Filière de projets  | 24 | Énoncés prospectifs                    |
|    |   | 25 | Rétrospective financière               |

**COUVERTURE :** Ces trois piliers – **notre performance, notre filière de projets et nos employés** – constituent les fondations sur lesquelles reposent la réussite et l'avantage concurrentiel d'Agnico Eagle.

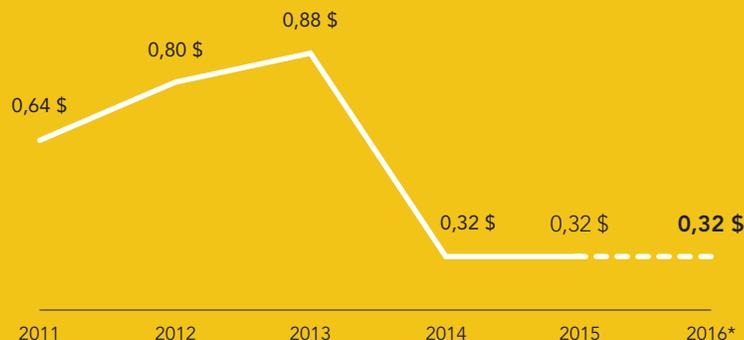


# Investir dans notre performance, notre filière de projets et nos employés

**Agnico Eagle a connu une période de croissance inégalée dans l'histoire de la société. Nous sommes passés d'une seule mine à huit mines en l'espace d'à peine sept ans. Bien que la croissance de nos activités aurifères joue un rôle crucial dans notre stratégie d'affaires à long terme, nous ne croyons pas que nous devons miser sur la croissance à tout prix. Ce que nous voulons, c'est une croissance qui sert à solidifier nos assises et à préparer un avenir prospère pour notre société; une croissance axée sur l'investissement dans l'amélioration de notre performance, dans notre filière de projets et dans nos employés. Une croissance progressive et durable qui permet d'avoir les bonnes ressources, les bons processus et les bonnes personnes en place afin de respecter nos propres standards et de répondre à nos besoins, ainsi qu'aux attentes en évolution de la société.**

# Faits saillants financiers et opérationnels

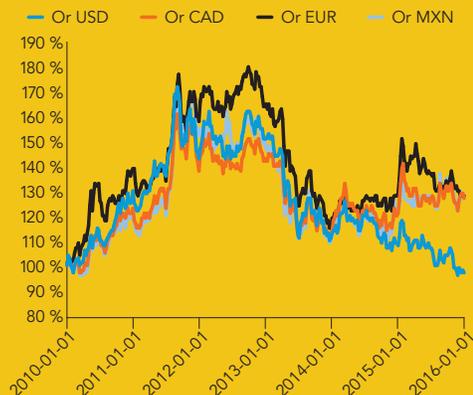
## Dividende annualisé déclaré (par action)



Agnico Eagle déclare un dividende en espèces chaque exercice depuis 1983.

\*En supposant que le conseil d'administration continue de déclarer des dividendes de 0,08 \$ par trimestre.

## Le prix de l'or demeure solide dans nos monnaies d'exploitation



Tous les montants en dollars dans ce rapport sont en dollars américains, sauf indication contraire

	2015	2014	2013
<b>DONNÉES D'EXPLOITATION</b>			
Production d'or payable (onces)	1 671 340	1 429 288	1 099 335
Total des coûts au comptant par once d'or produite pour les sous-produits <sup>1</sup>	567 \$	637 \$	648 \$
Prix de l'or réalisé moyen par once	1 156 \$	1 261 \$	1 366 \$
<b>DONNÉES FINANCIÈRES</b>			
(en millions, sauf les montants par action)			
Produits tirés des activités minières	1 985,4 \$	1 896,8 \$	1 638,4 \$
Résultat net de l'exercice	24,6	83,0	(686,7) <sup>2</sup>
Résultat net par action – de base	0,11	0,43	(3,97)
Dividendes annualisés déclarés par action	0,32 \$	0,32 \$	0,88 \$

<sup>1</sup> Le total des coûts au comptant par once d'or produite pour les sous-produits n'est pas une mesure de rendement financier conforme aux PCGR. Pour voir un rapprochement du total des coûts au comptant par once d'or produite pour les sous-produits et des chiffres présentés dans les états financiers consolidés qui sont audités annuellement et établis en conformité avec les IFRS, se reporter aux rubriques Résultats d'exploitation – Coûts de production et Mesures de rendement financier non conformes aux PCGR du rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2015.

<sup>2</sup> En 2013, les résultats de la société ont été influencés par les pertes de valeur comptabilisées au titre du projet Meliadine et des mines Meadowbank et Lapa, soit respectivement 639,3 millions de dollars, 307,5 millions de dollars et 67,9 millions de dollars.

### Remarque :

Dans le présent document figurent les «ressources mesurées», «ressources indiquées» et «ressources présumées». Nous tenons à informer les investisseurs que, bien que les organismes de réglementation canadiens reconnaissent ces termes et en exigent l'utilisation, la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis ne les reconnaît pas. Voir «Réserves minérales et ressources minérales» dans la notice annuelle de la société déposée sur SEDAR à [www.sedar.com](http://www.sedar.com) ou dans le formulaire 40-F de la société déposé auprès de la SEC sur [www.sec.gov](http://www.sec.gov) pour obtenir de plus amples renseignements.

MESSAGE DU VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL  
ET CHEF DE LA DIRECTION AUX ACTIONNAIRES

# Chers actionnaires



**La riche histoire de notre secteur a été marquée par les ruées vers l'or, des marchés en dents de scie, et des cycles d'accélération et d'effondrement de la production. Bien des sociétés aurifères ont tenté sans succès de déjouer ou de surpasser les marchés.**

**Agnico Eagle est une société minière prospère depuis bientôt 60 ans. Et, bien que nous ayons eu notre part de moments exaltants, notre succès tient à l'adoption d'une perspective à long terme et à notre compréhension que le rythme et l'équilibre jouent un rôle essentiel dans la gestion de nos activités.**

Quoique 2015 ait été une année de bouleversements pour notre secteur, Agnico Eagle a réalisé un autre exercice record en ce qui a trait à la production et au rendement en matière de sécurité. Nos actions ont fait bien mieux que les marchés aurifères et nous avons réduit notre dette nette, tout en améliorant également notre souplesse financière.

Nous avons continué de mettre en œuvre notre stratégie d'affaires qui vise à réaliser une croissance de grande qualité tout en maintenant des normes de rendement élevées en matière de santé, de sécurité, d'environnement et d'acceptabilité sociale; à bâtir une solide filière de projets en prévision de la production future; et à employer les meilleures personnes et les motiver afin qu'elles puissent atteindre leur plein potentiel.

## **Satisfaire aux attentes de croissance, tout en maintenant des normes de RENDEMENT élevées**

Nous avons pris des mesures pour accroître notre production en nous assurant d'optimiser le rendement des mines et des projets existants dans nos quatre régions d'exploitation actuelles. Cette approche nous procure une croissance avec laquelle nous pouvons composer tant sur le plan de nos mines en exploitation, des projets que nous possédons déjà ou des territoires où nous exerçons nos activités depuis bien des années. Cette approche nous permet également d'accroître nos activités sans prendre de risque additionnel, tout en nous assurant que cette croissance sera aussi facile à gérer dans l'avenir qu'elle l'est aujourd'hui.

Cette année a été celle où nous nous sommes le plus distingués sur le plan de la sécurité depuis la création de la société. En effet, nous avons enregistré moins d'accidents avec perte de temps, et trois de nos sites – La India, Meadowbank et Meliadine – n'ont enregistré aucun accident entraînant une perte de temps. Il est encourageant de constater que la croissance d'Agnico Eagle va de pair avec une amélioration de la sécurité, ce qui est une preuve de notre engagement envers nos gens et notre entreprise.

Pour une quatrième année consécutive, nos activités ont dépassé leurs cibles de production, ce qui nous a permis d'accroître nos perspectives à l'égard du marché et de réduire nos coûts. Nos sites ont tiré parti de l'incidence de l'affaiblissement du dollar canadien, de l'euro et du peso mexicain ainsi que de la chute des prix du pétrole.

## Bâtir et conserver une FILIÈRE de projets de grande qualité

Notre solide rendement nous a permis d'investir davantage dans les activités d'exploration et de mise en valeur de la filière de projets, qui constitue l'avenir à long terme de notre entreprise.

Nous avons doublé le budget d'exploration en 2015, ce qui s'est traduit par d'excellents résultats pour chacune de nos activités et chacun de nos projets. À ce jour, nous avons déclaré des ressources minérales initiales au projet El Barqueño au Mexique, tandis que le forage à Amaruq a entraîné une augmentation de 119 % des ressources minérales présumées. À la mine Kittila en Finlande, l'accroissement des activités d'exploration a permis la découverte de la nouvelle zone parallèle Sisar, dont la contribution à notre profil de production devrait être importante pour les années à venir.

Nous avons également poursuivi la mise en valeur de notre **stratégie Nunavut**, laquelle englobe la mine Meadowbank, le projet de mise en valeur avancée Meliadine et notre découverte d'or à Amaruq. Réunies, ses propriétés recèlent le potentiel de transformer notre entreprise et l'avenir du Nunavut pendant plusieurs dizaines d'années.

Tout particulièrement, nous avons convenu de procéder à l'expansion du puits Vault, ce qui prolongera la durée de vie de la mine Meadowbank jusqu'au troisième trimestre de 2018. Cette expansion nous permettra de combler l'écart entre la fin de la production à Meadowbank jusqu'au démarrage éventuel de la production à Amaruq. Des études techniques et environnementales de base sont également en cours en appui au processus d'obtention de permis pour le projet Amaruq. À la fin de 2015, nous avons reçu l'approbation relative à la construction d'une route d'accès praticable en tout temps aux fins des activités d'exploration qui reliera la mine Meadowbank et le site Amaruq.

Nous sommes attirés vers cette région arctique en raison de son énorme potentiel minier, ainsi que de l'accueil que nous y avons reçu. Il s'agit d'un territoire où l'exploitation aurifère est bien comprise et les avantages qu'elle peut y apporter sont connus. Bien que nous soyons réalistes à l'égard des défis que représente cet environnement éloigné, celui-ci nous donne en même temps accès aux bonnes personnes, compétences et ressources qui se trouvent à nos camps Abitibi et Meadowbank. Au fur et à mesure que notre production s'accroîtra dans la région, nous tirerons un avantage de taille des économies d'échelle.

Notre approche structurée et stable a renforcé la confiance entre nos employés, les collectivités et les parties prenantes inuites. En 2015, par exemple, la Kivalliq Inuit Association et Agnico Eagle ont signé une entente sur les répercussions et les avantages pour les Inuits («ERAI») au titre du projet aurifère Meliadine – cette entente nous incite à accroître davantage l'embauche de main-d'œuvre inuite et à aider les Inuits du Nunavut à bâtir un avenir solide pour eux et leur famille.

## Recruter les meilleurs EMPLOYÉS et les motiver afin qu'ils atteignent leur plein potentiel

Nos équipes de professionnels font partie des équipes les plus compétentes du secteur. Notre objectif est d'assurer le perfectionnement des membres de notre équipe de direction afin de les préparer à assumer davantage de responsabilités au fur et à mesure que la taille et la complexité de nos activités s'accroissent.

Afin que notre entreprise soit prête à poursuivre sa croissance, nous investissons dans nos gens en améliorant notre programme de perfectionnement de la direction à l'intention de la prochaine génération de dirigeants; nous offrons plus d'occasions de perfectionnement professionnel et des responsabilités accrues; et nous augmentons les occasions de formation et de perfectionnement à tous les niveaux de l'entreprise. Alors que nous atteindrons notre 60<sup>e</sup> année d'exploitation, nous sommes conscients que la société a été bâtie grâce à une main-d'œuvre très engagée. Il s'agit d'un élément crucial du plan stratégique d'Agnico pour l'avenir.

Nous accueillons à nouveau parmi nous M. Ammar Al-Joundi à titre de président d'Agnico Eagle. M. Al-Joundi a déjà occupé le poste de premier vice-président et chef des finances de la société. M. Bernard Kraft a malheureusement dû démissionner du conseil d'administration en raison de problèmes de santé; nous ne pourrions donc plus bénéficier de ses excellentes connaissances et compétences en finances. M. Jamie Sokalsky a été nommé au conseil d'administration afin de pourvoir le poste laissé vacant. M. Sokalsky agissait jusqu'à tout récemment comme président et chef de la direction de la Société aurifère Barrick.

## AMÉLIORER les perspectives pour l'or

Nous sommes d'avis que le climat entourant la production de l'or s'améliore et que le rendement de l'or sera meilleur que celui des autres métaux en 2016. Le manque de dépenses d'investissement dans les activités d'exploration et de dépenses d'investissement de maintien dans l'ensemble du secteur nuit à la production; par conséquent, la chute de l'offre devrait entraîner une pression à la hausse sur le prix de l'or au cours des prochaines années.

Cette vision est contraire à la vision qui prévaut actuellement sur le marché, mais nous voyons déjà que les investisseurs manifestent davantage d'intérêt envers l'or en raison de la grande incertitude qui règne à l'égard du système financier et du niveau d'endettement. Bien que le prix de l'or soit grandement influencé par le «marché à terme», c'est la demande physique qui importe le plus lorsque l'incertitude mine les marchés de capitaux. Nous constatons une demande forte et soutenue de la Chine et de l'Inde ainsi que des banques centrales en Russie, en Chine et ailleurs.

## MAINTENIR le cap grâce à notre stratégie

Alors que nous entamons 2016, nous continuons de mettre l'accent sur la croissance de notre production et sur l'investissement dans nos projets d'exploration et de mise en valeur. Bien que le secteur en entier éprouve des difficultés, Agnico Eagle est bien placée pour tirer avantage de l'amélioration des perspectives pour l'or. Nous continuerons de mettre en œuvre notre stratégie d'affaires et de maintenir des normes de rendement élevées, tout en investissant dans nos idées, nos gens et notre avenir.



**Sean Boyd**

Vice-président du conseil et chef de la direction  
Le 15 mars 2016

# Cibles et objectifs

Cibles de 2015	Réalisations	Cibles de 2016
Production d'or de 1 600 000 onces	Cible atteinte. Production d'or annuelle record de 1 671 340 onces, surtout attribuable aux solides résultats d'exploitation de toutes nos mines	Production entre 1 525 000 et 1 565 000 onces d'or
Atteindre ou dépasser les objectifs de production de 2015	Cible atteinte. Production d'or de 7,7 onces par 1 000 actions	Atteindre ou dépasser les objectifs de production de 2016
Maintenir les réserves aurifères à un niveau correspondant à environ 10 à 15 fois le taux de production d'or annuelle	Cible atteinte. Les réserves aurifères au 31 décembre 2015 s'établissaient à 19,1 millions d'onces, ce qui correspond à un niveau d'environ 10 à 15 fois le taux de production d'or annuelle.	Maintenir les réserves aurifères à un niveau correspondant à environ 10 à 15 fois le taux de production d'or annuelle
Total des coûts au comptant par once d'or produite pour les sous-produits de 610 \$ à 630 \$ l'once	Cible atteinte. Total des coûts au comptant par once d'or produite pour les sous-produits de 567 \$ l'once, surtout du fait de la hausse de la production d'or, de la mise en œuvre de solides initiatives de contrôle des coûts et de l'incidence positive des taux de change	Total des coûts au comptant par once d'or produite pour les sous-produits de 590 \$ à 630 \$ l'once
Coûts de maintien tout compris par once d'or produite pour les sous-produits de 880 \$ à 900 \$ l'once	Cible atteinte. Coûts de maintien tout compris par once d'or produite pour les sous-produits de 810 \$ l'once	Coûts de maintien tout compris par once d'or produite pour les sous-produits de 850 \$ à 890 \$ l'once
Augmenter les flux de trésorerie d'exploitation par action	Cible non atteinte en raison du recul du prix de l'or. Par conséquent, les flux de trésorerie d'exploitation annuels ont été de 616,2 millions de dollars ou 2,85 \$ l'action, contre 668,3 millions de dollars ou 3,42 \$ l'action en 2014.	Augmenter les flux de trésorerie d'exploitation par action
Rechercher des occasions d'acquisition dans des régions à faible risque qui correspondent bien à nos compétences et à nos capacités	Cible atteinte. Acquisition des actifs de Soltoro Ltd. et de Realito property, tous situés au Mexique	Rechercher des occasions d'acquisition dans des régions à faible risque qui correspondent bien à nos compétences et à nos capacités
Fréquence totale des accidents (perte de temps et travail restreint) en deçà de 1,70 pour la main-d'œuvre d'Agnico Eagle; cibler l'objectif idéal de «zéro blessure» et fixer des indicateurs de rendement de premier ordre	Cible atteinte. Obtention d'une fréquence totale des accidents de 1,23 (perte de temps et travail restreint), une baisse de 17 % par rapport à notre rendement en 2014	Fréquence totale des accidents (perte de temps et travail restreint) en deçà de 1,40 pour la main-d'œuvre d'Agnico Eagle; cibler l'objectif idéal de «zéro blessure» et fixer des indicateurs de rendement de premier ordre
Aucune amende ni pénalité pour des manquements en matière d'environnement	Cible atteinte	Aucune amende ni pénalité pour des manquements en matière d'environnement
Aucun incident environnemental de catégorie 3, 4 ou 5	Cible non atteinte <sup>1</sup>	Aucun incident environnemental de catégorie 3, 4 ou 5
Atteindre une cote de niveau A dans le cadre des protocoles de l'initiative Vers le développement minier durable	95 % des indicateurs de l'initiative Vers le développement minier durable ont obtenu une cote A dans le cadre de la vérification externe de l'initiative en 2015	Atteindre une cote de niveau A dans le cadre des protocoles de l'initiative Vers le développement minier durable

<sup>1</sup> Deux incidents de catégorie 3 sont survenus au cours de l'exercice : 1) deux bœufs qui ont accédé par inadvertance au remblai de lixiviation sont morts après avoir ingurgité du cyanure le 13 août. Après cet incident, un plan a été mis en œuvre afin d'ériger une clôture additionnelle autour du remblai de lixiviation; 2) en septembre, un suintement d'eau provenant du pied du barrage NP3 a été observé à notre mine Kittila. Un déversement accidentel d'eaux traitées s'est produit par la suite sur une période de 36 heures. La totalité des eaux déversées en raison de cet incident ont été récupérées, puis pompées dans le bassin de rétention aux fins de stockage ou de réutilisation comme eau de procédé. La qualité des eaux déversées accidentellement répondait à toutes les exigences de permis applicables. Elle était donc appropriée pour ce qui est du déversement des eaux dans l'environnement.



**JOHN HATHAWAY, CFA**  
GESTIONNAIRE DE PORTEFEUILLE PRINCIPAL,  
TOCQUEVILLE ASSET MANAGEMENT L.P.

# LA LUTTE CONTRE LES LIQUIDITÉS

Le secteur de l'or a enfin réussi à redresser la barre. La reprise depuis la fin de l'exercice 2015 ouvre la voie vers des sommets historiques. Pourquoi? Les investisseurs et les épargnants de tout acabit sont effrayés par les taux d'intérêt négatifs et craignent avec raison que les politiques monétaires radicales qui prévalent à l'heure actuelle le soient encore davantage dans l'avenir. Près du quart des dettes souveraines à l'échelle mondiale se négocient à des taux d'intérêt nominaux négatifs; donc les porteurs perdront sans conteste de l'argent. Dans de nombreux pays d'Europe, les épargnants doivent payer pour maintenir un solde auprès de leur banque. Les transactions au comptant dont le montant est légèrement plus élevé que les seuils déjà assez bas doivent être accompagnées de documents précis. Les retraits en espèces aux guichets automatiques sont limités. Les banques centrales et les responsables de l'élaboration de politiques aux États-Unis, en Chine et en Europe discutent ouvertement des mesures à prendre pour passer à la monnaie numérique et pour éliminer les billets à valeur élevée, comme le billet de 500 euros et le billet de 100 dollars américains.

Le présent article a été rédigé par John Hathaway, CFA, et reflète le point de vue de l'auteur à la date ou aux dates citée(s), qui peut changer à tout moment. L'article a été reproduit avec la permission de Tocqueville Asset Management L.P. Son contenu ne doit pas être considéré comme une source de conseils en placement.

Aucune déclaration n'est faite quant à l'exactitude des données citées et aucune garantie n'est donnée à savoir si les projections, prévisions ou opinions se réaliseront.

Tous ces faits remettent en question la notion que la trésorerie est un actif liquide et sûr offrant aux porteurs un maximum d'options. S'il y a un risque à détenir l'actif réputé le plus sûr, que nous reste-t-il? La réponse : l'or, les lingots d'or physique qui sont conservés hors du marché bancaire et du marché des capitaux (dans des entités juridiquement conformes). On redécouvrira la valeur de l'or détenu en bonne et due forme, à savoir une assurance véritable en matière de patrimoine financier et un pouvoir d'achat liquide inattaquable.

Ces facteurs laissent croire à une éventuelle pénurie au chapitre de l'or physique qui sera résolue seulement par des cours beaucoup plus élevés à l'égard du papier-monnaie. Les fonds négociés en Bourse (FNB), qui suivent le cours de l'or et sont tenus de détenir de l'or physique, ajoutent des positions au titre de l'or à des taux qui n'avaient pas été atteints depuis 2010, notamment peu de temps avant la montée en flèche du cours de l'or l'année suivante. Les flux robustes dans les FNB aurifères sont un autre signe des préoccupations généralisées indiquant que le système fondé sur la monnaie à cours forcé en place depuis 1970 et sur lequel repose le commerce mondial soit de plus en plus difficile à gérer. Un manque de confiance grandissant dans les politiques budgétaires et monétaires et dans les professionnels qui les mettent en place, ainsi que dans les politiciens et les banques centrales sous-tend ce constat.

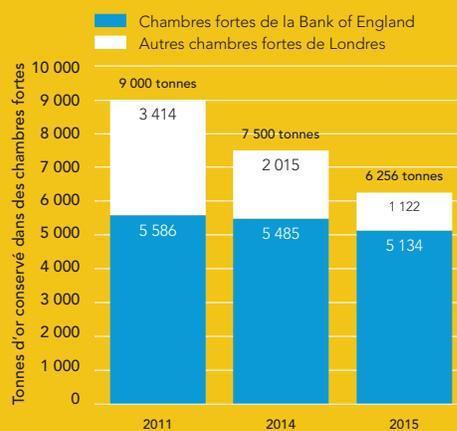
Une pénurie d'or est pour ainsi dire une certitude en raison des ventes incessantes effectuées par les négociateurs sur le marché des capitaux depuis quatre ans et demi (à la COMEX et dans les marchés hors Bourse) de contrats synthétiques sur or, de contrats d'options, de contrats dérivés et de contrats à terme normalisés qui jugulent les prix avec peu ou pas de transfert réel d'or. La vente et la vente à découvert d'or synthétique n'étaient qu'un pari macroéconomique entre les négociateurs à haute fréquence et leurs clients. Le flot d'or papier entraîne un recul du cours de l'or physique et donne lieu aux deux conséquences que voici : 1) le secteur minier a touché un degré qui compromet la production minière future. Une forte hausse du cours de l'or ne se

traduira pas par une augmentation de la production, du moins jusqu'en 2020; 2) les investisseurs asiatiques, attirés par les prix à la baisse, n'ont pas tardé à épuiser une grande partie des stocks d'or physique entreposés dans les chambres fortes de Londres et de New York. Les réserves de lingots d'or, soit la source de liquidités visant à répondre à la demande en matière de placements sous forme de transferts de liquidités dans les FNB aurifères, pourraient se révéler insuffisantes.

Comment les investisseurs devraient-ils se positionner? Les FNB aurifères suivent le cours de l'or, mais prennent également en compte le risque de contrepartie inhérent au patrimoine financier numérisé au sein des marchés des capitaux. La cessation d'émissions d'actions le 4 mars 2016 par le FNB aurifère de Blackrock est un bon exemple. L'assurance financière doit passer par un format sécuritaire. L'or papier, au même titre que les FNB et les autres dérivés, peut présenter des déficiences pour diverses raisons. Dans le cas qui nous concerne, la structure du FNB n'a pas bien réagi à la demande en flèche pour l'or physique. D'autres éléments feront surface plus tard et révéleront les déficiences au titre de l'or papier. Les investisseurs qui veulent une véritable exposition à l'or doivent détenir le métal physique entreposé en lieu sûr dans des chambres fortes non bancaires. Il s'agit là d'une assurance en matière de patrimoine financier dans sa forme la plus pure et non d'un pari sur la montée des cours des monnaies papier.

Pour obtenir une exposition plus dynamique à l'égard d'une hausse de prix, détenir des actions dans les sociétés aurifères va de soi. Le secteur aurifère n'est toutefois pas monolithique et se compose à la fois de bonnes et de mauvaises sociétés, de même que de créateurs et de destructeurs en matière de patrimoine. Il est regrettable de constater que les projecteurs se sont braqués outre mesure sur la deuxième catégorie ces dernières années. L'exploitation aurifère est un secteur difficile, mais quelques groupes de gestion ont réussi à briser ce stéréotype négatif. Une saine gestion sait s'adapter aux enjeux inhérents au secteur minier, et l'équipe d'Agnico Eagle a largement démontré son savoir-faire à cet égard à plusieurs reprises. En résumé, la meilleure défense à adopter dans la lutte mondiale contre les liquidités est de réussir à instaurer l'équilibre entre la détention d'or physique et d'actions dans des sociétés aurifères bien gérées, selon une proportion adaptée aux risques que chacun est disposé à prendre.

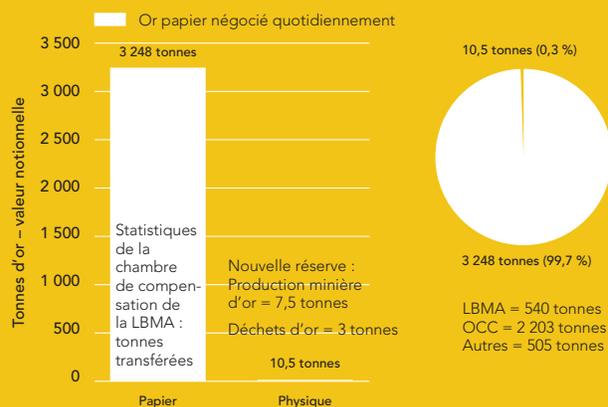
## Or conservé dans les chambres fortes de Londres par la LBMA



Source : BOE, LBMA

La réserve de lingots d'or liquide facilement disponibles a diminué, passant de 3 414 tonnes à 1 122 tonnes depuis 2011. La quantité résiduelle d'or conservé dans les chambres fortes de Londres appartient aux banques centrales et n'est pas facilement disponible.

## Moyenne quotidienne – or papier négocié – valeur notionnelle



Le ratio entre les contrats d'or papier et les nouvelles réserves est de 309:1.

Note : La valeur notionnelle des contrats d'or papier négociés est peu liée aux réserves d'or physique étant donné que la majeure partie des contrats ne se négocient qu'en contrepartie d'un montant au comptant. En outre, dans le cadre d'une évaluation des réserves, il faut tenir compte de la totalité des stocks d'or, soit 170 000 tonnes même si la plupart de cet or n'est pas disponible à la vente. La valeur présentée a été calculée afin de démontrer à quel point les opérations sur l'or papier suivent l'évolution de la tendance des opérations sur l'or physique.

An aerial photograph showing a large dam and reservoir in a mountainous region. The dam is a long, curved structure with a concrete spillway. The reservoir is a large body of water behind the dam. The surrounding landscape is rugged and mountainous, with some areas of deforestation and mining activity visible. The sky is clear and blue.

# Performance

**Répondre aux attentes de croissance, tout en maintenant des normes de rendement élevées.** En 2015, nous avons continué de mener à bien notre stratégie d'affaires visant à assurer une croissance de grande qualité, tout en maintenant des normes de rendement élevées dans les domaines de la santé, de la sécurité et de l'environnement ainsi que du développement des collectivités.

Nous adoptons des mesures pour améliorer notre production grâce à l'optimisation de nos mines existantes et des projets en cours de nos unités d'exploitation nord et sud.

## CANADA



**LES NIVEAUX DE PRODUCTION DE LA MINE LARONDE** devraient progresser régulièrement jusqu'en 2017 et au-delà, grâce aux forages de plus en plus profonds et à la hausse graduelle des teneurs.



**NOTRE MINE LAPA** devrait demeurer en exploitation jusqu'au début du quatrième trimestre de 2016. Des travaux d'exploration en cours ont permis de désigner deux cibles comme étant des zones susceptibles de faire l'objet de futures activités minières.

### UNITÉ D'EXPLOITATION NORD

L'unité d'exploitation nord comprend les mines en propriété exclusive LaRonde, Goldex, Meadowbank et Lapa au Canada et notre mine Kittila en Finlande, ainsi que la participation de 50 % dans la mine Canadian Malartic située dans la région de l'Abitibi. Pour la quatrième année consécutive, Agnico Eagle a fait état pour l'exercice d'une production aurifère annuelle supérieure aux prévisions du marché et a obtenu de solides résultats au titre de ses activités nordiques. Nous prévoyons que la production et les coûts seront stables au cours des trois prochaines années et nous évaluons actuellement un certain nombre de possibilités en vue d'améliorer la production découlant de nos activités nordiques en 2018 et par la suite.

### Les parties riches en or provenant de la partie plus profonde de la mine LaRonde augmentent le volume de production

En 2015, la production à la mine LaRonde a augmenté pour s'établir à 267 921 onces d'or, moyennant un total des coûts au comptant par once de 590 \$, comparativement à 204 652 onces d'or, moyennant un total des coûts au comptant par once de 668 \$ en 2014. L'augmentation de la production et la diminution des coûts s'expliquent surtout par les teneurs aurifères plus élevées dans la partie plus profonde de la mine, l'amélioration des taux de récupération et les taux de change avantageux. En 2016, environ 89 % de la production de la mine LaRonde devrait provenir de la partie plus profonde de la mine. La révision à la hausse des prévisions concernant la production jusqu'en 2018 tient essentiellement compte de la progression des teneurs vers la teneur moyenne des réserves minérales.



**LA MINE CANADIAN MALARTIC** détient d'importantes réserves et a le potentiel de générer des flux de trésorerie disponibles élevés. Plusieurs possibilités ont été mises en évidence en vue d'optimiser la productivité.

La nouvelle installation de refroidissement et de ventilation de la mine LaRonde, mise en service en 2015, a amélioré la productivité dans les parties plus profondes de la mine. Un convoyeur de minerai brut a également été installé au cours de l'exercice, et la mise en service complète doit avoir lieu au deuxième trimestre de 2016. Ce nouveau système devrait en outre contribuer à accroître la souplesse au chapitre de l'extraction et à réduire la congestion dans la partie plus profonde de la mine.

Les activités d'exploration se poursuivent en vue d'évaluer le potentiel d'accroissement des réserves minérales et le potentiel d'extraction en dessous d'une profondeur de 3,1 km de la mine LaRonde. Des évaluations sont aussi en cours pour déterminer la possibilité d'extraire le minerai de la zone 5 de Bousquet, adjacente à la mine LaRonde au moyen d'une rampe souterraine. Une étude technique interne devrait être achevée avant la fin de 2016.

### La mine Canadian Malartic atteint un taux de production inégalé

L'intégration harmonieuse de la mine Canadian Malartic à la société a permis à l'exploitation d'atteindre des sommets sans précédent au cours de l'année tant pour la quantité produite en onces que pour le tonnage traité à la mine. La quote-part d'Agnico Eagle de cette production s'est élevée à 285 809 onces d'or moyennant un total des coûts au comptant par once de 596 \$, contre 143 008 onces d'or moyennant un total des coûts au comptant par once de 701 \$ en 2014 (Agnico Eagle et Yamana Gold ont acquis la mine Canadian Malartic



À l'heure actuelle, **LE BROYEUR DE LA MINE GOLDEX** a une capacité excédentaire d'environ 25 %, et nous évaluons les possibilités d'accroissement du débit.

en juin 2014). La hausse de la production est attribuable à des teneurs plus élevées, alors que le recul des coûts est attribuable à des dépenses moins élevées, à une hausse de la production et à des taux de change avantageux, en partie contrebalancés par l'augmentation des coûts liée à l'arrêt planifié pour l'entretien du broyeur.

Nous prévoyons évaluer un certain nombre de cibles situées près du puits et en profondeur et mieux définir l'étendue de la minéralisation dans la zone Odyssey. De plus, nous explorons avec Yamana un portefeuille de propriétés dans le secteur de Kirkland Lake, ainsi que les propriétés Pandora et Wood-Pandora dans la région de l'Abitibi, au Québec.

### **La mine Lapa affiche un solide rendement et envisage de nouvelles possibilités pour prolonger la durée de vie de la mine**

En 2015, la mine Lapa a produit 90 967 onces d'or moyennant un total des coûts au comptant par once de 590 \$, comparativement à 92 622 onces d'or moyennant un total des coûts au comptant par once de 667 \$ en 2014. La production a diminué en 2015 du fait de la baisse du débit, alors que le recul des coûts est principalement attribuable aux taux de change avantageux.

Selon la durée de vie actuelle de la mine, la mine Lapa devrait demeurer en exploitation jusqu'au début du quatrième trimestre de 2016. Deux secteurs (zone 8 Est – partie supérieure de la mine et Zulapa 7 – zone Deep 2) ont fait l'objet de travaux d'exploration et ont été désignés comme étant potentiellement propices à de futures activités minières après 2017.

### **L'excellent rendement souterrain de la mine Goldex devrait se maintenir en 2016**

À la mine Goldex, la production a dépassé les attentes en raison des taux d'extraction qui ont été atteints plus rapidement que prévu. La production de la mine s'est établie à 115 426 onces d'or moyennant un total des coûts au comptant par once de 538 \$, contre 100 433 onces d'or moyennant un total des coûts au comptant par once de 638 \$ en 2014. La production a augmenté et les coûts ont diminué par rapport à 2014 en raison de l'augmentation des tonnes, des teneurs et des taux de récupération.

Les réserves minérales existantes et l'exploitation des zones M3 et M4 devraient faire en sorte que les niveaux de production et les coûts demeureront relativement constants jusqu'en 2017. En juillet 2015, le projet Deep 1 a été approuvé, et la mise en service devrait débuter en 2018. Ce projet pourrait dégager davantage de valeur et créer des possibilités notamment l'éventuelle mise en valeur du gisement Akasaba Ouest et de la zone Deep 2. Ces possibilités pourraient permettre d'améliorer les niveaux de production ou de prolonger la durée de vie actuelle de la mine et de réduire les coûts d'exploitation.



Les niveaux de production de la **MINE MEADOWBANK** devraient diminuer graduellement de 2016 à 2018 en raison de la diminution de la teneur liée à l'épuisement des réserves minérales actuelles. La société explore activement le gisement Amaruq dans le but éventuel de mettre en valeur celui-ci en tant qu'exploitation satellite de Meadowbank.

### Meadowbank va de l'avant avec l'agrandissement du puits Vault et prolonge la durée de vie de la mine

Meadowbank a mis en œuvre les décisions relatives à la production et à la mise en valeur visant à prolonger d'un an la durée de vie de la mine et à procurer plus de souplesse au chapitre de l'extraction. La mine a produit 381 804 onces d'or moyennant un total des coûts au comptant par once de 613 \$ en 2015, comparativement à 452 877 onces d'or moyennant un total des coûts au comptant par once de 599 \$ en 2014. La performance en 2014 a été positivement touchée par l'augmentation du volume de tonnes, des teneurs et des taux de récupération du puits Goose.

En juillet 2015, Agnico Eagle a décidé d'aller de l'avant avec l'agrandissement du puits Vault. Cette décision donnera lieu à une baisse de la production en 2016, mais ajoutera une autre année de production à la mine, soit au moins jusqu'au troisième trimestre de 2018. Cet agrandissement devrait contribuer à réduire en partie la période d'interruption de la production en raison de la mise en valeur éventuelle du projet Amaruq.

Les niveaux de production devraient diminuer graduellement de 2016 à 2018 en raison de la diminution de la teneur liée à l'épuisement des réserves minérales actuelles. En 2015, divers projets d'optimisation ont permis d'améliorer considérablement les taux d'extraction, ce qui pourrait se poursuivre de façon durable et procurer davantage de souplesse pour l'avenir.

## FINLANDE

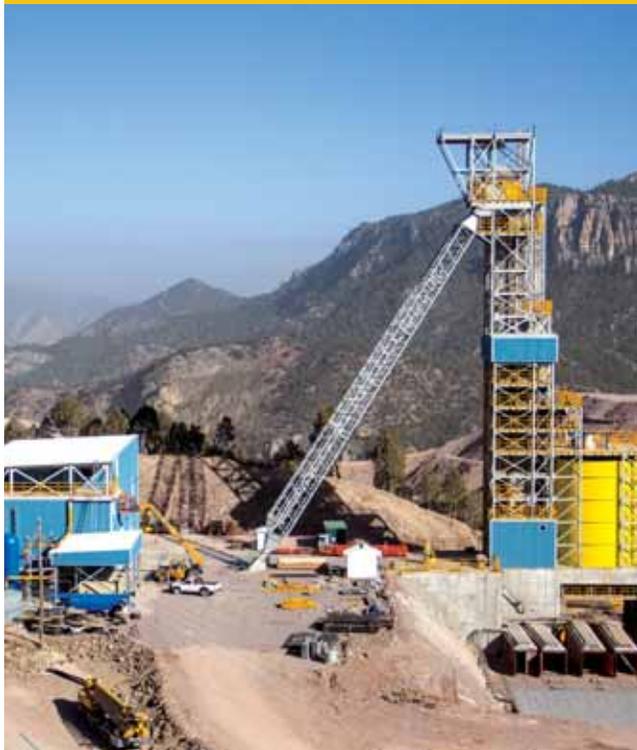


**À LA MINE KITTILA**, l'augmentation de la fiabilité du broyeur a été au centre des préoccupations en 2015. La société évalue actuellement la possibilité de maintenir son solide rendement de l'exploitation souterraine obtenu à la clôture de l'exercice ainsi que d'intensifier la production provenant des parties supérieures de la zone Rimpi et de la zone Sisar récemment découverte.

### Kittila affiche un excellent rendement au chapitre de ses activités minières et lance l'exploration d'une nouvelle zone de minéralisation

Au cours de l'exercice, le broyeur de la mine Kittila, qui a été récemment agrandi, a poursuivi le processus d'accélération menant à l'atteinte de sa capacité maximale. La mine a produit 177 374 onces d'or moyennant un total des coûts au comptant par once de 709 \$, comparativement à 141 742 onces d'or moyennant un total des coûts au comptant par once de 845 \$ en 2014. La baisse des coûts est en grande partie attribuable à l'accroissement de la production et aux taux de change avantageux.

En 2015, l'augmentation de la fiabilité du broyeur a été au centre des préoccupations, ce qui pourrait mener à un accroissement du débit dans l'avenir. Kittila évalue actuellement la possibilité de maintenir son solide rendement de l'exploitation souterraine obtenu à la clôture de l'exercice ainsi que d'intensifier la production provenant des parties supérieures de la zone Rimpi et de la zone Sisar récemment découverte.



**LA MISE EN SERVICE DU Puits DE PINOS ALTOS** en 2016 permettra de mieux harmoniser la capacité d'extraction future et la capacité du broyeur lorsque l'exploitation à ciel ouvert commencera à diminuer.

### UNITÉ D'EXPLOITATION SUD

Les activités de l'unité d'exploitation sud d'Agnico Eagle se concentrent au Mexique et comprennent les mines en propriété exclusive Pinos Altos, Creston Mascota et La India. En 2015, le rendement de l'unité d'exploitation sud a dépassé nos attentes. En 2016, nous évaluerons la possibilité de bonifier davantage la production en 2018 et au cours des exercices ultérieurs. L'optimisation des zones satellites à Pinos Altos et à Creston Mascota sera un objectif clé, de même que l'agrandissement possible des réserves à La India.

#### La mise en service du puits Pinos Altos en 2016 devrait améliorer l'efficacité

Au cours de l'exercice, la production a largement dépassé les prévisions, en raison d'une meilleure teneur du minerai et de l'augmentation des débits et des taux de récupération. En 2015, Pinos Altos a produit 192 974 onces d'or, moyennant un total des coûts au comptant par once de 387 \$, comparativement à 171 019 onces d'or, moyennant un total des coûts au comptant par once de 533 \$ en 2014. La baisse des coûts au comptant est attribuable à l'augmentation de la production des sous-produits d'argent et aux taux de change avantageux.

Pour l'avenir, on s'attend à ce que les débits, les teneurs et les taux de récupération demeurent relativement stables. Le projet de fonçage de puits de 106 millions de dollars à la mine Pinos Altos devrait être



**À LA MINE LA INDIA**, la construction du nouveau remblai de lixiviation a été terminée conformément au budget, et les activités préparatoires pour le début de l'extraction au puits de la zone principale ont également été achevées en 2015.



**À LA MINE CRESTON MASCOTA**, les forages intercalaires ont révélé une minéralisation à teneur plus élevée. Des travaux sont en cours pour évaluer l'incidence de ces résultats sur la conception du puits et la planification de la production.

achevé comme prévu au début de 2016, et la mise en service complète devrait avoir lieu au cours de 2016. Une fois achevé, ce projet permettra de mieux harmoniser la capacité d'extraction future et la capacité du broyeur lorsque l'exploitation à ciel ouvert commencera à diminuer comme prévu dans les prochaines années.

#### Nombre record de tonnes et minéralisation à teneur plus élevée à la mine Creston Mascota

En 2015, Creston Mascota a produit 54 703 onces d'or moyennant un total des coûts au comptant par once de 430 \$, contre 47 842 onces d'or moyennant un total des coûts au comptant de 578 \$ en 2014. La production plus élevée que prévu découle surtout de l'augmentation du nombre de tonnes de minerai contenant des teneurs légèrement plus élevées qui a été empilé sur le remblai de lixiviation, tandis que la baisse des coûts est attribuable à la production d'un plus grand nombre d'onces et aux taux de change avantageux.

Au cours de l'exercice, les forages intercalaires ont révélé une minéralisation à teneur plus élevée sous le puits à Creston Mascota. Des travaux sont en cours pour évaluer l'incidence de cette minéralisation sur la conception du puits et la planification de la production. De plus, d'autres travaux sont prévus au gisement Bravo afin d'en évaluer le potentiel comme source de production additionnelle, alors que les travaux de construction sur le remblai de lixiviation de la phase 4 devraient être terminés plus tard en 2016.



À LA MINE LA INDIA, nous évaluons actuellement le potentiel à proximité du puits en vue d'accroître les réserves minérales dans la zone principale et la zone Nord, et nous évaluons les possibilités d'augmenter la production.

### Augmentation des réserves minérales et des ressources minérales à la mine La India

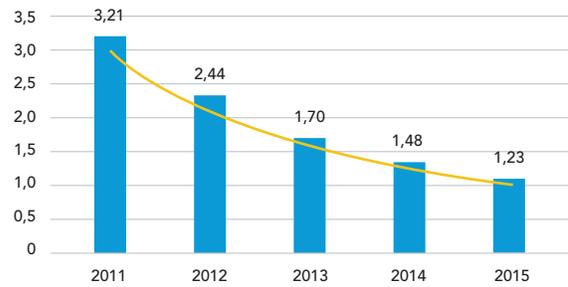
Au cours de sa première année complète d'exploitation, la mine La India a produit 104 362 onces d'or moyennant un total des coûts au comptant par once de 436 \$, contre 71 601 onces d'or moyennant un total des coûts au comptant par once de 487 \$ en 2014, alors qu'elle n'était en exploitation que depuis onze mois. La hausse de la production est surtout attribuable au nombre de tonnes empilé sur le remblai de lixiviation, tandis que la baisse des coûts est attribuable à la production d'un plus grand nombre d'onces et aux taux de change avantageux.

Le programme d'exploration réalisé à la mine La India a donné lieu à une hausse de 28 % des réserves minérales par rapport à l'exercice précédent, de même qu'à une augmentation de 21 % des ressources minérales mesurées et indiquées. Des travaux sont en cours pour évaluer le potentiel d'accroissement des réserves minérales dans la zone principale et la zone Nord, et les possibilités d'augmenter la production à La India sont prises en considération compte tenu de la réussite de ce programme. À la fin de 2015, les travaux de construction relatifs à l'agrandissement du remblai de lixiviation et la construction de la route de transport pour le début de l'extraction dans le puits de la zone principale ont été achevés.

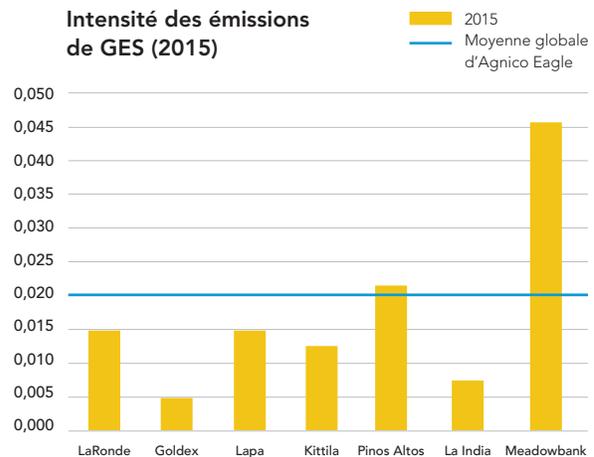
### Questions en matière de santé, de sécurité, d'environnement et de réglementation

Nous avons connu l'année la plus sécuritaire de l'histoire de la société, en enregistrant une baisse des accidents avec perte de temps. En outre, les sites de La India, Meadowbank et Meliadine n'ont affiché aucun accident avec perte de temps. En 2015, la fréquence totale des

### Fréquence totale des accidents avec perte de temps et des accidents avec assignation modifiée



### Intensité des émissions de GES (2015)



accidents avec perte de temps (APT) s'est établie à 1,23, en baisse de 17 % par rapport au taux de 2014 et bien en deçà de notre taux cible de 1,70. Il s'agit de la quatrième année consécutive où la fréquence totale d'APT atteint le niveau le plus bas jamais enregistré.

En 2015, les émissions totales de gaz à effet de serre (GES) d'Agnico Eagle se sont élevées à 407 471 tonnes équivalent CO<sub>2</sub> (385 117 tonnes équivalent CO<sub>2</sub>), soit une hausse de 6 % en regard de 2014 imputable à l'augmentation des niveaux de production de nos mines. Cependant, l'intensité totale moyenne des émissions de GES a diminué de 2 %, pour s'établir à 0,0800 équivalent CO<sub>2</sub> (0,0204 en 2014) par tonne de minerai traité. Ce résultat s'explique en partie par l'augmentation du nombre de tonnes produites aux mines où l'hydroélectricité est la principale source d'énergie.

Un audit externe sur la mise en œuvre des protocoles de l'initiative Vers le développement minier durable publiés par l'Association minière du Canada a été réalisé aux mines Goldex, Kittila, Lapa, LaRonde, Meadowbank et Pinos Altos. Les résultats de l'audit démontrent que nos activités ont atteint dans les six protocoles un niveau d'au moins «A» pour 95 % des indicateurs. Trois mines – Kittila, LaRonde et Meadowbank – ont chacune obtenu une mention pour avoir atteint au moins le niveau «A» dans tous les protocoles.

La mise en œuvre de notre système de gestion des pratiques minières responsables s'est poursuivie en 2015 avec l'élaboration des processus essentiels visant à gérer les principaux risques relevés et des procédures visant à implanter les 17 composantes du système de gestion des pratiques minières responsables. Un audit interne du système sera réalisé en 2016.



# Filière de projets

**Composition et maintien d'une filière de projets de grande qualité.** Notre solide rendement nous a permis d'investir davantage dans nos activités d'exploration et de mise en valeur, ce qui représente l'horizon à long terme de notre entreprise. En 2015, nous avons doublé le montant accordé à l'exploration et avons obtenu d'excellents résultats pour l'ensemble de nos activités et projets. Nous avons maintenant présenté des ressources minérales initiales pour notre projet El Barqueño au Mexique et la zone Sisar à la mine Kittila, alors que des forages d'exploration ont donné lieu à une hausse considérable des ressources minérales présumées à Amaruq. En 2016, nous consacrerons des ressources importantes à notre programme d'exploration, dont le montant prévu au budget est de 93 millions de dollars.



**EN 2016, NOTRE PROGRAMME D'EXPLORATION** sera axé principalement sur le projet Amaruq au Nunavut, le projet El Barqueño dans l'État du Jalisco, au Mexique, et la nouvelle zone Sisar à la mine Kittila. De gauche à droite : Olivier Côté-Mantha, Ph. D. en géologie, géologue principal, programmes d'évaluation; Marjorie Simard, Ph. D. en géologie, géologue de projet, Modélisation; et Patrice Barbe, ingénieur géologue, Modélisation.

Notre objectif sera de continuer d'accroître la production en 2018, et de déployer des efforts à ce titre aux sites d'Amaruq, de Meliadine et d'El Barqueño, qui devraient augmenter leur production de façon considérable à compter de 2019 et 2020. Cependant, nous continuons d'adopter une approche prudente et mesurée au titre de la mise en valeur, tout en maintenant une souplesse financière.

### **Amaruq – Augmentation de 119 % des ressources minérales et agrandissement du gisement Whale Tail aux moyen d'activités de forage**

En 2015, notre programme d'exploration de 37,7 millions de dollars à Amaruq a généré des résultats exceptionnels. Les ressources minérales présumées à Amaruq ont augmenté de 119 % et totalisent maintenant 3,3 millions d'onces (16,9 millions de tonnes titrant 6,05 grammes par tonne d'or).

Une grande partie du programme de forage de l'an dernier a porté principalement sur la zone Whale Tail, où le forage a permis de délimiter jusqu'à cinq lentilles minéralisées sur une étendue longitudinale de 2,3 km et jusqu'à une profondeur de 600 m sous la surface. La minéralisation demeure ouverte dans toutes les directions. D'importantes zones minéralisées ont également été délimitées dans le secteur IVR, où les ressources minérales présumées ont plus que doublé pour atteindre 208 635 onces d'or (1,01 million de tonnes titrant 6,43 grammes par tonne d'or).



**LE PROJET EL BARQUEÑO**, au Mexique, contient un certain nombre de zones minéralisées connues ainsi que plusieurs zones prometteuses qui nécessitent une évaluation plus poussée.



Pour le **PROJET MELIADINE** au Nunavut, des études internes sont en cours afin d'évaluer la possibilité d'extraire des onces d'or additionnelles, lesquelles pourraient prolonger la durée de vie de la mine, augmenter la production annuelle et accroître le taux de rendement interne après impôt.

En 2016, un programme de forage d'un montant initial de 19 millions de dollars a pour objectif d'accroître les ressources aurifères et de les faire passer à une catégorie supérieure, ainsi que de délimiter une deuxième source de minerai à ciel ouvert pour ce projet. Nous prévoyons mettre en valeur Amaruq en tant qu'exploitation satellite de Meadowbank, et la production pourrait commencer en 2019.

### **Meliadine – Accent mis sur le maintien de la production**

En 2015, nous avons investi environ 67 millions de dollars au projet Meliadine pour faire progresser la mise en valeur, l'obtention de permis, l'exploitation du camp et l'achèvement de l'étude technique mise à jour.

Le projet Meliadine comprend maintenant 3,4 millions d'onces de réserves minérales prouvées et probables (14,5 millions de tonnes de minerai titrant 7,32 grammes par tonne d'or), 3,31 millions d'onces de ressources minérales mesurées et indiquées (20,78 millions de tonnes de minerai titrant 4,95 grammes par tonne d'or) et 3,55 millions d'onces de ressources minérales présumées (14,71 millions de tonnes de minerai titrant 7,51 grammes par tonne d'or).

Concrètement, nous menons des études sur la possibilité d'extraire des onces d'or additionnelles dans les gisements Tiriganiaq et Wesmeg/Normeg, ce qui pourrait prolonger la durée de vie de la mine, augmenter la production annuelle et améliorer les paramètres économiques du projet, en plus d'accroître le taux de rendement interne après impôt. Ces études devraient être terminées au cours du troisième trimestre de 2016.



**AU PROJET AMARUQ**, le forage réalisé à la fin de 2015 a confirmé que les zones Whale Tail et Mammoth 1 forment un réseau minéralisé unique d'au moins 2,3 km de long, ouvertes en profondeur et le long de la direction.

En 2016, nous budgétisons un montant de 96,0 millions de dollars en dépenses afin de mettre en valeur des installations souterraines, réaliser des études détaillées en matière d'ingénierie et d'approvisionnement, construire l'infrastructure de surface essentielle et acquérir les installations du camp. L'objectif est de maintenir le projet sur la bonne voie aux fins d'un éventuel démarrage de la production en 2020, soit environ un an plus tard que ce qui avait été prévu.

Il y a de nombreuses autres occurrences d'or connues au sein de la ceinture de roches vertes d'une longueur de 80 km qui doivent être évaluées de façon plus approfondie. Au cours de 2015, nous avons également acquis 68 012 hectares de nouvelles terres au Nunavut dans le prolongement de la ceinture de roches vertes qui abrite les gisements du projet Meliadine.

### **El Barqueño – Présentation de l'estimation initiale des ressources minérales et importants travaux de forage prévus en 2016**

Nous avons accordé une grande importance au projet El Barqueño dans le cadre de nos activités d'exploration minière en 2015. Le programme d'exploration de 17 millions de dollars a permis de localiser des ressources minérales présumées initiales de 19,7 millions de tonnes titrant 0,96 gramme par tonne d'or et 5,78 grammes par tonne d'argent, pour une estimation totale de 608 000 onces d'or et 3,7 millions d'onces d'argent dans les zones Azteca-Zapoteca, Angostura et Peña de Oro. En outre, nous avons acquis auprès de Soltoro Limited deux parcelles adjacentes à la propriété : à El Rayo et El Tecolote.



**LE PROJET EL BARQUEÑO** est susceptible d'être mis en valeur dans le cadre d'une série de mines à ciel ouvert faisant appel au procédé de lixiviation en tas.

En 2016, nous mènerons un programme d'exploration de 13 millions de dollars afin d'étendre davantage les zones de ressources minérales connues et de procéder à un forage intercalaire ainsi que d'évaluer d'autres cibles potentielles. Bien qu'il soit trop tôt pour estimer l'étendue des ressources minérales et le nombre de gisements présentant un potentiel économique à El Barqueño, nous sommes d'avis que le projet pourrait être mis en valeur dans une série de mines à ciel ouvert faisant appel au procédé de lixiviation en tas, comme aux mines Creston Mascota et La India. Des études conceptuelles et des essais métallurgiques supplémentaires sont en cours dans le but éventuel d'y démarrer l'exploitation en 2019.

### **Kittila – Ressources minérales présumées initiales confirmées à la nouvelle zone Sisar**

En 2015, une nouvelle zone de minéralisation, appelée zone Sisar, a été découverte à la mine Kittila grâce aux forages d'exploration réalisés à partir de la rampe souterraine actuellement aménagée à l'égard de la partie plus profonde de la zone Rimpi. La zone Sisar est située à l'est de la zone minéralisée principale de la mine Kittila très près de l'infrastructure souterraine existante. La zone Sisar pourrait fournir une source supplémentaire de minerai souterrain au broyeur de Kittila nécessitant peu d'activités d'aménagement souterrain additionnelles si les forages supplémentaires permettent de délimiter un gisement rentable. Une ressource minérale présumée initiale d'environ 651 000 onces d'or (3,4 millions de tonnes titrant 5,91 grammes par once d'or) a été confirmée. En 2016, d'autres forages intercalaires sont prévus dans le but d'étendre la minéralisation de la zone Sisar.



**EN 2016, EN CE QUI A TRAIT AU PROJET AMARUQ, NOUS CONCENTRERONS** nos efforts sur la préparation des demandes de permis en vue de la construction d'une mine à ciel ouvert et de l'aménagement d'une rampe d'exploration souterraine, et de la mise en valeur d'une deuxième source de minerai exploitable à ciel ouvert.

### Akasaba Ouest – Créer de la souplesse

Le gisement Akasaba Ouest pourrait procurer de la souplesse et des synergies dans la région de l'Abitibi où Agnico exerce des activités, en permettant l'utilisation de la capacité de broyage supplémentaire aux mines Goldex et LaRonde, tout en réduisant les coûts en général. Le processus d'obtention de permis et de réalisation des études techniques se poursuit en vue d'amener ce projet à l'étape d'une prise de décision sur le plan de la production à la fin de 2016 ou au début de 2017.

### Questions en matière de santé, de sécurité, d'environnement et de réglementation

En juillet 2015, nous avons signé une ERAI avec la Kivalliq Inuit Association dans le cadre du projet aurifère Meliadine, après trois ans de négociations. L'ERAI vise à protéger les valeurs, la culture et la langue des Inuits ainsi que le territoire, l'eau et la faune sauvage, prévoit une compensation financière pour les Inuits au cours de la durée de vie de la mine, et inclut des clauses de formation et d'embauche de travailleurs inuits.

En octobre 2015, l'Office des eaux du Nunavut a délivré un permis de type B en vue des travaux préparatoires au projet Meliadine. Le permis de type A pour l'utilisation de l'eau, qui est nécessaire aux fins des activités de production, devrait être délivré au deuxième trimestre de 2016.

Des études sur les données techniques et environnementales de base sont également en cours afin d'appuyer le processus de délivrance de permis pour le projet Amaruq. À la fin de 2015, la société a obtenu les approbations pour la construction d'une route d'accès exploratoire praticable en tout temps qui relie le site d'exploration d'Amaruq à la mine Meadowbank. En 2016, la société prévoit entreprendre des travaux de génie supplémentaires et commencer à construire la route du puits Vault à la mine Meadowbank.

En 2015, des activités d'obtention de permis ont été entreprises pour le prolongement de Barnat à la mine Canadian Malartic. L'étude d'impact environnemental a été envoyée en février 2015. Un questionnaire à cet égard a été envoyé par le gouvernement du Québec en décembre; il a été retourné avec les réponses en janvier 2016. Les audiences publiques devraient avoir lieu vers la fin de 2016, les permis étant délivrés après l'achèvement du processus de consultation.

Le processus de délivrance de permis pour le projet Akasaba a été entrepris en 2015 par suite d'études de base et d'une consultation publique, y compris une consultation avec les Premières Nations. Une étude d'impact environnemental du projet a été préparée et envoyée aux autorités fédérales et provinciales à l'automne 2015. Le projet devrait faire l'objet d'une audience publique à la fin de 2016.



# Employés

**Recruter les meilleurs EMPLOYÉS et les aider à atteindre leur plein potentiel.** Nous reconnaissons que le maintien de notre rendement au fil des années est directement lié à l'apport de nos gens. Nous sommes également conscients que notre capacité à exécuter notre stratégie d'affaires dépend grandement de l'embauche des meilleures personnes et de la manière dont nous réussissons à motiver nos employés afin qu'ils puissent atteindre leur plein potentiel. En 2016, afin d'assurer que notre entreprise est en mesure de poursuivre sa croissance, nous améliorerons notre programme de perfectionnement de la haute direction en offrant des perspectives de carrière intéressantes et en augmentant les occasions de formation et de perfectionnement offertes aux employés de tous les échelons.

## Assurer le perfectionnement de nos leaders

Nous visons à assurer le perfectionnement des membres de l'équipe de direction afin de les préparer à assumer de plus grandes responsabilités au fur et à mesure que la taille et la complexité de nos activités s'accroissent. En 2016, nous améliorerons nos plans officiels de perfectionnement des membres de la direction et de transition visant à planifier la relève et à identifier les meilleurs candidats pour un poste à la direction. Nous leur offrirons la possibilité de se faire connaître par les principaux leaders et les actionnaires, d'élargir leurs compétences et d'accroître leur expérience en leur confiant des rôles assortis de responsabilités accrues et diverses.

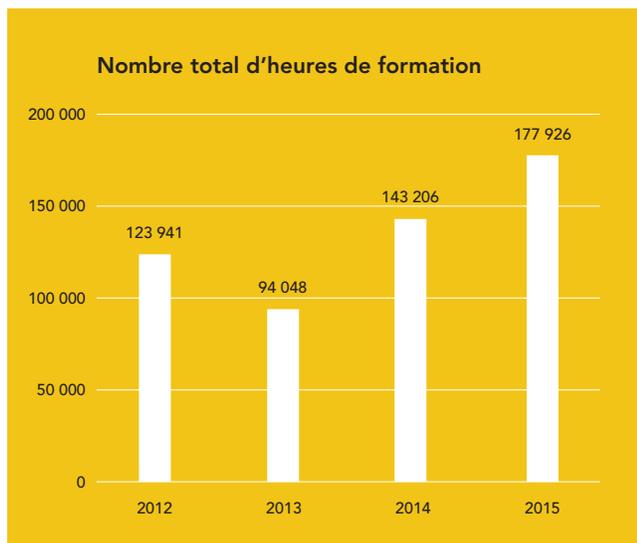
## Maintenir l'engagement de notre personnel

En 2016, nous poursuivrons nos efforts en vue d'offrir des occasions de perfectionnement et de formation structurées aux employés de tous les échelons de l'entreprise, afin de nous assurer de continuer à bâtir notre entreprise avec l'apport de tous. Nous sommes convaincus que la meilleure façon de maintenir l'engagement de notre personnel à l'égard de l'entreprise est de lui offrir des possibilités de croître alors que nous soulignerons sous peu le 60<sup>e</sup> anniversaire de la société. Nous tentons, si possible, de réduire au minimum le recours à des sous-traitants et consultants en embauchant des personnes compétentes et qualifiées en interne pour pourvoir des postes existants ou nouveaux.

## Créer de l'emploi à long terme et offrir des occasions de perfectionnement

Nous sommes d'avis que la création de possibilités d'emploi de longue durée et d'occasions de développement économique est l'une des plus importantes contributions que nous pouvons apporter aux collectivités au sein desquelles nous exerçons nos activités.

Nous avons pour objectif d'embaucher la totalité de notre personnel – y compris les membres de notre équipe de direction – directement au sein de la population vivant dans la région où nous menons nos activités, et ce, pour l'ensemble de nos exploitations à l'échelle mondiale. En 2015, la proportion du personnel des mines recruté localement a été de 80 %, alors que la proportion du personnel de l'équipe de direction recruté localement a été de 77 %.



**MAINTENIR L'ENGAGEMENT DE NOTRE PERSONNEL** – En 2016, nous poursuivrons nos efforts en vue d'offrir des occasions de perfectionnement et de formation structurées aux employés de tous les échelons de l'entreprise.



### LE RECRUTEMENT DE TRAVAILLEURS COMPÉTENTS AU NUNAVUT

demeure une importante priorité pour Agnico Eagle. De gauche à droite : Kathleen Ukutaq, stagiaire, camion de transport, et Gerald Thibeault, formateur à la mine Meadowbank.

## Former une nouvelle génération de travailleurs compétents dans le Nord

Nous sommes fiers que 36 % des membres de notre personnel à l'heure actuelle au Nunavut soient des Inuits. Nous avons versé 20 millions de dollars en salaire annuel moyen aux membres des collectivités de la Kivalliq Inuit Association.

Grâce à la nouvelle entente ERAI liée au projet Meliadine, nous avons comme principal objectif d'atteindre un taux de 50 % au titre de l'embauche d'Inuits pour l'ensemble de nos activités au Nunavut. Pour y arriver, nous devons déployer beaucoup d'efforts et d'importantes ressources. Par exemple, nous avons investi plus de 6 millions de dollars par année dans des programmes de formation et nous sommes déterminés à lever les obstacles qui empêchent les Inuits d'intégrer le marché du travail ou d'y demeurer. Nous souhaitons aider nos employés à bâtir un bel avenir pour eux et leur famille.

À ce jour, nous avons déjà investi d'importantes ressources afin d'assurer la formation et le perfectionnement d'une nouvelle génération de travailleurs miniers dans le Nord :

- Agnico Eagle a mis sur pied divers programmes visant à accroître les possibilités d'emploi pour les Inuits à la mine Meadowbank au Nunavut, l'un des plus populaires étant l'Inuit Apprenticeship Training.

La société offre actuellement ce programme pour 7 corps de métiers différents, soit cuisinier, menuisier, monteur-ajusteur, électricien, technicien d'équipement lourd, soudeur et plombier. Le programme Inuit Apprenticeship Training compte actuellement 17 apprentis comparativement à 4 apprentis inscrits en 2012, quand le programme a démarré. Ce programme combine l'apprentissage en milieu de travail et les cours magistraux et permet aux apprentis d'obtenir leur certificat de compétence compagnon et leur désignation Sceau rouge.

Le programme Inuit Apprenticeship Training d'Agnico Eagle reçoit le soutien de la Kivalliq Mine Training Society et du gouvernement du Nunavut. En 2015, Agnico Eagle a consacré 5,6 millions de dollars à la formation de ses employés de la mine Meadowbank.

## La teneur des réserves demeure la plus élevée parmi les sociétés comparables en Amérique du Nord et augmente dans les principales exploitations

En 2015, les ressources aurifères d'Agnico Eagle ont diminué légèrement de 5 %. Plusieurs de nos grandes propriétés ont affiché des hausses de la teneur moyenne des réserves en 2015 : de 5,20 g/t d'or à 5,31 g/t d'or pour la mine LaRonde; de 1,06 g/t d'or à 1,08 g/t d'or pour la mine Canadian Malartic; de 1,49 g/t d'or à 1,61 g/t d'or pour la mine Goldex; et de 0,85 g/t d'or à 0,90 g/t d'or pour la mine La India.

Les réserves minérales prouvées et probables de fin d'exercice, déduction faite de la production de 2015, ont totalisé 19,1 millions d'onces d'or. Cette baisse de 0,9 million d'onces d'or s'explique en grande partie par l'épuisement de la mine (1 671 340 onces d'or produites payables à partir de 1 910 000 onces d'or extraites sur place), et est contrebalancée en partie par la conversion réussie de ressources minérales mesurées et indiquées en réserves minérales à plusieurs exploitations. La légère baisse de la teneur moyenne, de 2,40 g/t à 2,37 g/t, découle d'une réduction des teneurs de coupure à chaque exploitation en raison d'une légère hausse du prix de l'or présumé après conversion en monnaie locale.

Notre objectif est de maintenir nos réserves d'or à une quantité correspondant à environ 10 à 15 fois le taux de production d'or annuelle d'Agnico Eagle, et nous nous situons dans cette fourchette à l'heure actuelle.

### Réserves d'or par mine : réserves prouvées et probables

	31 décembre 2015			31 décembre 2014		
	Tonnes (en milliers de tonnes)	Teneur (grammes d'or par tonne)	Or contenu (en milliers d'onces)	Tonnes (en milliers de tonnes)	Teneur (grammes d'or par tonne)	Or contenu (en milliers d'onces)
<b>UNITÉ D'EXPLOITATION NORD</b>						
LaRonde	18 220	5,31	3 109	20 532	5,20	3 432
Canadian Malartic (50 %)	110 766	1,08	3 863	126 947	1,06	4 329
Lapa	444	5,49	78	907	5,84	170
Goldex	12 944	1,61	668	7 096	1,49	340
Kittila	28 195	4,80	4 353	28 535	4,93	4 524
Meadowbank	10 789	2,72	943	11 795	3,08	1 168
Meliadine	14 529	7,32	3 417	13 944	7,44	3 335
Akasaba	4 759	0,92	141	–	–	–
<b>Sous-total/moyenne</b>	<b>200 646</b>	<b>2,57</b>	<b>16 572</b>	209 756	2,57	17 299
<b>UNITÉ D'EXPLOITATION SUD</b>						
Creston Mascota	4 213	1,30	176	5 844	1,25	236
Pinos Altos	15 736	2,88	1 459	18 230	3,01	1 763
La India	29 987	0,90	867	24 882	0,85	679
<b>Sous-total/moyenne</b>	<b>49 937</b>	<b>1,56</b>	<b>2 502</b>	48 955	1,70	2 678
<b>Total/moyenne des réserves minérales</b>	<b>250 583</b>	<b>2,37</b>	<b>19 075</b>	258 711	2,40	19 976

Les quantités de métaux contenus présentées dans ce tableau ont été arrondies au millier le plus près. Des renseignements supplémentaires sur les réserves de la société sont présentés à la rubrique «Données sur les réserves minérales» du rapport de gestion et à la rubrique «Réserves minérales et ressources minérales» de la notice annuelle de la société déposée sur SEDAR et accessible à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com) et inclus dans le rapport annuel de la société qui se trouve dans le formulaire 40-F déposé auprès de la SEC et accessible à l'adresse [www.sec.gov](http://www.sec.gov).

À la fin de l'exercice 2015, les réserves minérales prouvées et probables au titre des sous-produits d'Agnico Eagle comprenaient environ 55 millions d'onces d'argent aux gisements de minerai Pinos Altos, LaRonde, La India et Creston Mascota (68,2 millions de tonnes titrant en moyenne 25,0 g/t d'argent), 147 927 tonnes de zinc et 43 357 tonnes de cuivre à la mine LaRonde (18,2 millions de tonnes titrant 0,81 % de zinc et 0,24 % de cuivre) et 24 557 tonnes de cuivre au projet Akasaba (4,8 millions de tonnes titrant 0,52 % de cuivre). Les réserves et les ressources minérales au titre des sous-produits pour l'argent, le zinc et le cuivre contenus dans le gisement de la mine LaRonde ainsi que pour l'argent contenu dans les gisements des mines LaRonde, Creston Mascota, Pinos Altos et La India figurent dans notre site Web. Ces réserves et ressources minérales au titre des sous-produits ne sont pas comprises dans le total des réserves et des ressources aurifères d'Agnico Eagle.

Les hypothèses utilisées pour l'estimation des réserves minérales au 31 décembre 2015 à toutes les mines et à tous les projets en bonne voie (à l'exception de la mine Canadian Malartic), qui ont été communiquées par la société le 10 février 2016, sont les suivantes : des prix de 1 100 \$ par once d'or, de 16,00 \$ par once d'argent, de 0,90 \$ par livre de zinc et de 2,50 \$ par livre de cuivre, et des taux de change de 1,16 \$ CA/1 \$ US, de 1,20 euro/1 \$ US et de 14,00 MXN/1 \$ US, et ce, pour toutes les mines et tous les projets, hormis les mines Lapa et Meadowbank et le gisement Creston Mascota et la mine à ciel ouvert Santo Niño à Pinos Altos. Pour certaines mines ayant une durée de vie plus courte (les mines Lapa et Meadowbank, le gisement Creston Mascota et la mine à ciel ouvert Santo Niño à Pinos Altos), les hypothèses utilisées pour l'estimation des réserves minérales au 31 décembre 2015, qui ont été communiquées par la société le 10 février 2016, incluent les mêmes paramètres au titre du prix des métaux et les taux de change suivants : 1,30 \$ CA/1 \$ US et 16,00 MXN/1 \$ US. Les hypothèses utilisées pour l'estimation des réserves minérales à la mine Canadian Malartic au 31 décembre 2015, qui ont été communiquées par la société le 10 février 2016, sont les suivantes : un prix de 1 150 \$ l'once d'or, une teneur de coupure de 0,34 g/t d'or à 0,40 g/t d'or (selon le gisement) et un taux de change de 1,24 \$ CA/1 \$ US.

## Augmentation de 23 % des ressources minérales présumées

Les ressources minérales mesurées et indiquées d'Agnico Eagle se sont accrues de 1 % pour atteindre environ 15,1 millions d'onces d'or en 2015.

Les ressources minérales présumées se sont accrues de 23 %, pour s'établir à environ 16,5 millions d'onces d'or. À Amaruq, les ressources aurifères ont augmenté de 119 %, les ressources minérales présumées totalisant maintenant 3,3 millions d'onces d'or (16,9 millions de tonnes titrant 6,05 g/t d'or). Cela représente une hausse de 1,8 million d'onces d'or par rapport à l'exercice précédent.

Les ressources aurifères présumées initiales ont été évaluées pour le projet El Barqueño au Mexique et la zone Sisar à la mine Kittila. À El Barqueño, les ressources minérales présumées initiales sont estimées à 0,61 million d'onces (19,7 millions de tonnes titrant 0,96 g/t d'or et 5,78 g/t d'argent), alors qu'à la mine Kittila, la zone Sisar récemment découverte renferme des ressources minérales récemment mises à jour qui contiennent des ressources minérales présumées de 0,65 million d'onces (3,4 millions de tonnes titrant 5,91 g/t d'or).

## Ressources minérales

31 décembre 2015	Ressources mesurées et indiquées			Ressources présumées		
	Tonnes (en milliers de tonnes)	Teneur (grammes d'or par tonne)	Or contenu (en milliers d'onces)	Tonnes (en milliers de tonnes)	Teneur (grammes d'or par tonne)	Or contenu (en milliers d'onces)
<b>UNITÉ D'EXPLOITATION NORD</b>						
LaRonde	6 842	3,49	767	9 142	4,26	1 251
Canadian Malartic (50 %)	12 831	1,51	625	4 494	1,47	213
Lapa	1 135	4,26	155	1 440	6,52	302
Goldex	34 429	1,87	2 075	24 630	1,53	1 211
Kittila	15 925	3,02	1 549	11 833	4,64	1 764
Meadowbank	6 970	3,21	720	3 441	3,99	441
Meliadine	20 778	4,95	3 306	14 710	7,51	3 552
Amaruq	–	–	–	16 880	6,05	3 283
Bousquet/Ellison	12 026	2,51	970	7 119	4,01	917
Hammond Reef (50 %)	104 208	0,67	2 250	251	0,74	6
Upper Beaver (Kirkland Lake) (50 %)	4 404	6,36	901	3 451	5,94	659
Akasaba	2 828	0,60	54	–	–	–
AK (Kirkland Lake) (50 %)	634	6,51	133	1 187	5,32	203
Ailleurs	504	1,93	31	3 718	3,51	420
Sous-total	223 513	1,88	13 535	102 294	4,32	14 221
<b>UNITÉ D'EXPLOITATION SUD</b>						
Creston Mascota	4 264	0,51	70	4 263	1,06	145
Pinos Altos	11 141	1,83	655	12 580	1,25	505
La India	70 289	0,37	828	90 868	0,37	1 068
El Barqueño	–	–	–	19 658	0,96	608
Sous-total	85 693	0,56	1 553	127 368	0,57	2 325
<b>Total des ressources minérales</b>	<b>309 206</b>	<b>1,52</b>	<b>15 089</b>	<b>229 662</b>	<b>2,24</b>	<b>16 546</b>

### Remarque à l'intention des investisseurs concernant l'emploi du terme «ressources minérales»

#### Mise en garde à l'intention des investisseurs concernant les estimations des ressources minérales mesurées et indiquées

Dans le présent rapport annuel, on retrouve les termes «ressources mesurées» et «ressources indiquées». La société avise les investisseurs que, bien que ces termes soient reconnus et exigés par la réglementation canadienne, la SEC ne les reconnaît pas. **Les investisseurs ne doivent donc pas supposer qu'une partie ou l'ensemble d'un gisement minéral classé dans l'une ou l'autre de ces catégories sera converti en réserves minérales.**

#### Mise en garde à l'intention des investisseurs concernant les estimations des ressources minérales présumées

Dans le présent rapport annuel, on emploie également le terme «ressources présumées». La société avise les investisseurs que, bien que ce terme soit reconnu et exigé par la réglementation canadienne, la SEC ne le reconnaît pas. Le terme «ressources minérales présumées» est associé à une grande incertitude quant à l'existence de ces ressources et à leur faisabilité économique et légale. On ne peut supposer qu'une partie ou l'ensemble d'une ressource minérale présumée passera à une catégorie supérieure. Selon la réglementation canadienne, sauf en de rares exceptions, les estimations des ressources minérales présumées ne peuvent servir de fondement aux études de faisabilité ou aux études préliminaires de faisabilité. **Les investisseurs ne doivent pas supposer qu'une partie ou l'ensemble d'une ressource minérale présumée existe ni qu'elle est économiquement ou légalement exploitable.**

# Gouvernance d'entreprise

Nous nous efforçons de gagner et de conserver la confiance des actionnaires grâce à un engagement inébranlable envers une gouvernance d'entreprise solide et efficace. Nos méthodes de gouvernance reflètent la structure et les processus que nous jugeons nécessaires pour améliorer le rendement de la société et rehausser la valeur pour les actionnaires.

Notre conseil d'administration est composé de 12 administrateurs, et tous sont indépendants, sauf un. Le conseil d'administration a l'ultime responsabilité de superviser la gestion des activités et des affaires de la société, tout en agissant dans le meilleur intérêt de celle-ci. Il s'acquitte de ses responsabilités soit directement, soit par l'intermédiaire de 4 comités – le comité de la gouvernance d'entreprise, le comité d'audit, le comité de la rémunération et le comité responsable de la santé, de la sécurité, de l'environnement et du développement durable.

Le conseil d'administration est conscient que la diversité joue un rôle important, car elle fait en sorte que ses membres, dans leur ensemble, possèdent les qualités, les aptitudes, l'expérience et les compétences nécessaires pour superviser de façon efficace l'orientation stratégique et la gestion de la société. Il perçoit les avantages d'assurer une diversité au sein du conseil, qu'il considère comme un élément essentiel pour attirer des administrateurs de haut calibre et maintenir l'efficacité de son mandat. Selon lui, la diversité englobe le genre, l'âge, la culture, la race, l'origine ethnique et la région géographique, ainsi que d'autres caractéristiques relatives à ses parties prenantes et aux collectivités dans lesquelles la société est présente et mène ses activités.

Le conseil d'administration n'impose aucun pourcentage déterminé au chapitre des critères de sélection, car il estime que tous les facteurs doivent être pris en considération au moment d'évaluer les mérites d'un administrateur et de déterminer la composition la plus efficace pour le conseil. Au sein des administrateurs non membres de la direction, la proportion de femmes et la proportion de non-résidents du Canada s'élèvent actuellement respectivement à 27 %. Le conseil d'administration est d'avis que la diversité des administrateurs désirant être élus lors de l'assemblée générale annuelle de 2016 est favorable à la création d'un conseil efficace et efficient.

**Comités du conseil :** Le comité de la gouvernance d'entreprise fournit des conseils et des recommandations au conseil d'administration sur des questions de gouvernance, sur l'efficacité du conseil et de ses comités, sur les contributions de chacun des administrateurs, et sur le recrutement et la sélection de candidats pour les postes d'administrateur.

Le comité d'audit seconde le conseil d'administration dans ses responsabilités de supervision en ce qui concerne l'intégrité des états financiers de la société, la conformité aux exigences juridiques et réglementaires, les qualifications de l'auditeur externe, de même que la performance et l'indépendance des fonctions d'audit interne et externe de la société.

Le comité de la rémunération donne des avis et fait des recommandations au conseil d'administration en ce qui concerne la stratégie, les politiques et les programmes de la société en matière de rémunération et de perfectionnement des membres de la haute direction et du conseil d'administration.

Le comité responsable de la santé, de la sécurité, de l'environnement et du développement durable (SSEDD) fournit des conseils et fait des recommandations au conseil d'administration en ce qui a trait à la surveillance et à l'examen des politiques, des principes, des pratiques et des processus en matière de SSEDD; au rendement en matière de SSEDD; ainsi qu'aux questions de réglementation liées à la santé, la sécurité et l'environnement. Il appuie aussi la société dans son engagement à adopter les pratiques exemplaires en matière d'exploitation minière, à promouvoir un milieu de travail sain et sécuritaire, et à mettre en valeur les ressources de manière responsable sur le plan social et environnemental.

Tous les comités du conseil d'administration sont entièrement composés d'administrateurs indépendants. Pour consulter la charte de chaque comité, visitez notre site Web à l'adresse [agnicoeagle.com](http://agnicoeagle.com).

En 2015, Agnico Eagle a adopté une politique en matière de participation des Autochtones afin de réaffirmer son engagement envers les Premières Nations au cours de la durée de vie de nos projets au Canada. En outre, trois codes ont été adoptés : le code de conduite professionnelle et d'éthique destiné aux employés et aux administrateurs, le code de conduite professionnelle et d'éthique pour les consultants et les entrepreneurs, et le code de conduite destiné aux fournisseurs pour couvrir notre chaîne d'approvisionnement. Une politique anticorruption a également été adoptée en 2014.

**Pour plus de renseignements sur les comités du conseil, le code de conduite professionnelle et d'éthique ou la politique anticorruption, visitez la section Gouvernance de notre site Web à l'adresse [agnicoeagle.com](http://agnicoeagle.com).**

# Conseil d'administration / dirigeants

## Conseil d'administration

**James D. Nasso, ICD.D<sup>3,4</sup>**

Président du conseil

**Sean Boyd, CPA, CA**

Vice-président du conseil  
(administrateur depuis 1998)

**D<sup>re</sup> Leanne M. Baker<sup>1</sup>**

(administratrice depuis 2003)

**Martine A. Celej<sup>2</sup>**

(administratrice depuis 2011)

**Robert J. Gemmell<sup>2</sup>**

(administrateur depuis 2011)

**Mel Leiderman, FCPA, FCA, TEP, ICD.D<sup>1</sup>**

(administrateur depuis 2003)

**Deborah McCombe, géologue<sup>4</sup>**

(administratrice depuis 2014)

**D<sup>r</sup> Sean Riley**

(administrateur depuis 2011)

**J. Merfyn Roberts, CA<sup>2,3</sup>**

(administrateur depuis 2008)

**Jamie Sokalsky, CPA, CA<sup>1</sup>**

(administrateur depuis 2015)

**Howard Stockford, ingénieur<sup>2,4</sup>**

(administrateur depuis 2005)

**Pertti Voutilainen, maîtrise en génie<sup>3,4</sup>**

(administrateur depuis 2005)

<sup>1</sup> Comité d'audit

<sup>2</sup> Comité de la rémunération

<sup>3</sup> Comité de la gouvernance d'entreprise

<sup>4</sup> Comité de santé, sécurité, environnement  
et développement durable (SSEDD)

## Dirigeants

**Sean Boyd**

Vice-président du conseil et chef de la direction

**Ammar Al-Joundi**

Président

**David Smith**

Vice-président principal,  
Finances et chef des finances

**Donald G. Allan**

Vice-président principal,  
Développement de l'entreprise

**Alain Blackburn**

Vice-président principal,  
Exploration

**Picklu Datta**

Vice-président principal,  
Trésorerie et finances

**Louise Grondin**

Vice-présidente principale,  
Environnement, Développement durable et Ressources humaines

**Tim Haldane**

Vice-président principal,  
Exploitation – États-Unis et Amérique latine

**R. Gregory Laing**

Chef du contentieux, vice-président principal,  
Affaires juridiques, et secrétaire général

**Marc Legault**

Vice-président principal,  
Évaluation de projets

**Jean Robitaille**

Vice-président principal,  
Stratégie d'affaires et Services techniques

**Yvon Sylvestre**

Vice-président principal,  
Exploitation – Canada et Europe

# Énoncés prospectifs

L'information contenue dans le présent rapport annuel a été préparée au 15 mars 2016. Certains énoncés figurant dans le présent rapport annuel, ci-après appelés les «énoncés prospectifs», constituent des «énoncés prospectifs» au sens attribué aux «informations prospectives» dans les dispositions des lois provinciales canadiennes sur les valeurs mobilières et aux *forward-looking statements* dans la loi des États-Unis intitulée *Private Securities Litigation Reform Act of 1995*. Ces énoncés portent notamment sur les plans, les objectifs, les attentes, les estimations, les opinions, les stratégies et les intentions de la société, et on peut généralement les reconnaître à l'emploi de verbes au futur ou au conditionnel, d'expressions comme «anticiper», «croire», «budgétiser», «pouvoir», «estimer», «s'attendre à», «prévoir», «avoir l'intention de», «probable», «planifier», «projeter», «viser» et leurs dérivés, ou d'autres mots ou expressions semblables. Les énoncés prospectifs dans le présent rapport annuel comportent, sans toutefois s'y limiter : des énoncés liés aux perspectives de la société pour 2016 et les périodes ultérieures; des énoncés à l'égard des résultats futurs et de la sensibilité des résultats aux cours de l'or et des autres métaux; les niveaux ou les tendances prévus des prix de l'or et des sous-produits des métaux extraits par la société ou des taux de change des devises dans lesquelles les capitaux sont obtenus, les produits d'exploitation générés ou les charges engagées par la société; des estimations de la production minière et des ventes futures; des estimations des coûts futurs, y compris les coûts d'exploitation minière, le total des coûts au comptant par once, les charges de maintien tout compris par once, et d'autres charges; des estimations des dépenses en immobilisations, des frais d'exploration, et des autres besoins de trésorerie futurs, ainsi que les attentes quant à leur financement; des énoncés à l'égard de l'exploration, de la mise en valeur et de l'exploitation projetées de certains gisements de minerai, y compris les estimations des frais d'exploration, de mise en valeur et de production et des autres coûts en capital et les estimations quant au calendrier d'exploration, de mise en valeur et de production ou aux décisions concernant l'exploration, la mise en valeur et la production; les estimations des réserves et des ressources minérales, des teneurs en minerai et de la récupération de minerai, et les énoncés à l'égard des résultats d'exploration prévus futurs; les estimations de flux de trésorerie; les estimations de la durée de vie des mines; le calendrier prévu des événements touchant les sites miniers, les projets de mise en valeur et d'exploration de mines de la société; les estimations des frais et autres passifs futurs au titre des mesures environnementales correctives; les énoncés concernant la législation et la réglementation prévues notamment au titre des changements climatiques et les estimations de leur incidence sur la société; et les autres tendances prévues à l'égard des sources de financement et des résultats d'exploitation de la société.

Les énoncés prospectifs s'appuient nécessairement sur un certain nombre de facteurs et d'hypothèses qui, bien qu'Agnico Eagle les juge raisonnables à la date de ces énoncés, sont, par leur nature, assujettis à d'importantes incertitudes et éventualités d'ordre commercial, économique et concurrentiel. Les facteurs et les hypothèses retenus par Agnico Eagle, sur lesquels sont fondés les énoncés prospectifs dans le présent rapport annuel et qui peuvent s'avérer inexacts, comprennent, sans toutefois s'y limiter, des hypothèses établies ailleurs aux présentes et dans le rapport de gestion et la notice annuelle de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, déposés auprès des organismes de réglementation des valeurs mobilières du Canada et inclus dans le rapport annuel de la société sur formulaire 40-F pour l'exercice clos le 31 décembre 2015 («formulaire 40-F»), lequel est déposé auprès de la SEC, de même que les hypothèses suivantes : les activités d'Agnico Eagle ne connaîtront aucune interruption importante imputable à des arrêts de travail, des approvisionnement interrompus, du matériel endommagé, des sinistres naturels ou causés par l'homme, des changements politiques, des questions relatives à l'extraction et au broyage, des litiges à l'égard des titres de propriété ou autres; l'obtention de permis, et la mise en valeur et l'agrandissement de chaque mine et de chaque projet se dérouleront selon les prévisions actuelles, et Agnico Eagle ne modifiera

pas ses plans d'exploration et de mise en valeur liés à ces projets; les taux de change entre le dollar canadien, l'euro, le peso mexicain et le dollar américain resteront à peu près stables par rapport aux taux actuels ou à ceux qui sont établis dans le présent rapport annuel; les prix de l'or, de l'argent, du zinc et du cuivre seront conformes aux attentes actuelles d'Agnico Eagle; les prix des principales fournitures destinées à l'extraction et à la construction, y compris les coûts de la main-d'œuvre, correspondront aux prévisions actuelles d'Agnico Eagle; la production sera conforme aux attentes; les estimations actuelles d'Agnico Eagle à l'égard des réserves et ressources minérales, de la teneur du minerai et de la récupération du minerai sont exactes; aucun retard important n'aura lieu quant à l'échéancier de l'achèvement des projets de mise en valeur et aucune variation importante du taux d'imposition ou modification du contexte réglementaire actuel ne touche Agnico Eagle.

Les énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport annuel reflètent les opinions de la société en date des présentes et comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes ou d'autres facteurs qui pourraient entraîner un écart important entre les résultats, le rendement ou les réalisations réels de la société ou du secteur minier et ceux qui sont mentionnés de façon explicite ou implicite dans ces énoncés prospectifs. Pour obtenir plus de détails sur ces risques et d'autres facteurs qui pourraient empêcher la société d'atteindre les objectifs indiqués dans les énoncés prospectifs du présent rapport annuel, veuillez vous reporter à la notice annuelle et au rapport de gestion de la société, documents déposés sur SEDAR à [www.sedar.com](http://www.sedar.com) et inclus dans le formulaire 40-F déposé sur EDGAR à [www.sec.gov](http://www.sec.gov), de même qu'aux autres rapports déposés par la société auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières et de la SEC. Étant donné ces incertitudes, il est conseillé aux lecteurs de ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs, qui ne sont valides qu'à la date à laquelle ils sont formulés. Sauf exigence contraire de la loi, la société décline expressément toute obligation et ne prend nullement l'engagement de publier une mise à jour de ces énoncés qui tiendrait compte de changements dans les attentes de la société ou dans les situations, contextes ou circonstances sur lesquels ces énoncés sont fondés. Le présent rapport annuel contient de l'information à l'égard du total des coûts au comptant par once estimé et des charges de maintien tout compris par once engagés par la société ou dans certaines mines et certains projets de mise en valeur de mines de la société. La société est d'avis que ces mesures sectorielles généralement reconnues constituent des indicateurs du rendement de l'exploitation réalistes et sont utiles pour faire les comparaisons entre les exercices. Les investisseurs sont avertis que cette information peut ne pas convenir à d'autres fins.

**Information scientifique et technique.** Veuillez consulter la notice annuelle de la société datée du 15 mars 2016 pour obtenir plus de détails sur les réserves et les ressources minérales. Le contenu scientifique et technique du présent rapport de gestion a été approuvé par les «personnes qualifiées» suivantes aux fins du *Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers des ACVM*, à savoir Daniel Doucet, ingénieur, directeur principal, Développement des réserves, Réserves minérales et ressources minérales (sauf pour la mine Canadian Malartic); Donald Gervais, géologue, directeur, Services techniques, Réserves minérales et ressources minérales (pour la mine Canadian Malartic); Louise Grondin, ingénieure, vice-présidente principale, Environnement, Développement durable et Ressources humaines; Tim Haldane, ingénieur, vice-président principal, Exploitation – États-Unis et Amérique latine, unité d'exploitation sud; Paul Cousin, ingénieur, vice-président, Métallurgie; Francis Brunet, ingénieur, directeur, Exploitation minière, mine Kittila; Dominique Girard, ingénieur, vice-président, Services techniques et Exploitation – Nunavut; et Christian Provencher, ingénieur, vice-président, Canada, Mines – Québec. Les estimations de réserves minérales de la société découlent de données générées en interne ou de rapports géologiques. Les estimations des ressources minérales et des réserves minérales de cinq mines de la société (Akasaba, Goldex, LaRonde, Pinos Altos et La India) ont été auditées par des conseillers indépendants.

# Rapport de gestion

(PRÉPARÉ SELON LES  
NORMES INTERNATIONALES  
D'INFORMATION FINANCIÈRE)  
**POUR L'EXERCICE CLOS**  
**LE 31 DÉCEMBRE 2015**



**AGNICO EAGLE**

# MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE

## RAPPORT DE GESTION

### Table des matières

	<u>Page</u>
Sommaire	1
Stratégie	2
Aperçu du portefeuille	2
Principaux moteurs du rendement	5
Examen du bilan	7
Résultats d'exploitation	8
Produits tirés des activités minières	8
Coûts de production	10
Frais d'exploration et d'expansion de l'entreprise	13
Amortissement des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines	13
Charges administratives	13
Perte de valeur des titres disponibles à la vente	14
Charges financières	14
Perte de valeur	14
(Profit) perte de change	14
Charge (recouvrement) d'impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière	15
Situation de trésorerie et sources de financement	15
Activités d'exploitation	15
Activités d'investissement	15
Activités de financement	17
Obligations contractuelles	19
Arrangements hors bilan	19
Analyse de la situation de trésorerie et des sources de financement de 2016	20
Examen des résultats trimestriels	20
Perspectives	21
Production aurifère	21
Perspectives financières	22
Profil des risques	25
Prix des métaux et devises	25
Coût des intrants	26
Taux d'intérêt	26
Instruments financiers	26
Risque lié à l'exploitation	27
Risque lié à la réglementation	29
Évaluation des contrôles	29
Titres en circulation	29
Gouvernance	29
Gestion du développement durable	29
Santé et sécurité des employés	30
Collectivités	30
Environnement	31
Normes internationales d'information financière	31

## Table des matières (suite)

	<b>Page</b>
Principales méthodes et estimations comptables selon les IFRS	31
Instruments dérivés et comptabilité de couverture	31
Goodwill	32
Biens miniers, immobilisations corporelles et frais de mise en valeur des mines	32
Frais de mise en valeur	34
Dépréciation d'actifs non courants	34
Provision pour restauration des lieux	35
Rémunération fondée sur des actions	36
Comptabilisation des produits	36
Impôts sur le résultat	37
Prises de position en comptabilité récemment publiées	37
Données sur les réserves minérales	38
Mesures de rendement financier non conformes aux PCGR	39
Résumé des données trimestrielles	49
Rétrospective des données d'exploitation et financières des trois derniers exercices	53

Le présent rapport de gestion de Mines Agnico Eagle Limitée («Agnico Eagle» ou la «société») daté du 23 mars 2016 doit être lu avec les états financiers consolidés annuels de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, qui ont été dressés selon les Normes internationales d'information financière («IFRS»), telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board («IASB»). La société a adopté comme référentiel comptable les IFRS, qui remplacent les principes comptables généralement reconnus des États-Unis («PCGR des États-Unis») depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2014. Tous les montants des états financiers consolidés annuels et du présent rapport de gestion sont présentés en dollars américains («dollars américains», «\$» ou «\$ US»), et toutes les unités de mesure sont exprimées selon le système métrique, sauf indication contraire. Certaines informations dans le présent rapport de gestion sont présentées en dollars canadiens («dollars canadiens» ou «\$ CA»), en pesos mexicains ou en euros de l'Union européenne («euros» ou «€»). De l'information additionnelle sur la société, dont la notice annuelle de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2015 (la «notice annuelle»), est disponible sur le site Web SEDAR des Autorités canadiennes en valeurs mobilières («ACVM»), à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

## MISE EN GARDE À L'INTENTION DES INVESTISSEURS CONCERNANT LES INFORMATIONS PROSPECTIVES

Certains énoncés figurant dans le présent rapport de gestion, ci-après appelés les «énoncés prospectifs», constituent des «informations prospectives» au sens attribué à ce terme dans les dispositions des lois provinciales canadiennes sur les valeurs mobilières et des *forward-looking statements* dans la loi des États-Unis intitulée *Private Securities Litigation Reform Act of 1995*. Ces énoncés portent notamment sur les plans, les objectifs, les attentes, les estimations, les opinions, les stratégies et les intentions de la société, et on peut généralement les reconnaître à l'emploi de verbes au futur ou au conditionnel, d'expressions comme «anticiper», «croire», «budgétiser», «pouvoir», «estimer», «s'attendre à», «prévoir», «avoir l'intention de», «probable», «planifier», «projeter», «viser» et leurs dérivés, ou d'autres mots ou expressions semblables. Les énoncés prospectifs dans le présent rapport comportent, sans toutefois s'y limiter :

- des énoncés liés aux perspectives de la société pour 2016 et les périodes ultérieures;
- des énoncés à l'égard des résultats futurs et de la sensibilité des résultats aux cours de l'or et des autres métaux;
- les niveaux ou les tendances prévus des prix de l'or et des sous-produits des métaux extraits par la société ou des taux de change des devises dans lesquelles les capitaux sont obtenus, les produits d'exploitation générés ou les charges engagées par la société;
- des estimations de la production minière et des ventes futures;
- des estimations des coûts futurs, y compris les coûts d'exploitation minière, le total des coûts au comptant par once, les coûts de maintien tout compris par once, les coûts des sites miniers par tonne, et d'autres coûts;
- des estimations des dépenses en immobilisations, des frais d'exploration, et des autres besoins de trésorerie futurs, ainsi que les attentes quant à leur financement;
- des énoncés à l'égard de l'exploration, de la mise en valeur et de l'exploitation projetées de certains gisements de minerai, y compris les estimations des frais d'exploration, de mise en valeur et de production et des autres coûts en capital et les estimations quant au calendrier d'exploration, de mise en valeur et de production ou aux décisions concernant l'exploration, la mise en valeur et la production;
- des estimations des réserves minérales et des ressources minérales, et de leur sensibilité aux prix de l'or et à d'autres facteurs, de la teneur du minerai et de la récupération du minerai et des énoncés à l'égard des résultats d'exploration prévus futurs;
- des estimations de flux de trésorerie;
- des estimations de la durée de vie des mines;
- le calendrier prévu des événements touchant les sites miniers, les projets de mise en valeur et d'exploration de mines de la société;
- des estimations des frais et autres passifs futurs au titre des mesures environnementales correctives;
- des énoncés concernant la législation et la réglementation prévues, notamment à l'égard des changements climatiques, et des estimations de leur incidence sur la société;
- et les autres tendances prévues à l'égard des sources de financement et des résultats d'exploitation de la société.

Les énoncés prospectifs s'appuient nécessairement sur un certain nombre de facteurs et d'hypothèses qui, bien qu'Agnico Eagle les juge raisonnables à la date de ces énoncés, sont, par leur nature, assujettis à d'importantes incertitudes et éventualités d'ordre commercial, économique et concurrentiel. Les facteurs et les hypothèses sur lesquels sont fondés les énoncés prospectifs, qui peuvent s'avérer inexacts, figurant dans le présent rapport de gestion d'Agnico Eagle comprennent les hypothèses figurant ailleurs dans le présent rapport de gestion, de même que les hypothèses suivantes : les activités d'Agnico Eagle ne connaîtront aucune interruption importante imputable à des arrêts de travail, des approvisionnements suspendus, du matériel endommagé, des sinistres naturels ou causés par l'homme, des questions relatives à l'extraction et au broyage, des changements politiques, des litiges à l'égard des titres de propriété ou autres; l'obtention de permis, la mise en valeur et l'agrandissement de chaque mine et de chaque projet se dérouleront selon les prévisions actuelles, et Agnico Eagle ne modifiera pas ses plans d'exploration et de mise en valeur liés à ces projets; les taux de change entre le

dollar canadien, l'euro, le peso mexicain et le dollar américain resteront à peu près stables par rapport aux taux actuels ou à ceux qui sont établis dans le présent rapport de gestion; les prix de l'or, de l'argent, du zinc et du cuivre seront conformes aux attentes actuelles d'Agnico Eagle; les prix des principales fournitures destinées à l'extraction et à la construction, y compris les coûts de la main-d'œuvre, correspondront aux prévisions actuelles d'Agnico Eagle; la production sera conforme aux attentes; les estimations actuelles d'Agnico Eagle à l'égard des réserves et ressources minérales, de la teneur du minerai et de la récupération du minerai sont exactes; aucun retard important n'est prévu quant à l'échéancier de l'achèvement des projets de mise en valeur, et aucune variation importante du taux d'imposition ou modification du contexte réglementaire actuel ne touche Agnico Eagle.

Les énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport de gestion reflètent les opinions de la société en date du présent rapport de gestion et comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes ou d'autres facteurs qui pourraient entraîner un écart important entre les résultats, le rendement ou les réalisations réels de la société ou du secteur minier et ceux qui sont mentionnés de façon explicite ou implicite dans ces énoncés prospectifs. Ces facteurs comprennent, notamment, les facteurs de risque énoncés dans la rubrique «Profil des risques» ci-après. Étant donné ces incertitudes, il est conseillé aux lecteurs de ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs, qui ne sont valides qu'à la date à laquelle ils sont formulés. Sauf exigence contraire de la loi, la société décline expressément toute obligation et ne prend nullement l'engagement de publier une mise à jour de ces énoncés qui tiendrait compte de changements dans les attentes de la société ou dans les situations, contextes ou circonstances sur lesquels ces énoncés sont fondés. Le présent rapport de gestion contient de l'information à l'égard du total des coûts au comptant par once estimatifs, des coûts de maintien tout compris par once estimatifs et des coûts des sites miniers par tonne estimatifs engagés par la société ou dans certaines mines et certains projets de mise en valeur de mines de la société. La société est d'avis que ces mesures sectorielles généralement reconnues constituent des indicateurs du rendement de l'exploitation réalistes et sont utiles pour faire les comparaisons entre les exercices. Les investisseurs sont avertis que cette information peut ne pas convenir à d'autres fins.

**Signification de «notamment» et «comme» :** Lorsqu'ils sont utilisés dans le présent rapport de gestion, les termes «notamment» et «comme» signifient notamment et comme, sans toutefois s'y limiter.

## MISE EN GARDE À L'INTENTION DES INVESTISSEURS CONCERNANT LES ESTIMATIONS DES RESSOURCES MINÉRALES

### Mise en garde à l'intention des investisseurs concernant les estimations des ressources minérales mesurées et indiquées

Dans le présent document, on emploie les termes «ressources minérales mesurées» et «ressources indiquées». Bien que ces termes soient reconnus et imposés par la réglementation canadienne, la SEC ne les reconnaît pas. **Les investisseurs ne doivent donc pas supposer qu'une partie ou l'ensemble d'un gisement minéral classé dans l'une ou l'autre de ces catégories sera converti en réserves minérales.**

### Mise en garde à l'intention des investisseurs concernant les estimations des ressources minérales présumées

Dans le présent document, on emploie le terme «ressources minérales présumées». Bien que ce terme soit reconnu et imposé par la réglementation canadienne, la SEC ne le reconnaît pas. Le terme «ressources minérales présumées» implique une grande incertitude quant à l'existence des ressources, et quant à leur faisabilité économique et légale. On ne peut supposer qu'une partie ou l'ensemble d'une ressource minérale présumée passera à une catégorie supérieure. Selon les règles canadiennes, sauf en de rares exceptions, les estimations de ressources minérales présumées ne peuvent servir de fondement aux études de faisabilité ou aux études préliminaires de faisabilité. **Les investisseurs ne doivent donc pas supposer qu'une partie ou l'ensemble d'une ressource minérale présumée existe, ou est économiquement ou légalement exploitable.**

## MISE EN GARDE À L'INTENTION DES INVESTISSEURS CONCERNANT CERTAINES MESURES DE RENDEMENT

Le présent rapport de gestion présente certaines mesures, y compris le «total des coûts au comptant par once», les «coûts de maintien tout compris par once», «le résultat net ajusté» et les «coûts des sites miniers par tonne», qui ne sont pas des mesures reconnues selon les IFRS. Ces données peuvent ne pas être comparables à celles qui sont présentées par d'autres producteurs aurifères. Un rapprochement entre ces mesures et les informations financières les plus directement comparables présentées dans les états financiers consolidés préparés conformément aux IFRS figure dans le présent rapport de gestion à la rubrique «Mesures de rendement financier non conformes aux PCGR». La société est d'avis que ces mesures sectorielles généralement reconnues constituent des indicateurs du rendement de l'exploitation réalistes et sont utiles pour faire les comparaisons entre les exercices. Toutefois, ces mesures non conformes aux PCGR doivent être prises en compte conjointement avec d'autres données établies selon les IFRS, car ces mesures, en elles-mêmes, ne sont pas nécessairement représentatives des mesures des coûts d'exploitation ou des flux de trésorerie établies selon les IFRS. Le

présent rapport de gestion contient également de l'information à l'égard du total des coûts au comptant par once futurs estimatifs, des coûts de maintien tout compris par once futurs estimatifs et des coûts des sites miniers par tonne futurs estimatifs. Les estimations du total des coûts au comptant par once, des coûts de maintien tout compris par once et des coûts des sites miniers par tonne sont fondées sur le total des coûts au comptant par once, des coûts de maintien tout compris par once et des coûts des sites miniers par tonne que la société prévoit engager pour extraire l'or de ses mines et de ses projets et, conformément au rapprochement de ces coûts réels mentionnés ci-dessus, n'incluent pas les coûts de production attribuables à la charge de désactualisation et les autres coûts liés à la mise hors service d'immobilisations, qui peuvent varier au fil du temps à mesure que chaque projet sera mis en valeur et exploité. Par conséquent, il n'est pas possible de rapprocher ces mesures financières prospectives non conformes aux PCGR et les mesures conformes aux IFRS les plus comparables.

Les coûts de maintien tout compris par once d'or produite sont présentés en fonction des sous-produits (coûts de production moins les produits tirés des sous-produits des métaux) et des coproduits (compte non tenu des produits tirés des sous-produits des métaux). Le calcul des coûts de maintien tout compris par once d'or produite en fonction des sous-produits correspond à la somme du total des coûts au comptant par once d'or produite en fonction des sous-produits et des dépenses d'investissement de maintien (y compris les frais d'exploration incorporés dans le coût de l'actif), des charges administratives (y compris les options sur actions) et d'une provision hors trésorerie pour restauration des lieux par once d'or produite. Les coûts de maintien tout compris par once d'or produite en fonction des coproduits ont été calculés selon la même méthode que celle utilisée pour calculer les coûts de maintien tout compris par once d'or produite en fonction des sous-produits, sauf qu'aucun ajustement pour tenir compte des produits tirés des sous-produits des métaux n'est apporté au total des coûts au comptant par once d'or produite. Les coûts de maintien tout compris par once d'or produite en fonction des coproduits ne tiennent pas compte d'une réduction des coûts de production ou des charges de fonderie, d'affinage et de commercialisation se rapportant à la production et à la vente des sous-produits des métaux.

Les coûts de maintien tout compris par once sont une mesure non conforme aux IFRS et sont utilisés pour montrer le coût total de la production d'or provenant des activités actuelles. La méthode de la société pour calculer les coûts de maintien tout compris par once peut différer de la méthode utilisée par d'autres producteurs qui présentent les coûts de maintien tout compris par once. La société peut changer de méthode pour calculer les coûts de maintien tout compris par once à l'avenir, y compris à la suite de l'adoption de directives officielles propres au secteur à l'égard de cette mesure par le World Gold Council.

## Sommaire

Agnico Eagle est une grande société canadienne d'exploitation aurifère qui produit des métaux précieux depuis 1957. Les mines de la société sont situées au Canada, au Mexique et en Finlande, et elle exerce des activités d'exploration et de mise en valeur dans chacune de ces régions ainsi qu'aux États-Unis et en Suède. La société et ses actionnaires sont en mesure de tirer pleinement parti du cours de l'or en raison de sa décision de longue date de ne pas vendre d'or à terme. Agnico Eagle déclare un dividende en espèces chaque année depuis 1983.

Agnico Eagle tire une partie importante de ses produits et de ses flux de trésorerie de la production et de la vente d'or sous forme de barres d'argent aurifère et de concentrés. Les autres produits et flux de trésorerie proviennent de la production et de la vente de sous-produits des métaux, y compris l'argent, le zinc et le cuivre. En 2015, Agnico Eagle a comptabilisé des coûts au comptant par once d'or produite totalisant 567 \$ pour les sous-produits et 626 \$ pour les coproduits au titre de la production d'or payable de 1 671 340 onces. Le prix moyen obtenu pour l'or a diminué de 8,3 %, passant de 1 261 \$ l'once en 2014 à 1 156 \$ l'once en 2015.

Les neuf mines aurifères d'Agnico Eagle sont situées dans des régions qui, de l'avis de la société, sont stables sur le plan politique et qui sont favorables au secteur minier. Cette stabilité politique des régions dans lesquelles Agnico Eagle exerce ses activités contribue à inspirer confiance dans les perspectives et la rentabilité à court et à long terme de la société. C'est un facteur important pour Agnico Eagle, qui croit que bon nombre de ses nouvelles mines et des projets miniers qu'elle a récemment acquis possèdent un potentiel minier à long terme.

### Faits saillants

- La production d'or annuelle payable a atteint un niveau record de 1 671 340 onces en 2015, en hausse de 16,9 % comparativement à la production d'or payable de 1 429 288 onces en 2014.
- Le total des coûts au comptant par once d'or produite a totalisé 567 \$ pour les sous-produits et 626 \$ pour les coproduits en 2015, en baisse respectivement de 11,0 % et 13,2 % par rapport à 2014.
- Les coûts de maintien tout compris par once d'or produite se sont élevés à 810 \$ pour les sous-produits et à 869 \$ pour les coproduits en 2015, en baisse respectivement de 15,1 % et 16,3 % par rapport à 2014.
- Les réserves d'or prouvées et probables totalisaient 19,1 millions d'onces au 31 décembre 2015, dont 3,9 millions d'onces attribuables à l'acquisition conjointe de Corporation minière Osisko («Osisko»), dorénavant la Corporation Canadian Malartic, le 16 juin 2014, en comparaison de 20,0 millions d'onces au 31 décembre 2014.
- Le 9 juin 2015, la société a acquis 100,0 % de Soltoro Ltd. («Soltoro»), pour un prix d'achat totalisant 26,7 millions de dollars, dont un apport au comptant de 2,4 millions de dollars et 770 429 actions ordinaires d'Agnico Eagle émises à même le capital autorisé.
- Le 11 juin 2015, la société a acquis 55,0 % de Gunnarn Mining AB («Gunnarn»), pour un prix d'achat totalisant 13,1 millions de dollars (y compris l'engagement de dépenses connexe), dont le projet Barsele en Suède qui constitue un apport prometteur au portefeuille d'actifs de la société.
- Les activités minières de la société sont menées dans des régions favorables au secteur minier et qui, selon la société, présentent un faible risque politique et ont un potentiel minier à long terme.
- La société continue d'afficher une situation financière solide et prévoit disposer du financement dont elle a besoin pour réaliser son investissement actuellement prévu dans les mines existantes, les projets d'exploration clés et l'avancement des activités de mise en valeur.
- La société possède une équipe de direction solide, son chef de la direction étant au service de la société depuis plus de 30 ans.
- En février 2016, la société a déclaré un dividende trimestriel en espèces de 0,08 \$ par action ordinaire. Agnico Eagle déclare un dividende en espèces chaque année depuis 1983.

## Stratégie

La capacité d'Agnico d'exécuter sa stratégie d'affaires de façon homogène lui a permis d'établir de solides fondements pour assurer sa croissance.

Les objectifs de la société consistent à :

- assurer une croissance de grande qualité, tout en répondant aux attentes et en maintenant des normes élevées de *rendement* dans les domaines de la santé, de la sécurité et de l'environnement ainsi que du développement des collectivités;
- bâtir un solide *pipeline de projets* pour favoriser la production future;
- recruter les meilleures *gens* et les motiver à exploiter pleinement leur potentiel.

Ces trois piliers (rendement, pipeline de projets et gens) sont le fondement du succès et de l'avantage concurrentiel d'Agnico Eagle. En mettant l'accent sur ces trois piliers, la société vise à continuer à améliorer sa production et à créer plus de valeur pour ses actionnaires, tout en contribuant de façon significative au bien-être de ses employés et des collectivités où elle exerce ses activités.

## Aperçu du portefeuille

### *Unité d'exploitation nord*

#### *Canada – mine LaRonde*

La mine LaRonde, la première mine de la société, détenue en propriété exclusive, située dans le nord-ouest du Québec, a commencé sa production commerciale en 1988. La production commerciale du prolongement de la mine LaRonde, soit la partie de la mine en dessous du niveau 245, a commencé en décembre 2011 et devrait permettre d'étendre la durée de vie de la mine jusqu'en 2024. Les réserves minérales prouvées et probables de la mine LaRonde s'élevaient à environ 3,1 millions d'onces au 31 décembre 2015.

En 2015, les travaux d'installation d'un nouveau convoyeur de minerai brut qui relie le niveau 293 de la mine LaRonde au concasseur situé au niveau 280 ont été menés à terme. La société a mis en service le nouveau convoyeur au quatrième trimestre de 2015, et prévoit mettre en service une nouvelle cheminée à minerai et un nouveau silo pour approvisionner le convoyeur au cours du deuxième trimestre de 2016. Ce nouveau convoyeur augmentera la souplesse au chapitre de l'extraction et réduira la congestion dans les parties plus profondes de la mine LaRonde.

Des études sont en cours en vue d'évaluer le potentiel d'accroissement des réserves minérales et la possibilité de mener des activités d'extraction entre les niveaux 311 et 371 à la mine LaRonde. La société évalue aussi la possibilité de mettre en valeur et d'extraire le minerai de la zone 5 sur la propriété de Bousquet adjacente détenue exclusivement par la société. Les travaux d'assèchement de l'ancienne mine sur la propriété de Bousquet sont en cours, et les demandes de permis pour la collecte d'un échantillon en vrac devraient être déposées en 2016.

#### *Canada – mine Lapa*

La production commerciale de la mine Lapa, qui est détenue en propriété exclusive, située dans le nord-ouest du Québec, a commencé en mai 2009. Les réserves minérales prouvées et probables de la mine Lapa s'élevaient à environ 0,1 million d'onces au 31 décembre 2015. D'après le plan portant sur la durée de vie actuelle de la mine, 2016 devrait être la dernière année de pleine production de la mine Lapa.

#### *Canada – mine Goldex*

Le 19 octobre 2011, la société a interrompu les activités minières et la production d'or à la mine Goldex, mine détenue en propriété exclusive, située dans le nord-ouest du Québec, en raison de problèmes géotechniques concernant la roche au-dessus de l'horizon minier. Au 30 septembre 2011, Agnico Eagle avait comptabilisé une perte de valeur au titre de son investissement dans la mine Goldex (déduction faite de la valeur résiduelle prévue), ainsi que des stocks de minerai souterrain. La totalité des 1,6 million d'onces résiduelles de réserves minérales prouvées et probables à la mine Goldex, autres que le minerai stocké en surface, ont été reclassées en tant que ressources minérales. Le passif au titre des mesures environnementales correctives a été comptabilisé en date du 30 septembre 2011 et reflète les coûts anticipés des mesures correctives. En octobre 2011, l'usine Goldex a achevé le traitement du reste du minerai entreposé en surface dans la zone de prolongement de la mine Goldex («GEZ»). Les activités dans la zone GEZ sont interrompues pour une durée indéterminée.

Le programme de forage d'exploration s'est poursuivi dans plusieurs zones minéralisées du site de la mine Goldex près de la zone GEZ après que les activités minières ont été suspendues en octobre 2011. Une équipe composée de conseillers indépendants et d'experts d'Agnico Eagle a entrepris un examen poussé, y compris une évaluation économique préliminaire, visant à déterminer si des activités minières futures sur la propriété, comprenant les zones M et E, seraient viables. Après un examen de l'évaluation, le conseil d'administration d'Agnico Eagle (le «conseil») a approuvé la mise en valeur des zones M et E au moyen de l'infrastructure existante de la mine, comme le puits et le broyeur. La production commerciale a commencé en octobre 2013 dans les zones M et E de la mine Goldex.

Par suite du retraitement par la société de l'information comparative selon les IFRS, une reprise de perte de valeur de 109,7 millions de dollars a été comptabilisée au 1<sup>er</sup> janvier 2013, date du passage aux IFRS. Certains actifs à long terme associés à la GEZ qui avaient été dépréciés au 30 septembre 2011 en raison de l'arrêt des activités minières, y compris le puits et le broyeur de la mine Goldex, ont été par la suite intégrés au plan de mise en valeur des zones M et E de la mine Goldex, qui a été approuvé par le conseil en juillet 2012.

En 2015, les travaux de remise en état de la rampe de surface ont été menés à bien, ce qui a augmenté la souplesse sur le plan de l'exploitation et donné un meilleur accès aux zones satellites M2 et M5 aux fins des forages de conversion et des activités éventuelles de mises en valeur. En juillet 2015, la société a annoncé l'approbation du projet Deep 1, dont la mise en service devrait débuter en 2018. Au 31 décembre 2015, les réserves prouvées et probables de la mine Goldex s'élevaient à environ 0,7 million d'onces.

#### *Canada – mine Canadian Malartic*

Agnico Eagle et Yamana ont acquis conjointement la totalité d'Osisko le 16 juin 2014 conformément à un plan d'arrangement approuvé par le tribunal en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* (le «plan d'arrangement d'Osisko»). En vertu du plan d'arrangement d'Osisko, Agnico Eagle et Yamana détiennent indirectement chacune une participation de 50,0 % dans Osisko et la société en nom collectif Canadian Malartic, laquelle détient dorénavant la mine Canadian Malartic située dans le nord-ouest du Québec. Agnico Eagle et Yamana mèneront également conjointement les activités d'exploration par l'entremise de leur copropriété indirecte au titre de la Corporation Canadian Malartic (la société qui a remplacé Osisko), des actifs du projet Kirkland Lake, du projet Hammond Reef, et des propriétés Pandora et Wood-Pandora.

En 2016, des programmes d'exploration sont prévus pour évaluer un certain nombre de cibles situées près de la mine à ciel ouvert et de la mine souterraine adjacentes à l'infrastructure existante de la mine Canadian Malartic, et pour mieux définir l'étendue de la minéralisation dans la zone Odyssey. Les activités relatives à l'obtention des permis pour le prolongement du gisement Barnat et la déviation de la route 117 adjacente devraient se poursuivre en 2016. La quote-part d'Agnico Eagle dans les réserves minérales prouvées et probables à la mine Canadian Malartic s'élevait à environ 3,9 millions d'onces au 31 décembre 2015.

#### *Canada – mine Meadowbank*

En 2007, la société a acquis Cumberland Resources Ltd., qui détenait une participation exclusive dans le projet aurifère Meadowbank au Nunavut, au Canada. Agnico Eagle a commencé la production commerciale de la mine Meadowbank en mars 2011. Au 31 décembre 2015, les réserves minérales prouvées et probables de la mine Meadowbank s'élevaient à environ 0,9 million d'onces.

Le projet à Amaruq, détenu en propriété exclusive, est situé à environ 50 kilomètres au nord-ouest de la mine Meadowbank au Nunavut, au Canada. Le programme de forage en 2016 aura comme objectif d'essayer d'étendre les ressources minérales, de les faire passer à une catégorie supérieure, ainsi que de délimiter un deuxième gisement à ciel ouvert. La société espère qu'elle pourra éventuellement mettre en valeur le projet Amaruq en tant qu'exploitation satellite de la mine Meadowbank. À la fin de 2015, la société a reçu l'approbation relative à la construction d'une route d'exploration praticable en tout temps qui reliera le site du projet Amaruq et la mine Meadowbank. En 2016, la société prévoit réaliser d'autres études techniques et entreprendre les travaux préparatoires pour la construction de la route.

Il a été décidé d'agrandir le puits Vault de la mine Meadowbank en 2015, ce qui augmente la durée de vie prévue de la mine d'environ un an, soit jusqu'en 2018, mais diminue la production annuelle prévue. L'agrandissement du puits Vault devrait contribuer à réduire en partie la période d'interruption de la production à la mine Meadowbank grâce au lancement éventuel de la mise en valeur du projet Amaruq.

#### *Canada – projet Meliadine*

Le 6 juillet 2010, Agnico Eagle a fait l'acquisition d'une participation exclusive dans le projet Meliadine au Nunavut, au Canada, en acquérant Comaplex Minerals Corp. Les activités effectuées au projet Meliadine au cours de 2015 comprenaient la mise en valeur de la rampe, l'obtention de permis, l'exploitation du camp et l'achèvement des travaux relatifs à une étude technique mise à jour. Les dépenses d'investissement de 96,0 millions de dollars prévues pour le projet Meliadine en 2016 visent principalement la mise en valeur des installations souterraines, la réalisation d'études détaillées en matière d'ingénierie et d'approvisionnement, la construction de l'infrastructure de surface essentielle et l'acquisition des installations du camp. Au 31 décembre 2015, les réserves minérales prouvées et probables du projet Meliadine s'établissaient à environ 3,4 millions d'onces.

#### *Finlande – mine Kittila*

La société a ajouté la mine Kittila, détenue en propriété exclusive, dans le nord de la Finlande, à son portefeuille en faisant l'acquisition de Riddarhyttan Resources AB en 2005. La construction de la mine Kittila s'est terminée en 2008, et la production commerciale a débuté en mai 2009. Les réserves minérales prouvées et probables de la mine Kittila totalisaient environ 4,4 millions d'onces au 31 décembre 2015.

Des travaux d'agrandissement sont réalisés sur la principale rampe souterraine de la mine Kittila pour qu'elle atteigne les parties plus profondes de la zone Rimpi et permettront d'améliorer l'accès aux fins de forages souterrains visant à évaluer la possibilité d'autres prolongements en profondeur des zones minéralisées Rimpi, Suuri et Roura ainsi que les zones minéralisées Sisar découvertes récemment. Une rampe de surface est en cours d'aménagement dans la zone Rimpi à des fins de production et en vue de fournir une deuxième sortie pour le système de rampe de Suuri. Cette rampe de surface devrait servir de principale voie de roulage pour les parties plus profondes des zones Rimpi, Suuri et Sisar.

En 2015, une nouvelle zone de minéralisation, appelée zone Sisar, a été découverte grâce aux forages d'exploration réalisés à partir de la rampe souterraine actuellement aménagée à l'égard de la partie plus profonde de la zone Rimpi. La zone Sisar est située à l'est de la zone minéralisée principale de la mine Kittila très près de l'infrastructure souterraine existante. La zone Sisar pourrait fournir une source supplémentaire de minerai souterrain au broyeur de la mine Kittila moyennant relativement peu d'activités d'aménagement souterrain additionnelles si les forages supplémentaires permettent de délimiter un gisement rentable.

Agnico Eagle évalue également le potentiel du gisement Kuotko, situé à environ 15 kilomètres au nord de la mine Kittila, en tant que gisement à ciel ouvert qui pourrait alimenter le broyeur de la mine Kittila. Des essais métallurgiques sont en cours et des études sont réalisées pour évaluer la viabilité d'une exploitation du gisement.

#### **Unité d'exploitation sud**

##### *Mexique – mine Pinos Altos*

En 2006, la société a conclu l'acquisition de la propriété Pinos Altos, qui était alors un projet d'exploration à un stade avancé au nord du Mexique. La production commerciale de la mine Pinos Altos a débuté en novembre 2009. Au 31 décembre 2015, les réserves minérales prouvées et probables de la mine Pinos Altos s'élevaient à environ 1,5 million d'onces.

Le projet de fonçage de puits de 106,0 millions de dollars à la mine Pinos Altos devrait être achevé comme prévu en 2016. Une fois achevé, ce projet permettra de mieux harmoniser la capacité d'extraction avec la capacité de broyage lorsque l'exploitation à ciel ouvert diminuera.

##### *Mexique – gisement de Creston Mascota à la mine Pinos Altos*

Le gisement de Creston Mascota, détenu en propriété exclusive, se trouve à environ sept kilomètres au nord-ouest du principal gisement à la mine Pinos Altos, dans le nord du Mexique. La production commerciale du gisement de Creston Mascota à Pinos Altos a commencé en mars 2011. Au 31 décembre 2015, les réserves minérales prouvées et probables du gisement Creston Mascota à la mine Pinos Altos s'élevaient à environ 0,2 million d'onces.

En 2015, les travaux réalisés sur le remblai de lixiviation de la phase 4 ont progressé, et les activités de construction ont porté principalement sur le terrassement, le drainage, les routes périphériques et les canaux de dérivation des eaux, projet qui devrait se terminer en 2016.

##### *Mexique – mine La India*

Agnico Eagle a conclu l'acquisition de Grayd Resource Corporation («Grayd») le 23 janvier 2012. Grayd détenait le projet La India qui est situé à environ 70 kilomètres au nord-ouest de la mine Pinos Altos, dans le nord du Mexique. En septembre 2012, la mise en valeur et la construction de la mine La India ont été approuvées par le conseil, et la production commerciale s'est amorcée en février 2014.

En 2015, l'agrandissement du remblai de lixiviation de la mine La India (terrassement et installation de blindage) et la construction de la route de transport ont été menés à terme. Les activités de préparation liées au puits de la zone principale ont été également réalisées. Le forage visait à prolonger la minéralisation dans la zone principale et la zone La India, et à convertir la minéralisation sulfurée en réserves minérales et en ressources minérales. Au 31 décembre 2015, les réserves minérales prouvées et probables de la mine La India s'élevaient à environ 0,9 million d'onces.

## Mexique – projet El Barqueño

Le 28 novembre 2014, la société a acquis Cayden Resources Inc. («Cayden») conformément à un plan d'arrangement approuvé par le tribunal. Cayden détient une participation exclusive dans la propriété Morelos Sur ainsi qu'une option pour acquérir une participation exclusive dans la propriété El Barqueño, toutes deux situées au Mexique.

De l'avis de la société, le projet El Barqueño pourrait être mis en valeur au moyen d'une combinaison d'une mine à ciel ouvert et d'une mine souterraine et avoir une capacité de traitement par broyeur et par lixiviation en tas et une minéralisation semblables à celles de la mine Pinos Altos. En 2016, Agnico Eagle prévoit mener un programme d'exploration de 13,0 millions de dollars afin d'agrandir les zones de ressources minérales connues et d'y faire des forages intercalaires.

### Principaux moteurs du rendement

Les principaux moteurs du rendement financier d'Agnico Eagle comprennent :

- le prix au comptant de l'or, de l'argent, du zinc et du cuivre;
- les volumes de production;
- les coûts de production;
- les taux de change du dollar canadien, du peso mexicain et de l'euro par rapport au dollar américain.

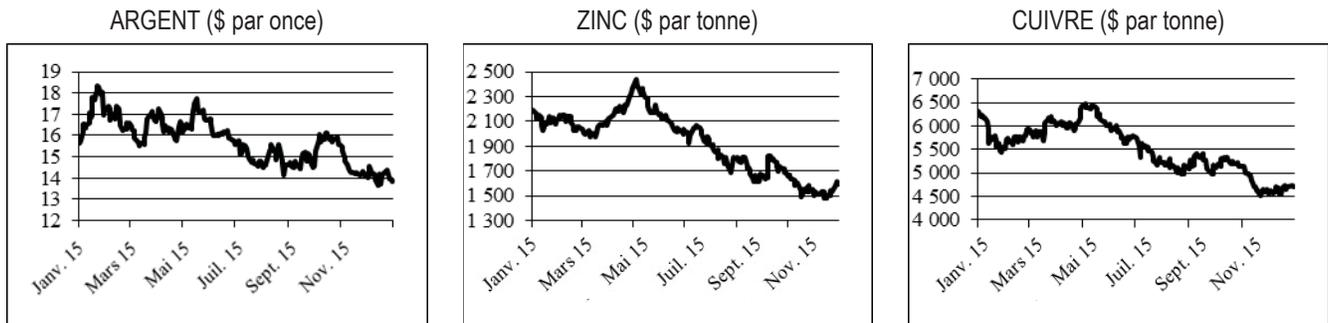
### Prix au comptant de l'or, de l'argent, du zinc et du cuivre

Cours or (\$ par once)



	2015	2014	Variation en pourcentage
Prix le plus haut	1 308 \$	1 392 \$	(6,0) %
Prix le plus bas	1 046 \$	1 131 \$	(7,5) %
Prix moyen	1 160 \$	1 266 \$	(8,4) %
Prix moyen réalisé	1 156 \$	1 261 \$	(8,3) %

En 2015, le cours du marché de l'or par once a été en moyenne de 8,4 % plus bas qu'en 2014. Le prix de l'or moyen obtenu par la société en 2015 a été inférieur de 8,3 % à celui de 2014.



Les produits nets tirés des sous-produits (principalement l'argent, le zinc et le cuivre) sont traités comme une réduction des coûts de production dans le calcul du total des coûts au comptant par once d'or produite pour les sous-produits. Le prix de vente obtenu pour l'argent par Agnico Eagle a diminué de 14,4 % en 2015 par rapport à 2014, tandis que celui pour le zinc a diminué de 15,7 % et celui pour le cuivre, de 23,8 % au cours de la même période. Des volumes considérables de sous-produits des métaux sont produits par la mine LaRonde (argent, zinc et cuivre) et par la mine Pinos Altos (argent).

La société n'a jamais vendu d'or à terme, ce qui lui permet de tirer pleinement parti de l'augmentation du prix de l'or. La direction croit qu'une production à faible coût constitue la meilleure protection contre une baisse du prix de l'or.

#### **Volumes et coûts de production**

Les variations des volumes de production ont une incidence directe sur les résultats financiers de la société. Le total de la production d'or payable s'est établi à 1 671 340 onces en 2015, en hausse de 16,9 % par rapport à 1 429 288 onces en 2014, en raison surtout d'un exercice complet de production au titre de la participation de 50,0 % de la société dans la mine Canadian Malartic en 2015, acquise le 16 juin 2014, du commencement de la production commerciale de la mine La India en février 2014, d'une hausse de la teneur en or à la mine LaRonde et d'une augmentation de la quantité de minerai broyé à la mine Kittila en 2015 comparativement à 2014.

Une analyse des coûts de production figure à la rubrique «Résultats d'exploitation» ci-après.

#### **Taux de change (par rapport au dollar américain)**

Les taux de change du dollar canadien, du peso mexicain et de l'euro par rapport au dollar américain sont des facteurs financiers importants pour la société pour les raisons suivantes :

- Tous les produits sont réalisés en dollars américains.
- Une partie importante des coûts d'exploitation engagés aux mines LaRonde, Lapa, Goldex, Meadowbank et Canadian Malartic est libellée en dollars canadiens.
- Une partie importante des coûts d'exploitation engagés à la mine Pinos Altos, au gisement de Creston Mascota à la mine Pinos Altos et à la mine La India est libellée en pesos mexicains.
- Une partie importante des coûts d'exploitation engagés à la mine Kittila est libellée en euros.

La société atténué une partie de son exposition aux monnaies étrangères au moyen de stratégies de couverture des monnaies.



En moyenne, le dollar canadien, le peso mexicain et l'euro se sont tous affaiblis par rapport au dollar américain en 2015 comparativement à 2014, ce qui a eu pour effet de diminuer les coûts libellés en monnaie locale, après conversion en dollars américains aux fins de la présentation de l'information financière.

## Examen du bilan

Le total de l'actif s'est établi à 6 683,2 millions de dollars au 31 décembre 2015, soit un niveau comparable à l'actif total de 6 809,3 millions de dollars enregistré au 31 décembre 2014. De la hausse de 2 229,2 millions de dollars de l'actif total entre le solde de 4 580,1 millions de dollars au 31 décembre 2013 et le 31 décembre 2014, une tranche de 2 110,4 millions de dollars est liée à l'acquisition de sa participation de 50 % dans Osisko par la société le 16 juin 2014 et une tranche de 125,3 millions de dollars est liée à l'acquisition de Cayden le 28 novembre 2014.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie ont totalisé 124,2 millions de dollars au 31 décembre 2015, en baisse de 53,4 millions de dollars par rapport au 31 décembre 2014, du fait surtout d'un remboursement net de 261,1 millions de dollars de la dette à long terme, des dépenses en investissement de 449,8 millions de dollars et des dividendes de 59,5 millions de dollars versés au cours de 2015, en partie contrebalancés par les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation de 616,2 millions de dollars, le produit net sur la vente de titres disponibles à la vente et de bons de souscription de 61,1 millions de dollars et de l'émission d'un billet de 50,0 millions de dollars.

La trésorerie soumise à restrictions a diminué de 52,6 millions de dollars entre le 31 décembre 2014 et le 31 décembre 2015, diminution qui s'explique principalement par le transfert d'un montant détenu dans un compte en fiducie soumis à restrictions au compte de trésorerie de la Corporation Canadian Malartic, le décaissement de fonds de la fiducie environnementale admissible de la société constituée aux fins des coûts liés aux mesures environnementales correctives de la mine Goldex et le décaissement d'un montant de 10,1 millions de dollars détenu par un dépositaire lié au règlement anticipé des débetures convertibles de premier rang non garanties (les «débetures convertibles de la SNCCM») auparavant émises par Osisko et prises en charge par la société en nom collectif Canadian Malartic.

Les stocks de minerai et de minerai sur les remblais de lixiviation ont diminué de 25,6 millions de dollars pour se fixer à 26,3 millions de dollars au 31 décembre 2015, en raison surtout de la mise à jour des plans d'ordonnancement aux mines Kittila et Canadian Malartic, qui a donné lieu au reclassement des stocks de minerai des actifs courants aux actifs non courants. Les stocks de fournitures ont diminué de 18,1 millions de dollars, passant de 282,8 millions de dollars au 31 décembre 2014 à 264,7 millions de dollars au 31 décembre 2015, en raison essentiellement des stocks de combustible moins élevés à la mine Meadowbank. Les stocks de concentrés et de barres d'argent aurifère ont augmenté de 59,1 millions de dollars pour s'établir à 171,0 millions de dollars au 31 décembre 2015, par suite essentiellement d'une accumulation des stocks de concentrés et de barres d'argent aurifère à la mine Canadian Malartic, le débit du broyeur ayant augmenté pour se rapprocher de sa capacité maximale prévue, et de l'ordonnancement prévu de la production en raison de l'accumulation des stocks de concentrés et de barres d'argent aurifère aux mines Pinos Altos et La India. Les stocks de minerai non courants ont augmenté de 36,0 millions de dollars pour s'établir à 61,2 millions de dollars au 31 décembre 2015 comparativement au 31 décembre 2014, en raison de la mise à jour des plans d'ordonnancement aux mines Kittila et Canadian Malartic, qui a donné lieu au reclassement des stocks de minerai des actifs courants aux actifs non courants.

Les titres disponibles à la vente ont diminué, passant de 56,5 millions de dollars au 31 décembre 2014 à 31,9 millions de dollars au 31 décembre 2015, en raison surtout de cessions de 29,8 millions de dollars, de pertes de valeur de 12,0 millions de dollars et de pertes latentes sur la juste valeur de 7,7 millions de dollars, en partie contrebalancées par des nouveaux placements de 24,8 millions de dollars acquis au cours de 2015.

Les immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines ont reculé de 66,9 millions de dollars pour s'établir à 5 089,0 millions de dollars au 31 décembre 2015, comparativement au 31 décembre 2014, en raison surtout de la dotation aux amortissements de 608,6 millions de dollars comptabilisée au cours de 2015, en partie contrebalancée par une hausse de 449,8 millions de dollars des

immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines se rapportant aux dépenses en investissement et par des acquisitions de propriétés totalisant 67,5 millions de dollars au cours de 2015.

Le total du passif a baissé, pour s'établir à 2 542,2 millions de dollars au 31 décembre 2015, par rapport à 2 740,8 millions de dollars au 31 décembre 2014, ce qui s'explique surtout par un remboursement net de 235,0 millions de dollars sur la facilité de crédit renouvelable non garantie de 1,2 milliard de dollars (la «facilité de crédit») de la société au cours de 2015 et le règlement des débetures convertibles de la SNCCM émises par Osisko et prises en charge par la société en nom collectif Canadian Malartic, en partie neutralisés par des hausses des dettes fournisseurs et charges à payer et des provisions pour restauration des lieux durant 2015. De la hausse de 878,1 millions de dollars du passif total entre le solde de 1 862,7 millions de dollars au 31 décembre 2013 et le 31 décembre 2014, une tranche de 526,7 millions de dollars était liée à l'acquisition conjointe d'Osisko par la société le 16 juin 2014 et une tranche de 335,1 millions de dollars était liée à une hausse de la dette à long terme au cours de 2014.

La hausse des dettes fournisseurs et charges à payer de 33,9 millions de dollars entre le 31 décembre 2014 et le 31 décembre 2015 est attribuable principalement à l'entente de règlement au titre du recours collectif en valeurs mobilières de 12,3 millions de dollars qui est couverte par la police d'assurance de la société et l'ajout d'un montant de 19,1 millions de dollars au titre des dettes fournisseurs liées à l'achat de combustibles pour la mine Meadowbank au 31 décembre 2015.

La dette à long terme a diminué de 242,0 millions de dollars entre le 31 décembre 2014 et le 31 décembre 2015, ce qui est attribuable surtout à des remboursements nets de 235,0 millions de dollars sur la facilité de crédit et au remboursement anticipé des débetures convertibles de la SNCCM d'un capital impayé de 37,5 millions de dollars canadiens (la quote-part de 50 % attribuable de la société) auparavant émises par Osisko et prises en charge par la société en nom collectif Canadian Malartic, en partie contrebalancés par la clôture du billet garanti de premier rang non assorti d'une sûreté de 50,0 millions de dollars.

L'augmentation de 25,9 millions de dollars de la provision pour restauration des lieux d'Agnico Eagle entre le 31 décembre 2014 et le 31 décembre 2015 est attribuable surtout à la réévaluation de la provision pour restauration des lieux par la société effectuée au moyen d'une mise à jour des flux de trésorerie prévus et des hypothèses au 31 décembre 2015.

Certains éléments présentés à l'état de la situation financière consolidé d'Agnico Eagle au 31 décembre 2014 ont été mis à jour pour tenir compte des estimations finales ajustées de la juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs pris en charge liés à l'acquisition conjointe d'Osisko le 16 juin 2014. En raison des nouvelles informations obtenues à l'égard des faits et des circonstances qui existaient à la date de l'acquisition d'Osisko, les ajustements suivants ont été comptabilisés au titre de la répartition du prix d'acquisition définitive ajustée et dans l'état de la situation financière au 31 décembre 2014, comme présentés auparavant : le goodwill (non déductible aux fins fiscales) a été augmenté de 114,3 millions de dollars, les immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines ont été diminuées de 145,6 millions de dollars, et les passifs d'impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière différés ont été diminués de 35,0 millions de dollars.

### ***Juste valeur des instruments financiers dérivés***

La société conclut à l'occasion des contrats pour limiter le risque associé à la chute des prix des sous-produits des métaux, à l'accroissement du coût des monnaies étrangères (y compris les dépenses d'investissement) et au coût des intrants. Les contrats servent de couverture économique pour les risques sous-jacents et ne sont pas détenus à des fins de spéculation. Agnico Eagle n'utilise pas de contrats complexes sur dérivés pour couvrir les risques auxquels elle est exposée. La juste valeur des instruments financiers dérivés de la société est décrite à la note sur les instruments financiers dérivés afférente aux états financiers consolidés annuels.

### **Résultats d'exploitation**

Agnico Eagle a présenté un résultat net de 24,6 millions de dollars, ou 0,11 \$ par action, en 2015 comparativement à 83,0 millions de dollars, ou 0,43 \$ par action, en 2014. En 2013, la société avait présenté une perte nette de 686,7 millions de dollars, ou 3,97 \$ par action. Agnico Eagle a présenté un résultat net ajusté de base de 93,0 millions de dollars, ou 0,43 \$ par action, en 2015 comparativement à 144,3 millions de dollars, ou 0,74 \$ par action, en 2014. En 2013, le résultat net ajusté de base de la société s'était élevé à 187,6 millions de dollars, ou 1,09 \$ par action. En 2015, la marge d'exploitation (les produits tirés des activités minières moins les coûts de production) a augmenté, passant de 892,2 millions de dollars en 2014 à 990,1 millions de dollars en 2015. En 2013, la marge d'exploitation avait été de 772,3 millions de dollars.

### ***Produits tirés des activités minières***

Les produits tirés des activités minières ont progressé de 88,6 millions de dollars, ou 4,7 %, pour s'établir à 1 985,4 millions de dollars en 2015, en regard de 1 896,8 millions de dollars en 2014, du fait surtout de l'augmentation de la production d'or et d'argent, contrebalancée en partie par le recul du prix de vente obtenu pour l'or et pour l'argent. En 2013, les produits tirés des activités minières ont été de 1 638,4 millions de dollars.

En 2015, la vente de métaux précieux (or et argent) a représenté 99,7 % des produits tirés des activités minières, en hausse comparativement à 98,6 % en 2014 et à 97,7 % en 2013. La hausse du pourcentage des produits pour les métaux précieux comparativement à 2014 traduit essentiellement l'augmentation de la production d'or et d'argent, en partie contrebalancée par le recul du prix de vente obtenu pour l'or et pour l'argent et par la baisse de la production de zinc. Les produits tirés des activités minières sont comptabilisés, déduction faite des charges de fonderie, d'affinage, de transport et d'autres charges connexes.

Le tableau suivant présente les produits tirés des activités minières, les volumes de production et les volumes de ventes par catégorie de métaux :

	2015	2014	2013
	<i>(en milliers de dollars américains)</i>		
<b>Produits tirés des activités minières :</b>			
Or	1 911 500	\$ 1 807 927	\$ 1 500 354
Argent	66 991	62 466	100 895
Zinc	505	9 901	16 685
Cuivre	6 436	16 479	20 653
Plomb <sup>i</sup>	–	(7)	(181)
Total des produits tirés des activités minières	1 985 432	\$ 1 896 766	\$ 1 638 406
<b>Production payable<sup>ii</sup> :</b>			
Or (en onces)	1 671 340	1 429 288	1 099 335
Argent (en milliers d'onces)	4 258	3 564	4 623
Zinc (en tonnes)	3 501	10 515	19 814
Cuivre (en tonnes)	4 941	4 997	4 835
<b>Métaux payables vendus :</b>			
Or (en onces)	1 645 081	1 425 338	1 098 382
Argent (en milliers d'onces)	4 184	3 633	4 694
Zinc (en tonnes)	3 596	10 535	20 432
Cuivre (en tonnes)	4 947	5 003	4 838

Notes :

- i) Les produits liés au concentré de plomb de néant en 2015 (0,1 million de dollars en 2014 et 0,9 million de dollars en 2013) sont retranchés des frais directs de néant (0,1 million de dollars en 2014 et 1,1 million de dollars en 2013). Les produits des autres métaux tirés du concentré de plomb en 2015 ont inclus des produits tirés de l'or de néant (néant en 2014 et 7,9 millions de dollars en 2013) et des produits tirés de l'argent de néant (néant en 2014 et 2,8 millions de dollars en 2013). Les produits des autres métaux tirés du concentré de plomb sont inclus dans leur catégorie respective dans le tableau ci-dessus.
- ii) La production payable (une mesure de la performance non financière non conforme aux PCGR) désigne la quantité de minéraux produite au cours d'une période, qui est contenue dans les produits qui sont vendus ou qui le seront par la société, que ces produits soient vendus pendant la période ou qu'ils soient détenus dans les stocks à la fin de la période.

Les produits tirés des ventes d'or ont augmenté de 103,6 millions de dollars, ou 5,7 %, en 2015 comparativement à 2014. La production d'or s'est accrue de 242 052 onces, ou 16,9 %, pour atteindre 1 671 340 onces en 2015, comparativement à 1 429 288 onces en 2014, en raison principalement de la production additionnelle de 142 801 onces de la mine Canadian Malartic, ce qui reflète un exercice complet de production attribuable par suite de l'acquisition d'une participation le 16 juin 2014, de la production additionnelle de 29 269 onces de la mine La India, ce qui reflète un exercice complet de production en 2015 du fait du début de la production commerciale en février 2014, de la hausse de la teneur en or et du taux de récupération du broyeur aux mines LaRonde, Goldex et Pinos Altos, ainsi que d'une hausse de 26,6 % du nombre de tonnes traitées à la mine Kittila. L'accroissement global de la production d'or a été en partie contrebalancé par une diminution de la teneur en or et du taux de récupération à la mine Meadowbank en 2015 comparativement à 2014. Le prix moyen obtenu par Agnico Eagle pour l'or a diminué de 105 \$, ou 8,3 %, passant de 1 156 \$ l'once en 2015 à 1 261 \$ l'once en 2014.

Les produits tirés des ventes d'argent ont augmenté de 4,5 millions de dollars, ou 7,2 %, en 2015 comparativement à 2014. La production d'argent a augmenté de 19,5 % pour s'établir à environ 4 258 000 onces, ce qui est surtout attribuable à la hausse de la teneur en argent à la mine Pinos Altos, en partie neutralisée par la baisse de la teneur en argent et du taux de récupération du broyeur à la mine LaRonde. Le prix moyen obtenu par Agnico Eagle pour l'argent a diminué de 14,4 %, passant de 18,27 \$ l'once en 2014 à 15,63 \$ l'once en 2015. Les produits tirés des ventes de zinc ont chuté de 9,4 millions de dollars, ou 94,9 %, pour s'établir à 0,5 million de dollars en 2015 en regard de 2014, par suite essentiellement des teneurs en zinc moins élevées et du taux de récupération plus faible du broyeur à la mine LaRonde, ainsi que de la baisse de 15,7 % du prix de vente obtenu pour le zinc d'une période à l'autre. Les produits tirés de la vente de cuivre ont reculé de 10,0 millions de dollars, ou 60,9 %, en 2015 par rapport à 2014, en raison surtout de la diminution de 23,8 % du prix de vente obtenu du cuivre et d'une hausse de 11,4 % des frais directs d'une période à l'autre.

## Coûts de production

Les coûts de production ont diminué pour s'établir à 995,3 millions de dollars en 2015 comparativement à 1 004,6 millions de dollars en 2014, en raison principalement de l'incidence de la dépréciation du dollar canadien, du peso mexicain et de l'euro par rapport au dollar américain. Cette diminution globale a été en partie contrebalancée par des coûts de production attribuables additionnels de 57,6 millions de dollars découlant de la participation acquise dans la mine Canadian Malartic et des coûts de production additionnels de 12,6 millions de dollars de la mine La India. En 2013, les coûts de production avaient été de 866,1 millions de dollars.

Le tableau suivant présente les coûts de production pour chaque mine :

	2015	2014	2013
	<i>(en milliers de dollars américains)</i>		
Mine LaRonde	172 283 \$	188 736 \$	228 640 \$
Mine Lapa	52 571	61 056	69 371
Mine Goldex	61 278	64 836	15 339
Mine Meadowbank	230 564	270 824	318 414
Mine Canadian Malartic	171 473	113 916	–
Mine Kittila	126 095	116 893	97 934
Mine Pinos Altos	105 175	123 342	116 959
Gisement de Creston Mascota à la mine Pinos Altos	26 278	28 007	19 425
Mine La India	49 578	36 949	–
Total des coûts de production	995 295 \$	1 004 559 \$	866 082 \$

L'analyse des coûts de production ci-après fait référence au total des coûts au comptant par once d'or produite et aux coûts des sites miniers par tonne, qui sont deux mesures non conformes aux IFRS. Pour un rapprochement de ces mesures avec les coûts de production et une analyse de l'utilisation de ces mesures par la société, se reporter à la rubrique «Mesures de rendement financier non conformes aux PCGR» du présent rapport de gestion.

En 2015, les coûts de production à la mine LaRonde se sont établis à 172,3 millions de dollars, en baisse de 8,7 % en regard des coûts de production de 188,7 millions de dollars en 2014. Cette baisse est principalement imputable à la dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain d'une période à l'autre. Au cours de 2015, la mine LaRonde a traité en moyenne 6 141 tonnes de minerai par jour, contre 5 713 tonnes de minerai par jour au cours de 2014. L'augmentation de la capacité d'une période à l'autre a été surtout entraînée par un arrêt prévu pour l'installation de nouveaux mécanismes de levage au puits Penna en 2014. Les coûts des sites miniers par tonne sont demeurés inchangés entre 2014 et 2015, soit à 99 \$ CA.

En 2015, les coûts de production à la mine Lapa se sont établis à 52,6 millions de dollars, en baisse de 13,9 % en regard des coûts de production de 61,1 millions de dollars en 2014. Cette baisse est principalement imputable à la dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain d'une période à l'autre. Au cours de 2015, la mine Lapa a traité en moyenne 1 534 tonnes de minerai par jour, contre 1 750 tonnes de minerai traité par jour au cours de 2014. La diminution de la production correspond au plan de la mine étant donné qu'il était prévu que le nombre de tonnes diminue progressivement. L'augmentation des coûts des sites miniers par tonne en 2015, qui se sont établis à 117 \$ CA par rapport à 107 \$ CA en 2014, découle principalement de la diminution de la production.

En 2015, les coûts de production à la mine Goldex se sont établis à 61,3 millions de dollars, en baisse de 5,5 % en regard des coûts de production de 64,8 millions de dollars en 2014. Cette baisse est principalement attribuable à la dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain d'une période à l'autre. Au cours de 2015, la mine Goldex a traité en moyenne 6 336 tonnes de minerai par jour, contre 5 799 tonnes de minerai traité par jour au cours de 2014. L'augmentation de la capacité d'une période à l'autre s'explique essentiellement par le nombre plus élevé de chambres d'abattage disponibles. Les coûts des sites miniers par tonne sont demeurés inchangés entre 2014 et 2015, soit à 33 \$ CA.

En 2015, les coûts de production à la mine Meadowbank se sont établis à 230,6 millions de dollars, en baisse de 14,9 % en regard des coûts de production de 270,8 millions de dollars en 2014. Cette baisse est principalement attribuable à la dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain et à la réduction des coûts d'une période à l'autre. Au cours de 2015, la mine Meadowbank a traité en moyenne 11 049 tonnes de minerai par jour, contre 11 313 tonnes de minerai traité par jour au cours de 2014. Les coûts des sites miniers par tonne ont baissé, pour passer de 73 \$ CA en 2014 à 70 \$ CA en 2015, du fait surtout des gains de productivité et de l'amélioration du contrôle des coûts.

Les coûts de production attribuables à la mine Canadian Malartic se sont élevés à 171,5 millions de dollars en 2015, contre 113,9 millions de dollars en 2014, ce qui reflète des coûts de production attribuables engagés pendant un exercice complet au cours de 2015, par suite de l'acquisition d'une participation indirecte de 50,0 % dans la mine Canadian Malartic le 16 juin 2014. Au cours de 2015, la mine Canadian Malartic a traité en moyenne 26 150 tonnes de minerai attribuables par jour et les coûts du site minier ont été de 23 \$ CA.

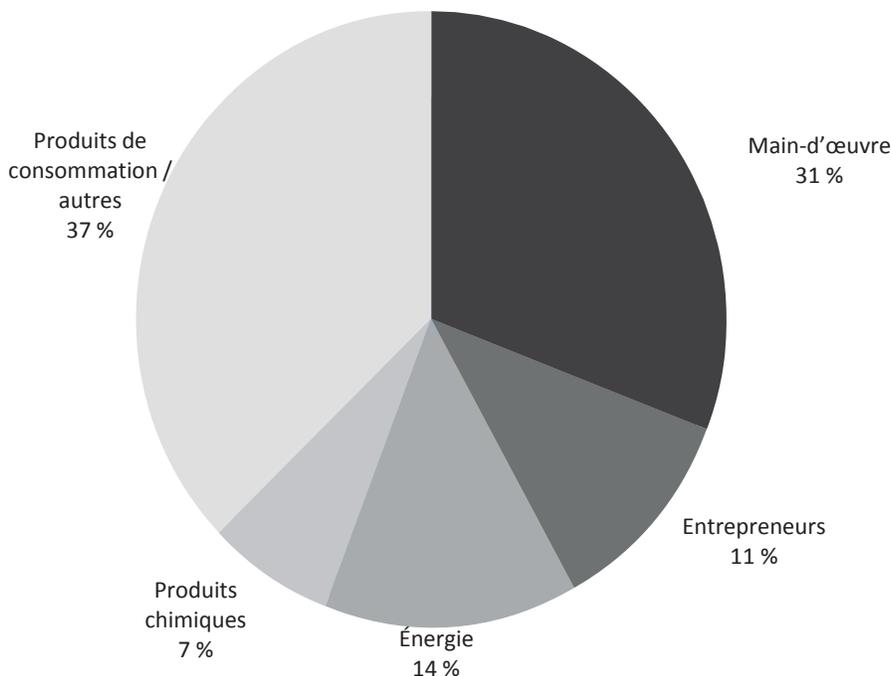
En 2015, les coûts de production à la mine Kittila se sont établis à 126,1 millions de dollars, en hausse de 7,9 % en regard des coûts de production de 116,9 millions de dollars en 2014, en raison surtout de l'augmentation de la production. Au cours de 2015, la mine Kittila a traité en moyenne 4 011 tonnes de minerai par jour, en hausse de 26,6 %, contre 3 168 tonnes de minerai traité par jour au cours de 2014, en raison surtout de l'achèvement de l'agrandissement du broyeur en septembre 2014. La diminution des coûts des sites miniers par tonne en 2015, qui se sont établis à 76 € par rapport à 78 € en 2014, découle principalement de l'augmentation de la production.

En 2015, les coûts de production à la mine Pinos Altos se sont établis à 105,2 millions de dollars, en baisse de 14,7 % en regard des coûts de production de 123,3 millions de dollars en 2014. Cette baisse est principalement attribuable à la dépréciation du peso mexicain par rapport au dollar américain d'une période à l'autre. Au cours de 2015, le broyeur de la mine Pinos Altos a traité en moyenne 5 462 tonnes de minerai par jour, en hausse de 2,1 %, contre 5 350 tonnes de minerai traité par jour au cours de 2014. Au cours de 2015, environ 384 700 tonnes de minerai ont été empilées sur le remblai de lixiviation de la mine Pinos Altos, une baisse de 32,1 % par rapport à environ 567 800 tonnes de minerai empilées en 2014, en raison surtout de l'ordonnancement de la production. Les coûts des sites miniers par tonne ont diminué pour s'établir à 45 \$ en 2015, en regard de 48 \$ en 2014, en raison surtout de la dépréciation du peso mexicain par rapport au dollar américain d'une période à l'autre, en partie contrebalancée par le nombre de tonnes moins élevé de minerai empilé sur le remblai de lixiviation.

En 2015, les coûts de production au gisement Creston Mascota à la mine Pinos Altos se sont établis à 26,3 millions de dollars, en baisse de 6,2 % en regard des coûts de production de 28,0 millions de dollars en 2014. Cette baisse est principalement attribuable à la dépréciation du peso mexicain par rapport au dollar américain d'une période à l'autre. Au cours de 2015, environ 2 098 800 tonnes de minerai ont été empilées sur le remblai de lixiviation du gisement Creston Mascota à la mine Pinos Altos, une hausse de 17,0 % par rapport à environ 1 793 800 tonnes de minerai empilées en 2014. Les coûts des sites miniers par tonne ont diminué pour se fixer à 12 \$ en 2015, contre 16 \$ en 2014, en raison surtout de la dépréciation du peso mexicain par rapport au dollar américain d'une période à l'autre.

Les coûts de production à la mine La India se sont élevés à 49,6 millions de dollars en 2015, contre 36,9 millions de dollars en 2014, ce qui reflète un exercice complet de production à la mine La India en 2015, du fait du début de la production commerciale en février 2014. Au cours de 2015, la mine La India a empilé environ 5 371 400 tonnes de minerai sur le remblai de lixiviation et comptabilisé des coûts de sites miniers par tonne de 9 \$.

#### Total des coûts de production par catégorie



Le total des coûts au comptant par once d'or produite est présenté dans le présent rapport de gestion tant pour les sous-produits (coûts de production moins les produits tirés des sous-produits des métaux) que pour les coproduits (compte non tenu des produits tirés des sous-produits des métaux). Le total des coûts au comptant par once d'or produite pour les sous-produits est calculé en ajustant les coûts de production comptabilisés dans les états du résultat et du résultat global consolidés pour tenir compte des produits tirés des sous-produits, des coûts de production associés aux stocks de concentrés non vendus, des charges de fonderie, d'affinage et de commercialisation et d'autres ajustements, puis en divisant ceux-ci par le nombre d'onces d'or produites. Le total des coûts au comptant

par once d'or produite pour les coproduits est calculé selon la même méthode que celle utilisée pour calculer le total des coûts au comptant par once d'or produite pour les sous-produits, sauf qu'aucun ajustement n'est effectué pour tenir compte des produits tirés des sous-produits des métaux. Par conséquent, le total des coûts au comptant par once d'or produite pour les coproduits ne tient pas compte d'une réduction des coûts de production ou des charges de fonderie, d'affinage et de commercialisation associées à la production et à la vente des sous-produits des métaux.

Le total des coûts au comptant par once d'or produite en fonction des sous-produits, qui correspond à la moyenne pondérée de toutes les mines en production de la société, a diminué pour s'établir à 567 \$ en 2015, contre 637 \$ en 2014 et 648 \$ en 2013. Le total des coûts au comptant par once d'or produite en fonction des coproduits a diminué pour s'établir à 626 \$ en 2015, contre 721 \$ en 2014 et 806 \$ en 2013. Voici une analyse des variations du total des coûts au comptant par once pour chaque exploitation minière de la société :

- À la mine LaRonde, le total des coûts au comptant par once d'or produite en fonction des sous-produits a diminué, passant de 668 \$ en 2014 à 590 \$ en 2015, du fait surtout de l'augmentation de 30,9 % de la production aurifère et de la dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain d'une période à l'autre. La diminution globale du total des coûts au comptant par once d'or produite au titre des sous-produits a été contrebalancée en partie par une baisse importante des produits tirés des sous-produits en 2015. La baisse des produits tirés des sous-produits s'explique par l'extraction du minerai provenant de niveaux inférieurs à la mine LaRonde, dont la teneur en métaux est moins élevée, et par le recul du prix de vente obtenu pour l'argent et pour le cuivre en 2015 par rapport à 2014. Le total des coûts au comptant par once d'or produite en fonction des coproduits a diminué, passant de 1 055 \$ en 2014 à 760 \$ en 2015, étant donné l'augmentation de la production aurifère et des coûts mentionnés précédemment.
- À la mine Lapa, le total des coûts au comptant par once d'or produite en fonction des sous-produits a diminué, passant de 667 \$ en 2014 à 590 \$ en 2015. Cette diminution est en partie attribuable à la dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain d'une période à l'autre, en partie contrebalancée par une baisse de 1,8 % de la production aurifère. Le total des coûts au comptant par once d'or produite en fonction des coproduits a diminué, passant de 667 \$ en 2014 à 591 \$ en 2015 en raison des mêmes facteurs que ceux mentionnés précédemment.
- À la mine Goldex, le total des coûts au comptant par once d'or produite en fonction des sous-produits a diminué, passant de 638 \$ en 2014 à 538 \$ en 2015. Cette diminution reflète surtout l'augmentation de 14,9 % de la production aurifère et la dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain d'une période à l'autre. Le total des coûts au comptant par once d'or produite en fonction des coproduits a diminué, passant de 638 \$ en 2014 à 538 \$ en 2015 en raison des mêmes facteurs que ceux mentionnés précédemment.
- À la mine Meadowbank, le total des coûts au comptant par once d'or produite en fonction des sous-produits a augmenté, passant de 599 \$ en 2014 à 613 \$ en 2015. Cette augmentation est essentiellement imputable à la diminution de 15,7 % de la production aurifère, en partie contrebalancée par la dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain d'une période à l'autre. Le total des coûts au comptant par once d'or produite en fonction des coproduits a augmenté, passant de 604 \$ en 2014 à 623 \$ en 2015 en raison des mêmes facteurs que ceux mentionnés précédemment.
- À la mine Canadian Malartic, le total des coûts au comptant par once d'or produite en fonction des sous-produits a diminué, passant de 701 \$ pour la période du 16 juin 2014 au 31 décembre 2014 à 596 \$ en 2015, du fait surtout de la dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain d'une période à l'autre. Le total des coûts au comptant attribuable par once d'or produite en fonction des coproduits a diminué, passant de 721 \$ pour la période du 16 juin 2014 au 31 décembre 2014 à 613 \$ en 2015 en raison des mêmes facteurs que ceux mentionnés précédemment. La mine Canadian Malartic a été acquise conjointement par Agnico Eagle et Yamana le 16 juin 2014.
- À la mine Kittila, le total des coûts au comptant par once d'or produite en fonction des sous-produits a diminué, passant de 845 \$ en 2014 à 709 \$ en 2015. Cette diminution s'explique surtout par une augmentation de 25,1 % de la production aurifère et une hausse des coûts associés à l'agrandissement du broyeur en 2014. Le total des coûts au comptant par once d'or produite en fonction des coproduits a diminué, soit de 846 \$ en 2014 à 710 \$ en 2015 en raison des mêmes facteurs que ceux mentionnés précédemment.
- À la mine Pinos Altos, le total des coûts au comptant par once d'or produite en fonction des sous-produits a diminué, passant de 533 \$ en 2014 à 387 \$ en 2015. Cette diminution est surtout attribuable à une augmentation de 12,8 % de la production aurifère et à la dépréciation du peso mexicain par rapport au dollar américain d'une période à l'autre. Le total des coûts au comptant par once d'or produite en fonction des coproduits a diminué, passant de 718 \$ en 2014 à 578 \$ en 2015 en raison des mêmes facteurs que ceux mentionnés précédemment.
- Au gisement de Creston Mascota à la mine Pinos Altos, le total des coûts au comptant par once d'or produite en fonction des sous-produits a diminué, soit de 578 \$ en 2014 à 430 \$ en 2015. Cette diminution traduit principalement une augmentation de 14,3 % de la production aurifère et la dépréciation du peso mexicain par rapport au dollar américain d'une période à l'autre.

Le total des coûts au comptant par once d'or produite en fonction des coproduits a diminué, passant de 611 \$ en 2014 à 474 \$ en 2015 en raison des mêmes facteurs que ceux mentionnés précédemment.

- À la mine La India, le total des coûts au comptant par once d'or produite en fonction des sous-produits a diminué, passant de 487 \$ en 2014 à 436 \$ en 2015. Cette diminution s'explique surtout par la dépréciation du peso mexicain par rapport au dollar américain d'une période à l'autre. Le total des coûts au comptant par once d'or produite en fonction des coproduits a diminué, soit de 532 \$ en 2014 à 475 \$ en 2015 en raison des mêmes facteurs que ceux mentionnés précédemment. La production commerciale a commencé à la mine La India en février 2014.

### **Frais d'exploration et d'expansion de l'entreprise**

Les frais d'exploration et d'expansion de l'entreprise ont augmenté de 97,1 % pour s'établir à 110,4 millions de dollars en 2015 en regard de 56,0 millions de dollars en 2014. En 2013, les frais d'exploration et d'expansion de l'entreprise ont été de 44,2 millions de dollars.

Un sommaire des principales activités d'exploration et d'expansion de la société menées en 2015 est présenté ci-dessous :

- Les frais d'exploration au Canada ont augmenté de 102,0 % en regard de 2014 pour atteindre 56,1 millions de dollars en 2015, du fait principalement des frais d'exploration plus élevés attribuables au projet Amaruq, à la mine Meadowbank, au Nunavut.
- Les frais d'exploration en Amérique latine ont augmenté de 218,3 % en regard de 2014 pour s'établir à 25,5 millions de dollars, surtout en raison de l'intensification des activités d'exploration dans le cadre du projet El Barqueño, au Mexique.
- En 2015, les frais d'exploration ont augmenté de 40,2 % aux États-Unis pour s'établir à 3,7 millions de dollars, mais ont diminué de 21,8 % en Europe pour s'établir à 3,9 millions de dollars en regard de 2014.
- L'équipe d'expansion de l'entreprise de la société est restée active en 2015, s'affairant à conclure l'acquisition de Soltoro et l'acquisition d'une participation de 55 % dans Gunnarn au cours de l'exercice.

Le tableau suivant présente les frais d'exploration par région et le total des frais d'expansion de l'entreprise :

	<b>2015</b>	<b>2014</b>	<b>2013</b>
	<i>(en milliers de dollars américains)</i>		
Canada	56 099 \$	27 773 \$	20 339 \$
Amérique latine	25 483	8 006	7 311
États-Unis	3 666	2 615	3 501
Europe	3 943	5 044	4 624
Frais d'expansion de l'entreprise	21 162	12 564	8 461
Total des frais d'exploration et d'expansion de l'entreprise	110 353 \$	56 002 \$	44 236 \$

### **Amortissement des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines**

La dotation aux amortissements des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines a augmenté pour s'établir à 608,6 millions de dollars en 2015, contre 433,6 millions de dollars en 2014 et 313,9 millions de dollars en 2013. L'augmentation de la dotation à l'amortissement des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines a augmenté entre 2014 et 2015 en raison surtout de la consolidation pour un exercice complet de la participation acquise dans la mine Canadian Malartic et de la hausse des biens miniers amortissables d'une période à l'autre en raison de la détermination finale des estimations de juste valeur à la date d'acquisition connexes, de même que de l'accroissement de la production d'or à la mine La India. La dotation aux amortissements commence au début de la production commerciale.

### **Charges administratives**

Les charges administratives ont reculé pour se fixer à 97,0 millions de dollars en 2015, en comparaison de 118,8 millions de dollars en 2014. Ce recul découle principalement des coûts de transaction ponctuels de 16,7 millions de dollars engagés en 2014 relativement à l'acquisition conjointe d'Osisko, d'une baisse de la charge liée à la rémunération fondée sur des actions et d'une diminution des frais de consultation d'une période à l'autre. En 2013, les charges administratives se sont élevées à 113,8 millions de dollars.

### **Perte de valeur des titres disponibles à la vente**

La perte de valeur des titres disponibles à la vente a été de 12,0 millions de dollars en 2015, en comparaison de 15,8 millions de dollars en 2014 et 32,5 millions de dollars en 2013. Les évaluations des pertes de valeur liées aux titres disponibles à la vente se fondent sur des facteurs comme une baisse importante ou prolongée de la juste valeur.

### **Charges financières**

Les charges financières ont augmenté pour s'établir à 75,2 millions de dollars en 2015 en regard de 73,4 millions de dollars en 2014 et 62,5 millions de dollars en 2013. Le tableau suivant présente les composantes des charges financières :

	<b>2015</b>	<b>2014</b>	<b>2013</b>
	<i>(en milliers de dollars américains)</i>		
Commission d'attente sur les facilités de crédit	4 025 \$	4 605 \$	4 946 \$
Amortissement des frais liés aux facilités de crédit, des frais de financement et des frais d'émission de billets	2 437	2 757	3 192
Intérêts sur la facilité de crédit	8 892	7 499	1 999
Intérêts sur les billets	49 937	49 414	49 414
Charge de désactualisation sur les provisions de restauration des lieux	4 164	5 173	4 456
Autres intérêts et pénalités	7 476	5 651	1 966
Intérêts capitalisés pour les travaux en cours	(1 703)	(1 706)	(3 518)
<b>Total des charges financières</b>	<b>75 228 \$</b>	<b>73 393 \$</b>	<b>62 455 \$</b>

Se reporter à la rubrique «Situation de trésorerie et sources de financement – Activités de financement» du présent rapport de gestion pour de plus amples renseignements sur la facilité de crédit et les billets mentionnés ci-dessus.

### **Perte de valeur**

À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, la société évalue s'il existe un indice de dépréciation des actifs non courants. Si un tel indice existe, la valeur recouvrable de l'actif est calculée pour déterminer s'il faut comptabiliser une perte de valeur. Une perte de valeur est comptabilisée au titre de l'excédent de la valeur comptable de l'actif par rapport à sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable est fondée sur les flux de trésorerie futurs de chaque actif et représente la juste valeur de celui-ci diminuée des coûts de sortie.

Selon les évaluations effectuées par la société, aucune perte de valeur n'a été jugée nécessaire en 2015 et en 2014. Au 31 décembre 2013, la société percevait le recul constant du prix de l'or comme un indicateur d'une perte de valeur potentielle de ses actifs non courants. Par conséquent, la société a estimé la valeur recouvrable de toutes les unités génératrices de trésorerie («UGT») au moyen d'hypothèses et d'estimations mises à jour et a conclu que la mine Lapa, la mine Meadowbank et le projet Meliadine avaient tous subi une dépréciation.

Une approche axée sur les flux de trésorerie actualisés a été utilisée pour estimer la juste valeur diminuée des coûts de sortie, laquelle correspond à la valeur recouvrable des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines qui a servi à déterminer le montant de la perte de valeur. La perte de valeur totale comptabilisée au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013 s'est établie à 1 014,7 millions de dollars.

Les estimations des flux de trésorerie nets futurs faites par la direction sont assujetties à des risques et incertitudes. Par conséquent, il est raisonnablement possible qu'il puisse survenir des changements pouvant toucher la recouvrabilité des actifs non courants de la société et son goodwill. Ces facteurs pourraient avoir une incidence importante sur les états financiers consolidés futurs de la société.

### **(Profit) perte de change**

Les variations du taux de change du dollar américain par rapport au dollar canadien, au peso mexicain et à l'euro influent considérablement sur les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie de la société, puisque tous les produits de la société sont réalisés en dollars américains et qu'une partie importante de ses coûts d'exploitation et de ses coûts en capital est engagée en de telles devises. Au cours de la période du 1<sup>er</sup> janvier 2014 au 31 décembre 2015, le taux de change quotidien à midi du dollar américain, publié par la Banque du Canada, a fluctué entre 1,06 \$ CA et 1,40 \$ CA, 12,85 pesos mexicains et 17,36 pesos mexicains, et 0,72 € et 0,95 € pour 1,00 \$ US.

Un profit de change de 4,7 millions de dollars a été comptabilisé en 2015, comparativement à une perte de change de 3,8 millions de dollars en 2014 et 1,8 million de dollars en 2013. En moyenne, le dollar américain s'est apprécié par rapport au dollar canadien, au peso

mexicain et à l'euro en 2015 par rapport à 2014. Entre le 31 décembre 2014 et le 31 décembre 2015, le dollar américain s'est également raffermi par rapport au dollar canadien, au peso mexicain et à l'euro. Le profit de change net réalisé en 2015 est surtout attribuable à l'incidence de la conversion des passifs courants libellés en dollars canadiens, en pesos mexicains et en euros, contrebalancée en partie par l'incidence de la conversion des actifs courants libellés en pesos mexicains, en dollars canadiens et en euros.

### **Charge (recouvrement) d'impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière**

En 2015, la société a comptabilisé une charge d'impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière de 58,0 millions de dollars sur le résultat avant impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière de 82,6 millions de dollars à un taux d'imposition effectif de 70,2 %. En 2014, la société a comptabilisé une charge d'impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière de 106,2 millions de dollars sur le résultat avant impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière de 189,1 millions de dollars à un taux d'imposition effectif de 56,1 %. En 2015 et en 2014, le taux d'imposition effectif a été supérieur au taux prévu par la loi de 26,0 % en raison de l'incidence des impôts sur l'exploitation minière, de la conversion des monnaies étrangères et des écarts permanents non déductibles. En 2013, un recouvrement d'impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière de 131,6 millions de dollars avait été comptabilisé sur une perte avant impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière de 818,3 millions de dollars par suite surtout des pertes de valeur comptabilisées pour le projet Meliadine, la mine Meadowbank et la mine Lapa au 31 décembre 2013. Les impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière en 2013 ont également subi l'incidence des écarts permanents non déductibles et d'une charge d'impôt différé découlant de l'adoption en 2013 de droits miniers spéciaux au Mexique.

### **Situation de trésorerie et sources de financement**

Au 31 décembre 2015, la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à court terme et la trésorerie soumise à restrictions actuelle de la société totalisaient 132,3 millions de dollars, contre 215,3 millions de dollars au 31 décembre 2014. La société a pour politique d'investir l'excédent de trésorerie dans des placements hautement liquides dont la qualité de crédit est très élevée afin d'éliminer les risques liés à ces placements. Ces placements, dont l'échéance résiduelle à la date d'achat est de plus de trois mois, sont classés à titre de placements à court terme. Les décisions à l'égard des échéances sont fondées sur les besoins de flux de trésorerie, les taux de rendement et d'autres facteurs.

Le fonds de roulement (actifs courants moins passifs courants) a diminué pour s'établir à 517,9 millions de dollars au 31 décembre 2015 en regard de 575,7 millions de dollars au 31 décembre 2014.

### **Activités d'exploitation**

Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation ont diminué de 52,1 millions de dollars, en regard de 2014, pour s'établir à 616,2 millions de dollars en 2015. Cette diminution des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation découle principalement de la baisse du prix moyen réalisé pour les métaux et d'une augmentation de 54,4 millions de dollars des frais d'exploration et d'expansion de l'entreprise entre 2014 et 2015, contrebalancées en partie par une augmentation de 16,9 % de la production d'or, une hausse de 19,5 % de la production d'argent, une baisse de 21,8 millions de dollars des charges administratives et l'incidence sur les coûts de l'affaiblissement du dollar canadien, du peso mexicain et de l'euro par rapport au dollar américain d'une période à l'autre. En 2013, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation ont atteint 481,0 millions de dollars, en baisse de 187,3 millions de dollars en regard de ceux de 2014, en raison principalement d'une augmentation de 30,0 % de la production aurifère de 2014 par rapport à celle de 2013.

### **Activités d'investissement**

Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement ont diminué pour s'établir à 374,5 millions de dollars en 2015, par rapport à 851,6 millions de dollars en 2014. Cette diminution des flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement découle principalement de dépenses au comptant nettes de 403,5 millions de dollars associées à l'acquisition conjointe d'Osisko par la société le 16 juin 2014, d'une baisse additionnelle de 41,0 millions de dollars de la trésorerie soumise à restrictions, d'une diminution de 25,7 millions de dollars des dépenses d'investissement, d'une hausse de 16,4 millions de dollars du produit net sur la vente de titres disponibles à la vente et de bons de souscription et d'une baisse de 7,4 millions de dollars des acquisitions de titres disponibles à la vente et de bons de souscription d'une période à l'autre. En 2013, les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement se sont établis à 687,2 millions de dollars, y compris des dépenses d'investissement de 620,5 millions de dollars, des acquisitions de titres disponibles à la vente et de bons de souscription de 59,8 millions de dollars et un montant de 10,1 millions de dollars relativement à l'acquisition de Ustar Gold Corporation.

En 2015, la société a investi 449,8 millions de dollars dans des projets et des dépenses d'investissement de maintien. Les dépenses d'investissement de 2015 comprenaient 67,3 millions de dollars pour la mine LaRonde, 66,7 millions de dollars pour le projet Meliadine, 65,2 millions de dollars pour la mine Meadowbank, 61,8 millions de dollars pour la mine Pinos Altos, 56,4 millions de dollars pour la mine Kittila, 48,8 millions de dollars pour la mine Goldex, 43,4 millions de dollars pour la mine Canadian Malartic (partie attribuable à la société), 23,4 millions de dollars pour la mine La India, 6,5 millions de dollars pour la mine Lapa, 4,2 millions de dollars pour le gisement de Creston Mascota à la mine Pinos Altos et 6,1 millions de dollars pour d'autres projets. La diminution de 25,7 millions de dollars des dépenses

d'investissement entre 2014 et 2015 découle principalement des dépenses importantes engagées en 2014 relativement au projet d'agrandissement de la mine Kittila et au convoyeur de minerai brut et aux systèmes de ventilation de la mine LaRonde, de même que de la diminution des dépenses d'investissement à la mine Lapa d'une période à l'autre, la durée de vie prévue de cette dernière tirant à sa fin. La diminution globale des dépenses d'investissement entre 2014 et 2015 a été contrebalancée en partie par la hausse des dépenses d'investissement associées au projet Meliadine et aux mines Goldex et Pinos Altos et par la croissance des dépenses d'investissement attribuables à la mine Canadian Malartic qui a été acquise conjointement le 16 juin 2014.

Le 11 juin 2015, Agnico Eagle Sweden AB («AE Sweden»), une filiale en propriété exclusive détenue indirectement par la société, a acquis 55,0 % des actions ordinaires émises et en circulation de Gunnarn Mining AB («Gunnarn») auprès d'Orex Minerals Inc. («Orex») par voie d'une convention d'achat d'actions (la «convention d'achat d'actions de Gunnarn»). L'exploitation et la gouvernance de Gunnarn et du projet Barsele sont régies aux termes d'un contrat de coentreprise entre la société, AE Sweden, Orex et Gunnarn (l'«entente de coentreprise Gunnarn»). Aux termes de la convention d'achat d'actions de Gunnarn, le prix d'acquisition de 55,0 % des actions ordinaires en circulation de Gunnarn s'est élevé à 10,0 millions de dollars, dont une contrepartie au comptant de 6,0 millions de dollars à payer à la clôture et un paiement de 2,0 millions de dollars au comptant ou, à la discrétion d'AE Sweden, en actions de la société aux premier et deuxième anniversaires de la clôture. Selon l'entente de coentreprise Gunnarn, AE Sweden s'est engagée à prendre en charge des frais d'exploration de 7,0 millions de dollars dans le cadre du projet Barsele d'ici le 11 juin 2018. De ce montant, 45,0 % ou 3,1 millions de dollars sont considérés comme une contrepartie d'achat à payer. Par conséquent, le prix d'acquisition pour la société de la participation de 55,0 % dans Gunnarn a totalisé 13,1 millions de dollars. AE Sweden peut acquérir une participation supplémentaire de 15,0 % dans Gunnarn aux termes de l'entente de coentreprise Gunnarn si elle réalise l'étude de faisabilité au titre du projet Barsele. L'entente de coentreprise Gunnarn donne également droit à AE Sweden de nommer la majorité des membres du conseil d'administration de Gunnarn (selon le nombre d'actions actuellement détenues), et AE Sweden, à titre d'unique exploitante du projet Barsele, reçoit des honoraires de gestion usuels. Dans le cadre de l'opération, Orex a également obtenu une redevance nette calculée à la sortie de la fonderie de 2,0 % sur la production du projet Barsele, qui peut être rachetée par la société en tout temps en contrepartie de 5,0 millions de dollars. L'acquisition de Gunnarn a été comptabilisée par la société comme une acquisition d'actifs, et les coûts de transaction liés à l'acquisition totalisant 0,6 million de dollars ont été incorporés dans le coût des biens miniers acquis. Le 25 septembre 2015, Orex Minerals Inc. a cédé ses droits en vertu de l'entente de coentreprise Gunnarn à Barsele Minerals Corp. («Barsele Minerals»), qui était à cette date une filiale en propriété exclusive d'Orex. Toutes les actions de Barsele Minerals ont par la suite été distribuées aux actionnaires d'Orex en vertu d'un plan d'arrangement.

Le 9 juin 2015, la société a acquis la totalité des actions ordinaires émises et en circulation de Soltoro Ltd. («Soltoro»), y compris les actions ordinaires pouvant être émises par suite de l'exercice des options et des bons de souscription en cours de Soltoro, conformément à un plan d'arrangement en vertu de la loi intitulée *Loi canadienne sur les sociétés par actions* (l'«arrangement lié à Soltoro»). En vertu de l'arrangement, chaque action en circulation de Soltoro a été échangée contre ce qui suit : i) 0,01 \$ CA au comptant; ii) 0,00793 d'une action ordinaire d'Agnico Eagle; et iii) une action ordinaire de Palamina Corp., société nouvellement constituée dans le cadre de l'arrangement lié à Soltoro. Conformément à cet arrangement, Soltoro a transféré tous les biens miniers situés à l'extérieur de l'État de Jalisco, au Mexique, à Palamina Corp. et a conservé tous les autres biens miniers. Agnico Eagle ne détenait aucune participation dans Palamina Corp. au moment de la clôture de l'arrangement lié à Soltoro. Le prix d'acquisition total pour Agnico Eagle de 26,7 millions de dollars comprenait une contrepartie au comptant de 2,4 millions de dollars, y compris un apport au comptant de 1,6 million de dollars versé à Palamina Corp., et 770 429 actions ordinaires d'Agnico Eagle émises à même le capital autorisé. L'acquisition de Soltoro a été comptabilisée comme une acquisition d'actifs, et les coûts de transaction liés à l'acquisition totalisant 1,4 million de dollars ont été incorporés dans le coût des biens miniers acquis.

Le 21 mai 2015, la société a souscrit 62 500 000 actions ordinaires de Belo Sun Mining Corp. («Belo Sun») dans le cadre d'un placement privé sans courtier à un prix de 0,24 \$ CA par action ordinaire de Belo Sun, pour une contrepartie au comptant totale de 15,0 millions de dollars canadiens. À la clôture de la transaction, la société détenait environ 17,4 % des actions ordinaires émises et en circulation de Belo Sun.

Le 19 mars 2015, Agnico Eagle, Yamana et la société en nom collectif Canadian Malartic ont conclu l'acquisition d'une participation de 30,0 % dans la propriété Malartic CHL auprès d'Abitibi Royalties Inc. («Abitibi») en échange de 459 197 actions ordinaires d'Agnico Eagle, de 3 549 695 actions ordinaires de Yamana et de redevances de 3,0 % calculées à la sortie de la fonderie d'Abitibi et de redevances Aurifères Osisko Ltée au titre de la propriété Malartic CHL. Le total de la contrepartie en actions ordinaires d'Agnico Eagle était évalué à 13,4 millions de dollars d'après le cours de clôture des actions ordinaires le 18 mars 2015. La propriété Malartic CHL est adjacente à la mine Canadian Malartic détenue conjointement par la société, et la participation restante de 70,0 % dans la propriété Malartic CHL a été acquise conjointement dans le cadre de l'acquisition d'Osisko le 16 juin 2014 (la société remplacée par la Corporation Canadian Malartic). Parallèlement à la clôture des transactions, chacune des parties, soit Abitibi, Agnico Eagle, Yamana, la société en nom collectif Canadian Malartic et la Corporation Canadian Malartic, a libéré les autres parties pour ce qui est de toutes les procédures entamées précédemment par Abitibi relativement à la propriété Malartic CHL. Par suite de l'opération, Agnico Eagle et Yamana détiennent conjointement une participation de 100,0 % dans la propriété Malartic CHL par leur participation indirecte respective dans la société en nom collectif Canadian Malartic.

Le 28 novembre 2014, la société a acquis la totalité des actions ordinaires émises et en circulation de Cayden, y compris les actions ordinaires pouvant être émises par suite de l'exercice des options et des bons de souscription en cours de Cayden, conformément à un plan d'arrangement approuvé par les tribunaux. Le prix d'achat total de 122,1 millions de dollars comprenait une contrepartie au comptant de 0,5 million de dollars et 4 853 875 actions ordinaires d'Agnico Eagle émises à même le capital autorisé. L'acquisition de Cayden a été comptabilisée comme une acquisition d'actif, et les coûts de transaction liés à l'acquisition totalisant 3,2 millions de dollars ont été incorporés dans le coût des biens miniers acquis.

Le 16 juin 2014, Agnico Eagle et Yamana ont acquis conjointement la totalité d'Osisko aux termes de l'arrangement lié à Osisko. En vertu de cet arrangement, Agnico Eagle et Yamana détiennent indirectement chacune 50,0 % d'Osisko et de la société en nom collectif Canadian Malartic, laquelle détient dorénavant la mine Canadian Malartic. Agnico Eagle et Yamana mèneront également conjointement des activités d'exploration dans d'autres propriétés qui étaient détenues par Osisko (dorénavant la Corporation Canadian Malartic) au moment de l'acquisition. Agnico Eagle a comptabilisé selon les IFRS sa participation dans les actifs, les passifs, les produits et les charges d'Osisko conformément aux droits et obligations de la société prescrits aux termes de l'arrangement d'Osisko. Le 16 juin 2014, la quote-part d'Agnico Eagle du prix d'acquisition d'Osisko englobait une contrepartie au comptant d'un total de 462,7 millions de dollars et 33 923 212 actions ordinaires d'Agnico Eagle évaluées à 1 135,1 millions de dollars.

En 2015, le produit net sur la vente des titres disponibles à la vente et de bons de souscription de la société a été de 61,1 millions de dollars, comparativement à 44,7 millions de dollars et 0,2 million de dollars respectivement en 2014 et 2013. En 2015, la société a fait l'acquisition de titres disponibles à la vente et de bons de souscription d'un montant de 19,8 millions de dollars, en regard de titres disponibles à la vente et de bons de souscription d'un montant de 27,2 millions de dollars en 2014 et 59,8 millions de dollars en 2013. Les placements de la société dans des titres disponibles à la vente consistent principalement en des placements dans des actions ordinaires d'entités du secteur minier.

### **Activités de financement**

En 2015, les flux de trésorerie affectés aux activités de financement ont été de 280,8 millions de dollars, en regard de flux de trésorerie provenant des activités de financement de 229,2 millions de dollars en 2014, en raison principalement de la comptabilisation d'un produit net de 286,0 millions de dollars au titre de la dette à long terme en 2014, par rapport à la comptabilisation d'un remboursement net de 261,1 millions de dollars au titre de la dette à long terme en 2015. Ces éléments ont été en partie contrebalancés par l'émission, le 30 septembre 2015, du billet de 2015 (comme défini ci-après) de 50,0 millions de dollars. En 2013, les flux de trésorerie provenant des activités de financement se sont établis à 48,7 millions de dollars, dont un produit net au titre de la dette à long terme de 170,0 millions de dollars, contrebalancé en partie par le versement de dividendes de 126,3 millions de dollars.

En 2015, la société a versé des dividendes de 59,5 millions de dollars, en comparaison de 54,1 millions de dollars en 2014 et 126,3 millions de dollars en 2013. Agnico Eagle déclare un dividende en espèces chaque année depuis 1983. Bien que la société prévoie continuer de verser des dividendes, les dividendes futurs seront à la discrétion du conseil et dépendront de certains facteurs, tels que le résultat, la situation financière et les besoins en matière de capital.

Le 30 septembre 2015, la société a modifié sa facilité de crédit de 1,2 milliard de dollars, notamment en reportant la date d'échéance du 22 juin 2019 au 22 juin 2020 et en changeant les modalités tarifaires. Au 31 décembre 2015, l'encours de la facilité de crédit de la société était de 265,0 millions de dollars. Le montant disponible en vertu de la facilité de crédit est réduit du montant des lettres de crédit en cours de 10,9 millions de dollars au 31 décembre 2015. Au 31 décembre 2015, un montant de 924,1 millions de dollars était disponible pour des prélèvements futurs en vertu de la facilité de crédit.

Le 30 septembre 2015, la société a conclu un placement privé d'un billet garanti de premier rang non assorti d'une sûreté (le «billet de 2015») d'un montant de 50,0 millions de dollars, échéant le 30 septembre 2025 et ayant un rendement de 4,15 %. En vertu de la convention d'achat du billet de 2015, la société a convenu qu'un montant égal ou supérieur au produit net tiré du billet de 2015 serait investi dans des projets miniers dans la province de Québec, au Canada.

Le 23 septembre 2015, la société a obtenu une facilité de lettres de crédit de soutien auprès d'une institution financière lui accordant une facilité de lettres de crédit non consentie additionnelle de 150 millions de dollars canadiens (dans sa version modifiée, la «nouvelle facilité de lettres de crédit»). La société peut recourir à la nouvelle facilité de lettres de crédit pour respecter ses obligations au titre de la restauration des lieux, celles de ses filiales ou de toute autre entité dans laquelle elle détient une participation directe ou indirecte, ou ses obligations d'exécution (autre que ses dettes associées à des emprunts), ou celles de ses filiales ou de toute autre entité dans laquelle elle détient une participation directe ou indirecte qui ne concernent pas directement des obligations au titre de la restauration des lieux. Le paiement et l'exécution des obligations de la société aux termes de la nouvelle facilité de lettres de crédit sont soutenus par des lettres de garantie émises par Exportation et développement Canada aux termes de son programme d'assurance et de cautionnement de contrats (la «facilité EDC») en faveur du prêteur. Au 31 décembre 2015, un montant de 69,8 millions de dollars avait été prélevé sur la nouvelle facilité de lettres de crédit.

Le 31 juillet 2015, la société a modifié sa convention de crédit avec une autre institution financière portant sur une facilité de lettres de crédit non consentie (dans sa version modifiée, la «facilité de lettres de crédit existante»). Le montant disponible en vertu de la facilité de lettres de crédit existante a augmenté, passant de 175,0 millions de dollars canadiens à 200,0 millions de dollars canadiens. À compter du 28 septembre 2015, le montant disponible en vertu de la facilité de lettres de crédit existante a augmenté pour passer à 250,0 millions de dollars canadiens. Les obligations de la société en vertu de cette facilité de lettres de crédit existante sont garanties par certaines de ses filiales. La facilité de lettres de crédit existante peut servir à soutenir les obligations de restauration des lieux et les obligations non financières ou de rendement de la société ou de ses filiales. Au 31 décembre 2015, un montant de 172,6 millions de dollars avait été prélevé sur la facilité de lettres de crédit existante.

Le 24 juillet 2012, la société a conclu un placement privé d'un montant de 200,0 millions de dollars de billets garantis de premier rang non assortis d'une sûreté (les «billets de 2012»). Les billets de 2012 viennent à échéance en 2022 et en 2024 et, au moment de leur émission, avaient une échéance moyenne pondérée de 11,0 ans et un rendement moyen pondéré de 4,95 %. Le produit tiré des billets de 2012 a servi à rembourser l'encours de la facilité de crédit.

Le 7 avril 2010, la société a conclu un placement privé d'un montant de 600,0 millions de dollars de billets garantis de premier rang non assortis d'une sûreté échéant en 2017, 2020 et 2022 (les «billets de 2010»), lesquels ont une échéance moyenne pondérée de 9,84 ans et un rendement moyen pondéré de 6,59 %. Le produit du placement des billets de 2010 a été affecté au remboursement des montants prélevés sur les facilités de crédit alors existantes de la société.

Dans le cadre de l'acquisition conjointe d'Osisko, le 16 juin 2014, la société en nom collectif Canadian Malartic a pris en charge certains titres de créance en circulation et certaines obligations liées aux contrats de location-financement d'Osisko relatifs à la mine Canadian Malartic. La participation indirecte attribuable d'Agnico Eagle dans ces titres de créance et ces obligations liées aux contrats de location-financement s'établit comme suit :

- Une facilité d'emprunt garantie d'un capital de 75,0 millions de dollars canadiens (69,1 millions de dollars) prévoyant des remboursements de 20,0 millions de dollars canadiens le 30 juin 2016 et le 30 juin 2017, et portant intérêt au taux de 6,875 % par année. Un remboursement prévu de 15,0 millions de dollars canadiens (14,1 millions de dollars) a été effectué après la date d'acquisition, le 16 juin 2014, et un remboursement prévu de 20,0 millions de dollars canadiens (16,0 millions de dollars) a été effectué le 30 juin 2015, donnant lieu à un solde de capital impayé attribuable de 28,9 millions de dollars au 31 décembre 2015. Le 29 septembre 2014, la société en nom collectif Canadian Malartic a modifié la facilité d'emprunt garantie acquise, sans changer l'échéance ou les modalités tarifaires.
- Des débetures convertibles d'un capital impayé de 37,5 millions de dollars canadiens (34,6 millions de dollars) de la société en nom collectif Canadian Malartic échéant en novembre 2017 et portant intérêt au taux de 6,875 %. Au 16 juin 2014, date de l'acquisition d'Osisko, la juste valeur attribuable des débetures convertibles de la société en nom collectif Canadian Malartic était de 44,9 millions de dollars. Le règlement anticipé négocié de toutes les débetures convertibles de la société en nom collectif Canadian Malartic a été conclu le 30 juin 2015. Par suite de ce règlement, 871 680 actions ordinaires d'Agnico Eagle d'une juste valeur de 24,8 millions de dollars ont été libérées par un dépositaire en faveur des détenteurs de débetures convertibles de la SNCCM, et un paiement au comptant de 10,1 millions de dollars a été effectué pour régler l'obligation de la société. Une contrepartie au comptant additionnelle de 3,2 millions de dollars a été versée aux détenteurs de débetures convertibles de la SNCCM au moment du règlement et a été comptabilisée dans les autres charges (produits) des états du résultat et du résultat global consolidés. En 2015, une perte de 2,4 millions de dollars liée à la réévaluation à la valeur de marché des débetures convertibles de la SNCCM a été comptabilisée dans les autres charges (produits) des états du résultat et du résultat global consolidés. Un profit de 8,0 millions de dollars lié à la réévaluation à la valeur de marché des débetures convertibles de la SNCCM entre le 16 juin 2014, date de l'acquisition conjointe, et le 31 décembre 2014 a été comptabilisé dans les autres (charges) produits aux états du résultat et du résultat global consolidés. Au 31 décembre 2015, le capital impayé des débetures convertibles de la SNCCM était de néant.
- Un prêt d'un capital impayé de 2,1 millions de dollars canadiens (2,0 millions de dollars) prévoyant des remboursements mensuels jusqu'au premier trimestre de 2015 et portant intérêt au taux de 0,0 %. Au 31 décembre 2015, le capital du prêt impayé attribuable de la société était de néant.
- Des obligations liées aux contrats de location-financement garantis de 38,3 millions de dollars canadiens (35,3 millions de dollars) émises en tranches distinctes à un taux d'intérêt de 7,5 % et dont les échéances varient entre 2015 et 2019. Au 31 décembre 2015, les obligations au titre de contrats de location-financement attribuables de la société s'élevaient à 13,7 millions de dollars.

Au 31 décembre 2015, la société respectait toutes les clauses restrictives aux termes de la facilité de crédit, du billet de 2015, des billets de 2012, des billets de 2010, de la facilité de lettres de crédit existante, de la nouvelle facilité de lettres de crédit et de la facilité EDC. Au 31 décembre 2015, la société en nom collectif Canadian Malartic respectait toutes les clauses restrictives de sa facilité d'emprunt.

La société a émis des actions ordinaires en vertu de son régime d'incitation à l'achat d'actions et de son régime de réinvestissement des dividendes pour un produit brut de 9,4 millions de dollars en 2015, en regard de 10,4 millions de dollars et 15,7 millions de dollars respectivement en 2014 et 2013.

### Obligations contractuelles

Les obligations contractuelles d'Agnico Eagle au 31 décembre 2015 se présentaient comme suit :

	Total	2016	2017-2018	2019-2020	Par la suite
	<i>(en millions de dollars américains)</i>				
Provision pour restauration des lieux <sup>i</sup>	397,3 \$	6,2 \$	13,5 \$	22,5 \$	355,1 \$
Engagements d'achat <sup>ii</sup>	88,1	38,8	18,5	10,4	20,4
Obligations au titre des prestations de retraite <sup>iii</sup>	5,7	0,1	0,2	1,6	3,8
Contrats de location-financement et de location simple	35,9	11,4	10,1	4,1	10,3
Dette à long terme <sup>iv</sup>	1 143,9	14,5	129,4	625,0	375,0
<b>Total<sup>v</sup></b>	<b>1 670,9 \$</b>	<b>71,0 \$</b>	<b>171,7 \$</b>	<b>663,6 \$</b>	<b>764,6 \$</b>

Notes :

- i) Les activités minières sont assujetties à la réglementation environnementale, qui exige que les sociétés restaurent les lieux et remettent en état les terres endommagées par leurs activités. La société a soumis des plans de fermeture aux organismes gouvernementaux pertinents qui évaluent la nature, l'étendue et les coûts liés à la restauration des lieux pour chacun de ses biens miniers. Les flux de trésorerie prévus liés à la restauration des lieux sont présentés ci-dessus sur une base non actualisée. La provision pour restauration des lieux comptabilisée dans les états financiers consolidés de la société est évaluée selon la valeur prévue des flux de trésorerie futurs actualisés à leur valeur actuelle au moyen d'un taux d'intérêt sans risque.
- ii) Les engagements d'achat comprennent les engagements contractuels visant l'acquisition d'immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines et d'immobilisations incorporelles. La quote-part de la société des engagements d'achat de ses coentreprises s'élevait à 2,6 millions de dollars au 31 décembre 2015.
- iii) La société offre également à certains de ses cadres supérieurs actuels et anciens un régime de retraite supplémentaire non agréé à prestations définies (le «régime des cadres»). Les prestations du régime des cadres sont généralement fondées sur le nombre d'années de service et le niveau de rémunération de l'employé. Les chiffres présentés dans le tableau ont été calculés sur une base actuarielle.
- iv) La société a présumé que les obligations au titre de la dette à long terme seront remboursées à la date d'échéance propre à chacun des instruments.
- v) Les flux de trésorerie d'exploitation futurs de la société devraient être suffisants pour satisfaire à ses obligations contractuelles.

### Arrangements hors bilan

Les arrangements hors bilan de la société au 31 décembre 2015 comprenaient des contrats de location simple de 16,7 millions de dollars conclus avec diverses contreparties (voir la note 14 b) des états financiers consolidés) et des lettres de crédit en cours d'un montant de 268,7 millions de dollars au titre de coûts de restauration des lieux, de droits douaniers, de subventions gouvernementales et d'autres fins générales de la société aux termes de la facilité de lettres de crédit existante et la nouvelle facilité de lettres de crédit (voir la note 26 des états financiers consolidés). Si la société résiliait ces arrangements hors bilan, sa situation de trésorerie (comme l'indique le tableau ci-après) serait suffisante pour régler toutes les pénalités ou les obligations qui en découleraient.

## Analyse de la situation de trésorerie et des sources de financement de 2016

La société estime que ses sources de financement seront suffisantes pour satisfaire à ses engagements de dépenses obligatoires (y compris les obligations contractuelles décrites précédemment) et à ses engagements de dépenses discrétionnaires pour 2016. Le tableau suivant présente les besoins en matière de capital et les sources de financement pour 2016 :

**Montant**  
(en millions de  
dollars américains)

<b>Engagements obligatoires en 2016 :</b>	
Obligations contractuelles (voir le tableau précédent)	71,0 \$
Dettes fournisseurs et charges à payer (au 31 décembre 2015)	243,8
Intérêts à payer (au 31 décembre 2015)	14,5
Impôts sur le résultat à payer (au 31 décembre 2015)	14,9
<b>Total des engagements de dépenses obligatoires en 2016</b>	<b>344,2 \$</b>
<b>Engagements discrétionnaires en 2016 :</b>	
Dépenses en immobilisations prévues en 2016	491,0 \$
Frais d'exploration et d'expansion de l'entreprise prévus en 2016	138,0
<b>Total des engagements de dépenses obligatoires et discrétionnaires en 2016</b>	<b>629,0 \$</b>
<b>Total des engagements de dépenses obligatoires et discrétionnaires en 2016</b>	<b>973,2 \$</b>
<b>Sources de financement en 2016 :</b>	
Trésorerie, équivalents de trésorerie et placements à court terme (au 31 décembre 2015)	131,6 \$
Flux de trésorerie d'exploitation prévus en 2016	423,5
Fonds de roulement, compte non tenu de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et des placements à court terme (au 31 décembre 2015)	386,3
Disponibles en vertu de la facilité de crédit (au 31 décembre 2015)	924,1
<b>Total des sources de financement en 2016</b>	<b>1 865,5 \$</b>

Bien que la société estime que ses sources de financement seront suffisantes pour satisfaire à tous ses engagements de 2016 (obligatoires et discrétionnaires), si des événements imprévus viennent changer la situation financière de la société dans l'avenir, la société peut choisir de diminuer certains de ses engagements de dépenses discrétionnaires, lesquels comprennent certaines dépenses d'investissement. La société estime qu'elle continuera de détenir des sources de financement suffisantes pour mener ses activités de mise en valeur et de croissance prévues.

### Examen des résultats trimestriels

Les résultats financiers et les résultats d'exploitation trimestriels de la société pour 2015 et 2014 figurent à la rubrique «Résumé des données trimestrielles» du présent rapport de gestion.

Les produits tirés des activités minières ont diminué de 4,0 % pour s'établir à 482,9 millions de dollars au quatrième trimestre de 2015, par rapport à 503,1 millions de dollars au quatrième trimestre de 2014, en raison surtout de la baisse des prix de vente obtenus pour l'or et l'argent, contrebalancée en partie par la hausse de 9,0 % de la production d'or payable d'une période à l'autre. Les coûts de production ont diminué de 20,0 % pour s'établir à 229,8 millions de dollars au quatrième trimestre de 2015, contre 287,3 millions de dollars au quatrième trimestre de 2014 en raison principalement de l'incidence de l'affaiblissement du dollar canadien, du peso mexicain et de l'euro par rapport au dollar américain d'une période à l'autre. Les frais d'exploration et d'expansion de l'entreprise ont augmenté de 11,6 millions de dollars pour s'établir à 26,0 millions de dollars au quatrième trimestre de 2015 en regard de 14,4 millions de dollars au quatrième trimestre de 2014 en raison surtout des frais d'exploration engagés pour le projet El Barqueño au Mexique et le projet Amaruq à la mine Meadowbank, au Nunavut. L'amortissement des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines a augmenté de 13,0 % pour atteindre 157,1 millions de dollars au quatrième trimestre de 2015, en regard de 139,1 millions de dollars au quatrième trimestre de 2014, en raison surtout de la production accrue d'or aux mines Meadowbank et LaRonde et d'une hausse des biens miniers amortissables à la mine Canadian Malartic d'une période à l'autre selon les estimations définitives de juste valeur à la date d'acquisition, soit le 16 juin 2014. Une perte nette de 15,5 millions de dollars a été comptabilisée au quatrième trimestre de 2015 après impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière de 34,6 millions de dollars en regard d'une perte nette de 21,3 millions de dollars au quatrième trimestre de 2014 après impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière de 23,6 millions de dollars.

Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation ont diminué de 14,2 % pour s'établir à 140,7 millions de dollars au quatrième trimestre de 2015, par rapport à 164,0 millions de dollars au quatrième trimestre de 2014. La baisse des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation était principalement imputable à une diminution des prix moyens obtenus pour l'or et pour l'argent et à une augmentation de 11,6 millions de dollars des frais d'exploration et d'expansion de l'entreprise, en partie contrebalancées par une hausse de 9,0 % de la production d'or payable et une baisse de 57,5 millions de dollars des coûts de production d'une période à l'autre.

## **Perspectives**

La section qui suit contient des «énoncés prospectifs» et des «informations prospectives» au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables. Se reporter à la rubrique «Mise en garde à l'intention des investisseurs concernant les informations prospectives» dans le présent rapport de gestion pour une analyse des hypothèses et des risques liés à ces énoncés et à cette information.

### **Production aurifère**

#### *Mine LaRonde*

En 2016, la production d'or payable à la mine LaRonde devrait s'établir à environ 275 000 onces. De 2016 à 2018, la production d'or payable moyenne annuelle de la mine LaRonde devrait atteindre environ 323 000 onces. La mise en service d'une installation de refroidissement à la mine LaRonde a permis d'accroître la productivité en réduisant la chaleur et la congestion dans la section inférieure de la mine et offre plus de souplesse au chapitre du plan minier. En outre, un nouveau convoyeur de minerai brut dont la mise en service est prévue en 2016 devrait accroître davantage la souplesse d'exploitation dans les parties plus profondes de la mine. Il est prévu que le total des coûts au comptant par once d'or produite pour les sous-produits à la mine LaRonde atteindra environ 592 \$ en 2016, en regard de 590 \$ en 2015.

#### *Mine Lapa*

En 2016, la production d'or payable à la mine Lapa devrait s'établir à environ 60 000 onces. L'exercice 2016 marquera la dernière année de production à la mine Lapa d'après le plan portant sur la durée de vie actuelle de la mine. La production devrait en effet diminuer progressivement en raison du nombre de tonnes et de chambres d'abattage disponibles moins élevé. La société croit que la mine Lapa sera en exploitation jusqu'au début du quatrième trimestre de 2016. Le total des coûts au comptant par once d'or produite à la mine Lapa devrait atteindre environ 640 \$ en 2016, en regard de 590 \$ en 2015, puisqu'une baisse de la production et des teneurs en or est prévue.

#### *Mine Goldex*

La production commerciale des zones M et E de la mine Goldex a commencé en octobre 2013. En 2016, la production d'or payable à la mine Goldex devrait s'établir à environ 105 000 onces. De 2016 à 2018, la production d'or payable moyenne annuelle de la mine Goldex devrait atteindre environ 117 000 onces. La continuité de l'exploitation des zones M3 et M4 devrait faire en sorte que les niveaux de production et les coûts à la mine Goldex demeurent relativement constants jusqu'en 2017. En outre, en juillet 2015, la société a annoncé le projet Deep 1, dont la mise en service devrait débuter en 2018. Il est prévu que le total des coûts au comptant par once d'or produite en fonction des sous-produits à la mine Goldex atteindra environ 601 \$ en 2016, en regard de 538 \$ en 2015, ce qui reflète les prévisions à la baisse de la production.

#### *Mine Meadowbank*

En 2016, la production d'or payable à la mine Meadowbank devrait s'établir à environ 305 000 onces. De 2016 à 2018, la production d'or payable moyenne annuelle de la mine Meadowbank devrait atteindre environ 260 000 onces. En 2015, la société a décidé de poursuivre l'expansion du puits Vault à la mine Meadowbank, ce qui a entraîné une baisse de la production pour 2016, mais a ajouté environ une autre année de production, soit jusqu'au troisième trimestre de 2018. Les niveaux de production devraient baisser graduellement d'ici 2018 en raison de la diminution de la teneur en or liée à l'épuisement des réserves minérales actuelles. Le total des coûts au comptant par once d'or produite en fonction des sous-produits à la mine Meadowbank devrait atteindre environ 750 \$ en 2016, en regard de 613 \$ en 2015, puisqu'une baisse de la production et des teneurs en or est prévue.

#### *Mine Canadian Malartic*

La mine Canadian Malartic a été acquise conjointement par Agnico Eagle et Yamana le 16 juin 2014. En 2016, la production d'or payable attribuable de la mine Canadian Malartic devrait atteindre environ 280 000 onces. De 2016 à 2018, la production d'or payable moyenne annuelle attribuable de la mine Canadian Malartic devrait atteindre environ 293 000 onces. L'accroissement du débit à 55 000 tonnes par jour en 2016 dépend de la mise à jour des permis d'exploitation existants. Il est prévu que le total des coûts au comptant par once d'or produite en fonction des sous-produits à la mine Canadian Malartic atteindra environ 593 \$ en 2016, en regard de 596 \$ en 2015.

### *Mine Kittila*

En 2016, la production d'or payable à la mine Kittila devrait s'élever à environ 200 000 onces. De 2016 à 2018, la production d'or payable moyenne annuelle de la mine Kittila devrait atteindre environ 197 000 onces. Au cours de 2015, l'accent à la mine Kittila a été mis sur l'augmentation de la fiabilité du broyeur, et divers projets permettant d'améliorer le rendement au titre de l'entretien ont été mis en œuvre. La société mettra en œuvre une stratégie d'optimisation maximale qui lui permettra, à son avis, d'améliorer la disponibilité du broyeur, ce qui pourrait entraîner des niveaux plus élevés de débit dans l'avenir. Dans le cadre d'une initiative visant à accroître le débit de la mine, la société se concentrera sur le développement d'un système de rampe à la zone Rimpi. Le total des coûts au comptant par once d'or produite en fonction des sous-produits à la mine Kittila devrait atteindre environ 646 \$ en 2016, en regard de 709 \$ en 2015, ce qui reflète la hausse prévue de la production.

### *Mine Pinos Altos*

En 2016, la production d'or payable de la mine Pinos Altos devrait atteindre environ 175 000 onces. De 2016 à 2018, la production d'or payable moyenne annuelle de la mine Pinos Altos devrait atteindre environ 177 000 onces. La mise en service du puits de Pinos Altos en 2016 devrait permettre de mieux harmoniser la capacité d'extraction future et la capacité du broyeur, lorsque l'exploitation à ciel ouvert commencera à diminuer. Il est prévu que le total des coûts au comptant par once d'or produite en fonction des sous-produits à la mine Pinos Altos atteindra environ 443 \$ en 2016, en regard de 387 \$ en 2015, ce qui reflète la baisse prévue de la production.

### *Gisement de Creston Mascota à la mine Pinos Altos*

En 2016, la production d'or payable du gisement de Creston Mascota à la mine Pinos Altos devrait atteindre environ 45 000 onces. De 2016 à 2018, la production d'or payable moyenne annuelle du gisement de Creston Mascota à la mine Pinos Altos devrait atteindre environ 42 000 onces. D'autres forages au gisement Bravo sont prévus au cours de 2016 afin d'évaluer son potentiel à titre de source de production additionnelle. Il est prévu que le total des coûts au comptant par once d'or produite en fonction des sous-produits au gisement de Creston Mascota à la mine Pinos Altos atteindra environ 604 \$ en 2016, en regard de 430 \$ en 2015, ce qui reflète la baisse prévue de la production.

### *Mine La India*

La mine La India a commencé sa production commerciale en février 2014. En 2016, la production d'or payable à la mine La India devrait s'établir à environ 100 000 onces. De 2016 à 2018, la production d'or payable moyenne annuelle de la mine La India devrait atteindre environ 107 000 onces. Il est prévu que le total des coûts au comptant par once d'or produite en fonction des sous-produits à la mine La India atteindra environ 470 \$ en 2016, en regard de 436 \$ en 2015.

### *Résumé de la production*

Grâce à la production commerciale aux mines Kittila, Lapa et Pinos Altos en 2009, à la mine Meadowbank en 2010, au gisement de Creston Mascota à la mine Pinos Altos et au prolongement de la mine LaRonde en 2011, aux zones M et E de la mine Goldex en 2013 et à la mine La India en 2014 ainsi qu'à l'acquisition conjointe de la mine Canadian Malartic le 16 juin 2014, Agnico Eagle, auparavant une société exploitant une seule mine, est devenue une grande société aurifère exploitant huit mines au cours des sept derniers exercices. En 2015, la société a établi un record de production d'or payable de 1 671 340 onces par année. Au cours de la prochaine phase de croissance de sa plateforme de production élargie, la société devrait continuer de concrétiser sa vision et de mettre en œuvre sa stratégie. En 2016, la production d'or payable annuelle devrait diminuer, pour s'établir à environ 1 545 000 onces, ce qui correspond à une baisse de 7,5 % par rapport à 2015. La société prévoit atteindre ses objectifs de croissance de la production d'or payable, des réserves minérales et des ressources minérales en 2016 grâce aux facteurs suivants :

- Une hausse de la production de la mine LaRonde attribuable à la mise en service réussie d'une installation de refroidissement et à la mise en service prévue du convoyeur de minerai brut
- Un accroissement de la production de la mine Kittila, en raison de l'optimisation de l'efficacité du broyeur
- La conversion continue des ressources minérales actuelles d'Agnico Eagle en réserves minérales

### **Perspectives financières**

#### *Produits d'exploitation tirés des activités minières et coûts de production*

En 2016, la société prévoit continuer de générer des flux de trésorerie solides et s'attend à ce que la production d'or payable s'établisse à environ 1 545 000 onces, en regard de 1 671 340 onces en 2015. Cette diminution prévue de la production d'or payable est surtout imputable à la baisse graduelle de la production prévue à la mine Lapa en 2016, aux teneurs plus faibles prévues à la mine Pinos Altos et à l'expansion du puits Vault de la mine Meadowbank, reportant la production d'or de 2016 aux exercices ultérieurs tout en prolongeant la durée de vie de la mine Meadowbank.

Le tableau suivant présente la production payable réelle en 2015 et la production payable prévue pour 2016 :

	Production prévue – 2016	Production réelle – 2016
Or (en onces)	1 545 000	1 671 340
Argent (en milliers d'onces)	3 886	4 258
Zinc (en tonnes)	4 887	3 501
Cuivre (en tonnes)	4 860	4 941

En 2016, la société prévoit que le total des coûts au comptant par once d'or produite pour les sous-produits à la mine LaRonde s'élèvera à environ 592 \$, contre 590 \$ en 2015. Dans le calcul des prévisions du total des coûts au comptant par once d'or produite pour les sous-produits à la mine LaRonde, les produits d'exploitation nets tirés des sous-produits de l'argent, du zinc et du cuivre contrebalancent les coûts de production. Ainsi, les hypothèses sur la production et les prix des sous-produits des métaux jouent un rôle important dans les prévisions au titre du total des coûts au comptant par once d'or produite pour les sous-produits à la mine LaRonde en raison de son importante production de sous-produits. La mine Pinos Altos touche aussi des produits élevés tirés des sous-produits de l'argent. Une hausse des prix des sous-produits des métaux au-delà des niveaux prévus se traduirait par une augmentation du total des coûts au comptant par once d'or produite en fonction des sous-produits dans ces mines. Il est prévu que le total des coûts au comptant par once d'or produite en fonction des sous-produits à la mine LaRonde atteindra environ 756 \$ en 2016, en regard de 760 \$ en 2015.

Comme les coûts de production aux mines LaRonde, Lapa, Goldex, Meadowbank et Canadian Malartic sont libellés principalement en dollars canadiens, que les coûts de production de la mine Kittila sont libellés surtout en euros et que les coûts de production de la mine Pinos Altos, du gisement de Creston Mascota à la mine Pinos Altos et de la mine La India sont libellés principalement en pesos mexicains, les taux de change du dollar canadien, de l'euro ou du peso mexicain par rapport au dollar américain se répercutent également sur les prévisions de la société au titre du total des coûts au comptant par once d'or produite tant en fonction des sous-produits que des coproduits.

Le tableau suivant présente les hypothèses sur les prix des métaux et sur les taux de change utilisées dans le calcul de nos prévisions du total des coûts au comptant par once d'or produite en fonction des sous-produits pour 2016 (les prévisions à l'égard de la production de chaque métal sont présentées dans le tableau ci-dessus), ainsi que sur les prix de clôture moyens réels du marché pour chaque facteur variable pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2016 au 29 février 2016 :

	Hypothèses 2016	Moyenne du marché – chiffres réels (du 1 <sup>er</sup> janvier 2016 au 29 février 2016)
Or (par once)	1 100 \$	1 147 \$
Argent (par once)	16,00 \$	14,60 \$
Zinc (par tonne)	1 750 \$	1 615 \$
Cuivre (par tonne)	4 700 \$	4 533 \$
Taux de change \$ CA/\$ US (\$ CA)	1,30 \$	1,40 \$
Taux de change euro/\$ US (€)	0,91 €	0,91 €
Taux de change peso mexicain/\$ US (pesos mexicains)	16,00	18,25

Se reporter à la rubrique «Profil des risques – Prix des métaux et devises» plus loin dans le présent rapport de gestion qui présente l'incidence prévue sur le total des coûts au comptant par once d'or produite pour les sous-produits de 2016 de certaines modifications survenues dans les hypothèses sur les prix des métaux et sur les taux de change.

#### *Frais d'exploration et d'expansion de l'entreprise*

En 2016, Agnico Eagle prévoit consacrer environ 138,0 millions de dollars à l'exploration des sites miniers et à l'expansion de l'entreprise. Les frais d'exploration devraient être surtout engagés dans le projet Amaruq au Nunavut, au Canada (situé à environ 50 kilomètres au nord-ouest de la mine Meadowbank), dans le projet El Barqueño, dans l'État de Jalisco, au Mexique (acquis le 28 novembre 2014 dans le cadre de l'acquisition de Cayden) et dans la zone Sisar de la mine Kittila en Finlande. Le programme de forage prévu au projet Amaruq en 2016, d'environ 43,0 millions de dollars, vise à étendre les ressources minérales et à les faire passer à une catégorie supérieure et à délimiter un second gisement à ciel ouvert, ce qui pourrait éventuellement permettre de mettre en valeur ce gisement en tant qu'exploitation satellite de la mine Meadowbank. De l'avis de la société, les gisements d'or et d'argent du projet El Barqueño pourraient être éventuellement mis en valeur dans une série d'exploitations à ciel ouvert utilisant un traitement par broyeur et par lixiviation en tas, tout comme le gisement de Creston Mascota à la mine Pinos Altos et la mine La India. Le programme d'exploration prévu d'Agnico Eagle

d'environ 13,0 millions de dollars au projet El Barqueño en 2016 se concentrera sur la mise en valeur, la conversion et l'exploration régionale des ressources minérales.

Ces programmes d'exploration sont conçus pour agrandir les gisements existants et y effectuer des forages intercalaires et évaluer d'autres secteurs cibles prometteurs qui pourraient ultimement compléter le profil de production existant de la société. Comme l'exploration repose sur les résultats des divers programmes, les programmes d'exploration prévus pourraient varier considérablement selon les résultats obtenus. Lorsqu'il est déterminé qu'un projet peut générer des avantages économiques futurs, les coûts de forage et de mise en valeur destinés à mieux délimiter le gisement sur cette propriété sont incorporés dans le coût de l'actif. En 2016, la société prévoit incorporer dans le coût de l'actif un montant d'environ 15,0 millions de dollars au titre du forage et de la mise en valeur liés à la poursuite de la délimitation des gisements de minerai et de la conversion des ressources minérales en réserves minérales.

#### *Autres charges*

Les charges administratives devraient diminuer et s'établir entre 90,0 millions de dollars et 105,0 millions de dollars en 2016, en regard de 97,0 millions de dollars en 2015. L'amortissement des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines devrait s'accroître et s'établir entre 630,0 millions de dollars et 660,0 millions de dollars en 2016, comparativement à 608,6 millions de dollars en 2015, en raison surtout de l'augmentation prévue de la production d'or aux mines Kittila et LaRonde d'une période à l'autre et de l'amortissement des dépenses d'investissement prévues de 2016 de 41,0 millions de dollars à la mine Meadowbank sur sa durée de vie résiduelle limitée. Le taux d'imposition effectif de la société pour 2016 devrait varier de 40,0 % à 45,0 %.

#### *Dépenses d'investissement*

Les dépenses d'investissement, y compris les dépenses d'investissement de maintien, les coûts de construction et de mise en valeur, et les frais d'exploration incorporés dans le coût de l'actif, devraient s'élever à environ 491,0 millions de dollars en 2016. La société prévoit financer ses dépenses d'investissement de 2016 au moyen des flux de trésorerie d'exploitation provenant de la vente de sa production d'or et de sous-produits des métaux connexes. Les principales composantes du programme de dépenses d'investissement prévu de 2016 comprennent ce qui suit :

- 297,0 millions de dollars au titre des dépenses d'investissement de maintien liées à la mine LaRonde (62,0 millions de dollars), à la mine Canadian Malartic (59,0 millions de dollars, tranche attribuable à la société), à la mine Kittila (56,0 millions de dollars), à la mine Pinos Altos (54,0 millions de dollars), à la mine Meadowbank (41,0 millions de dollars), à la mine Goldex (10,0 millions de dollars), à la mine La India (8,0 millions de dollars) et au gisement de Creston Mascota à la mine Pinos Altos (7,0 millions de dollars).
- 179,0 millions de dollars au titre des frais de mise en valeur incorporés au coût de l'actif liés au projet Meliadine (96,0 millions de dollars), à la mine Goldex (64,0 millions de dollars), à la mine Kittila (10,0 millions de dollars), à la mine Pinos Altos (7,0 millions de dollars) et à la mine Canadian Malartic (2,0 millions de dollars, tranche attribuable à la société).
- 15,0 millions de dollars au titre des coûts de forage incorporés au coût de l'actif.

La société continue d'évaluer d'autres possibilités d'expansion de l'entreprise qui pourraient donner lieu à l'acquisition de sociétés ou d'actifs au moyen de titres, de liquidités ou d'une combinaison des deux. Si les acquisitions sont effectuées au moyen d'un montant au comptant, Agnico Eagle peut devoir contracter un emprunt ou émettre des titres afin de combler ses besoins de liquidités.

#### *Coûts de maintien tout compris par once d'or produite*

En se fondant sur les recommandations formulées par le World Gold Council en 2013, la société a modifié son calcul des coûts de maintien tout compris par once d'or produite commençant en 2014. Les coûts de maintien tout compris par once d'or produite sont calculés en fonction des sous-produits (coûts de production moins les produits tirés des sous-produits des métaux) et des coproduits (compte non tenu des produits tirés des sous-produits des métaux). Le calcul des coûts de maintien tout compris par once d'or produite en fonction des sous-produits correspond à la somme du total des coûts au comptant par once d'or produite en fonction des sous-produits et des dépenses d'investissement de maintien (y compris les frais d'exploration incorporés dans le coût de l'actif), des charges administratives (y compris les options sur actions) et d'une provision hors trésorerie pour restauration des lieux par once d'or produite. Les coûts de maintien tout compris par once d'or produite pour les coproduits ont été calculés selon la même méthode que celle utilisée pour calculer les coûts de maintien tout compris par once d'or produite en fonction des sous-produits, sauf qu'aucun ajustement pour tenir compte des produits tirés des sous-produits des métaux n'est apporté au total des coûts au comptant par once d'or produite. Les coûts de maintien tout compris par once d'or produite en fonction des coproduits ne tiennent pas compte d'une réduction des coûts de production ou des charges de fonderie, d'affinage et de commercialisation associées à la production et à la vente des sous-produits des métaux.

Les coûts de maintien tout compris par once d'or produite en fonction des sous-produits d'Agnico Eagle devraient varier de 850 \$ à 890 \$ en 2016 en regard de 810 \$ en 2015.

## Profil des risques

La société atténue la probabilité et la gravité des divers risques auxquels elle est exposée dans le cadre de ses activités quotidiennes en observant des normes strictes en ce qui a trait à la planification, à la construction et à l'exploitation de ses installations minières. Une importance particulière est accordée à l'embauche et au maintien en poste d'employés qualifiés et au perfectionnement de leurs compétences au moyen de formations, notamment en sécurité et en contrôle des pertes. Le personnel responsable de l'exploitation et le personnel technique de la société ont clairement démontré qu'ils étaient en mesure de mettre en valeur et d'exploiter des mines de métaux précieux, et plusieurs mines de la société ont reçu divers prix au titre de la sécurité et de la mise en valeur. Néanmoins, la société et ses employés poursuivent leurs efforts pour rendre leur lieu de travail plus sécuritaire, l'accent étant mis sur la formation en sécurité des employés des mines et des superviseurs.

La société atténue également certains des risques normaux auxquels elle est exposée dans le cours normal de ses activités en souscrivant des polices d'assurance. Une politique de gestion des risques assurables, approuvée par le conseil, régit l'achat d'assurances et limite celles-ci aux sociétés d'assurance qui affichent une cote de solvabilité élevée. Pour une liste plus complète des facteurs de risque touchant la société, se reporter à la rubrique «Facteurs de risque» de la notice annuelle.

## Prix des métaux et devises

Le résultat net d'Agnico Eagle est sensible aux prix des métaux et au taux de change entre le dollar canadien et le dollar américain, entre le peso mexicain et le dollar américain, et entre l'euro et le dollar américain. Aux fins des analyses de sensibilité présentées ci-dessous, la société a utilisé les hypothèses suivantes relativement aux prix des métaux et au taux de change pour 2016 :

- Or – 1 100 \$ l'once
- Argent – 16 \$ l'once
- Zinc – 1 750 \$ la tonne
- Cuivre – 4 700 \$ la tonne
- Diesel – 0,77 \$ CA le litre
- \$ CA/\$ US – 1,30 \$ CA pour 1,00 \$ US
- €/ \$ US – 0,91 € pour 1,00 \$ US
- Peso mexicain/\$ US – 16,00 pesos mexicains pour 1,00 \$ US

Les fluctuations du cours de l'or peuvent être attribuées à divers facteurs comme la demande, les niveaux mondiaux de production minière, les achats et les ventes par les banques centrales, et l'opinion des investisseurs. Les fluctuations des prix des autres métaux peuvent être attribuées à des facteurs comme la demande et les niveaux mondiaux de production minière. Les fluctuations des prix sur le marché du diesel peuvent être attribuées à des facteurs comme l'offre et la demande. Les fluctuations des taux de change peuvent être attribuées à des facteurs comme l'offre et la demande de devises et la conjoncture économique dans chaque pays ou chaque zone monétaire. En 2015, les fourchettes des prix des métaux, des prix du diesel et des taux de change étaient les suivantes :

- Or – de 1 046 \$ à 1 308 \$ l'once, moyenne de 1 160 \$ l'once
- Argent – de 13,65 \$ à 18,49 \$ l'once, moyenne de 15,71 \$ l'once
- Zinc – de 1 461 \$ à 2 434 \$ la tonne, moyenne de 1 928 \$ la tonne
- Cuivre – de 4 512 \$ à 6 482 \$ la tonne, moyenne de 5 499 \$ la tonne
- Diesel – de 98,60 \$ CA à 128,40 \$ CA le litre, moyenne de 109,31 \$ CA le litre
- \$ CA/\$ US : de 1,16 \$ CA à 1,40 \$ CA pour 1,00 \$ US, moyenne de 1,28 \$ CA pour 1,00 \$ US
- €/ \$ US : de 0,83 € à 0,96 € pour 1,00 \$ US, moyenne de 0,90 € pour 1,00 \$ US
- Peso mexicain/\$ US : de 14,44 à 17,47 pesos mexicains pour 1,00 \$ US, moyenne de 15,88 pesos mexicains pour 1,00 \$ US

Le tableau qui suit montre l'incidence prévue sur les prévisions du total des coûts au comptant par once d'or produite de 2016 en fonction des sous-produits d'une fluctuation expressément identifiée des prix des métaux présumés, du prix du diesel présumé et des taux de change présumés. Les fluctuations expressément identifiées de chaque facteur ont été considérées séparément, en supposant que toutes les autres hypothèses sont constantes. D'après les données historiques sur le marché et les fourchettes des prix de 2015 présentées ci-dessus, ces fluctuations expressément identifiées des prix des métaux présumés et des taux de change présumés sont raisonnablement envisageables en 2016.

**Incidence sur les  
prévisions du total des  
coûts au comptant par  
once d'or produite  
en 2016 (en fonction  
des sous-produits)**

Variation	
Argent – 1 \$ l'once	2 \$
Zinc – 10 %	–
Cuivre – 10 %	–
Diesel – 10 %	2 \$
Dollar canadien / dollar américain – 1 %	5 \$
Euro / dollar américain – 1 %	1 \$
Peso mexicain / dollar américain – 10 %	3 \$

Afin de réduire l'incidence des fluctuations des prix des sous-produits des métaux, la société conclut à l'occasion des contrats sur instruments financiers dérivés en vertu de ses politiques et ses procédures de gestion des risques, approuvées par le conseil. La politique de longue date de la société consiste à ne pas vendre d'or à terme. Elle lui permet toutefois de recourir à d'autres stratégies de couverture s'il y a lieu afin d'atténuer le risque de change et le risque lié à l'établissement du prix des sous-produits des métaux. La société achète à l'occasion des options de vente, conclut des tunnels sur les prix et des contrats à terme dans le but de protéger le prix minimum des sous-produits des métaux, tout en restant pleinement exposée aux fluctuations du prix de l'or. Le comité de gestion des risques a approuvé la stratégie visant à recourir aux options d'achat à court terme dans le but de rehausser les prix des sous-produits des métaux. La politique de la société ne permet pas la négociation à des fins spéculatives.

La société vend tous ses métaux en dollars américains et elle paie la plupart de ses coûts d'exploitation et dépenses d'investissement en dollars canadiens, en euros et en pesos mexicains. Elle s'expose, par conséquent, à un risque de change important. La société conclut des opérations de couverture des devises en vertu de ses politiques et de ses procédures de gestion du risque de change, approuvées par le conseil, afin de se protéger contre une partie du risque de change. La politique ne permet pas de conclure des opérations de couverture relatives au risque de conversion (c'est-à-dire les profits ou pertes découlant de la conversion aux fins comptables en dollars américains des actifs et passifs libellés en dollars canadiens, en euros ou en pesos mexicains), parce que cela ne donne pas lieu à un risque d'illiquidité. La stratégie de la société à l'égard des instruments financiers dérivés sur devises comprend le recours à des options de vente position acheteur, des options d'achat position vendeur, des tunnels et des contrats à terme. Ces instruments financiers ne sont pas détenus à des fins spéculatives.

### **Coût des intrants**

La société envisage d'adopter des stratégies de gestion des risques pour atténuer le risque de fluctuation des prix de certaines matières consommables, y compris, sans s'y limiter, le diesel. Ces stratégies ont en grande partie été limitées aux contrats d'achat à plus long terme, mais peuvent englober les instruments financiers et dérivés.

### **Taux d'intérêt**

La société est actuellement exposée au risque de marché en raison des variations des taux d'intérêt qui découlent principalement des prélèvements au titre de sa facilité de crédit bancaire et de son portefeuille de placements. Les prélèvements à même la facilité de crédit servent principalement à financer une partie des dépenses d'investissement liées aux projets de mise en valeur de la société et aux besoins en fonds de roulement. Au 31 décembre 2015, la société avait prélevé 265,0 millions de dollars sur sa facilité de crédit. De plus, la société investit ses liquidités dans des placements dont les échéances sont à court terme ou dont les modalités permettent de réviser les taux d'intérêt régulièrement et dont la notation de crédit est d'au moins R1 élevé. Par conséquent, les intérêts créditeurs de la société fluctuent selon les conditions du marché à court terme. Au 31 décembre 2015, les placements à court terme totalisaient 7,4 millions de dollars.

Les montants prélevés sur la facilité de crédit sont assujettis à des taux d'intérêt variables selon les taux de référence disponibles aux États-Unis ou au Canada ou d'après le TIOL. Par le passé, la société a conclu des ententes relatives à des instruments dérivés afin de se protéger contre des variations défavorables des taux d'intérêt. La société continuera de surveiller son exposition au risque de taux d'intérêt et pourra conclure des ententes de cette nature dans le but de gérer son exposition aux fluctuations des taux d'intérêt.

### **Instruments financiers**

La société conclut à l'occasion des contrats pour limiter le risque associé à la chute des prix des sous-produits des métaux, à l'accroissement du coût des monnaies étrangères (y compris les dépenses d'investissement) et au coût des intrants. Les contrats servent de couverture économique pour les risques sous-jacents et ne sont pas détenus à des fins de spéculation. Agnico Eagle n'utilise pas de contrats complexes sur dérivés pour couvrir les risques auxquels elle est exposée.

L'utilisation d'instruments financiers entraîne divers risques financiers. Le risque de crédit s'entend du risque que les contreparties à des contrats d'instruments financiers manquent à une obligation envers la société. La société atténue partiellement le risque de crédit en faisant affaire avec des contreparties de qualité supérieure comme de grandes banques. Le risque d'illiquidité du marché est le risque qu'une position sur instruments financiers ne puisse être liquidée rapidement. La société réduit principalement ce risque en échelonnant l'échéance de ses contrats sur instruments financiers, en règle générale selon les niveaux de production projetés pour le métal faisant l'objet de la couverture, de façon à ce que les marchés pertinents soient en mesure d'absorber les contrats. Le risque lié à l'évaluation à la valeur de marché correspond au risque qu'une modification néfaste des prix du marché pour les métaux nuise à la situation financière. Comme les contrats sur instruments dérivés sont principalement utilisés à titre de couvertures économiques, une modification de la valeur de marché peut avoir une incidence sur les résultats. Pour une description du traitement comptable des contrats sur instruments dérivés, voir la rubrique «Principales méthodes et estimations comptables selon les IFRS – Instruments dérivés et comptabilité de couverture» dans le présent rapport de gestion.

### **Risque lié à l'exploitation**

L'extraction de l'or est une activité généralement exposée à des risques et à des dangers, y compris les risques environnementaux, les accidents industriels, les formations rocheuses inusitées ou imprévues, les changements dans le contexte réglementaire, les affaissements, les coups de toit, les éboulements, les conditions du sol, les effondrements de parois des puits, les inondations et les pertes de lingots d'or. De tels événements ou de telles situations ou des événements ou situations similaires pourraient entraîner l'endommagement ou la destruction de propriétés minières ou d'installations de production, des blessures ou le décès de personnes, des dommages à l'environnement, des retards dans l'extraction minière, des pertes monétaires et une responsabilité légale. La société se protège contre certains des risques liés à l'extraction minière et au traitement en souscrivant des assurances d'un montant qu'elle considère comme adéquat, mais qui pourrait se révéler insuffisant dans certaines circonstances imprévues. La responsabilité de la société pourrait également être engagée en cas de pollution, d'affaissements ou d'autres risques contre lesquels elle ne peut obtenir d'assurance ou contre lesquels elle a choisi de ne pas s'assurer en raison du coût élevé des primes ou pour d'autres motifs. La société pourrait également voir sa responsabilité engagée au-delà des limites de ses polices. Dans un tel cas, la société pourrait devoir engager des frais importants susceptibles d'avoir un effet défavorable marqué sur sa situation financière et ses résultats d'exploitation.

Les apports au titre de la production d'or de chaque mine devraient continuer de se diversifier en 2016 comparativement aux exercices précédents. La mine Meadowbank, qui a le plus contribué à la production d'or payable de la société en 2015 (22,8 %), devrait représenter 19,7 % de la production d'or payable de la société en 2016.

Le tableau qui suit présente la production d'or payable prévue par mine pour 2016 :

	Production d'or payable prévue (onces)	Production d'or payable prévue (%)
Mine LaRonde	275 000	17,8
Mine Lapa	60 000	3,9
Mine Goldex	105 000	6,8
Mine Meadowbank	305 000	19,7
Mine Canadian Malartic	280 000	18,1
Mine Kittila	200 000	13,0
Mine Pinos Altos	175 000	11,3
Gisement de Creston Mascota à la mine Pinos Altos	45 000	2,9
Mine La India	100 000	6,5
<b>Total</b>	<b>1 545 000</b>	<b>100,0</b>

L'exploitation minière est une activité complexe et imprévisible, de sorte que la production d'or payable réelle peut différer des prévisions à ce titre. Les situations pouvant nuire aux activités d'extraction minière ou de broyage peuvent avoir un effet défavorable important sur le rendement financier et les résultats d'exploitation de la société. La société prévoit utiliser les produits d'exploitation générés par ses activités pour financer les dépenses d'investissement qu'elle doit engager dans ses projets miniers.

La production d'or payable de la société peut ne pas s'élever au niveau prévu par suite d'événements comme les affaissements, les éboulements, les coups de toit, les effondrements de parois des puits, les incendies ou les inondations, ou par suite d'autres problèmes d'exploitation, notamment une défaillance du treuil d'extraction, d'un autoclave, d'un filtre-pressé ou d'un broyeur. La production d'or payable peut en outre être touchée par des conditions météorologiques, des conditions du sol ou une activité sismique défavorables, des teneurs en minerai inférieures aux prévisions, une dilution plus élevée que prévu, des pannes d'électricité, des caractéristiques physiques ou métallurgiques du minerai et le traitement par lixiviation en tas entraînant un déversement. La société n'a pas réussi à respecter ses prévisions au titre de la production d'or payable dans le passé en raison de situations défavorables, comme des éboulements, des difficultés liées au forage de production, un taux de récupération et une teneur du broyeur inférieurs aux prévisions, une dilution plus

importante que prévu, des problèmes relatifs à la structure des mines et des retards au titre de la mise en production et de l'accélération de la production aux nouvelles mines. Le 19 octobre 2011, la société a interrompu pour un temps indéterminé les activités minières et la production d'or à la zone de prolongement de la mine Goldex en raison de problèmes géotechniques concernant la roche au-dessus de l'horizon minier, ce qui a eu une incidence importante sur la production d'or payable d'Agnico Eagle. Le 30 septembre 2012, un mouvement de minerai lixivié a été observé dans les parties supérieures du remblai de lixiviation de la phase 1 au gisement de Creston Mascota à la mine Pinos Altos, ce qui a donné lieu à un arrêt temporaire des activités de lixiviation jusqu'au 13 mars 2013 et a eu une incidence importante sur la production d'or payable de la société. Si des événements de cette nature et d'autres accidents, des situations défavorables, des problèmes d'exploitation ou des questions d'ordre réglementaire se reproduisent dans les années à venir, la société pourrait ne pas être en mesure d'atteindre ses prévisions actuelles ou futures à l'égard de la production.

Le prolongement de la mine LaRonde est l'une des exploitations les plus profondes de l'hémisphère occidental, avec une profondeur maximale prévue de plus de 3 kilomètres. L'exploitation du prolongement de la mine LaRonde s'appuiera sur une nouvelle infrastructure pour le remontage du minerai et des matières à la surface, y compris une descenderie (ou puits interne) et un ensemble de rampes reliant les gisements miniers au puits Penna, qui servent actuellement à l'exploitation de la mine LaRonde. En 2012, les difficultés liées à la chaleur et à l'encombrement découlant du prolongement de la mine LaRonde ont entraîné un retard au titre de l'accélération prévue de la production d'or. Bien qu'une nouvelle installation de refroidissement ait été mise en service en décembre 2013, la profondeur de l'exploitation pourrait continuer de poser à la société de multiples défis liés notamment aux risques géomécaniques et aux besoins en matière de ventilation et de climatisation, ce qui pourrait créer des difficultés et retarder la réalisation des objectifs de la société en matière de production d'or.

La mise en valeur durable soutenue du prolongement de la mine LaRonde est soumise à un certain nombre de risques et de difficultés, notamment la présence de formations géologiques imprévues, la mise en œuvre de nouveaux procédés d'extraction et les ajustements relatifs à la conception de la mine et aux travaux techniques. Ces événements peuvent retarder les activités et occasionner des coûts additionnels qui dépassent les coûts budgétés par la société.

Les réserves minérales et ressources minérales déclarées par la société sont des estimations, et rien ne garantit que les prévisions en matière de tonnes et de teneurs seront atteintes ni que le degré de récupération de l'or indiqué sera réalisé. La teneur du minerai réellement récupérée par la société peut différer des teneurs prévues des réserves minérales et des ressources minérales. Les estimations de réserves minérales et de ressources minérales ont été déterminées en fonction, entre autres, des prix des métaux, des taux de change et des coûts d'exploitation présumés. Un déclin prolongé du prix de l'or (ou des prix des sous-produits des métaux pertinents) pourrait rendre non rentable l'exploitation des réserves minérales contenant des teneurs relativement plus faibles et pourrait réduire considérablement les réserves minérales de la société. Si de telles réductions avaient lieu, la société pourrait devoir comptabiliser une perte de valeur importante sur ses investissements dans des propriétés minières, ou encore retarder ou interrompre la production ou la mise en valeur de nouveaux projets, ce qui pourrait entraîner des pertes nettes et une diminution des flux de trésorerie. La fluctuation du prix de l'or (ou d'autres sous-produits des métaux pertinents) ainsi que l'augmentation des coûts de production ou la diminution des taux de récupération peuvent rendre non rentable la récupération de réserves minérales renfermant du minerai à teneur relativement plus faible, ce qui pourrait ultimement entraîner une réévaluation des réserves minérales et des ressources minérales. Les facteurs à court terme liés aux réserves minérales, tels que la nécessité d'une mise en valeur ordonnée des gisements de minerai ou le traitement de teneurs nouvelles ou différentes, peuvent nuire à la rentabilité d'une mine au cours d'une période de présentation de l'information financière donnée.

Les estimations des ressources minérales des propriétés qui n'ont pas été mises en production ou des gisements qui n'ont pas encore été exploités sont établies, dans la plupart des cas, selon les renseignements obtenus au moyen de forages très limités et largement espacés, qui ne sont pas nécessairement représentatifs des conditions entre les forages et autour de ceux-ci. Par conséquent, ces estimations des ressources minérales pourraient devoir être révisées à mesure que des renseignements supplémentaires tirés des forages seront disponibles ou que l'expérience pratique au titre de la production sera acquise.

Les activités de la société comprennent une mine en Finlande et des mines au Mexique. Ces activités sont exposées à divers risques et incertitudes, notamment sur les plans économique et politique, qui sont différents de ceux auxquels la société fait face dans ses propriétés canadiennes. Ces risques et incertitudes varient d'un pays à l'autre et peuvent comprendre les fluctuations extrêmes des taux de change; les taux d'inflation élevés; les conflits de travail; les risques de guerre ou d'agitation civile; les exigences accrues en matière de réglementation; l'expropriation et la nationalisation; la renégociation ou l'annulation de concessions, de licences, de permis et de contrats existants; l'exploitation minière illégale; la corruption; les restrictions de change et les restrictions sur le rapatriement; la prise d'otages; et l'évolution de la situation politique et du contrôle des devises. En outre, la société doit se conformer à une multitude de règlements potentiellement contradictoires au Canada, aux États-Unis, en Europe et au Mexique, notamment des prescriptions relatives aux exportations, des impôts, des taxes, des tarifs, des droits d'importation et d'autres barrières commerciales, ainsi que des exigences en matière de santé, de sécurité et d'environnement.

La mine Meadowbank de la société est située à Kivalliq, district du Nunavut, dans le nord du Canada, à environ 70 kilomètres au nord de Baker Lake. Bien que la société ait construit une route praticable en tout temps de 110 kilomètres à partir de Baker Lake, qui offre un accès portuaire pendant la saison estivale d'expédition par la baie d'Hudson à la mine Meadowbank, les activités d'exploitation de la société sont restreintes par l'éloignement de la mine, d'autant plus que le port de Baker Lake n'est accessible qu'envoyé deux mois et demi par année. La plupart des matériaux dont la société a besoin pour l'exploitation de la mine Meadowbank, y compris l'exploration et la mise en valeur éventuelle du gisement d'Amaruq, doivent être transportés jusqu'au port de Baker Lake pendant la saison estivale d'expédition, qui peut être écourtée en raison des conditions météorologiques. L'incapacité de la société d'acheter et de transporter les fournitures nécessaires au cours de cette période pourrait se traduire par un ralentissement ou par l'interruption des activités à la mine Meadowbank. De plus, en cas de panne de matériel important, les pièces requises pour remplacer ou réparer ce matériel peuvent devoir être expédiées jusqu'à Baker Lake pendant cette période. Si la société n'est pas en mesure d'obtenir le matériel nécessaire aux activités ou les pièces requises pour la réparation ou le remplacement du matériel défectueux à la mine Meadowbank, elle pourrait devoir ralentir ou interrompre les activités.

### **Risque lié à la réglementation**

Les activités d'exploitation minière, de traitement du minerai et d'exploration et les propriétés de la société sont assujetties aux lois et règlements des gouvernements fédéral, provinciaux, étatiques et locaux des territoires où la société exerce ses activités. Ces lois et règlements constituent un vaste ensemble régissant la prospection, l'exploration, la mise en valeur, la production, les exportations, les impôts et taxes, les normes du travail, la santé et la sécurité au travail, l'évacuation des déchets, les substances toxiques, la protection de l'environnement, la sécurité minière et d'autres questions. La conformité avec ces lois et règlements augmente les coûts de planification, de conception, de forage, de mise en valeur, de construction, d'exploitation, de fermeture, de restauration des lieux et de réhabilitation de mines et d'autres installations. De nouvelles lois et de nouveaux règlements de même que les modifications pouvant être apportées aux lois et règlements actuels régissant l'exploitation et les activités des sociétés minières ou l'application ou l'interprétation plus rigoureuse de ces lois et règlements pourraient avoir des effets défavorables importants sur la société, entraîner une baisse des niveaux de production et retarder ou empêcher la mise en valeur des nouvelles propriétés minières.

### **Évaluation des contrôles**

La direction de la société est responsable de la mise en œuvre et du maintien d'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière et des contrôles et procédures de communication de l'information. La direction de la société, sous la supervision du chef de la direction et du chef de la direction des finances de la société, a évalué l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière et de ses contrôles et procédures de communication de l'information au 31 décembre 2015. Sur la base de cette évaluation, la direction a conclu que le contrôle interne à l'égard de l'information financière et les contrôles et procédures de communication de l'information étaient efficaces.

### **Titres en circulation**

Le tableau suivant présente le nombre maximum d'actions ordinaires qui seraient en circulation si tous les instruments dilutifs en circulation au 29 février 2016 étaient exercés :

Actions ordinaires en circulation au 29 février 2016	219 677 985
Options sur actions des employés	9 566 989
Actions ordinaires détenues en fiducie relativement au régime d'unités d'actions temporairement incessibles, au régime d'unités d'actions liées au rendement et au régime d'incitation à long terme	848 176
<b>Total</b>	<b>230 093 150</b>

### **Gouvernance**

La politique de développement durable d'Agnico Eagle, qui a été approuvée par le conseil en 2012, présente officiellement les principes et engagements que la société s'efforce de respecter. Cette politique repose sur les quatre valeurs fondamentales du développement durable d'Agnico Eagle : le respect des employés de la société, la protection de l'environnement, la sécurité des activités et le respect des collectivités où la société exerce ses activités.

### **Gestion du développement durable**

En 2015, la société a poursuivi le processus d'intégration du développement durable à l'égard de tous les aspects et de toutes les étapes de l'entreprise, tant au titre des objectifs de la société et de la responsabilité de «maintenir des normes élevées en développement durable» qu'au titre des activités d'exploration et d'acquisition et des plans d'exploitation et de fermeture des mines au jour le jour. Cette intégration vise à permettre aux employés de la société de s'engager davantage sur le plan de la mise en œuvre de pratiques minières responsables, réduisant ainsi les risques.

Ce processus d'intégration est mené à bien grâce à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un système officiel de gestion en matière de santé, de sécurité, d'environnement et de collectivité, intitulé système de gestion des pratiques minières responsables. L'objectif de ce système est de promouvoir une culture de responsabilisation et de leadership dans la gestion des questions sociales ainsi qu'en matière de santé, de sécurité, d'environnement et d'acceptabilité sociale. La documentation du système de gestion des pratiques minières responsables sera appuyée par le logiciel Intelex, qui est largement utilisé dans le secteur minier canadien et est conforme aux exigences de la norme ISO 14001 de certification des systèmes de gestion de l'environnement et de la norme BS OHSAS 18001 de certification des systèmes de gestion de la santé et de la sécurité au travail.

Agnico Eagle a adopté le Code international de gestion du cyanure (le «Code») en 2011. L'engagement de la société à titre de signataire du Code est intégré dans le système de gestion des pratiques minières responsables. En 2015, les mines Kittila, Pinos Altos et Meadowbank de la société ont obtenu la certification attestant qu'elles respectaient les exigences du Code.

Le système de gestion des pratiques minières responsables prend aussi en compte les exigences de l'initiative Vers le développement minier durable («initiative VDMD») de l'Association minière du Canada, ainsi que les lignes directrices pour les rapports de développement durable de la Global Reporting Initiative se rapportant au secteur minier. En décembre 2010, Agnico Eagle est devenue membre de l'Association minière du Canada et a appuyé l'initiative VDMD. Ce programme a été mis en œuvre pour aider les sociétés minières à évaluer la qualité, l'exhaustivité et la solidité des systèmes de gestion selon six protocoles de performance : gestion de crises, gestion de la consommation d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre, gestion des résidus secs, gestion de la conservation de la biodiversité, gestion de la santé et de la sécurité, et gestion des relations avec les Autochtones et la collectivité. En 2015, l'ensemble des mines d'Agnico Eagle a fait l'objet d'un audit externe visant à évaluer les protocoles de l'initiative VDMD. Par suite de cet audit, l'Association minière du Canada a décerné aux mines Kittila, Goldex et LaRonde un prix de réalisation pour avoir atteint le statut de niveau A pour tous les protocoles. Sur les 132 indicateurs examinés, tous sauf 8 ont obtenu le statut de niveau A. La société a élaboré des plans d'action pour s'occuper des 8 indicateurs qui n'ont pas obtenu le statut de niveau A.

### **Santé et sécurité des employés**

Il incombe à la société de créer un milieu de travail sécuritaire pour ses employés et de leur fournir les outils et la formation dont ils ont besoin pour qu'ils s'acquittent de leurs tâches de façon efficace et sécuritaire. En 2015, le taux de fréquence des accidents entraînant une perte de temps d'Agnico Eagle était bien en deçà du taux cible et 17,0 % en deçà du taux de 2014. La société a atteint le taux de fréquence totale d'accidents le plus faible de son histoire pour une cinquième année consécutive.

En 2015, un plan d'action a été mis en œuvre pour éliminer les risques identifiés dans le cadre d'une évaluation des risques à l'échelle de la société afin de relever et de classer les risques en santé et sécurité du travail ainsi que les risques pour l'environnement et les collectivités.

Le système de carte de travail est l'une des mesures mises en œuvre par la société pour améliorer la sécurité. Il a été mis en place à l'échelle de la société pour renforcer le programme de formation sur les risques. Élaboré par l'Association minière du Québec («AMQ»), le système de carte de travail enseigne aux travailleurs et aux superviseurs à tenir compte des risques lorsqu'ils accomplissent leurs tâches. Les travailleurs et leurs superviseurs doivent se réunir chaque jour pour discuter des questions de santé et de sécurité en milieu de travail. Le système de carte de travail permet aussi aux travailleurs et aux superviseurs de la société de documenter les inspections quotidiennes et de noter leurs observations sur les conditions de travail, ainsi que la nature des risques, les problèmes et les autres informations. De plus, il permet aux superviseurs d'échanger les informations pertinentes entre les équipes et de les analyser pour améliorer l'efficacité et la sécurité.

Chaque exploitation minière de la société possède son propre plan d'intervention en cas d'urgence et dispose d'un personnel formé en intervention en cas d'urgence touchant la sécurité, les incendies et la protection de l'environnement. De plus, chaque mine dispose d'équipement d'intervention approprié en cas d'urgence.

### **Collectivités**

L'objectif de la société, pour chacune de ses exploitations, est d'embaucher le plus possible sa main-d'œuvre, y compris l'équipe de direction, directement dans la région où l'exploitation est située. En 2015, la proportion de la main-d'œuvre des mines recrutée localement a été de 80,0 % alors que la proportion de l'équipe de direction recrutée localement a été de 71,0 %. La société est d'avis que la création d'emplois est l'une des plus importantes contributions qu'elle peut apporter aux collectivités où elle évolue. En 2015, Agnico Eagle a poursuivi son partenariat avec la Kivalliq Mine Training Society pour constituer un bassin d'employés qualifiés dans la région de Kivalliq, au Nunavut.

Agnico Eagle collabore étroitement avec les collectivités avoisinantes pour créer d'autres possibilités d'emploi et d'affaires, et ainsi favoriser la diversification des économies locales. La société continue de soutenir de nombreuses initiatives sanitaires et éducatives

communautaires dans la région à proximité de ses mines. En 2015, la société a travaillé avec la collectivité de Baker Lake, au Nunavut, pour élaborer un plan visant à améliorer le bien-être de la collectivité.

## **Environnement**

En 2015, une fuite d'eaux de rejet est survenue dans un coin du bassin de résidus précipités neutralisés à la mine Kittila. Le déversement a été contrôlé, et un plan de remise en état approuvé par les autorités compétentes a été mis en œuvre.

Le processus d'appel lié au permis environnemental mis à jour en juillet 2013 au titre de la mine Kittila s'est poursuivi en 2015. La décision devrait être rendue en 2016.

En 2015, un certificat de projet pour le projet Meliadine a été attribué par la Commission du Nunavut chargée de l'examen des répercussions et un permis d'utilisation des eaux de type B pour les travaux préalables à la mise en valeur a été attribué par l'Office des eaux du Nunavut. Un permis d'utilisation des eaux de type B pour la construction d'une route d'exploration reliant la mine Meadowbank au projet Amaruq a aussi été obtenu de l'Office des eaux du Nunavut en 2015. Une demande de permis d'utilisation des eaux de type A (permis d'exploitation) pour le projet Meliadine a été déposée en 2015 et le permis devrait être obtenu en 2016.

La mine Canadian Malartic a reçu 25 avis d'infraction d'un organisme de réglementation en 2015 principalement sur le plan du bruit, de la fumée d'explosion et de la suppression. Des progrès importants ont été réalisés pour résoudre ses problèmes depuis 2014.

En août 2015, Agnico Eagle a reçu une sommation à comparaître en cour pour une offense environnementale alléguée survenue en juillet 2013 à la mine Meadowbank. La sommation mentionne le déversement allégué d'une substance délétère dans l'environnement (un lac poissonneux) et le non-signalement aux autorités. La cause devrait être soumise aux tribunaux en 2016.

## **Normes internationales d'information financière**

La société a adopté comme référentiel comptable les IFRS, qui remplacent les PCGR des États-Unis depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2014. Par conséquent, les états financiers consolidés d'Agnico Eagle pour 2015 sont présentés selon les IFRS, l'information comparative a été retraitée selon les IFRS, et la date de passage est le 1<sup>er</sup> janvier 2013.

Les principes comptables généralement reconnus («PCGR») pour les entreprises canadiennes ayant une obligation d'information du public ont été remplacés par les IFRS publiées par l'International Accounting Standards Board en 2011, et la US Securities and Exchange Commission («SEC») des États-Unis accepte que les émetteurs privés étrangers présentent leurs états financiers selon les IFRS, sans rapprochement avec les PCGR des États-Unis. Par conséquent, Agnico Eagle a décidé de changer son référentiel comptable et d'adopter les IFRS afin d'améliorer la comparabilité de ses états financiers avec ceux de ses pairs du secteur minier.

Agnico Eagle a élaboré et mis en œuvre un plan détaillé de conversion aux IFRS comprenant une phase d'évaluation, une phase d'analyse des répercussions et de conception et une phase de mise en œuvre, ce qui a donné lieu à la première présentation selon les IFRS au troisième trimestre de 2014.

## **Principales méthodes et estimations comptables selon les IFRS**

Les principales méthodes comptables selon les IFRS d'Agnico Eagle sont présentées à la note Sommaire des principales méthodes comptables des états financiers consolidés.

La préparation des états financiers consolidés selon les IFRS exige que la direction fasse des estimations et porte des jugements qui influent sur les montants présentés des actifs et des passifs et des produits et des charges. Pour porter des jugements sur la valeur comptable des actifs et des passifs, la société a recours à des estimations basées sur les résultats historiques et sur diverses hypothèses qui sont considérées comme raisonnables dans les circonstances. Bien que la société évalue ses estimations comptables régulièrement, les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

La société est d'avis que les méthodes comptables critiques suivantes se rapportent à ses jugements les plus importants et ses estimations les plus importantes utilisés dans le cadre de la préparation de ses états financiers consolidés. La direction a discuté de l'élaboration et de la sélection des méthodes comptables critiques suivantes avec le comité d'audit, qui a examiné la présentation de l'information financière de la société contenue dans le présent rapport de gestion.

## **Instrument dérivé et comptabilité de couverture**

La société a recours à des instruments financiers dérivés (principalement des contrats d'option et des contrats à terme) afin de gérer les fluctuations des prix des sous-produits des métaux, des taux d'intérêt et des taux de change, et peut les utiliser pour gérer l'exposition au

risque lié au coût de certains intrants. La société ne détient pas d'instruments financiers ou d'instruments financiers dérivés à des fins de transaction.

La société comptabilise tous les instruments financiers dérivés dans les états financiers consolidés à la juste valeur, peu importe l'objectif ou l'intention en ce qui a trait à la détention de l'instrument. Les variations de la juste valeur des instruments financiers dérivés sont comptabilisées périodiquement dans les états du résultat et du résultat global consolidés ou dans les capitaux propres à titre de composantes du cumul des autres éléments du résultat global selon la nature de l'instrument financier dérivé et selon son admissibilité à la comptabilité de couverture. Les instruments financiers désignés comme couvertures sont soumis à des tests d'efficacité à chaque période de présentation de l'information financière. Les profits et les pertes sur les contrats qui s'avèrent efficaces sont présentés comme une composante de la transaction connexe.

### **Goodwill**

Le goodwill est comptabilisé dans le cadre d'un regroupement d'entreprises si le coût d'acquisition dépasse la juste valeur des actifs identifiables nets acquis. Le goodwill est alors affecté à l'unité génératrice de trésorerie («UGT») ou au groupe d'UGT qui devrait bénéficier des synergies du regroupement d'entreprises. Une UGT est définie comme le plus petit groupe identifiable d'actifs qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs.

La société réalise des tests de dépréciation du goodwill annuellement au 31 décembre de chaque exercice. De plus, la société évalue s'il existe des indices de dépréciation à la fin de chaque période de présentation de l'information financière. S'il existe un indice de dépréciation, le goodwill est alors soumis à un test de dépréciation. Si la valeur comptable de l'UGT ou du groupe d'UGT auquel le goodwill est attribué dépasse sa valeur recouvrable, une perte de valeur est comptabilisée. Les pertes de valeur au titre du goodwill ne font pas l'objet d'une reprise.

La valeur recouvrable d'une UGT ou d'un groupe d'UGT est établie selon la valeur la plus élevée entre sa valeur d'utilité et sa juste valeur diminuée des coûts de sortie.

### **Biens miniers, immobilisations corporelles et frais de mise en valeur des mines**

Les biens miniers, les immobilisations corporelles ainsi que les frais de mise en valeur des mines sont comptabilisés au coût, diminué du cumul de l'amortissement et des pertes de valeur.

#### *Biens miniers*

Le coût des biens miniers comprend la juste valeur attribuable aux réserves et ressources minérales prouvées et probables acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises ou de l'acquisition d'un actif, les frais de mise en valeur des mines souterraines, les frais de découverte différés, les frais d'exploration et d'évaluation et les coûts d'emprunt incorporés dans le coût de l'actif.

Les débours importants liés à l'acquisition de terrains et de droits miniers sont incorporés dans le coût de l'actif à titre de biens miniers au coût. Si un gisement de minerai exploitable est découvert, ces coûts sont amortis par imputation aux résultats lorsque commence la production commerciale, selon le mode des unités d'œuvre et en fonction de la quantité estimée des réserves minérales prouvées et probables. Si aucun gisement exploitable n'est découvert, ces coûts sont passés en charges dans la période au cours de laquelle il est déterminé que le bien n'a pas de valeur économique future. La composante coût d'un projet en particulier qui est incluse dans le coût en capital de l'actif comprend les salaires directement attribuables au projet, les fournitures et les matières premières utilisées dans le projet et les frais généraux supplémentaires qui sont directement attribuables au projet.

Les immobilisations en cours sont amorties uniquement à la fin de la période de construction ou lorsque la production commerciale commence. Au début de l'étape de la production, les coûts de construction incorporés au coût de l'actif sont transférés à la catégorie appropriée d'immobilisations corporelles.

#### *Immobilisations corporelles*

Les dépenses engagées pour de nouvelles installations et les améliorations qui permettent de prolonger la durée d'utilité des installations existantes sont incorporées au coût des immobilisations corporelles. Le coût d'une immobilisation corporelle comprend : son prix d'achat, y compris les droits de douane et les taxes non remboursables, après déduction des remises et rabais commerciaux, tout coût directement lié au transfert de l'actif jusqu'à son lieu d'exploitation et à sa mise en état pour assurer son exploitation de la manière prévue par la direction et l'estimation des coûts relatifs au démantèlement et à l'enlèvement de l'immobilisation et à la remise en état du site sur lequel elle est située, autres que les coûts qui découlent du fait de son utilisation à des fins de production de stocks au cours de la période.

L'amortissement d'un actif commence lorsque l'actif se trouve à l'endroit et dans l'état nécessaires pour assurer son exploitation de la manière prévue par la direction. L'amortissement cesse à la plus rapprochée des dates suivantes : la date à laquelle l'actif est classé

comme détenu en vue de la vente ou la date à laquelle l'actif est décomptabilisé. Les actifs en cours de construction sont amortis uniquement à la fin de la période de construction. L'amortissement est imputé selon le mode des unités d'œuvre ou le mode linéaire et reflète le rythme selon lequel l'entité s'attend à consommer les avantages économiques futurs liés à l'actif. Le mode d'amortissement utilisé pour un actif fait l'objet d'un examen annuel.

La durée d'utilité des immobilisations corporelles repose sur la durée de vie estimée des mines selon les réserves minérales prouvées et probables. La durée de vie résiduelle des mines au 31 décembre 2015 varie de 1 an à 20 ans.

#### *Frais de mise en valeur des mines*

Les frais de mise en valeur des mines engagés après le début de la production sont incorporés dans le coût de l'actif si un avantage économique futur est attendu. En général, les coûts des activités qui sont incorporés dans le coût de l'actif comprennent les coûts engagés pour construire les puits, les galeries d'avancement, les rampes et les galeries d'accès qui permettent à la société d'extraire le minerai souterrain.

La société comptabilise la dotation aux amortissements au titre des frais de mise en valeur des mines souterraines engagés selon le mode des unités d'œuvre d'après l'estimation du nombre de tonnes des réserves minérales prouvées et probables de la partie identifiée du gisement minéralisé. Le mode des unités d'œuvre définit le dénominateur comme étant le nombre de tonnes total des réserves minérales prouvées et probables.

#### *Frais de découverte différés*

Dans les activités à ciel ouvert, il est nécessaire d'enlever les morts-terrains et les autres stériles pour avoir accès à des gisements à partir desquels des minéraux peuvent être extraits de façon rentable. Cette opération est appelée découverte.

Pendant les travaux préparatoires de la mine, les frais de découverte sont incorporés dans le coût de l'actif à titre de coûts de préparation, de mise en valeur et de construction de la mine. Ces frais sont amortis à compter du début de la production de la mine.

Pendant l'étape de production, les frais de découverte sont comptabilisés dans le coût des stocks, sauf si l'entité s'attend à ce que ces frais entraînent des avantages économiques futurs, auquel cas ils sont incorporés dans le coût des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines.

Les frais de découverte engagés à l'étape de la production entraînent des avantages économiques futurs lorsque :

- il est probable que les avantages économiques futurs (meilleur accès au gisement minéralisé) associés aux opérations de découverte iront à l'entité;
- la société peut identifier la partie du gisement minéralisé à laquelle elle a un meilleur accès;
- les frais rattachés aux activités de découverte associées à cette partie du gisement minéralisé peuvent être évalués de façon fiable.

Les frais de découverte engagés pendant l'étape de production et incorporés au coût de l'actif sont amortis sur la durée d'utilité attendue de la partie identifiée du gisement minéralisé qui devient plus accessible grâce aux activités de découverte.

#### *Coûts d'emprunt*

Les coûts d'emprunt sont incorporés au coût de l'actif qualifié. Les actifs qualifiés sont des actifs qui exigent une longue période de préparation avant de pouvoir être utilisés par la société, soit des projets à l'étape d'exploration et d'évaluation, de mise en valeur ou de construction.

Les coûts d'emprunt attribuables à l'acquisition, à la construction ou à la production d'actifs qualifiés sont ajoutés au coût de ces actifs jusqu'à ce qu'ils soient pratiquement prêts pour l'usage auquel ils sont destinés. Tous les autres coûts d'emprunt sont comptabilisés à titre de charges financières dans la période au cours de laquelle ils sont engagés. Si les fonds utilisés pour financer un actif qualifié font partie des emprunts généraux, le montant incorporé au coût de l'actif est calculé au moyen d'une moyenne pondérée des taux applicables aux emprunts visés au cours de la période.

### *Contrats de location*

Pour déterminer si un accord est ou contient un contrat de location, il faut évaluer la substance de l'accord à la date de passation du contrat, et établir si l'exécution de l'accord dépend de l'utilisation d'un ou de plusieurs actifs spécifiques et si l'accord confère un droit d'utiliser l'actif.

Un contrat de location est classé en tant que contrat de location-financement s'il transfère à la société la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété de l'actif. Les contrats de location sont comptabilisés à titre d'actif avec un passif correspondant d'un montant égal à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location. Les paiements au titre de la location sont répartis entre le passif et les charges financières au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif, selon laquelle une charge d'intérêt à taux constant sur le solde du passif est comptabilisée. La composante intérêt du contrat de location est passée en charges dans les états du résultat consolidés à titre de charge financière. Un bien loué aux termes d'un contrat de location-financement est amorti sur la période plus courte entre la durée du contrat de location et sa durée d'utilité.

Tous les autres contrats de location sont comptabilisés à titre de contrats de location simple. Les paiements au titre des contrats de location simple sont comptabilisés à titre de charges d'exploitation dans les états du résultat consolidés selon le mode linéaire sur la durée du contrat de location.

### ***Frais de mise en valeur***

Les frais liés à l'étape de la mise en valeur sont des coûts engagés pour avoir accès aux réserves minérales prouvées et probables et construire les installations d'extraction, de traitement, de ramassage, de transport et de stockage des minerais. L'étape de mise en valeur d'une mine commence lorsque la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction des ressources minérales ont été établies. Les coûts qui sont directement attribuables à la mise en valeur des mines sont incorporés dans le coût des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines dans la mesure où ils sont nécessaires pour mettre l'immobilisation dans l'état requis pour permettre la production commerciale.

Les coûts anormaux sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Les coûts indirects sont inclus seulement s'ils peuvent être attribués directement à la zone d'intérêt. Les charges administratives sont incorporées au coût de l'actif à titre de frais de mise en valeur lorsque les coûts sont attribués directement à un projet de mise en valeur des mines précis.

### *Production commerciale*

Un projet de construction de mine est considéré comme étant à l'étape de la production lorsque les immobilisations en cours de construction sont prêtes à être utilisées. Pour déterminer si les immobilisations sont prêtes à être utilisées, les critères qui doivent être pris en compte incluent, sans s'y limiter, ce qui suit :

- L'exécution de tests au titre des immobilisations corporelles pendant une période raisonnable
- La capacité de produire des minéraux sous une forme commercialisable (selon les spécifications)
- La capacité de maintenir une production continue de minéraux

Lorsqu'un projet de construction de mine passe à l'étape de la production, l'amortissement commence, l'inscription à l'actif de certains coûts de construction cesse et les dépenses sont soit incorporées au coût des stocks, soit passées en charges lorsqu'elles sont engagées. Les coûts engagés aux fins de l'acquisition ou de l'amélioration des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines et des activités de découverte à ciel ouvert font exception.

### ***Dépréciation d'actifs non courants***

À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, la société évalue s'il existe un indice de dépréciation des actifs non courants. Si un tel indice existe, la valeur recouvrable de l'actif est calculée pour déterminer s'il faut comptabiliser une perte de valeur. S'il n'est pas possible d'estimer la valeur recouvrable de l'actif pris individuellement, les actifs sont regroupés au niveau de l'UGT aux fins de l'évaluation de la valeur recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée au titre de l'excédent de la valeur comptable de l'UGT par rapport à sa valeur recouvrable. La perte de valeur liée à une UGT est d'abord attribuée au goodwill et le solde est attribué au pro rata aux autres actifs à long terme de l'UGT selon leur valeur comptable.

Toute perte de valeur d'un actif non courant, sauf le goodwill, est reprise si des modifications ultérieures apportées aux estimations ou aux hypothèses importantes utilisées pour comptabiliser la perte de valeur entraînent une augmentation de la valeur recouvrable de l'UGT. S'il existe un indice de reprise d'une perte de valeur, un recouvrement doit être comptabilisé dans la mesure où la valeur recouvrable de l'actif est supérieure à sa valeur comptable. Le montant de la reprise est limité à l'écart entre la valeur comptable actuelle et le montant auquel la

valeur comptable se serait établie si la perte de valeur initiale n'avait pas été comptabilisée et si l'amortissement de cette valeur comptable s'était poursuivi. Les pertes de valeur et les reprises ultérieures sont comptabilisées dans les états du résultat consolidés au cours de la période pendant laquelle elles se produisent.

### **Provisions pour restauration des lieux**

Les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations surviennent en raison de l'acquisition, de la mise en valeur et de la construction de biens miniers et d'immobilisations corporelles, et découlent des contrôles et des règlements gouvernementaux visant à protéger l'environnement lors de la fermeture et de la restauration des biens miniers. Les principales composantes de la valeur comptable des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations comprennent : la fermeture et la remise en état du bassin de résidus et du remblai de lixiviation en tas, la démolition de bâtiments et d'installations minières, le traitement continu des eaux, et la surveillance et l'entretien continus des mines fermées. La société comptabilise une obligation liée à la mise hors service d'immobilisations lorsqu'une perturbation du milieu se produit ou lorsque la société détermine qu'il existe une obligation implicite d'après sa meilleure estimation de l'échéancier et du montant des flux de trésorerie prévus. Lorsque la provision au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations est comptabilisée, le coût correspondant est inclus dans le coût de l'élément connexe des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines. La provision pour restauration des lieux résultant de la perturbation du terrain dans le but d'extraire du minerai au cours de la période considérée est incluse dans le coût des stocks.

Le moment où les dépenses liées aux mesures environnementales correctives sont engagées dépend d'un certain nombre de facteurs, comme la durée de vie et la nature de l'actif, les conditions de la licence d'exploitation et l'environnement dans lequel la mine est exploitée. La provision pour restauration des lieux est évaluée selon la valeur prévue des flux de trésorerie futurs actualisés à leur valeur actuelle au moyen d'un taux d'intérêt sans risque. Les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations sont ajustées à chaque période pour tenir compte du passage du temps (désactualisation). La charge de désactualisation est comptabilisée dans les coûts de financement de chaque période. Lorsqu'une obligation liée à la mise hors service d'immobilisations est réglée, la société comptabilise un profit ou une perte si le coût réel diffère de la valeur comptable de l'obligation. Les profits ou les pertes au règlement sont comptabilisés dans les états du résultat consolidés.

Les flux de trésorerie prévus sont mis à jour pour tenir compte des changements de faits et de circonstances. Les principaux facteurs qui peuvent entraîner des variations des flux de trésorerie prévus sont les suivants : la construction de nouvelles installations de traitement, les variations des volumes des matières dans les réserves minérales prouvées et probables et la modification correspondante de la durée de vie de la mine, les changements des caractéristiques du minerai ayant une incidence sur les mesures de protection environnementale requises et sur les coûts connexes, les variations de la qualité de l'eau ayant une incidence sur le traitement de l'eau requis, et les modifications aux lois et règlements qui régissent la protection de l'environnement.

Chaque période de présentation financière, les provisions pour obligations liées à la mise hors service d'immobilisations sont réévaluées pour tenir compte de toute modification aux hypothèses importantes, y compris le montant et le calendrier des flux de trésorerie prévus et les taux d'intérêt sans risque. Les variations de la provision pour restauration des lieux découlant des modifications apportées aux estimations sont ajoutées au coût de l'actif connexe ou en sont déduites, sauf si le montant de la réduction de la provision pour restauration des lieux est supérieur à la valeur comptable de l'actif connexe, auquel cas le montant de l'actif est ramené à néant et l'ajustement restant est comptabilisé dans les états du résultat consolidés.

Les passifs au titre des mesures environnementales correctives sont distincts des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, car les passifs au titre des mesures environnementales correctives ne découlent pas de la contamination de l'environnement au cours de l'exploitation normale d'un actif non courant ou d'une obligation juridique ou implicite de remédier à la contamination de l'environnement imputable à l'acquisition, à la construction ou à la mise en valeur d'un actif non courant. La société doit comptabiliser un passif à l'égard des obligations liées aux passifs au titre des mesures environnementales correctives découlant d'actes passés. Les passifs au titre des mesures environnementales correctives sont mesurés en actualisant les flux de trésorerie connexes prévus au moyen d'un taux d'intérêt sans risque. Lorsque survient un passif au titre des mesures environnementales correctives, la société prépare des estimations du montant et du calendrier des flux de trésorerie prévus. Chaque période de présentation de l'information financière, la société établit les estimations de coûts et les autres hypothèses qui entrent dans l'évaluation des passifs au titre des mesures environnementales correctives afin de tenir compte d'événements, de changements de situation et des nouvelles informations disponibles. Les modifications apportées à ces estimations et à ces hypothèses ont une incidence correspondante sur la valeur des passifs au titre des mesures environnementales correctives. Toute variation de la valeur des passifs au titre des mesures environnementales correctives entraîne une charge correspondante ou un crédit correspondant dans les états du résultat consolidés. Lorsqu'un passif au titre des mesures environnementales correctives est réglé, la société comptabilise un profit ou une perte dans les états du résultat consolidés si le coût réel diffère de la valeur comptable du passif en question.

### **Rémunération fondée sur des actions**

La société conclut des accords de rémunération fondée sur des actions (régime d'options sur actions à l'intention des employés, programme d'incitation à l'achat d'actions et régime d'unités d'actions temporairement inaccessibles) à l'intention de certains employés, dirigeants et administrateurs de la société.

#### *Régime d'options sur actions à l'intention des employés («ROAE»)*

Le ROAE de la société prévoit l'attribution d'options sur actions aux administrateurs, aux dirigeants, aux employés et aux fournisseurs de services en vue de l'achat d'actions ordinaires. Les options ont un prix d'exercice égal au prix du marché le jour qui précède la date d'attribution. La juste valeur de ces options est comptabilisée dans les états du résultat et du résultat global consolidés, ou dans les états de la situation financière consolidés si elle est incorporée au coût des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines, à titre de charge de rémunération, au cours de la période d'acquisition des droits applicable. Toute contrepartie versée par les employés à l'exercice des options ou à l'achat d'actions ordinaires est portée au crédit du capital social.

La juste valeur est déterminée au moyen du modèle de Black et Scholes qui exige de la société qu'elle estime la volatilité prévue du cours de l'action de la société et la durée de vie prévue des options sur actions. Les restrictions qu'entraînent les modèles d'évaluation des options existants et les difficultés inhérentes à l'estimation de ces variables compliquent la détermination d'une mesure unique et fiable de la juste valeur des options sur actions attribuées. Le coût est comptabilisé sur la période d'acquisition des droits dans la même catégorie de charges que les coûts salariaux des bénéficiaires des droits, et un montant correspondant est comptabilisé dans les capitaux propres. Les attributions réglées en titres de capitaux propres ne sont pas réévaluées après la date initiale d'attribution. L'effet dilutif des options sur actions attribuées est pris en compte dans le résultat net dilué par action que présente la société. La charge au titre des options sur actions tient compte d'un taux de renonciation prévu, estimé en fonction des taux de rotation du personnel prévus.

#### *Programme d'incitation à l'achat d'actions*

Aux termes du programme d'incitation à l'achat d'actions, les administrateurs (à l'exclusion des administrateurs indépendants), les dirigeants et les employés (participants) de la société peuvent cotiser jusqu'à 10,0 % de leur salaire annuel de base, et la société verse un montant égal à 50,0 % de la cotisation de chaque employé. Toutes les actions ordinaires souscrites aux termes du programme d'incitation à l'achat d'actions sont émises par la société.

La société comptabilise une charge égale à ses cotisations au comptant au programme d'incitation à l'achat d'actions. Les montants à payer comptabilisés ne tiennent compte d'aucun taux de renonciation. Si un employé quitte son emploi avant la date d'acquisition des droits, tout montant à payer par la société au titre des cotisations au cours de la période d'acquisition des droits pour cet employé fait l'objet d'une reprise.

#### *Régime d'unités d'actions temporairement inaccessibles*

Le régime d'unités d'actions temporairement inaccessibles est offert aux administrateurs et à certains employés, y compris les cadres supérieurs de la société. Les actions ordinaires sont achetées et détenues dans une fiducie jusqu'à ce que les droits soient acquis. Le coût est comptabilisé sur la période d'acquisition des droits dans la même catégorie de charges que les coûts salariaux des bénéficiaires des droits. Le coût des unités d'actions temporairement inaccessibles est comptabilisé dans les capitaux propres jusqu'au règlement. Les attributions réglées en titres de capitaux propres ne sont pas réévaluées après la date initiale d'attribution.

### **Comptabilisation des produits**

Les produits tirés des activités minières consistent en des produits tirés de l'or, déduction faite des charges de fonderie, d'affinage, de transport et d'autres charges de commercialisation. Les produits tirés de la vente de sous-produits des métaux sont comptabilisés, nets des charges de fonderie, à titre de produits tirés des activités minières.

Les produits tirés de la vente d'or et d'argent sont comptabilisés lorsque les conditions suivantes sont respectées :

- La société a transféré à l'acheteur les risques et avantages importants inhérents à la propriété.
- La société ne continue à être impliquée ni dans la gestion, telle qu'elle incombe normalement au propriétaire, ni dans le contrôle effectif des biens cédés.
- Le montant des produits peut être évalué de façon fiable.
- Il est probable que les avantages économiques associés à la transaction iront à l'entité.
- Les coûts engagés ou à engager concernant la transaction peuvent être évalués de façon fiable.

Les produits tirés de l'or et de l'argent sous forme de barres d'argent aurifère sont comptabilisés lorsque l'or ou l'argent affinés sont vendus et livrés au client. En règle générale, tout l'or et l'argent récupérés sous forme de barres d'argent aurifère au cours du broyage par la société sont vendus pendant la période où ils sont produits.

Selon les modalités des contrats de vente de concentrés de la société conclus avec des fonderies tierces, les prix définitifs des métaux contenus dans les concentrés sont déterminés selon le prix au comptant des métaux en vigueur à une date future précise établie à la date de livraison des concentrés à la fonderie. La société comptabilise les produits tirés de ces contrats d'après les prix à terme au moment de la livraison, soit lorsque les risques et avantages importants inhérents à la propriété des concentrés sont transférés aux fonderies tierces. Les modalités des contrats entraînent des écarts entre le prix estimatif comptabilisé à la livraison et le prix de règlement final. Ces écarts sont rajustés par imputation aux produits à chaque date de clôture ultérieure.

### **Impôts sur le résultat**

La charge d'impôt exigible et d'impôt différé est comptabilisée dans les états du résultat consolidés, sauf dans la mesure où elle a trait à un regroupement d'entreprises ou à des éléments comptabilisés directement dans les capitaux propres ou dans les autres éléments du résultat global.

La charge d'impôt exigible est calculée selon les taux d'impôt prévus par la loi et les lois fiscales qui ont été quasi adoptés à la date de clôture.

L'impôt différé est comptabilisé au titre des différences temporaires entre la valeur comptable des actifs et des passifs pour les besoins de l'information financière et la base fiscale de ces actifs et passifs évaluées en utilisant les taux d'impôt et les lois fiscales quasi adoptés à la date de clôture et en vigueur pour la période de présentation de l'information financière où on s'attend à ce que les différences temporaires se résorbent.

L'impôt différé n'est pas comptabilisé dans les cas suivants :

- Lorsque le passif d'impôt différé découle de la comptabilisation initiale du goodwill.
- Lorsque l'actif ou le passif d'impôt différé découle de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans le cadre d'une acquisition qui n'est pas un regroupement d'entreprises et, au moment de l'acquisition, n'a pas d'incidence sur le résultat net, ni sur le résultat avant impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière.
- Des différences temporaires imposables sont liées à des participations dans des filiales et des entités contrôlées conjointement dans la mesure où la société peut contrôler la date à laquelle la différence temporaire se résorbera et qu'il est probable qu'elle ne se résorbera pas dans un avenir prévisible.

Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés au titre des pertes fiscales inutilisées reportées en avant et des différences temporaires déductibles dans la mesure où il est probable qu'il existera un résultat net imposable futur auquel ces dernières pourront être imputées, sauf comme il est mentionné ci-dessus.

À chaque période de présentation de l'information financière, les actifs d'impôt différé non comptabilisés antérieurement sont réévalués pour déterminer s'il est devenu probable qu'un résultat net imposable futur permettra de recouvrer l'actif d'impôt différé.

## **Prises de position en comptabilité récemment publiées**

### **IFRS 9, Instruments financiers**

En juillet 2014, l'IASB a publié l'IFRS 9, *Instruments financiers*, qui regroupe les phases relatives au classement et à l'évaluation, à la dépréciation et à la comptabilité de couverture du projet de l'IASB visant à remplacer l'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. La norme doit être obligatoirement adoptée pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018. L'adoption anticipée est permise. À l'heure actuelle, Agnico Eagle évalue l'incidence que l'adoption de l'IFRS 9 aura sur ses états financiers consolidés et détermine la date à laquelle elle adoptera la norme.

### **IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients**

En mai 2014, l'IASB a publié l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients*, qui établit les principes qu'une entité doit suivre pour présenter des informations utiles pour les utilisateurs des états financiers sur la nature, le montant et le calendrier des produits des activités ordinaires et des flux de trésorerie tirés d'un contrat avec un client, ainsi que sur l'incertitude qui les entoure. La norme doit obligatoirement être adoptée pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018. L'adoption anticipée est

permise. À l'heure actuelle, Agnico Eagle évalue l'incidence que l'adoption de l'IFRS 15 aura sur ses états financiers consolidés et détermine la date à laquelle elle adoptera la norme.

### **IFRS 16, Contrats de location**

En janvier 2016, l'IASB a publié l'IFRS 16, Contrats de location, qui exige que les preneurs comptabilisent la plupart des contrats de location à l'état de la situation financière, faisant disparaître la distinction entre un contrat de location simple et un contrat de location-financement. Le traitement comptable appliqué par le bailleur demeure essentiellement le même et la distinction entre les contrats de location simple et les contrats de location-financement reste inchangée. En vertu de l'IFRS 16, un preneur comptabilise un actif lié au droit d'utilisation et une obligation locative. L'actif lié au droit d'utilisation est traité de manière similaire à d'autres actifs non financiers et est amorti en conséquence. Des intérêts sont comptabilisés sur le passif. L'obligation locative est initialement évaluée à la valeur actualisée des paiements locatifs sur la durée de location, actualisée au taux d'intérêt implicite du contrat de location. Les preneurs peuvent faire un choix de méthode comptable, par catégorie d'actif sous-jacent, et recourir à une méthode semblable à la comptabilisation des contrats de location simple en vertu de l'IAS 17 et ainsi s'abstenir de comptabiliser des actifs et des passifs à l'égard de contrats de location d'une durée de 12 mois ou moins et contrat par contrat, à l'égard des contrats pour lesquels l'actif sous-jacent a une faible valeur. L'IFRS 16 remplace l'IAS 17, *Contrats de location*, et les interprétations connexes et s'applique aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019. L'application anticipée est permise pourvu que l'IFRS 15 soit également appliquée. À l'heure actuelle, Agnico Eagle évalue l'incidence que l'adoption de l'IFRS 16 aura sur ses états financiers consolidés et détermine la date à laquelle elle adoptera la norme.

### **Données sur les réserves minérales**

Le contenu scientifique et technique du présent rapport de gestion a été approuvé par les «personnes qualifiées» suivantes aux fins du *Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers* des ACVM, à savoir Daniel Doucet, ingénieur, directeur principal, Développement des réserves, Réserves minérales et ressources minérales (sauf pour la mine Canadian Malartic); Donald Gervais, géologue, directeur, Services techniques, Réserves minérales et ressources minérales (pour la Corporation Canadian Malartic); Christian Provencher, ingénieur, vice-président, Canada, Exploitation – Québec; Dominique Girard, ingénieur, vice-président, Services techniques et Exploitation – Nunavut; Francis Brunet, ingénieur, directeur, Exploitation minière, mine Kittila; Tim Haldane, ingénieur, vice-président principal, Exploitation – États-Unis et Amérique latine, unité d'exploitation sud; Alain Blackburn, ingénieur, vice-président principal, Exploration; et Guy Gosselin, ingénieur, vice-président, Exploration. Les estimations de réserves minérales de la société découlent de données générées en interne ou de rapports géologiques.

Les hypothèses utilisées pour les estimations de réserves minérales pour toutes les mines et tous les projets dans le présent rapport de gestion (sauf la mine Canadian Malartic) au 31 décembre 2015 sont les suivantes : 1 100 \$ l'once d'or, 16,00 \$ l'once d'argent, 0,90 \$ la livre de zinc et 2,50 \$ la livre de cuivre. Des hypothèses sur les taux de change de 1,16 \$ CA pour 1,00 \$ US, de 0,83 € pour 1,00 \$ US et de 14,00 pesos mexicains pour 1,00 \$ US ont été utilisées pour toutes les mines et les projets, hormis la mine Lapa, la mine Meadowbank, le gisement Creston Mascota à la mine Pinos Altos et le gisement à ciel ouvert de Santo Nino à la mine Pinos Altos qui ont utilisé des hypothèses sur les taux de change de 1,30 \$ CA pour 1,00 \$ US et 16,00 pesos mexicains pour 1,00 \$ US en raison de leur durée de vie plus courte que celle des autres mines et projets. Les hypothèses utilisées pour les estimations de réserves minérales pour la mine Canadian Malartic dans le présent rapport de gestion au 31 décembre 2015 sont les suivantes : 1 150 \$ l'once d'or et un taux de change de 1,24 \$ CA pour 1,00 \$ US.

<b>Réerves minérales prouvées et probables par propriété<sup>i</sup></b>	<b>Tonnes</b>	<b>Teneur en or (en grammes par tonne)</b>	<b>Or contenu (en onces)<sup>ii</sup></b>
<i>Réerves minérales prouvées</i>			
Mine LaRonde	3 455 000	4,09	454 000
Mine Lapa	444 000	5,49	78 000
Mine Goldex	300 000	1,54	15 000
Mine Meadowbank	1 203 000	1,51	58 000
Mine Canadian Malartic (quote-part de 50 %)	27 446 000	0,97	860 000
Projet Meliadine	34 000	7,31	8 000
Mine Kittila	1 059 000	4,28	146 000
Mine Pinos Altos	2 769 000	3,08	274 000
Gisement de Creston Mascota à la mine Pinos Altos	187 000	0,68	4 000
Mine La India	244 000	0,68	5 000
<b>Total des réserves minérales prouvées</b>	<b>37 141 000</b>	<b>1,59</b>	<b>1 903 000</b>
<i>Réerves minérales probables</i>			
Mine LaRonde	14 765 000	5,59	2 654 000
Mine Goldex	12 644 000	1,61	653 000
Projet Akasaba	4 759 000	0,92	141 000
Mine Meadowbank	9 586 000	2,87	885 000
Mine Canadian Malartic (quote-part de 50 %)	83 320 000	1,12	3 002 000
Projet Meliadine	14 495 000	7,32	3 410 000
Mine Kittila	27 136 000	4,82	4 208 000
Mine Pinos Altos	12 967 000	2,84	1 185 000
Gisement de Creston Mascota à la mine Pinos Altos	4 026 000	1,33	172 000
Mine La India	29 743 000	0,90	862 000
<b>Total des réserves minérales probables</b>	<b>213 442 000</b>	<b>2,50</b>	<b>17 172 000</b>
<b>Total des réserves minérales prouvées et probables</b>	<b>250 583 000</b>	<b>2,37</b>	<b>19 075 000</b>

Notes :

- i) L'information complète sur les procédures de vérification, le programme d'assurance de la qualité, les procédés de contrôle de la qualité, les hypothèses sur les coûts d'exploitation et en capital, les paramètres et les méthodes et les autres facteurs qui peuvent influencer considérablement les informations scientifiques et techniques présentées dans le présent rapport de gestion et la définition de certains termes utilisés dans les présentes figurent dans les documents suivants : dans la notice annuelle à la rubrique « Information concernant les réserves minérales et les ressources minérales de la société », dans l'estimation des ressources minérales et des réserves minérales de la mine LaRonde de 2005 déposée auprès des ACVM sur SEDAR le 23 mars 2005, dans le Rapport technique sur le projet aurifère Lapa déposé auprès des ACVM sur SEDAR le 8 juin 2006, dans le Rapport technique sur l'estimation des ressources minérales et des réserves minérales et sur le projet de prolongement du gisement Suuri à la mine Kittila, en Finlande, au 31 décembre 2009, déposé auprès des ACVM sur SEDAR le 4 mars 2010, dans le Rapport technique sur l'estimation des ressources minérales et des réserves minérales de la mine aurifère Meadowbank, au Nunavut, au Canada, au 31 décembre 2011 déposé auprès des ACVM sur SEDAR le 23 mars 2012, dans le Rapport technique sur les ressources minérales et réserves minérales au 31 décembre 2008 du projet argentifère et aurifère Pinos Altos, de l'État du Chihuahua, au Mexique, déposé auprès des ACVM le 25 mars 2009, dans la mise à jour du Rapport technique du projet aurifère Meliadine, au Nunavut, au Canada, du 11 février 2015, déposé auprès des ACVM sur SEDAR le 12 mars 2015, dans le Rapport technique sur la mise à jour du 30 juin 2012 des ressources minérales et des réserves minérales du projet aurifère La India, dans la municipalité de Sahuaripa, de l'État de Sonora, au Mexique, au 31 août 2012 déposé auprès des ACVM sur SEDAR le 12 octobre 2012, dans le Rapport technique sur la réévaluation des ressources minérales de la mine Goldex, au Québec, au Canada, au 19 octobre 2011, déposé auprès des ACVM sur SEDAR le 5 décembre 2011, dans le Rapport technique sur la production des zones M et E de la mine Goldex, au 14 octobre 2012, déposé auprès des ACVM sur SEDAR le 1<sup>er</sup> novembre 2012 et dans le Rapport technique sur l'estimation des ressources minérales et réserves minérales pour la mine Canadian Malartic au 16 juin 2014 auprès des ACVM sur SEDAR le 13 août 2014.
- ii) Le total des onces d'or contenues ne tient pas compte des onces d'or équivalentes au titre des sous-produits des métaux compris dans les réserves minérales.

### Mesures de rendement financier non conformes aux PCGR

Le présent rapport de gestion présente certaines mesures de rendement financier, y compris le résultat net ajusté, le total des coûts au comptant par once d'or produite (en fonction des sous-produits et des coproduits), les coûts des sites miniers par tonne et les coûts de maintien tout compris par once d'or produite, qui ne sont pas des mesures reconnues selon les IFRS. Ces données peuvent ne pas être comparables à celles qui sont présentées par d'autres producteurs aurifères. Les mesures de rendement financier non conformes aux PCGR doivent être prises en compte conjointement avec d'autres données établies selon les IFRS.

### Résultat net ajusté

Le résultat net ajusté n'est pas une mesure reconnue selon les IFRS, et cette donnée peut ne pas être comparable aux données présentées par d'autres producteurs aurifères. Cette mesure est calculée en ajustant le résultat net comptabilisé dans les états du résultat et du résultat global consolidés pour tenir compte des éléments non récurrents et inhabituels et d'autres éléments. La société est d'avis que cette mesure généralement acceptée par le secteur permet d'évaluer les résultats de l'exploitation continue et est utile pour comparer les coûts d'une période à l'autre. Le résultat net ajusté est destiné à fournir aux investisseurs de l'information sur la capacité continue de la

société de produire des résultats. La direction utilise cette mesure pour surveiller et planifier le rendement de l'exploitation de la société conjointement avec d'autres données établies selon les IFRS.

	2015	2014	2013
	<i>(en milliers de dollars américains)</i>		
<b>Résultat net de la période – de base</b>	24 583 \$	82 970 \$	(686 705) \$
Moins : effet dilutif des débetures convertibles de la société en nom collectif Canadian Malartic <sup>i</sup>	–	(7 345)	–
<b>Résultat net de la période – dilué</b>	24 583 \$	75 625 \$	(686 705) \$
Perte de valeur des titres disponibles à la vente	12 035	15 763	32 476
Profit à la vente de titres disponibles à la vente	(24 600)	(5 635)	(74)
(Profit) perte de change	(4 728)	3 781	1 769
Perte sur instruments financiers dérivés	19 608	6 156	268
Charge liée aux options sur actions	19 490	20 092	26 398
Perte (profit) lié à la réévaluation à la valeur de marché des débetures convertibles de la SNCCM <sup>ii</sup>	2 416	(7 995)	–
Perte de valeur, déduction faite des impôts et taxes	–	–	748 157
Ajustement au titre des impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière	24 742	23 323	44 256
Autres	19 442	5 832	21 097
<b>Résultat net ajusté pour la période – de base</b>	92 988 \$	144 287 \$	187 642 \$
<b>Résultat net ajusté pour la période – dilué</b>	92 988 \$	144 937 \$	187 642 \$
Résultat net par action – de base	0,11 \$	0,43 \$	(3,97) \$
Résultat net par action – dilué	0,11 \$	0,39 \$	(3,97) \$
Résultat net ajusté par action – de base	0,43 \$	0,74 \$	1,09 \$
Résultat net ajusté par action – dilué	0,43 \$	0,74 \$	1,09 \$

Notes :

- i) Dans le cadre de l'acquisition conjointe d'Osisko le 16 juin 2014, Agnico Eagle a pris en charge indirectement sa participation attribuable dans les débetures convertibles de la SNCCM. Le règlement anticipé négocié de toutes les débetures convertibles de la SNCCM a été conclu le 30 juin 2015. Par conséquent, le capital impayé de ces titres est de néant. L'effet des débetures convertibles de la SNCCM a été inclus dans le calcul du résultat net dilué, du résultat net ajusté dilué, du résultat net dilué par action et du résultat net ajusté dilué par action lorsqu'il était dilutif et a été exclu du calcul du résultat net dilué, du résultat net ajusté dilué, du résultat net dilué par action et du résultat net ajusté dilué par action lorsqu'il était antidilutif. L'effet dilutif des débetures convertibles de la SNCCM a été exclu du calcul du résultat net dilué, du résultat net ajusté dilué, du résultat net dilué par action et du résultat net ajusté dilué par action pour l'exercice clos le 31 décembre 2015 parce que leur effet aurait été antidilutif pour la partie de l'exercice où elles étaient en circulation.
- ii) Lorsque l'effet des débetures convertibles de la SNCCM est dilutif, l'ajustement au titre de la perte (du profit) lié à la réévaluation à la valeur de marché des débetures convertibles de la SNCCM est exclu du calcul du résultat net ajusté pour la période, après dilution, puisqu'il est déjà inclus dans le calcul du résultat net pour la période, après dilution.

### **Total des coûts au comptant par once d'or produite et coûts des sites miniers par tonne**

La société est d'avis que le total des coûts au comptant par once d'or produite et les coûts des sites miniers par tonne constituent des indicateurs du rendement de l'exploitation réalistes et facilitent les comparaisons entre les périodes. Cependant, ces deux mesures non conformes aux PCGR généralement reconnues par le secteur doivent être prises en compte conjointement avec d'autres données établies selon les IFRS. Ces mesures, prises isolément, ne sont pas nécessairement représentatives des coûts d'exploitation ou des flux de trésorerie établis selon les IFRS.

Le total des coûts au comptant par once d'or produite est calculé tant en fonction des sous-produits (coûts de production moins les produits tirés des sous-produits des métaux) que des coproduits (compte non tenu des produits tirés des sous-produits des métaux). Le total des coûts au comptant par once d'or produite en fonction des sous-produits est calculé en ajustant les coûts de production comptabilisés dans les états du résultat et du résultat global consolidés au titre des produits tirés des sous-produits, des coûts de production associés aux stocks de concentrés non vendus, des charges de fonderie, d'affinage et de commercialisation et d'autres ajustements, puis en divisant ceux-ci par le nombre d'onces d'or produites. Le total des coûts au comptant par once d'or produite en fonction des coproduits est calculé selon la même méthode que celle utilisée pour calculer le total des coûts au comptant par once d'or produite en fonction des sous-produits, sauf qu'aucun ajustement n'est effectué pour tenir compte des produits tirés des sous-produits des métaux. Par conséquent, le total des coûts au comptant par once d'or produite en fonction des coproduits ne tient pas compte d'une réduction des coûts de production ou des charges de fonderie, d'affinage et de commercialisation associées à la production et à la vente des sous-produits des métaux. Le total des coûts au comptant par once d'or produite vise à fournir des renseignements sur la capacité qu'ont les activités minières de la société de générer des liquidités. La direction utilise également ces mesures pour suivre le rendement des activités minières de la société. Étant donné que les cours du marché de l'or sont cotés par once, l'utilisation de la mesure du total des coûts au comptant par once d'or produite en fonction des sous-produits permet à la direction d'évaluer la capacité de la mine de générer des flux de trésorerie à divers prix de l'or. La direction est consciente que ces mesures de rendement par once produite peuvent être soumises aux fluctuations des taux de change et, dans le cas du total des coûts au comptant par once d'or produite en fonction des

sous-produits, aux fluctuations des prix des sous-produits des métaux. La direction atténue les limites inhérentes à ces mesures en les combinant à la mesure des coûts des sites miniers par tonne (analysée ci-dessous) et à d'autres informations préparées selon les IFRS. La direction effectue également des analyses de sensibilité pour quantifier les effets des fluctuations des prix des métaux et des taux de change.

L'activité principale d'Agnico Eagle est la production d'or, et les activités actuelles et futures se concentrent sur l'optimisation des rendements tirés de la production d'or, la production d'autres métaux étant accessoire au processus de production d'or. Par conséquent, tous les métaux autres que l'or sont considérés comme des sous-produits.

Le total des coûts au comptant par once d'or produite est présenté en fonction des sous-produits puisque i) la majorité des produits de la société sont des produits tirés de l'or, ii) la société extrait du minerai contenant de l'or, de l'argent, du zinc, du cuivre et d'autres métaux, iii) il est impossible d'attribuer spécifiquement les coûts aux produits tirés de chacun des métaux, soit l'or, l'argent, le zinc, le cuivre et d'autres métaux que la société produit et iv) il s'agit d'une méthode utilisée par la direction et le conseil pour faire le suivi des activités.

Les coûts des sites miniers par tonne sont calculés en procédant à un ajustement des coûts de production comme il est indiqué dans les états du résultat et du résultat global consolidés pour les coûts de production associés aux stocks de concentré non vendus et à d'autres ajustements, puis en divisant ces données par le nombre de tonnes de minerai broyé. Étant donné que le total des coûts au comptant par once d'or produite peut être soumis aux fluctuations des prix des sous-produits des métaux et des taux de change, la direction croit que les coûts des sites miniers par tonne fournissent des renseignements supplémentaires sur le rendement des activités minières. La direction utilise également les coûts des sites miniers par tonne pour déterminer la rentabilité des blocs d'exploitation. Comme chaque bloc d'exploitation est évalué en fonction de la valeur de réalisation nette de chaque tonne extraite, les produits estimatifs par tonne doivent être supérieurs aux coûts des sites miniers par tonne pour que le bloc d'exploitation soit rentable. La direction est consciente que cette mesure de rendement par tonne peut être soumise aux fluctuations de la production et elle atténue les limites de cette mesure en la combinant à la mesure des coûts de production préparés selon les IFRS.

Le total des coûts au comptant par once d'or produite et les coûts des sites miniers par tonne ont été retraités afin qu'ils soient conformes aux IFRS pour toutes les périodes présentées.

Le rapprochement du total des coûts au comptant par once d'or produite (en fonction des sous-produits et des coproduits) et des coûts des sites miniers par tonne avec les coûts de production, à l'exception de l'amortissement, présentés dans les états du résultat et du résultat global consolidés présentés selon les IFRS est comme suit :

#### Total des coûts de production par mine

	Exercice clos le 31 décembre 2015		Exercice clos le 31 décembre 2014		Exercice clos le 31 décembre 2013
		<i>(en milliers de dollars américains)</i>			
Mine LaRonde	172 283	\$	188 736	\$	228 640
Mine Lapa	52 571		61 056		69 371
Mine Goldex <sup>i</sup>	61 278		64 836		15 339
Mine Meadowbank	230 564		270 824		318 414
Mine Canadian Malartic <sup>ii</sup>	171 473		113 916		–
Mine Kittila <sup>iii</sup>	126 095		116 893		97 934
Mine Pinos Altos	105 175		123 342		116 959
Gisement de Creston Mascota à la mine Pinos Altos <sup>iv</sup>	26 278		28 007		19 425
Mine La India <sup>v</sup>	49 578		36 949		–
Coûts de production selon les états du résultat et du résultat global	995 295	\$	1 004 559	\$	866 082

Rapprochement des coûts de production et du total des coûts au comptant par once d'or produite<sup>vi</sup> par mine et rapprochement des coûts de production et des coûts des sites miniers par tonne<sup>vii</sup> par mine

<b>Mine LaRonde – Total des coûts au comptant par once d'or produite<sup>vi</sup></b>	<b>Exercice clos le 31 décembre 2015</b>	<b>Exercice clos le 31 décembre 2014</b>	<b>Exercice clos le 31 décembre 2013</b>
	<i>(en milliers de dollars américains, sauf indication contraire)</i>		
Coûts de production	172 283 \$	188 736 \$	228 640 \$
Ajustements :			
Stocks et autres ajustements <sup>viii</sup>	31 417	27 070	31 855
Coûts d'exploitation au comptant (coproduits)	203 700 \$	215 806 \$	260 495 \$
Produits tirés des sous-produits des métaux	(45 678)	(79 015)	(121 035)
Coûts d'exploitation au comptant (sous-produits)	158 022 \$	136 791 \$	139 460 \$
Production d'or (en onces)	267 921	204 652	181 781
Total des coûts au comptant par once d'or produite (\$ par once) <sup>vi</sup> :			
Coproduits	760 \$	1 055 \$	1 433 \$
Sous-produits	590 \$	668 \$	767 \$

<b>Mine LaRonde – Coûts des sites miniers par tonne<sup>vii</sup></b>	<b>Exercice clos le 31 décembre 2015</b>	<b>Exercice clos le 31 décembre 2014</b>	<b>Exercice clos le 31 décembre 2013</b>
	<i>(en milliers de dollars américains, sauf indication contraire)</i>		
Coûts de production	172 283 \$	188 736 \$	228 640 \$
Stocks et autres ajustements <sup>x</sup>	2 582	(1 511)	(6 259)
Coûts d'exploitation des sites miniers	174 865 \$	187 225 \$	222 381 \$
Coûts d'exploitation des sites miniers (en milliers de \$ CA)	222 799 \$ CA	206 858 \$ CA	229 004 \$ CA
Tonnes de minerai broyé (en milliers de tonnes)	2 241	2 085	2 319
Coûts des sites miniers par tonne (\$ CA) <sup>vii</sup>	99 \$ CA	99 \$ CA	99 \$ CA

<b>Mine Lapa – Total des coûts au comptant par once d'or produite<sup>vi</sup></b>	<b>Exercice clos le 31 décembre 2015</b>	<b>Exercice clos le 31 décembre 2014</b>	<b>Exercice clos le 31 décembre 2013</b>
	<i>(en milliers de dollars américains, sauf indication contraire)</i>		
Coûts de production	52 571 \$	61 056 \$	69 371 \$
Ajustements :			
Stocks et autres ajustements <sup>viii</sup>	1 161	750	(1 105)
Coûts d'exploitation au comptant (coproduits)	53 732 \$	61 806 \$	68 266 \$
Produits tirés des sous-produits des métaux	(62)	(61)	(22)
Coûts d'exploitation au comptant (sous-produits)	53 670 \$	61 745 \$	68 244 \$
Production d'or (en onces)	90 967	92 622	100 730
Total des coûts au comptant par once d'or produite (\$ par once) <sup>vi</sup> :			
Coproduits	591 \$	667 \$	678 \$
Sous-produits	590 \$	667 \$	677 \$

<b>Mine Lapa – Coûts des sites miniers par tonne<sup>vii</sup></b>	<b>Exercice clos le 31 décembre 2015</b>	<b>Exercice clos le 31 décembre 2014</b>	<b>Exercice clos le 31 décembre 2013</b>
	<i>(en milliers de dollars américains, sauf indication contraire)</i>		
Coûts de production	52 571 \$	61 056 \$	69 371 \$
Stocks et autres ajustements <sup>x</sup>	(1 000)	545	(1 216)
Coûts d'exploitation des sites miniers	51 571 \$	61 601 \$	68 155 \$
Coûts d'exploitation des sites miniers (en milliers de \$ CA)	65 686 \$ CA	68 128 \$ CA	70 194 \$ CA
Tonnes de minerai broyé (en milliers de tonnes)	560	639	640
Coûts des sites miniers par tonne (\$ CA) <sup>vii</sup>	117 \$ CA	107 \$ CA	110 \$ CA

<b>Mine Goldex – Total des coûts au comptant par once d'or produite<sup>i, vi</sup></b>	<b>Exercice clos le 31 décembre 2015</b>	<b>Exercice clos le 31 décembre 2014</b>	<b>Exercice clos le 31 décembre 2013</b>
	<i>(en milliers de dollars américains, sauf indication contraire)</i>		
Coûts de production	61 278 \$	64 836 \$	15 339 \$
Ajustements :			
Stocks et autres ajustements <sup>vii</sup>	878	(720)	1 924
Coûts d'exploitation au comptant (coproduits)	62 156 \$	64 116 \$	17 263 \$
Produits tirés des sous-produits des métaux	(23)	(20)	(3)
Coûts d'exploitation au comptant (sous-produits)	62 133 \$	64 096 \$	17 260 \$
Production d'or (en onces)	115 426	100 433	19 305
Total des coûts au comptant par once d'or produite (\$ par once) <sup>vi</sup> :			
Coproduits	538 \$	638 \$	894 \$
Sous-produits	538 \$	638 \$	894 \$

<b>Mine Goldex – Coûts des sites miniers par tonne<sup>i, vii</sup></b>	<b>Exercice clos le 31 décembre 2015</b>	<b>Exercice clos le 31 décembre 2014</b>	<b>Exercice clos le 31 décembre 2013</b>
	<i>(en milliers de dollars américains, sauf indication contraire)</i>		
Coûts de production	61 278 \$	64 836 \$	15 339 \$
Stocks et autres ajustements <sup>x</sup>	(1 253)	(797)	1 895
Coûts d'exploitation des sites miniers	60 025 \$	64 039 \$	17 234 \$
Coûts d'exploitation des sites miniers (en milliers de \$ CA)	76 408 \$ CA	70 728 \$ CA	18 093 \$ CA
Tonnes de minerai broyé (en milliers de tonnes)	2 313	2 117	492
Coûts des sites miniers par tonne (\$ CA) <sup>vii</sup>	33 \$ CA	33 \$ CA	37 \$ CA

<b>Mine Meadowbank – Total des coûts au comptant par once d'or produite<sup>vi</sup></b>	<b>Exercice clos le 31 décembre 2015</b>	<b>Exercice clos le 31 décembre 2014</b>	<b>Exercice clos le 31 décembre 2013</b>
	<i>(en milliers de dollars américains, sauf indication contraire)</i>		
Coûts de production	230 564 \$	270 824 \$	318 414 \$
Ajustements :			
Stocks et autres ajustements <sup>viii</sup>	7 282	2 688	(4 601)
Coûts d'exploitation au comptant (coproduits)	237 846 \$	273 512 \$	313 813 \$
Produits tirés des sous-produits des métaux	(3 665)	(2 420)	(2 343)
Coûts d'exploitation au comptant (sous-produits)	234 181 \$	271 092 \$	311 470 \$
Production d'or (en onces)	381 804	452 877	430 613
Total des coûts au comptant par once d'or produite (\$ par once) <sup>vi</sup> :			
Coproduits	623 \$	604 \$	729 \$
Sous-produits	613 \$	599 \$	723 \$

<b>Mine Meadowbank – Coûts des sites miniers par tonne<sup>vii</sup></b>	<b>Exercice clos le 31 décembre 2015</b>	<b>Exercice clos le 31 décembre 2014</b>	<b>Exercice clos le 31 décembre 2013</b>
	<i>(en milliers de dollars américains, sauf indication contraire)</i>		
Coûts de production	230 564 \$	270 824 \$	318 414 \$
Stocks et autres ajustements <sup>x</sup>	(4 441)	2 539	(5 222)
Coûts d'exploitation des sites miniers	226 123 \$	273 363 \$	313 192 \$
Coûts d'exploitation des sites miniers (en milliers de \$ CA)	280 950 \$ CA	300 635 \$ CA	322 677 \$ CA
Tonnes de minerai broyé (en milliers de tonnes)	4 033	4 129	4 143
Coûts des sites miniers par tonne (\$ CA) <sup>vii</sup>	70 \$ CA	73 \$ CA	78 \$ CA

<b>Mine Canadian Malartic – Total des coûts au comptant par once d'or produite<sup>ii, vi</sup></b>	<b>Exercice clos le 31 décembre 2015</b>	<b>Exercice clos le 31 décembre 2014</b>	<b>Exercice clos le 31 décembre 2013</b>
	<i>(en milliers de dollars américains, sauf indication contraire)</i>		
Coûts de production	171 473 \$	113 916 \$	– \$
Ajustements :			
Stocks et autres ajustements <sup>vii</sup>	3 630	(10 862)	–
Coûts d'exploitation au comptant (coproduits)	175 103 \$	103 054 \$	– \$
Produits tirés des sous-produits des métaux	(4 689)	(2 771)	–
Coûts d'exploitation au comptant (sous-produits)	170 414 \$	100 283 \$	– \$
Production d'or (en onces)	285 809	143 008	–
Total des coûts au comptant par once d'or produite (\$ par once) <sup>vi</sup> :			
Coproduits	613 \$	721 \$	– \$
Sous-produits	596 \$	701 \$	– \$

<b>Mine Canadian Malartic – Coûts des sites miniers par tonne<sup>ii, vii</sup></b>	<b>Exercice clos le 31 décembre 2015</b>	<b>Exercice clos le 31 décembre 2014</b>	<b>Exercice clos le 31 décembre 2013</b>
	<i>(en milliers de dollars américains, sauf indication contraire)</i>		
Coûts de production	171 473 \$	113 916 \$	– \$
Stocks et autres ajustements <sup>ix</sup>	1 784	(11 656)	–
Coûts d'exploitation des sites miniers	173 257 \$	102 260 \$	– \$
Coûts d'exploitation des sites miniers (en milliers de \$ CA)	219 714 \$ CA	113 818 \$ CA	– \$ CA
Tonnes de minerai broyé (en milliers de tonnes)	9 545	5 263	–
Coûts des sites miniers par tonne (\$ CA) <sup>vii</sup>	23 \$ CA	22 \$ CA	– \$ CA

<b>Mine Kittila – Total des coûts au comptant par once d'or produite<sup>iii, vi</sup></b>	<b>Exercice clos le 31 décembre 2015</b>	<b>Exercice clos le 31 décembre 2014</b>	<b>Exercice clos le 31 décembre 2013</b>
	<i>(en milliers de dollars américains, sauf indication contraire)</i>		
Coûts de production	126 095 \$	116 893 \$	97 934 \$
Ajustements :			
Stocks et autres ajustements <sup>iii, viii</sup>	(187)	3 051	(13 442)
Coûts d'exploitation au comptant (coproduits)	125 908 \$	119 944 \$	84 492 \$
Produits tirés des sous-produits des métaux	(155)	(124)	(125)
Coûts d'exploitation au comptant (sous-produits)	125 753 \$	119 820 \$	84 367 \$
Production d'or (en onces)	177 374	141 742	141 031
Total des coûts au comptant par once d'or produite (\$ par once) <sup>vi</sup> :			
Coproduits	710 \$	846 \$	599 \$
Sous-produits	709 \$	845 \$	598 \$

<b>Mine Kittila – Coûts des sites miniers par tonne<sup>iii, vii</sup></b>	<b>Exercice clos le 31 décembre 2015</b>	<b>Exercice clos le 31 décembre 2014</b>	<b>Exercice clos le 31 décembre 2013</b>
	<i>(en milliers de dollars américains, sauf indication contraire)</i>		
Coûts de production	126 095 \$	116 893 \$	97 934 \$
Stocks et autres ajustements <sup>iii, ix</sup>	(374)	2 560	(13 848)
Coûts d'exploitation des sites miniers	125 721 \$	119 453 \$	84 086 \$
Coûts d'exploitation des sites miniers (en milliers d'€)	111 329 €	89 987 €	64 102 €
Tonnes de minerai broyé (en milliers de tonnes)	1 464	1 156	883
Coûts des sites miniers par tonne (€) <sup>vii</sup>	76 €	78 €	73 €

<b>Mine Pinos Altos – Total des coûts au comptant par once d'or produite<sup>vi</sup></b>	<b>Exercice clos le 31 décembre 2015</b>	<b>Exercice clos le 31 décembre 2014</b>	<b>Exercice clos le 31 décembre 2013</b>
	<i>(en milliers de dollars américains, sauf indication contraire)</i>		
Coûts de production	105 175 \$	123 342 \$	116 959 \$
Ajustements :			
Stocks et autres ajustements <sup>vii</sup>	6 458	(581)	2 473
Coûts d'exploitation au comptant (coproduits)	111 633 \$	122 761 \$	119 432 \$
Produits tirés des sous-produits des métaux	(37 030)	(31 643)	(51 773)
Coûts d'exploitation au comptant (sous-produits)	74 603 \$	91 118 \$	67 659 \$
Production d'or (en onces)	192 974	171 019	181 773
Total des coûts au comptant par once d'or produite (\$ par once) <sup>vi</sup> :			
Coproduits	578 \$	718 \$	657 \$
Sous-produits	387 \$	533 \$	372 \$

<b>Mine Pinos Altos – Coûts des sites miniers par tonne<sup>vii</sup></b>	<b>Exercice clos le 31 décembre 2015</b>	<b>Exercice clos le 31 décembre 2014</b>	<b>Exercice clos le 31 décembre 2013</b>
	<i>(en milliers de dollars américains, sauf indication contraire)</i>		
Coûts de production	105 175 \$	123 342 \$	116 959 \$
Stocks et autres ajustements <sup>ix</sup>	2 481	(2 376)	(821)
Coûts d'exploitation des sites miniers	107 656 \$	120 966 \$	116 138 \$
Tonnes de minerai broyé (en milliers de tonnes)	2 378	2 520	2 726
Coûts des sites miniers par tonne (\$ US) <sup>vii</sup>	45 \$	48 \$	43 \$

<b>Gisement de Creston Mascota à la mine Pinos Altos – Total des coûts au comptant par once d'or produite<sup>iv, vi</sup></b>	<b>Exercice clos le 31 décembre 2015</b>	<b>Exercice clos le 31 décembre 2014</b>	<b>Exercice clos le 31 décembre 2013</b>
	<i>(en milliers de dollars américains, sauf indication contraire)</i>		
Coûts de production	26 278 \$	28 007 \$	19 425 \$
Ajustements :			
Stocks et autres ajustements <sup>iv, viii</sup>	(328)	1 232	(2 289)
Coûts d'exploitation au comptant (coproduits)	25 950 \$	29 239 \$	17 136 \$
Produits tirés des sous-produits des métaux	(2 412)	(1 574)	(795)
Coûts d'exploitation au comptant (sous-produits)	23 538 \$	27 665 \$	16 341 \$
Production d'or (en onces)	54 703	47 842	32 120
Total des coûts au comptant par once d'or produite (\$ par once) <sup>vi</sup> :			
Coproduits	474 \$	611 \$	534 \$
Sous-produits	430 \$	578 \$	509 \$

<b>Gisement de Creston Mascota à la mine Pinos Altos – Coûts des sites miniers par tonne<sup>iv, vii</sup></b>	<b>Exercice clos le 31 décembre 2015</b>	<b>Exercice clos le 31 décembre 2014</b>	<b>Exercice clos le 31 décembre 2013</b>
	<i>(en milliers de dollars américains, sauf indication contraire)</i>		
Coûts de production	26 278 \$	28 007 \$	19 425 \$
Stocks et autres ajustements <sup>iv, ix</sup>	(757)	870	(2 564)
Coûts d'exploitation des sites miniers	25 521 \$	28 877 \$	16 861 \$
Tonnes de minerai broyé (en milliers de tonnes)	2 099	1 794	1 023
Coûts des sites miniers par tonne (\$ US) <sup>vii</sup>	12 \$	16 \$	16 \$

Mine La India – Total des coûts au comptant par once d'or produite <sup>v, vi</sup>	Exercice clos le 31 décembre 2015	Exercice clos le 31 décembre 2014	Exercice clos le 31 décembre 2013
	<i>(en milliers de dollars américains, sauf indication contraire)</i>		
Coûts de production	49 578 \$	36 949 \$	– \$
Ajustements :			
Stocks et autres ajustements <sup>vii</sup>	(28)	1 172	–
Coûts d'exploitation au comptant (coproduits)	49 550 \$	38 121 \$	– \$
Produits tirés des sous-produits des métaux	(4 058)	(3 230)	–
Coûts d'exploitation au comptant (sous-produits)	45 492 \$	34 891 \$	– \$
Production d'or (en onces) <sup>v</sup>	104 362	71 601	–
Total des coûts au comptant par once d'or produite (\$ par once) <sup>vi</sup> :			
Coproduits	475 \$	532 \$	– \$
Sous-produits	436 \$	487 \$	– \$

Mine La India – Coûts des sites miniers par tonne <sup>v, vii</sup>	Exercice clos le 31 décembre 2015	Exercice clos le 31 décembre 2014	Exercice clos le 31 décembre 2013
	<i>(en milliers de dollars américains, sauf indication contraire)</i>		
Coûts de production	49 578 \$	36 949 \$	– \$
Stocks et autres ajustements <sup>ix</sup>	(657)	778	–
Coûts d'exploitation des sites miniers	48 921 \$	37 727 \$	– \$
Tonnes de minerai broyé (en milliers de tonnes)	5 371	4 442	–
Coûts des sites miniers par tonne (\$ US) <sup>vii</sup>	9 \$	8 \$	– \$

Notes :

- i) La production commerciale dans les zones M et E de la mine Goldex a commencé le 1<sup>er</sup> octobre 2013.
- ii) Le 16 juin 2014, Agnico Eagle et Yamana Gold Inc. ont acquis conjointement la totalité d'Osisko par voie de l'arrangement lié à Osisko. Par suite de cet arrangement, Agnico Eagle et Yamana détiennent chacune une participation indirecte de 50,0 % dans Osisko (maintenant la Corporation Canadian Malartic) et dans la société en nom collectif Canadian Malartic, qui détient maintenant la mine Canadian Malartic. L'information présentée dans ce tableau reflète la participation de 50,0 % de la société dans la mine Canadian Malartic depuis la date d'acquisition.
- iii) Le calcul du total des coûts au comptant par once d'or produite et des coûts des sites miniers par tonne exclut les résultats de la mine Kittila pour le deuxième trimestre de 2013. En raison d'un arrêt prolongé pour entretien, la mine Kittila n'a été en activité que 14 jours au cours du deuxième trimestre de 2013. La mine Kittila a engagé des coûts de production de 18 159 \$ au cours du deuxième trimestre de 2013, qui ont été exclus du calcul du total des coûts au comptant par once d'or produite et des coûts des sites miniers par tonne par l'entremise du poste Stocks et autres ajustements dans les tableaux respectifs du rapprochement de ces mesures.
- iv) Le calcul du total des coûts au comptant par once d'or produite et des coûts des sites miniers par tonne exclut les résultats du gisement de Creston Mascota à la mine Pinos Altos pour le premier trimestre de 2013, en raison d'un arrêt temporaire des activités de lixiviation entre le 1<sup>er</sup> octobre 2012 et le 13 mars 2013. Le gisement Creston Mascota à la mine Pinos Altos a engagé des coûts de production de 3 117 \$ au cours du premier trimestre de 2013, qui ont été exclus du calcul du total des coûts au comptant par once d'or produite et des coûts des sites miniers par tonne par l'entremise du poste Stocks et autres ajustements dans les tableaux respectifs du rapprochement de ces mesures.
- v) La mine La India a commencé sa production commerciale le 1<sup>er</sup> février 2014. Le calcul du total des coûts au comptant par once d'or produite pour l'exercice clos le 31 décembre 2014 excluait 3 492 onces d'or produites payables, étant donné qu'elles ont été produites avant le commencement de la production commerciale.
- vi) Le total des coûts au comptant par once d'or produite ne constitue pas une mesure reconnue selon les IFRS, et ces données peuvent ne pas être comparables aux données présentées par d'autres producteurs aurifères. Le total des coûts au comptant par once d'or produite est présenté tant en fonction des sous-produits (coûts de production moins les produits tirés des sous-produits des métaux) que des coproduits (compte non tenu des produits tirés des sous-produits des métaux). Le total des coûts au comptant par once d'or produite en fonction des sous-produits est calculé en procédant à un ajustement des coûts de production comptabilisés dans les états du résultat et du résultat global consolidés relativement aux produits tirés des sous-produits des métaux, aux coûts de production associés aux stocks de concentrés non vendus, aux charges de fonderie, d'affinage et de commercialisation et à d'autres ajustements, puis en divisant ces données par le nombre d'onces d'or produites. Le total des coûts au comptant par once d'or produite pour des coproduits est calculé selon la même méthode que celle utilisée pour calculer le total des coûts au comptant par once d'or produite en fonction des sous-produits, sauf qu'aucun ajustement n'est effectué pour tenir compte des produits tirés des sous-produits des métaux. Le total des coûts au comptant par once d'or produite en fonction des coproduits ne tient pas compte d'une réduction des coûts de production ou des charges de fonderie, d'affinage et de commercialisation associées à la production et à la vente des sous-produits des métaux. La société est d'avis que ces mesures généralement acceptées par le secteur donnent une indication réaliste du rendement de l'exploitation et fournissent des éléments de comparaison utiles d'une période à l'autre. Le total des coûts au comptant par once d'or produite vise à fournir des renseignements sur la capacité qu'ont les activités minières de la société de générer des liquidités. La direction utilise également ces mesures pour suivre le rendement des activités minières de la société. Étant donné que les cours du marché de l'or sont cotés par once, l'utilisation de la mesure du total des coûts au comptant par once d'or produite en fonction des sous-produits permet à la direction d'évaluer la capacité de la mine de générer des flux de trésorerie à divers prix de l'or. La direction est consciente que ces mesures de rendement par once produite peuvent être soumises aux fluctuations des taux de change et, dans le cas du total des coûts au comptant d'or produit en fonction des sous-produits, aux fluctuations des prix des sous-produits des métaux. La direction atténue les limites inhérentes à ces mesures en les combinant à la mesure des coûts des sites miniers par tonne (analysée ci-dessous) et à d'autres informations préparées selon les IFRS. La direction effectue également des analyses de sensibilité pour quantifier les effets des fluctuations des prix des métaux et des taux de change.
- vii) Les coûts des sites miniers par tonne ne sont pas une mesure reconnue selon les IFRS, et ces données peuvent ne pas être comparables à celles qui sont présentées par d'autres producteurs aurifères. Cette mesure est calculée en procédant à un ajustement des coûts de production comme il est indiqué dans les états du résultat et du résultat global consolidés pour les coûts de production associés aux stocks de concentrés non vendus, puis en divisant ces données par le nombre de tonnes de minerai broyé. Étant donné que le total des coûts au comptant par once d'or produite peut être soumis aux fluctuations des prix des sous-produits des métaux et des taux de change, la direction croit que les coûts des sites miniers par tonne fournissent des renseignements supplémentaires sur le rendement des activités minières,

ce qui élimine l'incidence de la variation des niveaux de production. La direction utilise aussi cette mesure pour déterminer la rentabilité des blocs d'exploitation. Comme chaque bloc d'exploitation est évalué en fonction de la valeur de réalisation nette de chaque tonne extraite, les produits estimatifs par tonne doivent être supérieurs aux coûts des sites miniers par tonne pour que le bloc d'exploitation soit rentable. La direction est consciente que cette mesure de rendement par tonne peut subir l'incidence des fluctuations des niveaux de traitement et elle atténue les limites inhérentes à cette mesure en la combinant à la mesure des coûts de production préparés selon les IFRS.

- viii) En vertu de la méthode de comptabilisation des produits de la société, les produits tirés des concentrés sont comptabilisés lorsque le titre de propriété et les risques sont transférés. Comme le total des coûts au comptant par once d'or produite est calculé en fonction de la production, un ajustement de stocks est apporté pour représenter les marges sur les ventes liées à la partie de la production de concentrés pour laquelle les produits n'ont pas encore été comptabilisés. Les autres ajustements comprennent l'ajout aux coûts de production des charges de fonderie, d'affinage et de commercialisation.
- ix) Les stocks et autres ajustements reflètent les coûts de production associés aux concentrés non vendus.

### **Coûts de maintien tout compris par once d'or produite**

Les coûts de maintien tout compris par once d'or produite ne constituent pas une mesure reconnue selon les IFRS, et ces données peuvent ne pas être comparables aux données présentées par d'autres producteurs d'or. La société est d'avis que cette mesure fournit de l'information sur le rendement de l'exploitation. Toutefois, cette mesure non conforme aux PCGR doit être prise en compte conjointement avec d'autres données établies selon les IFRS, parce qu'elle n'est pas nécessairement représentative des mesures des coûts d'exploitation ou des flux de trésorerie établies selon les IFRS.

En se fondant sur les recommandations formulées par le World Gold Council en 2013, la société a modifié son calcul des coûts de maintien tout compris par once d'or produite depuis le début de 2014. Les coûts de maintien tout compris par once d'or produite sont présentés tant en fonction des sous-produits (coûts de production moins les produits tirés des sous-produits des métaux) que des coproduits (compte non tenu des produits tirés des sous-produits des métaux). Le calcul des coûts de maintien tout compris par once d'or produite en fonction des sous-produits correspond à la somme du total des coûts au comptant par once d'or produite en fonction des sous-produits et des dépenses d'investissement de maintien (y compris les frais d'exploration incorporés dans le coût de l'actif), des charges administratives (y compris les options sur actions) et d'une provision hors trésorerie pour restauration des lieux par once d'or produite. Les coûts de maintien tout compris par once d'or produite en fonction des coproduits ont été calculés selon la même méthode que celle utilisée pour calculer les coûts de maintien tout compris par once d'or produite en fonction des sous-produits, sauf qu'aucun ajustement pour tenir compte des produits tirés des sous-produits des métaux n'est apporté au total des coûts au comptant par once d'or produite. Les coûts de maintien tout compris par once d'or produite en fonction des sous-produits ne tiennent pas compte d'une réduction des coûts de production ou des charges de fonderie, d'affinage et de commercialisation associées à la production et à la vente des sous-produits des métaux.

Avant de modifier son calcul des coûts de maintien tout compris par once d'or produite pour 2014 selon les recommandations du World Gold Council, la société calculait les coûts de maintien tout compris par once d'or produite en fonction des sous-produits comme la somme du total des coûts au comptant par once d'or produite en fonction des sous-produits et des dépenses d'investissement de maintien, des charges administratives (déduction faite des options sur actions) et des frais d'exploration et d'expansion de l'entreprise (exclusion faite des nouveaux travaux d'exploration) par once d'or produite. Les coûts de maintien tout compris par once d'or produite en fonction des coproduits auraient été calculés selon la même méthode que celle utilisée pour calculer les coûts de maintien tout compris par once d'or produite en fonction des sous-produits, sauf qu'aucun ajustement pour tenir compte des produits tirés des sous-produits des métaux, déduction faite des charges de fonderie, d'affinage et de commercialisation, n'aurait été apporté au total des coûts au comptant par once d'or produite.

## Rapprochement des coûts de production et des coûts de maintien tout compris par once d'or produite

<i>(en dollars américains par once d'or produite, sauf indication contraire)</i>	<b>Exercice clos le 31 décembre 2015</b>	<b>Exercice clos le 31 décembre 2014</b>
Coûts de production d'après les états du résultat consolidés (en milliers de dollars américains)	995 295 \$	1 004 559 \$
Production d'or ajustée (en onces) <sup>i</sup>	1 671 340	1 425 796
Coûts de production par once d'or produite ajustés <sup>i</sup>	596 \$	705 \$
Ajustements :		
Stocks et autres ajustements <sup>ii</sup>	30	16
Total des coûts au comptant par once d'or produite – coproduits <sup>iii</sup>	626 \$	721 \$
Produits tirés des sous-produits des métaux	(59)	(84)
Total des coûts au comptant par once d'or produite – sous-produits <sup>iii</sup>	567 \$	637 \$
Ajustements :		
Dépenses d'investissement de maintien (y compris les frais d'exploration incorporés dans le coût de l'actif)	183	230
Charges administratives (y compris les options sur actions)	58	83
Provision hors trésorerie pour restauration des lieux et autres	2	4
Coûts de maintien tout compris par once d'or produite – sous-produits	810 \$	954 \$
Produits tirés des sous-produits des métaux	59	84
Coûts de maintien tout compris par once d'or produite – coproduits	869 \$	1 038 \$

### Notes :

- i) La mine La India a commencé sa production commerciale le 1<sup>er</sup> février 2014. Le calcul du total des coûts au comptant par once d'or produite pour l'exercice clos le 31 décembre 2014 excluait 3 492 onces d'or produites payables, étant donné qu'elles ont été produites avant le commencement de la production commerciale.
- ii) En vertu de la méthode de comptabilisation des produits de la société, les produits d'exploitation tirés des concentrés sont comptabilisés lorsque le titre de propriété et les risques sont transférés. Comme le total des coûts au comptant par once d'or produite est calculé en fonction de la production, ces ajustements de stocks représentent les marges sur les ventes liées à la partie de la production de concentrés pour laquelle les produits n'ont pas encore été comptabilisés.
- iii) Le total des coûts au comptant par once d'or produite ne constitue pas une mesure reconnue selon les IFRS, et ces données peuvent ne pas être comparables aux données présentées par d'autres producteurs d'or. Le total des coûts au comptant par once d'or produite est présenté tant en fonction des sous-produits (coûts de production moins les produits tirés des sous-produits des métaux) que des coproduits (compte non tenu des produits tirés des sous-produits des métaux). Le total des coûts au comptant par once d'or produite en fonction des sous-produits est calculé en procédant à l'ajustement des coûts de production comptabilisés dans les états du résultat et du résultat global consolidés relativement aux produits tirés des sous-produits des métaux, aux coûts de production associés aux stocks de concentrés non vendus, aux charges de fonderie, d'affinage et de commercialisation et à d'autres ajustements, puis en divisant ces données par le nombre d'onces d'or produites. Le total des coûts au comptant par once d'or produite en fonction des coproduits est calculé selon la même méthode que celle utilisée pour calculer le total des coûts au comptant par once d'or produite en fonction des sous-produits, sauf qu'aucun ajustement n'est effectué pour tenir compte des produits tirés des sous-produits des métaux. Par conséquent, le total des coûts au comptant par once d'or produite en fonction des coproduits ne tient pas compte d'une réduction des coûts de production ou des charges de fonderie, d'affinage et de commercialisation associées à la production et à la vente des sous-produits des métaux. La société est d'avis que ces mesures généralement acceptées par le secteur donnent une indication réaliste du rendement de l'exploitation et fournissent des éléments de comparaison utiles d'une période à l'autre. Le total des coûts au comptant par once d'or produite vise à fournir des renseignements sur la capacité qu'ont les activités minières de la société de générer des liquidités. La direction utilise également ces mesures pour suivre le rendement des activités minières de la société. Étant donné que les cours du marché de l'or sont cotés par once, l'utilisation de la mesure du total des coûts au comptant par once d'or produite en fonction des sous-produits permet à la direction d'évaluer la capacité de la mine de générer des flux de trésorerie à divers prix de l'or. La direction est consciente que ces mesures de rendement par once produite peuvent être soumises aux fluctuations des taux de change et, dans le cas du total des coûts au comptant d'or produit en fonction des sous-produits, aux fluctuations des prix des sous-produits des métaux. La direction atténue les limites inhérentes à ces mesures en les combinant à la mesure des coûts des sites miniers par tonne et à d'autres informations préparées selon les IFRS. La direction effectue également des analyses de sensibilité pour quantifier les effets des fluctuations des prix des métaux et des taux de change.

## RÉSUMÉ DES DONNÉES TRIMESTRIELLES

(en milliers de dollars américains, sauf indication contraire)

	Trois mois clos les				Total 2015
	31 mars 2015	30 juin 2015	30 septembre 2015	31 décembre 2015	
<b>Marge d'exploitation<sup>i</sup> :</b>					
Produits tirés des activités minières	483 596 \$	510 109 \$	508 795 \$	482 932 \$	1 985 432 \$
Coûts de production	247 280	263 612	254 584	229 819	995 295
Total de la marge d'exploitation <sup>i</sup>	236 316	246 497	254 211	253 113	990 137
<b>Marge d'exploitation<sup>i</sup> par mine :</b>					
Unité d'exploitation nord					
Mine LaRonde	30 015	32 799	32 443	50 667	145 924
Mine Lapa	14 687	11 351	13 813	12 363	52 214
Mine Goldex	19 253	15 525	20 681	17 108	72 567
Mine Meadowbank	46 577	49 600	55 493	64 664	216 334
Mine Canadian Malartic <sup>ii</sup>	34 718	44 737	44 293	38 059	161 807
Mine Kittila	27 415	16 145	21 528	15 174	80 262
Unité d'exploitation sud					
Mine Pinos Altos	34 652	44 538	37 217	29 327	145 734
Gisement de Creston Mascota à la mine Pinos Altos	8 409	12 968	8 898	9 919	40 194
Mine La India	20 590	18 834	19 845	15 832	75 101
Total de la marge d'exploitation <sup>i</sup>	236 316	246 497	254 211	253 113	990 137
Amortissement des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines					
	135 897	157 615	157 968	157 129	608 609
Frais d'exploration, d'expansion de l'entreprise et autres frais					
	43 706	67 973	110 258	76 963	298 900
Résultat avant impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière					
	56 713	20 909	(14 015)	19 021	82 628
Impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière (recouvrement)					
	27 970	10 826	(15 309)	34 558	58 045
Résultat net de la période	28 743 \$	10 083 \$	1 294 \$	(15 537) \$	24 583 \$
Résultat net par action – de base (\$ US)	0,13 \$	0,05 \$	0,01 \$	(0,07) \$	0,11 \$
Résultat net par action – dilué (\$ US)	0,13 \$	0,05 \$	0,01 \$	(0,07) \$	0,11 \$
<b>Flux de trésorerie :</b>					
Flux de trésorerie d'exploitation	143 455 \$	188 349 \$	143 687 \$	140 747 \$	616 238 \$
Flux de trésorerie d'investissement	(53 892) \$	(104 476) \$	(100 365) \$	(115 786) \$	(374 519) \$
Flux de trésorerie de financement	(123 182) \$	(64 514) \$	(7 396) \$	(100 460) \$	(280 760) \$
<b>Prix obtenus (\$ US) :</b>					
Or (par once)	1 202 \$	1 196 \$	1 119 \$	1 094 \$	1 156 \$
Argent (par once)	17,02 \$	16,41 \$	14,93 \$	14,56 \$	15,63 \$
Zinc (par tonne)	2 072 \$	2 231 \$	1 909 \$	1 602 \$	1 875 \$
Cuivre (par tonne)	5 056 \$	6 274 \$	4 538 \$	4 568 \$	5 023 \$
<b>Production payable<sup>iii</sup> :</b>					
Or (en onces) :					
Unité d'exploitation nord					
Mine LaRonde	58 893	64 007	71 860	73 161	267 921
Mine Lapa	25 920	19 450	25 668	19 929	90 967
Mine Goldex	29 250	26 462	32 068	27 646	115 426
Mine Meadowbank	88 523	91 276	99 425	102 580	381 804
Mine Canadian Malartic <sup>ii</sup>	67 893	68 441	76 603	72 872	285 809
Mine Kittila	44 654	41 986	46 455	44 279	177 374
Unité d'exploitation sud					
Mine Pinos Altos	50 106	50 647	47 725	44 496	192 974
Gisement de Creston Mascota à la mine Pinos Altos	12 448	15 606	12 716	13 933	54 703
Mine La India	26 523	25 803	28 604	23 432	104 362
Total de l'or (en onces)	404 210	403 678	441 124	422 328	1 671 340

## RÉSUMÉ DES DONNÉES TRIMESTRIELLES

(en milliers de dollars américains, sauf indication contraire)

	Trois mois clos les				Total 2015
	31 mars 2015	30 juin 2015	30 septembre 2015	31 décembre 2015	
<b>Argent (en milliers d'onces) :</b>					
Unité d'exploitation nord					
Mine LaRonde	198	201	221	296	916
Mine Lapa	1	1	1	1	4
Mine Meadowbank	96	57	39	29	221
Mine Canadian Malartic <sup>ii</sup>	72	69	76	83	300
Mine Kittila	2	2	3	4	11
Unité d'exploitation sud					
Mine Pinos Altos	562	576	606	640	2 384
Gisement de Creston Mascota à la mine Pinos Altos	32	37	40	50	159
Mine La India	69	72	67	55	263
<b>Total de l'argent (en milliers d'onces)</b>	<b>1 032</b>	<b>1 015</b>	<b>1 053</b>	<b>1 158</b>	<b>4 258</b>
Zinc (en tonnes)	936	827	739	999	3 501
Cuivre (en tonnes)	1 167	1 133	1 306	1 335	4 941
<b>Métaux payables vendus :</b>					
Or (en onces) :					
Unité d'exploitation nord					
Mine LaRonde	60 943	59 376	69 143	65 067	254 529
Mine Lapa	23 497	20 771	23 331	23 278	90 877
Mine Goldex	27 907	27 306	33 004	27 875	116 092
Mine Meadowbank	84 780	96 870	100 440	103 667	385 757
Mine Canadian Malartic <sup>ii, iv</sup>	59 261	67 522	72 651	71 982	271 416
Mine Kittila	48 982	39 385	47 070	43 499	178 936
Unité d'exploitation sud					
Mine Pinos Altos	41 433	54 402	49 327	41 418	186 580
Gisement de Creston Mascota à la mine Pinos Altos	11 399	16 537	12 911	14 997	55 844
Mine La India	26 898	23 803	28 983	25 366	105 050
<b>Total de l'or (en onces)</b>	<b>385 100</b>	<b>405 972</b>	<b>436 860</b>	<b>417 149</b>	<b>1 645 081</b>
<b>Argent (en milliers d'onces) :</b>					
Unité d'exploitation nord					
Mine LaRonde	205	225	220	308	958
Mine Meadowbank	98	59	36	32	225
Mine Canadian Malartic <sup>ii, iv</sup>	54	80	53	98	285
Mine Kittila	2	2	3	3	10
Unité d'exploitation sud					
Mine Pinos Altos	446	616	620	607	2 289
Gisement de Creston Mascota à la mine Pinos Altos	20	48	39	49	156
Mine La India	63	76	66	56	261
<b>Total de l'argent (en milliers d'onces)</b>	<b>888</b>	<b>1 106</b>	<b>1 037</b>	<b>1 153</b>	<b>4 184</b>
Zinc (en tonnes)	1 264	733	650	949	3 596
Cuivre (en tonnes)	1 160	1 131	1 302	1 354	4 947

## RÉSUMÉ DES DONNÉES TRIMESTRIELLES

(en milliers de dollars américains, sauf indication contraire)

	Trois mois clos les				Total 2014
	31 mars 2014	30 juin 2014	30 septembre 2014	31 décembre 2014	
<b>Marge d'exploitation<sup>i</sup> :</b>					
Produits tirés des activités minières	491 767 \$	438 521 \$	463 388 \$	503 090 \$	1 896 766 \$
Coûts de production	218 066	229 383	269 793	287 317	1 004 559
Total de la marge d'exploitation <sup>i</sup>	273 701	209 138	193 595	215 773	892 207
<b>Marge d'exploitation<sup>i</sup> par mine :</b>					
Unité d'exploitation nord					
Mine LaRonde	45 425	26 402	14 696	33 535	120 058
Mine Lapa	15 340	9 050	13 748	16 060	54 198
Mine Goldex	9 525	13 283	17 237	20 693	60 738
Mine Meadowbank	123 961	88 728	52 504	39 839	305 032
Mine Canadian Malartic <sup>ii</sup>	–	3 668	33 224	39 092	75 984
Mine Kittila	19 003	14 184	12 128	14 312	59 627
Unité d'exploitation sud					
Mine Pinos Altos	39 064	33 417	28 837	27 123	128 441
Gisement de Creston Mascota à la mine Pinos Altos	7 714	7 428	8 032	8 392	31 566
Mine La India <sup>v</sup>	13 669	12 978	13 189	16 727	56 563
Total de la marge d'exploitation <sup>i</sup>	273 701	209 138	193 595	215 773	892 207
Amortissement des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines					
	83 481	93 656	117 396	139 095	433 628
Frais d'exploration, d'expansion de l'entreprise et autres frais					
	43 502	81 665	69 884	74 390	269 441
Résultat avant impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière					
	146 718	33 817	6 315	2 288	189 138
Impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière					
	49 573	11 659	21 365	23 571	106 168
Résultat net de la période	97 145 \$	22 158 \$	(15 050) \$	(21 283) \$	82 970 \$
Résultat net par action – de base (\$ US)	0,56 \$	0,12 \$	(0,07) \$	(0,10) \$	0,43 \$
Résultat net par action – dilué (\$ US)	0,56 \$	0,12 \$	(0,10) \$	(0,12) \$	0,39 \$
<b>Flux de trésorerie :</b>					
Flux de trésorerie d'exploitation	250 396 \$	182 728 \$	71 244 \$	163 956 \$	668 324 \$
Flux de trésorerie d'investissement	(108 288) \$	(488 543) \$	(131 662) \$	(123 126) \$	(851 619) \$
Flux de trésorerie de financement	(98 087) \$	381 951 \$	(35 943) \$	(18 685) \$	229 236 \$
<b>Prix obtenus (\$ US) :</b>					
Or (par once)	1 308 \$	1 291 \$	1 249 \$	1 202 \$	1 261 \$
Argent (par once)	20,62 \$	19,45 \$	17,72 \$	15,60 \$	18,27 \$
Zinc (par tonne)	2 027 \$	2 142 \$	2 365 \$	2 216 \$	2 224 \$
Cuivre (par tonne)	6 386 \$	6 893 \$	7 500 \$	5 961 \$	6 596 \$
<b>Production payable<sup>iii</sup> :</b>					
Or (en onces) :					
Unité d'exploitation nord					
Mine LaRonde	59 352	48 494	37 490	59 316	204 652
Mine Lapa	23 409	18 821	24 781	25 611	92 622
Mine Goldex	19 430	23 929	27 611	29 463	100 433
Mine Meadowbank	156 444	118 161	91 557	86 715	452 877
Mine Canadian Malartic <sup>ii</sup>	–	11 878	64 761	66 369	143 008
Mine Kittila	38 552	31 830	28 230	43 130	141 742
Unité d'exploitation sud					
Mine Pinos Altos	45 217	43 978	41 155	40 669	171 019
Gisement de Creston Mascota à la mine Pinos Altos	10 317	11 159	13 377	12 989	47 842
Mine La India <sup>v</sup>	13 700	17 809	20 311	23 273	75 093
Total de l'or (en onces)	366 421	326 059	349 273	387 535	1 429 288

## RÉSUMÉ DES DONNÉES TRIMESTRIELLES

(en milliers de dollars américains, sauf indication contraire)

	Trois mois clos les				Total 2014
	31 mars 2014	30 juin 2014	30 septembre 2014	31 décembre 2014	
<b>Argent (en milliers d'onces) :</b>					
<b>Unité d'exploitation nord</b>					
Mine LaRonde	349	345	224	357	1 275
Mine Meadowbank	26	25	34	49	134
Mine Canadian Malartic <sup>ii</sup>	–	10	66	75	151
Mine Kittila	2	1	1	3	7
<b>Unité d'exploitation sud</b>					
Mine Pinos Altos	460	422	425	424	1 731
Gisement de Creston Mascota à la mine Pinos Altos	16	18	26	28	88
Mine La India <sup>v</sup>	27	40	44	67	178
<b>Total de l'argent (en milliers d'onces)</b>	<b>880</b>	<b>861</b>	<b>820</b>	<b>1 003</b>	<b>3 564</b>
Zinc (en tonnes)	2 060	3 793	2 230	2 432	10 515
Cuivre (en tonnes)	1 554	1 058	989	1 396	4 997
<b>Métaux payables vendus :</b>					
<b>Or (en onces) :</b>					
<b>Unité d'exploitation nord</b>					
Mine LaRonde	58 100	48 115	39 279	56 844	202 338
Mine Lapa	23 451	18 162	22 422	28 054	92 089
Mine Goldex	19 607	22 255	26 762	31 702	100 326
Mine Meadowbank	147 502	118 176	98 604	87 741	452 023
Mine Canadian Malartic <sup>ii, iv</sup>	–	16 377	60 093	66 219	142 689
Mine Kittila	37 429	31 519	28 209	42 609	139 766
<b>Unité d'exploitation sud</b>					
Mine Pinos Altos	46 810	43 058	41 143	45 457	176 468
Gisement de Creston Mascota à la mine Pinos Altos	10 228	10 737	12 793	12 940	46 698
Mine La India <sup>v</sup>	14 632	15 025	19 265	24 019	72 941
<b>Total de l'or (en onces)</b>	<b>357 759</b>	<b>323 424</b>	<b>348 570</b>	<b>395 585</b>	<b>1 425 338</b>
<b>Argent (en milliers d'onces) :</b>					
<b>Unité d'exploitation nord</b>					
Mine LaRonde	340	322	249	367	1 278
Mine Meadowbank	28	24	32	49	133
Mine Canadian Malartic <sup>ii, iv</sup>	–	15	57	68	140
Mine Kittila	2	1	1	2	6
<b>Unité d'exploitation sud</b>					
Mine Pinos Altos	507	430	430	456	1 823
Gisement de Creston Mascota à la mine Pinos Altos	14	18	18	34	84
Mine La India <sup>v</sup>	26	34	42	67	169
<b>Total de l'argent (en milliers d'onces)</b>	<b>917</b>	<b>844</b>	<b>829</b>	<b>1 043</b>	<b>3 633</b>
Zinc (en tonnes)	1 673	2 458	3 936	2 468	10 535
Cuivre (en tonnes)	1 542	1 074	988	1 399	5 003

### Notes :

- i) La marge d'exploitation représente les produits tirés des activités minières moins les coûts de production.
- ii) Le 16 juin 2014, Agnico Eagle et Yamana Gold Inc. ont acquis conjointement la totalité d'Osisko par voie de l'arrangement lié à Osisko. Par suite de cet arrangement, Agnico Eagle et Yamana détiennent chacune une participation indirecte de 50,0 % dans Osisko (maintenant la Corporation Canadian Malartic) et la société en nom collectif Canadian Malartic, qui détient maintenant la mine Canadian Malartic. L'information présentée dans ce tableau reflète la participation de 50,0 % de la société dans la mine Canadian Malartic depuis la date d'acquisition.
- iii) La production payable (une mesure de la performance non financière non conforme aux PCGR) désigne la quantité de minéraux produite au cours d'une période, qui est contenue dans les produits qui sont vendus ou qui le seront par la société, que ces produits soient vendus pendant la période ou qu'ils soient détenus dans les stocks à la fin de la période.
- iv) Les métaux payables vendus de la mine Canadian Malartic excluent la redevance nette calculée à la sortie de la fonderie de 5,0 % transférée à Redevances Aurifères Osisko Ltée aux termes de l'arrangement.
- v) La production commerciale de la mine La India a commencé le 1<sup>er</sup> février 2014.

## RÉTROSPECTIVE DES DONNÉES D'EXPLOITATION ET FINANCIÈRES DES TROIS DERNIERS EXERCICES

(en milliers de dollars américains, sauf indication contraire)

	2015	2014	2013
Produits tirés des activités minières	1 985 432 \$	1 896 766 \$	1 638 406 \$
Coûts de production	995 295	1 004 559	866 082
Marge d'exploitation <sup>i</sup>	990 137	892 207	772 324
Amortissement des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines	608 609	433 628	313 890
Perte de valeur	-	-	1 014 688
Frais d'exploration, d'expansion de l'entreprise et autres frais	298 900	269 441	262 033
Résultat avant impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière	82 628	189 138	(818 287)
Charge (recouvrement) d'impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière	58 045	106 168	(131 582)
Résultat net de l'exercice	24 583 \$	82 970 \$	(686 705) \$
Résultat net par action – de base	0,11 \$	0,43 \$	(3,97) \$
Résultat net par action – dilué	0,11 \$	0,39 \$	(3,97) \$
Flux de trésorerie d'exploitation	616 238 \$	668 324 \$	481 043 \$
Flux de trésorerie d'investissement	(374 519) \$	(851 619) \$	(687 220) \$
Flux de trésorerie de financement	(280 760) \$	229 236 \$	48 729 \$
Dividendes déclarés par action	0,32 \$	0,32 \$	0,66 \$
Dépenses d'investissement	449 758 \$	475 412 \$	620 536 \$
Prix de l'or moyen par once obtenu	1 156 \$	1 261 \$	1 366 \$
Taux de change moyen (\$ CA par \$ US)	1,2788 \$ CA	1,1047 \$ CA	1,0301 \$ CA
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – de base (en milliers)	216 168	195 223	172 893
Fonds de roulement (y compris les marges de crédit non utilisées)	1 441 991 \$	1 274 627 \$	1 586 676 \$
Total de l'actif	6 683 180 \$	6 840 538 \$	4 580 081 \$
Dette à long terme	1 118 187 \$	1 374 643 \$	987 356 \$
Capitaux propres	4 141 020 \$	4 068 490 \$	2 717 406 \$
<b>Rétrospective des données d'exploitation</b>			
<b>Mine LaRonde</b>			
Produits tirés des activités minières	318 207 \$	308 794 \$	329 900 \$
Coûts de production	172 283	188 736	228 640
Marge d'exploitation <sup>i</sup>	145 924 \$	120 058 \$	101 260 \$
Amortissement des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines	80 298	64 945	59 455
Marge brute	65 626 \$	55 113 \$	41 805 \$
Tonnes de minerai broyé	2 241 424	2 085 300	2 319 132
Or (en grammes par tonne)	3,91	3,24	2,63
Production d'or (en onces)	267 921	204 652	181 781
Production d'argent (en milliers d'onces)	916	1 275	2 102
Production de zinc (en tonnes)	3 501	10 515	19 814
Production de cuivre (en tonnes)	4 941	4 997	4 835
Total des coûts au comptant par once d'or produite (\$ par once) :			
Coûts de production	643 \$	922 \$	1 258 \$
Ajustements :			
Stocks et autres ajustements <sup>ii</sup>	117	133	175
Total des coûts au comptant par once d'or produite – coproduits <sup>iii</sup>	760 \$	1 055 \$	1 433 \$
Produits tirés des sous-produits des métaux	(170)	(387)	(666)
Total des coûts au comptant par once d'or produite – sous-produits <sup>iii</sup>	590 \$	668 \$	767 \$
Coûts des sites miniers par tonne <sup>iv</sup>	99 \$ CA	99 \$ CA	99 \$ CA
<b>Mine Lapa</b>			
Produits tirés des activités minières	104 785 \$	115 254 \$	141 167 \$
Coûts de production	52 571	61 056	69 371
Marge d'exploitation <sup>i</sup>	52 214 \$	54 198 \$	71 796 \$
Amortissement des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines	30 939	25 991	43 986
Marge brute	21 275 \$	28 207 \$	27 810 \$

## RÉTROSPECTIVE DES DONNÉES D'EXPLOITATION ET FINANCIÈRES DES TROIS DERNIERS EXERCICES

(en milliers de dollars américains, sauf indication contraire)

	2015	2014	2013
Tonnes de minerai broyé	559 926	638 800	640 422
Or (en grammes par tonne)	5,83	5,59	6,06
Production d'or (en onces)	90 967	92 622	100 730
Total des coûts au comptant par once d'or produite (\$ par once) :			
Coûts de production	578 \$	659 \$	689 \$
Ajustements :			
Stocks et autres ajustements <sup>ii</sup>	13	8	(11)
Total des coûts au comptant par once d'or produite – coproduits <sup>iii</sup>	591 \$	667 \$	678 \$
Produits tirés des sous-produits des métaux	(1)	–	(1)
Total des coûts au comptant par once d'or produite – sous-produits <sup>iii</sup>	590 \$	667 \$	677 \$
Coûts des sites miniers par tonne <sup>iv</sup>	117 \$ CA	107 \$ CA	110 \$ CA
<b>Mine Goldex</b>			
Produits tirés des activités minières	133 845 \$	125 574 \$	21 418 \$
Coûts de production	61 278	64 836	15 339
Marge d'exploitation <sup>i</sup>	72 567 \$	60 738 \$	6 079 \$
Amortissement des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines	55 728	52 552	8 915
Marge brute	16 839 \$	8 186 \$	(2 836) \$
Tonnes de minerai broyé	2 312 567	2 116 777	527 654
Or (en grammes par tonne)	1,66	1,60	1,35
Production d'or (en onces)	115 426	100 433	20 810
Total des coûts au comptant par once d'or produite (\$ par once) <sup>v</sup> :			
Coûts de production	531 \$	646 \$	795 \$
Ajustements :			
Stocks et autres ajustements <sup>ii</sup>	7	(8)	99
Total des coûts au comptant par once d'or produite – coproduits <sup>iii</sup>	538 \$	638 \$	894 \$
Produits tirés des sous-produits des métaux	–	–	–
Total des coûts au comptant par once d'or produite – sous-produits <sup>iii</sup>	538 \$	638 \$	894 \$
Coûts des sites miniers par tonne <sup>iv, v</sup>	33 \$ CA	33 \$ CA	37 \$ CA
<b>Mine Meadowbank</b>			
Produits tirés des activités minières	446 898 \$	575 856 \$	591 473 \$
Coûts de production	230 564	270 824	318 414
Marge d'exploitation <sup>i</sup>	216 334 \$	305 032 \$	273 059 \$
Amortissement des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines	144 931	119 545	130 373
Marge brute	71 403 \$	185 487 \$	142 686 \$
Tonnes de minerai broyé	4 032 852	4 129 100	4 142 840
Or (en grammes par tonne)	3,16	3,61	3,43
Production d'or (en onces)	381 804	452 877	430 613
Production d'argent (en milliers d'onces)	221	135	100
Total des coûts au comptant par once d'or produite (\$ par once) :			
Coûts de production	604 \$	598 \$	739 \$
Ajustements :			
Stocks et autres ajustements <sup>ii</sup>	19	6	(10)
Total des coûts au comptant par once d'or produite – coproduits <sup>iii</sup>	623 \$	604 \$	729 \$
Produits tirés des sous-produits des métaux	(10)	(5)	(6)
Total des coûts au comptant par once d'or produite – sous-produits <sup>iii</sup>	613 \$	599 \$	723 \$
Coûts des sites miniers par tonne <sup>iv</sup>	70 \$ CA	73 \$ CA	78 \$ CA

## RÉTROSPECTIVE DES DONNÉES D'EXPLOITATION ET FINANCIÈRES DES TROIS DERNIERS EXERCICES

(en milliers de dollars américains, sauf indication contraire)

	2015	2014	2013
<b>Mine Canadian Malartic<sup>vi</sup></b>			
Produits tirés des activités minières	333 280 \$	189 900 \$	– \$
Coûts de production	171 473	113 916	–
Marge d'exploitation <sup>i</sup>	161 807 \$	75 984 \$	– \$
Amortissement des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines	103 050	40 973	–
Marge brute	58 757 \$	35 011 \$	– \$
Tonnes de minerai broyé	9 544 763	5 263 100	–
Or (en grammes par tonne)	1,05	0,95	–
Production d'or (en onces)	285 809	143 008	–
Production d'argent (en milliers d'onces)	300	151	–
Total des coûts au comptant par once d'or produite (\$ par once) :			
Coûts de production	600 \$	797 \$	– \$
Ajustements :			
Stocks et autres ajustements <sup>ii</sup>	13	(76)	–
Total des coûts au comptant par once d'or produite – coproduits <sup>iii</sup>	613 \$	721 \$	– \$
Produits tirés des sous-produits des métaux	(17)	(20)	–
Total des coûts au comptant par once d'or produite – sous-produits <sup>iii</sup>	596 \$	701 \$	– \$
Coûts des sites miniers par tonne <sup>iv</sup>	23 \$ CA	22 \$ CA	– \$ CA
<b>Mine Kittila</b>			
Produits tirés des activités minières	206 357 \$	176 520 \$	209 723 \$
Coûts de production	126 095	116 893	97 934
Marge d'exploitation <sup>i</sup>	80 262 \$	59 627 \$	111 789 \$
Amortissement des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines	48 648	33 683	27 597
Marge brute	31 614 \$	25 944 \$	84 192 \$
Tonnes de minerai broyé	1 464 038	1 156 400	934 224
Or (en grammes par tonne)	4,44	4,57	5,40
Production d'or (en onces)	177 374	141 742	146 421
Production d'argent (en milliers d'onces)	11	7	6
Total des coûts au comptant par once d'or produite (\$ par once) <sup>vii</sup> :			
Coûts de production	711 \$	825 \$	565 \$
Ajustements :			
Stocks et autres ajustements <sup>ii</sup>	(1)	21	34
Total des coûts au comptant par once d'or produite – coproduits <sup>iii</sup>	710 \$	846 \$	599 \$
Produits tirés des sous-produits des métaux	(1)	(1)	(1)
Total des coûts au comptant par once d'or produite – sous-produits <sup>iii</sup>	709 \$	845 \$	598 \$
Coûts des sites miniers par tonne <sup>iv, vii</sup>	76 €	78 €	73 €
<b>Mine Pinos Altos</b>			
Produits tirés des activités minières	250 909 \$	251 783 \$	303 203 \$
Coûts de production	105 175	123 342	116 959
Marge d'exploitation <sup>i</sup>	145 734 \$	128 441 \$	186 244 \$
Amortissement des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines	41 894	42 957	36 267
Marge brute	103 840 \$	85 484 \$	149 977 \$

## RÉTROSPECTIVE DES DONNÉES D'EXPLOITATION ET FINANCIÈRES DES TROIS DERNIERS EXERCICES

(en milliers de dollars américains, sauf indication contraire)

	2015	2014	2013
Tonnes de minerai broyé	2 378 406	2 520 400	2 725 703
Or (en grammes par tonne)	2,68	2,22	2,20
Production d'or (en onces)	192 974	171 019	181 773
Production d'argent (en milliers d'onces)	2 384	1 731	2 366
Total des coûts au comptant par once d'or produite (\$ par once) :			
Coûts de production	545 \$	721 \$	643 \$
Ajustements :			
Stocks et autres ajustements <sup>ii</sup>	33	(3)	14
Total des coûts au comptant par once d'or produite (coproduits) <sup>iii</sup>	578 \$	718 \$	657 \$
Produits tirés des sous-produits des métaux	(191)	(185)	(285)
Total des coûts au comptant par once d'or produite (sous-produits) <sup>iii</sup>	387 \$	533 \$	372 \$
Coûts des sites miniers par tonne <sup>iv</sup>	45 \$	48 \$	43 \$
<b>Gisement de Creston Mascota à la mine Pinos Altos</b>			
Produits tirés des activités minières	66 472 \$	59 573 \$	41 522 \$
Coûts de production	26 278	28 007	19 425
Marge d'exploitation <sup>i</sup>	40 194 \$	31 566 \$	22 097 \$
Amortissement des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines	17 868	9 626	7 297
Marge brute	22 326 \$	21 940 \$	14 800 \$
Tonnes de minerai broyé	2 098 812	1 793 800	1 276 159
Or (en grammes par tonne)	1,34	1,30	1,43
Production d'or (en onces)	54 703	47 842	34 027
Production d'argent (en milliers d'onces)	159	88	46
Total des coûts au comptant par once d'or produite (\$ par once) <sup>viii</sup> :			
Coûts de production	480 \$	585 \$	508 \$
Ajustements :			
Stocks et autres ajustements <sup>ii</sup>	(6)	26	26
Total des coûts au comptant par once d'or produite – coproduits <sup>iii</sup>	474 \$	611 \$	534 \$
Produits tirés des sous-produits des métaux	(44)	(33)	(25)
Total des coûts au comptant par once d'or produite – sous-produits <sup>iii</sup>	430 \$	578 \$	509 \$
Coûts des sites miniers par tonne <sup>iv, viii</sup>	12 \$	16 \$	16 \$
<b>Mine La India<sup>x</sup></b>			
Produits tirés des activités minières	124 679 \$	93 512 \$	– \$
Coûts de production	49 578	36 949	–
Marge d'exploitation <sup>i</sup>	75 101 \$	56 563 \$	– \$
Amortissement des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines	81 430	43 356	–
Marge brute	(6 329) \$	13 207 \$	– \$
Tonnes de minerai broyé	5 371 419	4 773 190	–
Or (en grammes par tonne)	0,95	0,98	–
Production d'or (en onces)	104 362	75 093	–
Production d'argent (en milliers d'onces)	263	178	–
Total des coûts au comptant par once d'or produite (\$ par once) <sup>ix</sup> :			
Coûts de production	475 \$	516 \$	– \$
Ajustements :			
Stocks et autres ajustements <sup>ii</sup>	–	16	–
Total des coûts au comptant par once d'or produite – coproduits <sup>iii</sup>	475 \$	532 \$	– \$
Produits tirés des sous-produits des métaux	(39)	(45)	–
Total des coûts au comptant par once d'or produite – sous-produits <sup>iii</sup>	436 \$	487 \$	– \$
Coûts des sites miniers par tonne <sup>iv</sup>	9 \$	8 \$	– \$

## RÉTROSPECTIVE DES DONNÉES D'EXPLOITATION ET FINANCIÈRES DES TROIS DERNIERS EXERCICES

(en milliers de dollars américains, sauf indication contraire)

Notes :

- i) La marge d'exploitation représente les produits tirés des activités minières moins les coûts de production.
- ii) En vertu de la méthode de comptabilisation des produits de la société, les produits tirés des concentrés sont comptabilisés lorsque le titre de propriété est cédé. Comme le total des coûts au comptant par once d'or produite est calculé en fonction de la production, ces ajustements de stocks représentent les marges sur les ventes liées à la partie de la production de concentrés pour laquelle les produits n'ont pas encore été comptabilisés. Les autres ajustements comprennent l'ajout aux coûts de production des charges de fonderie, d'affinage et de commercialisation.
- iii) Le total des coûts au comptant par once d'or produite ne constitue pas une mesure reconnue selon les IFRS, et ces données peuvent ne pas être comparables aux données présentées par d'autres producteurs aurifères. Le total des coûts au comptant par once d'or produite est présenté tant en fonction des sous-produits (coûts de production moins les produits tirés des sous-produits des métaux) que des coproduits (compte non tenu des produits tirés des sous-produits des métaux). Le total des coûts au comptant par once d'or produite en fonction des sous-produits est calculé en procédant à un ajustement des coûts de production comptabilisés dans les états du résultat et du résultat global consolidés relativement aux produits tirés des sous-produits des métaux, aux coûts de production associés aux stocks de concentrés non vendus, aux charges de fonderie, d'affinage et de commercialisation et à d'autres ajustements, puis en divisant ces données par le nombre d'onces d'or produites. Le total des coûts au comptant par once d'or produite en fonction des coproduits est calculé selon la même méthode que celle utilisée pour calculer le total des coûts au comptant par once d'or produite en fonction des sous-produits, sauf qu'aucun ajustement n'est effectué pour tenir compte des produits tirés des sous-produits des métaux. La direction utilise également ces mesures pour suivre le rendement des activités minières de la société. Étant donné que les cours du marché de l'or sont cotés par once, l'utilisation de la mesure du total des coûts au comptant par once d'or produite en fonction des sous-produits permet à la direction d'évaluer la capacité de la mine de générer des flux de trésorerie à divers prix de l'or. La direction est consciente que ces mesures de rendement par once produite peuvent être soumises aux fluctuations des taux de change et, dans le cas du total des coûts au comptant d'or produit en fonction des sous-produits, aux fluctuations des prix des sous-produits des métaux. La direction atténue les limites inhérentes à ces mesures en les combinant à la mesure des coûts des sites miniers par tonne (analysée ci-dessous) et à d'autres informations préparées selon les IFRS. La direction effectue également des analyses de sensibilité pour quantifier les effets des fluctuations des prix des métaux et des taux de change.
- iv) Les coûts des sites miniers par tonne ne sont pas une mesure reconnue selon les IFRS, et ces données peuvent ne pas être comparables à celles qui sont présentées par d'autres producteurs aurifères. Cette mesure est calculée procédant à un ajustement des coûts de production comme il est indiqué dans les états du résultat et du résultat global consolidés relativement aux coûts de production associés aux stocks de concentrés non vendus, puis en divisant ces données par le nombre de tonnes de minerai broyé. Étant donné que le total des coûts au comptant par once d'or produite peut être soumis aux fluctuations des prix des sous-produits des métaux et des taux de change, la direction croit que les coûts des sites miniers par tonne fournissent des renseignements supplémentaires sur le rendement des activités minières, ce qui élimine l'incidence de la variation des niveaux de production. La direction utilise aussi cette mesure pour déterminer la rentabilité des blocs d'exploitation. Comme chaque bloc d'exploitation est évalué en fonction de la valeur de réalisation nette de chaque tonne extraite, les produits estimatifs par tonne doivent être supérieurs aux coûts des sites miniers par tonne pour que le bloc d'exploitation soit rentable. La direction est consciente que cette mesure de rendement par tonne peut subir l'incidence des fluctuations des niveaux de traitement et elle atténue les limites inhérentes à cette mesure en la combinant à la mesure des coûts de production préparés selon les IFRS.
- v) La production commerciale dans les zones M et E de la mine Goldex a commencé le 1<sup>er</sup> octobre 2013. Exclusion faite des résultats de la mine Goldex pour le troisième trimestre de 2013. Les zones M et E de la mine Goldex ont enregistré une production d'or payable non commerciale initiale de 1 505 onces au cours du troisième trimestre de 2013.
- vi) Le 16 juin 2014, Agnico Eagle et Yamana Gold Inc. ont acquis conjointement la totalité d'Osisko par voie de l'arrangement lié à Osisko. Par suite de cet arrangement, Agnico Eagle et Yamana détiennent chacune une participation indirecte de 50,0 % dans Osisko (maintenant la Corporation Canadian Malartic) et dans la société en nom collectif Canadian Malartic, qui détient maintenant la mine Canadian Malartic. L'information présentée dans ce tableau reflète la participation de 50,0 % de la société dans la mine Canadian Malartic depuis la date d'acquisition.
- vii) Le calcul du total des coûts au comptant par once d'or produite et des coûts des sites miniers par tonne exclut les résultats de la mine Kittila pour le deuxième trimestre 2013. En raison d'un arrêt prolongé pour entretien, la mine Kittila n'a été en activité que 14 jours au cours du deuxième trimestre de 2013. La mine Kittila a engagé des coûts de production de 18 159 \$ au cours du deuxième trimestre de 2013, qui ont été exclus du calcul du total des coûts au comptant par once d'or produite et des coûts des sites miniers par tonne.
- viii) Le calcul du total des coûts au comptant par once d'or produite et des coûts des sites miniers par tonne exclut les résultats du gisement de Creston Mascota à la mine Pinos Altos pour le premier trimestre de 2013 en raison de l'interruption temporaire des activités de lixiviation entre le 1<sup>er</sup> octobre 2012 et le 13 mars 2013. Au premier trimestre de 2013, le gisement de Creston Mascota à la mine Pinos Altos a engagé des coûts de production de 3 117 \$, qui ont été retirés du calcul du total des coûts au comptant par once d'or produite et des coûts des sites miniers par tonne.
- ix) La mine La India a commencé sa production commerciale le 1<sup>er</sup> février 2014. Le calcul du total des coûts au comptant par once d'or produite pour l'exercice clos le 31 décembre 2014 excluait 3 492 onces d'or produites payables, étant donné qu'elles ont été produites avant le commencement de la production commerciale.

(Cette page a été intentionnellement laissée en blanc.)

# États financiers consolidés annuels audités

(PRÉPARÉS SELON LES  
NORMES INTERNATIONALES  
D'INFORMATION FINANCIÈRE)



**AGNICO EAGLE**

# RAPPORT D'UN CABINET D'EXPERTS-COMPTABLES INSCRIT INDÉPENDANT SUR LE CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Au conseil d'administration (le «conseil») et aux actionnaires de Mines Agnico Eagle Limitée :

Nous avons audité le contrôle interne à l'égard de l'information financière de Mines Agnico Eagle Limitée au 31 décembre 2015, fondé sur les critères établis dans le document intitulé *Internal Control – Integrated Framework* publié en 2013 par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission (les «critères du COSO»). La direction de Mines Agnico Eagle Limitée est responsable du maintien d'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière et de l'appréciation qu'elle fait de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière comprise dans l'attestation de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière ci-jointe. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de Mines Agnico Eagle Limitée à l'égard de l'information financière sur la base de notre audit.

Notre audit a été effectué selon les normes du Public Company Accounting Oversight Board (États-Unis). Ces normes requièrent que nous planifions et réalisons l'audit de manière à fournir l'assurance raisonnable qu'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière a été maintenu, dans tous ses aspects significatifs. Notre audit a compris l'acquisition d'une compréhension du contrôle interne à l'égard de l'information financière, une évaluation du risque de l'existence d'une faiblesse significative, des tests et une évaluation de l'efficacité de la conception et du fonctionnement du contrôle interne en fonction de l'évaluation du risque, ainsi que la mise en œuvre des autres procédures que nous avons jugées nécessaires dans les circonstances. Nous estimons que notre audit constitue une base raisonnable pour fonder notre opinion.

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière d'une société est un processus visant à fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux principes comptables généralement reconnus. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière d'une société s'entend des politiques et procédures qui 1) concernent la tenue de dossiers suffisamment détaillés qui donnent une image fidèle et précise des opérations et des cessions d'actifs de la société; 2) fournissent une assurance raisonnable que les opérations sont enregistrées comme il se doit pour établir les états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus et que les encaissements et décaissements de la société ne sont faits qu'avec l'autorisation de la direction et du conseil d'administration; et 3) fournissent une assurance raisonnable concernant la prévention ou la détection à temps de toute acquisition, utilisation ou cession non autorisée des actifs de la société qui pourrait avoir une incidence significative sur les états financiers.

En raison des limites inhérentes au contrôle interne à l'égard de l'information financière, il se peut que celui-ci ne permette pas de prévenir ou de détecter certaines anomalies. De plus, toute projection du résultat d'une évaluation de l'efficacité sur des périodes futures est exposée au risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de situation ou que le niveau de respect des politiques ou des procédures diminue.

À notre avis, Mines Agnico Eagle Limitée maintient, dans tous ses aspects significatifs, un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière en date du 31 décembre 2015, selon les critères du COSO.

Nous avons également audité, conformément aux normes du Public Company Accounting Oversight Board (États-Unis), les états de la situation financière consolidés de Mines Agnico Eagle Limitée aux 31 décembre 2015 et 2014, et les états du résultat et du résultat global consolidés, l'état des variations des capitaux propres consolidés et les tableaux des flux de trésorerie consolidés pour chacun des exercices clos les 31 décembre 2015 et 2014, et notre rapport daté du 23 mars 2016 exprime une opinion sans réserve à leur égard.

Toronto, Canada  
Le 23 mars 2016

(signé) Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L.  
Comptables professionnels agréés  
Experts-comptables autorisés

## ATTESTATION DE LA DIRECTION

La direction de Mines Agnico Eagle Limitée («Agnico Eagle» ou la «société») est responsable de la mise en œuvre et du maintien d'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière est un processus conçu par le chef de la direction et le chef de la direction des finances de la société, ou sous leur supervision, et mis en œuvre par le conseil, la direction ou d'autres membres du personnel de la société, pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux principes comptables généralement reconnus. En raison des limites inhérentes au contrôle interne à l'égard de l'information financière, il se peut que celui-ci ne permette pas de prévenir ou de détecter certaines anomalies. De plus, toute projection du résultat d'une évaluation de l'efficacité sur des périodes futures est exposée au risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de situation ou que le niveau de respect des politiques ou des procédures diminue.

La direction de la société, y compris le chef de la direction et le chef de la direction des finances, a évalué l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société au 31 décembre 2015. Dans le cadre de cette évaluation, la direction de la société s'est fondée sur les critères décrits dans le rapport intitulé *Internal Control – Integrated Framework* publié en 2013 par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission. À la lumière de son évaluation, la direction a conclu que le contrôle interne de la société à l'égard de l'information financière était efficace en date du 31 décembre 2015.

L'efficacité du contrôle interne de la société à l'égard de l'information financière en date du 31 décembre 2015 a été auditée par Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L., cabinet d'experts-comptables inscrit indépendant, comme il est mentionné dans son rapport qui figure ci-joint.

Toronto, Canada  
Le 23 mars 2016

Par (signé) SEAN BOYD

Sean Boyd  
*Vice-président du conseil et  
chef de la direction*

Par (signé) DAVID SMITH

David Smith  
*Vice-président principal, Finances et  
chef de la direction des finances*

# RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS D'UN CABINET D'EXPERTS-COMPTABLES INSCRIT

Au conseil et aux actionnaires de Mines Agnico Eagle Limitée :

Nous avons effectué l'audit des états de la situation financière consolidés ci-joints de Mines Agnico Eagle Limitée aux 31 décembre 2015 et 2014 et des états des résultats et du résultat global consolidés, des états des variations des capitaux propres consolidés et des tableaux des flux de trésorerie consolidés pour chacun des exercices clos les 31 décembre 2015 et 2014. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de nos audits.

Nous avons effectué nos audits selon les normes du Public Company Accounting Oversight Board (États-Unis). Ces normes requièrent que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit comprend des tests des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Un audit comprend également l'appréciation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction et l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers. Nous estimons que nos audits constituent un fondement raisonnable à l'expression de notre opinion.

À notre avis, les états financiers consolidés susmentionnés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de Mines Agnico Eagle Limitée aux 31 décembre 2015 et 2014, ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie consolidés pour chacun des exercices clos les 31 décembre 2015 et 2014 conformément aux Normes internationales d'information financière, publiées par l'International Accounting Standards Board.

Nous avons également effectué l'audit, conformément aux normes du Public Company Accounting Oversight Board (États-Unis), du contrôle interne à l'égard de l'information financière de Mines Agnico Eagle Limitée en date du 31 décembre 2015, fondé sur les critères établis dans le document intitulé *Internal Control – Integrated Framework* publié en 2013 par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission, et notre rapport daté du 23 mars 2016 exprime une opinion sans réserve à cet égard.

Toronto, Canada  
Le 23 mars 2016

(signé) Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L.  
Comptables professionnels agréés  
Experts-comptables autorisés

# MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE

## ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars américains, sauf les montants par action)

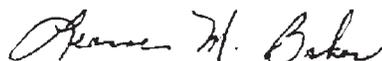
	Au 31 décembre 2015	Au 31 décembre 2014 <sup>i</sup>
<b>ACTIF</b>		
Actifs courants :		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	124 150 \$	177 537 \$
Placements à court terme	7 444	4 621
Trésorerie soumise à restrictions (note 7)	685	33 122
Créances clients (notes 6 et 18)	7 714	59 716
Stocks (note 8)	461 976	446 660
Impôts sur le résultat recouvrables (note 24)	817	1 658
Titres disponibles à la vente (notes 6 et 9)	31 863	56 468
Juste valeur des instruments financiers dérivés (notes 6 et 21)	87	4 877
Autres actifs courants (note 10 a))	194 689	123 401
Total de l'actif courant	829 425	908 060
Actifs non courants :		
Trésorerie soumise à restrictions (note 7)	741	20 899
Goodwill (note 5)	696 809	696 809
Immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines (note 11)	5 088 967	5 155 865
Autres actifs (note 10 b))	67 238	27 622
Total de l'actif	6 683 180 \$	6 809 255 \$
<b>PASSIF ET CAPITAUX PROPRES</b>		
Passifs courants :		
Dettes fournisseurs et charges à payer (note 12)	243 786 \$	209 906 \$
Provision pour restauration des lieux (note 13)	6 245	6 769
Intérêts à payer (note 15)	14 526	13 816
Impôts sur le résultat à payer (note 24)	14 852	19 328
Obligations liées aux contrats de location-financement (note 14 a))	9 589	22 142
Partie courante de la dette à long terme (note 15)	14 451	52 182
Juste valeur des instruments financiers dérivés (notes 6 et 21)	8 073	8 249
Total du passif courant	311 522	332 392
Passifs non courants :		
Dette à long terme (note 15)	1 118 187	1 322 461
Provision pour restauration des lieux (note 13)	276 299	249 917
Passifs d'impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière différés (note 24)	802 114	797 192
Autres passifs (note 16)	34 038	38 803
Total du passif	2 542 160	2 740 765
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Actions ordinaires (note 17) :		
En circulation – 218 028 368 actions ordinaires émises, moins 377 573 actions détenues en fiducie	4 707 940	4 599 788
Options sur actions (notes 17 et 19)	216 232	200 830
Surplus d'apport	37 254	37 254
Déficit	(823 734)	(779 382)
Cumul des autres éléments du résultat global	3 328	10 000
Total des capitaux propres	4 141 020	4 068 490
Total du passif et des capitaux propres	6 683 180 \$	6 809 255 \$
Éventualités et engagements (note 26)		

Note : i) Comme il est décrit à la note 5, certains éléments présentés à l'état de la situation financière consolidé au 31 décembre 2014 ont été mis à jour pour tenir compte des estimations définitives ajustées de la juste valeur au titre de l'acquisition conjointe de Corporation minière Osisko («Osisko»), dorénavant la Corporation Canadian Malartic, le 16 juin 2014.

Au nom du conseil,



Sean Boyd CPA, CA, administrateur



D<sup>re</sup> Leanne M. Baker, administratrice

Voir les notes des états financiers consolidés.

# MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE

## ÉTATS DU RÉSULTAT ET DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars américains, sauf les montants par action)

	Exercices clos les	
	31 décembre	
	2015	2014
<b>PRODUITS</b>		
Produits tirés des activités minières (note 18)	1 985 432 \$	1 896 766 \$
<b>COÛTS, CHARGES ET AUTRES PRODUITS</b>		
Production <sup>i</sup>	995 295	1 004 559
Exploration et expansion de l'entreprise	110 353	56 002
Amortissement des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines (note 11)	608 609	433 628
Charges administratives	96 973	118 771
Perte de valeur des titres disponibles à la vente (note 9)	12 035	15 763
Charges financières (note 15)	75 228	73 393
Perte sur instruments financiers dérivés (note 21)	19 608	6 156
Profit à la vente de titres disponibles à la vente (note 9)	(24 600)	(5 635)
Coûts des mesures environnementales correctives (note 13)	2 003	8 214
(Profit) perte de change	(4 728)	3 781
Autres charges (produits)	12 028	(7 004)
Résultat avant impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière	82 628	189 138
Charge d'impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière (note 24)	58 045	106 168
Résultat net de l'exercice	24 583 \$	82 970 \$
Résultat net par action – de base (note 17)	0,11 \$	0,43 \$
Résultat net par action – dilué (note 17)	0,11 \$	0,39 \$
Dividendes en espèces déclarés par action ordinaire	0,32 \$	0,32 \$
<b>RÉSULTAT GLOBAL</b>		
Résultat net de l'exercice	24 583 \$	82 970 \$
Autres éléments du résultat global :		
Éléments pouvant faire l'objet d'un reclassement ultérieur en résultat net :		
Titres disponibles à la vente et autres placements :		
Variation latente de la juste valeur des titres disponibles à la vente	4 822	(720)
Reclassement dans la perte de valeur des titres disponibles à la vente (note 9)	12 035	15 763
Reclassement dans le profit à la vente de titres disponibles à la vente (note 9)	(24 600)	(5 635)
Incidence fiscale des éléments reclassés (note 24)	1 684	(1 668)
Incidence fiscale des autres éléments du résultat global (note 24)	(613)	119
	(6 672)	7 859
Éléments ne pouvant faire l'objet d'un reclassement ultérieur en résultat net :		
Obligations liées aux prestations de retraite :		
Pertes de réévaluation au titre des obligations liées aux prestations de retraite (note 16 a))	(205)	(858)
Incidence sur la charge d'impôts sur le résultat (note 24)	32	233
	(173)	(625)
Autres éléments du résultat global de l'exercice	(6 845)	7 234
Résultat global de l'exercice	17 738 \$	90 204 \$

Note :

i) À l'exception de l'amortissement, qui est présenté séparément.

Voir les notes des états financiers consolidés.

# MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE

## ÉTATS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars américains, sauf les nombres d'actions et les montants par action)

	Actions ordinaires en circulation				Surplus d'apport	Déficit	Cumul des autres éléments du résultat global	Total des capitaux propres
	Actions	Montant	Options sur actions					
<b>Solde au 31 décembre 2013</b>	173 953 975	3 294 007 \$	184 078 \$		37 254 \$	(800 074) \$	2 141 \$	2 717 406 \$
Résultat net	–	–	–	–	–	82 970	–	82 970
Autres éléments du résultat global	–	–	–	–	–	(625)	7 859	7 234
Total du résultat global	–	–	–	–	–	82 345	7 859	90 204
Transactions avec les propriétaires :								
Actions émises dans le cadre du régime d'options sur actions à l'intention des employés (notes 17 et 19 a))	582 925	21 083	(4 089)	–	–	–	–	16 994
Options sur actions (notes 17 et 19 a))	–	–	20 841	–	–	–	–	20 841
Actions émises dans le cadre du programme d'incitation à l'achat d'actions (note 19 b))	517 721	15 543	–	–	–	–	–	15 543
Actions émises dans le cadre du régime de réinvestissement des dividendes	262 360	7 654	–	–	–	–	–	7 654
Actions émises dans le cadre de l'acquisition conjointe d'Osisko (note 5)	34 794 843	1 164 237	–	–	–	–	–	1 164 237
Actions ordinaires détenues par un dépositaire liées à des débetures convertibles de la société en nom collectif Canadian Malartic auparavant émises par Osisko (notes 5 et 15)	(871 680)	(29 166)	–	–	–	–	–	(29 166)
Actions émises dans le cadre de l'acquisition de Cayden (note 5)	4 853 875	121 655	–	–	–	–	–	121 655
Dividendes déclarés (0,32 \$ par action)	–	–	–	–	–	(61 653)	–	(61 653)
Régime d'unités d'actions temporairement incessibles (notes 17 et 19 c))	142 215	4 775	–	–	–	–	–	4 775
<b>Solde au 31 décembre 2014</b>	214 236 234	4 599 788 \$	200 830 \$		37 254 \$	(779 382) \$	10 000 \$	4 068 490 \$
Résultat net	–	–	–	–	–	24 583	–	24 583
Autres éléments du résultat global	–	–	–	–	–	(173)	(6 672)	(6 845)
Total du résultat global	–	–	–	–	–	24 410	(6 672)	17 738
Transactions avec les propriétaires :								
Actions émises dans le cadre du régime d'options sur actions à l'intention des employés (notes 17 et 19 a))	747 683	22 326	(4 654)	–	–	–	–	17 672
Options sur actions (notes 17 et 19 a))	–	–	20 056	–	–	–	–	20 056
Actions émises dans le cadre du programme d'incitation à l'achat d'actions (note 19 b))	512 438	14 033	–	–	–	–	–	14 033
Actions émises dans le cadre du régime de réinvestissement des dividendes	345 734	9 305	–	–	–	–	–	9 305
Actions émises dans le cadre de l'acquisition conjointe de la propriété Malartic CHL (note 5)	459 197	13 441	–	–	–	–	–	13 441
Actions émises dans le cadre de l'acquisition de Soltoro Ltd. (note 5)	770 429	24 351	–	–	–	–	–	24 351
Actions émises au titre du règlement des débetures convertibles de la société en nom collectif Canadian Malartic auparavant émises par Osisko (note 15)	871 680	24 779	–	–	–	–	–	24 779
Dividendes déclarés (0,32 \$ par action)	–	–	–	–	–	(68 762)	–	(68 762)
Régime d'unités d'actions temporairement incessibles et régime incitatif à long terme (notes 17 et 19 c))	(292 600)	(83)	–	–	–	–	–	(83)
<b>Solde au 31 décembre 2015</b>	217 650 795	4 707 940 \$	216 232 \$		37 254 \$	(823 734) \$	3 328 \$	4 141 020 \$

Voir les notes des états financiers consolidés.

# MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE

## TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars américains)

	Exercices clos les	
	31 décembre	
	2015	2014
<b>ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>		
Résultat net de l'exercice	24 583 \$	82 970 \$
Ajouter (déduire) les éléments sans effet sur la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines (note 11)	608 609	433 628
Impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière différés (note 24)	6 550	37 058
Profit à la vente de titres disponibles à la vente (note 9)	(24 600)	(5 635)
Rémunération fondée sur des actions (note 19)	35 822	37 565
Perte de valeur des titres disponibles à la vente (note 9)	12 035	15 763
(Profit) perte de change	(4 728)	3 781
Autres	3 145	23 430
Ajustement au titre du règlement de la provision pour restauration des lieux	(1 385)	(4 160)
Variations des soldes hors trésorerie du fonds de roulement :		
Créances clients	52 019	17 237
Impôts sur le résultat	(2 333)	30 771
Stocks	(40 547)	(1 354)
Autres actifs courants	(74 106)	787
Dettes fournisseurs et charges à payer	20 464	(3 391)
Intérêts à payer	710	(126)
Flux de trésorerie d'exploitation	616 238	668 324
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Acquisitions d'immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines (note 11)	(449 758)	(475 412)
Acquisitions, nettes de la trésorerie et des équivalents de trésorerie acquis (note 5)	(12 983)	(400 032)
Achat de placements à court terme, montant net	(2 823)	(2 404)
Produit net de la vente de titres disponibles à la vente et de bons de souscription (note 9)	61 075	44 692
Achat de titres disponibles à la vente et de bons de souscription (note 9)	(19 815)	(27 246)
Diminution de la trésorerie soumise à restrictions (note 7)	49 785	8 783
Flux de trésorerie d'investissement	(374 519)	(851 619)
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Dividendes versés	(59 512)	(54 065)
Remboursement d'obligations au titre des contrats de location-financement (note 14 a))	(23 657)	(21 453)
Opérations de cession-bail (note 14 a))	-	1 027
Produit de la dette à long terme	436 000	1 010 000
Remboursement de la dette à long terme	(697 086)	(724 050)
Émission de billets (note 15)	50 000	-
Financement par voie de dette à long terme (note 15)	(1 689)	(2 127)
Rachat d'actions ordinaires aux termes du régime d'unités d'actions temporairement incessibles (notes 17 et 19 c))	(11 899)	(7 518)
Produit à l'exercice d'options sur actions (note 19 a))	17 672	16 994
Actions ordinaires émises (note 17)	9 411	10 428
Flux de trésorerie de financement	(280 760)	229 236
<b>Incidence des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie</b>	(14 346)	(7 505)
<b>(Diminution) augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de l'exercice</b>	(53 387)	38 436
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice</b>	177 537	139 101
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice</b>	124 150 \$	177 537 \$
<b>RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE</b>		
Intérêts versés (note 15)	69 414 \$	67 632 \$
Impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière payés	81 112 \$	51 302 \$

Voir les notes des états financiers consolidés.

# MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE

## NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars américains, sauf les nombres d'actions et les montants par action, à moins d'indication contraire)  
31 décembre 2015

### 1. RENSEIGNEMENTS SUR LA SOCIÉTÉ

Mines Agnico Eagle Limitée («Agnico Eagle» ou la «société») exerce principalement des activités de production et de vente d'or, ainsi que des activités connexes, comme l'exploration et la mise en valeur de mines. La société compte des exploitations minières au Canada, au Mexique et en Finlande et mène des activités d'exploration au Canada, en Europe, en Amérique latine et aux États-Unis. Agnico Eagle est une société ouverte constituée en vertu des lois de la province d'Ontario, au Canada. Son siège social est situé au 145 King Street East, Suite 400, Toronto, Ontario, M5C 2Y7. La société est inscrite à la Bourse de Toronto et à la Bourse de New York. Agnico Eagle vend sa production d'or sur le marché mondial.

Le 23 mars 2016, le conseil d'administration de la société (le «conseil») a autorisé la publication des présents états financiers consolidés.

### 2. MODE DE PRÉSENTATION

#### A) *Déclaration de conformité*

Les états financiers consolidés ci-joints d'Agnico Eagle ont été préparés selon les Normes internationales d'information financière («IFRS»), telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board («IASB»), et sont dressés en dollars américains.

Les présents états financiers consolidés ont été préparés sur une base de continuité de l'exploitation selon la méthode du coût historique, sauf pour certains actifs et passifs financiers qui sont évalués à la juste valeur. Les principales méthodes comptables sont présentées à la note 3 et ont été appliquées de façon uniforme à chaque période présentée.

#### B) *Mode de présentation*

##### *Filiales*

Ces états financiers consolidés comprennent les comptes d'Agnico Eagle et de ses filiales consolidées. Tous les soldes, transactions, produits et charges, profits ou pertes intersociétés ont été éliminés au moment de la consolidation. Les filiales sont consolidées si Agnico Eagle peut exercer le contrôle. Agnico Eagle détient le contrôle d'une entité émettrice si elle est exposée à des rendements variables en raison de ses liens avec cette entité et si elle a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'elle détient sur celle-ci. La société réévalue si elle contrôle ou non une entité émettrice lorsque les faits et circonstances indiquent qu'un ou plusieurs éléments du contrôle ont changé.

##### *Partenariats*

Un partenariat est une entreprise sur laquelle deux parties ou plus exercent un contrôle conjoint. Le contrôle conjoint s'entend du partage contractuellement convenu du contrôle exercé sur une entreprise, qui n'existe que dans le cas où les décisions concernant les activités pertinentes ayant une incidence importante sur les rendements de l'entreprise requièrent le consentement unanime des parties partageant le contrôle.

Une entreprise commune est un partenariat dans lequel les parties qui exercent un contrôle conjoint sur l'entreprise ont des droits sur les actifs et des obligations au titre des passifs relatifs à celle-ci. Les présents états financiers consolidés comprennent la participation de la société dans les actifs, les passifs, les produits et les charges des entreprises communes à compter de la date à laquelle elle a commencé à exercer un contrôle conjoint. La participation de 50 % d'Agnico Eagle dans la Corporation Canadian Malartic et dans la société en nom collectif Canadian Malartic, qui détient la mine Canadian Malartic située au Québec, a été comptabilisée à titre d'entreprise commune.

# MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE

## NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

(en milliers de dollars américains, sauf les nombres d'actions et les montants par action, à moins d'indication contraire)  
31 décembre 2015

### 3. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

#### A) *Regroupements d'entreprises*

Dans le cadre d'un regroupement d'entreprises, la méthode de comptabilisation dite «méthode de l'acquisition» est utilisée. En vertu de cette méthode, le prix d'acquisition est attribué à la juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs repris à la date d'acquisition. La juste valeur provisoire à une date de clôture est déterminée de manière définitive dès que l'information pertinente est disponible, au cours d'une période qui ne dépasse pas 12 mois à compter de la date d'acquisition, avec retraitement rétrospectif de l'incidence des ajustements sur la juste valeur provisoire à la date d'acquisition. Comme il est décrit à la note 5 des présents états financiers consolidés, certains éléments présentés à l'état de la situation financière consolidé au 31 décembre 2014 ont été mis à jour pour tenir compte des estimations définitives de la juste valeur au titre de l'acquisition conjointe d'Osisko le 16 juin 2014. Les frais relatifs à l'acquisition sont passés en charges au moment où ils sont engagés.

Le prix d'acquisition peut également comprendre des montants à payer si certains événements futurs surviennent ou si certaines conditions sont remplies. Cette contrepartie éventuelle est évaluée à la juste valeur et comprise dans le prix d'acquisition à la date d'acquisition. Toute variation ultérieure de la juste valeur estimée de la contrepartie éventuelle est comptabilisée dans les états du résultat consolidés, sauf si la juste valeur provisoire de la contrepartie éventuelle à la date d'acquisition est déterminée de manière définitive avant la période d'évaluation de 12 mois, auquel cas l'ajustement est attribué aux actifs identifiables acquis et aux passifs repris de manière rétrospective à la date d'acquisition.

Lorsque le coût d'acquisition dépasse la juste valeur des actifs nets identifiables acquis, l'écart est comptabilisé dans le goodwill. Un profit est comptabilisé dans les états du résultat consolidés si le coût d'acquisition est inférieur à la juste valeur des actifs nets identifiables acquis.

Les participations ne donnant pas le contrôle correspondent à la juste valeur des actifs nets des filiales qui ne sont pas détenus par la société à la date d'acquisition. Les participations ne donnant pas le contrôle sont présentées dans les capitaux propres des états de la situation financière consolidés.

Dans le cas d'un regroupement d'entreprises réalisé par étapes, la société réévalue les titres de capitaux propres qu'elle détenait précédemment à leur juste valeur à la date d'acquisition et comptabilise le profit ou la perte dans les états du résultat consolidés.

#### B) *Actifs non courants et groupes destinés à être cédés détenus en vue de la vente et activités abandonnées*

La société classe un actif non courant ou un groupe destiné à être cédé comme étant détenu en vue de la vente s'il est hautement probable qu'il soit vendu dans son état actuel, dans un délai d'un an à partir de la date à laquelle il a été classé ainsi. Les actifs et les groupes destinés à être cédés qui satisfont aux critères de classement comme détenus en vue de la vente sont évalués au plus faible de leur valeur comptable et de leur juste valeur diminuée des coûts de sortie, et la société cesse d'amortir de tels actifs à compter de la date à laquelle ils sont classés comme étant détenus en vue de la vente. Les actifs et les groupes destinés à être cédés qui satisfont aux critères de classement comme détenus en vue de la vente sont présentés séparément dans les états de la situation financière consolidés.

Si la valeur comptable de l'actif avant son classement comme étant détenu en vue de la vente est supérieure à la juste valeur diminuée des coûts de sortie, la société comptabilise une perte de valeur. Toute variation ultérieure de l'évaluation des éléments classés comme étant détenus en vue de la vente est comptabilisée à titre de profit jusqu'à concurrence de la perte de valeur cumulée comptabilisée antérieurement pour l'actif ou le groupe destiné à être cédé connexe, ou à titre de perte de valeur supplémentaire.

# MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE

## NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

(en milliers de dollars américains, sauf les nombres d'actions et les montants par action, à moins d'indication contraire)  
31 décembre 2015

### 3. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Une activité abandonnée est une composante de la société qui peut être clairement distinguée du reste de l'entité, sur le plan opérationnel et pour les besoins de l'information financière, qui a fait l'objet d'une cession ou qui est classée comme étant détenue en vue de la vente et a) représente une gamme d'activité ou une région géographique principale et distincte, b) fait partie d'un plan unique et coordonné visant la cession d'un secteur d'activité ou c) est une filiale acquise exclusivement en vue de la revente. Les résultats des groupes destinés à être cédés ou des activités régionales qui sont abandonnées sont présentés séparément dans les états du résultat global consolidés.

#### C) *Conversion de monnaies étrangères*

La monnaie fonctionnelle de la société, de chaque filiale et des partenariats est la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel elle exerce ses activités. La monnaie fonctionnelle des activités de la société est le dollar américain.

Lorsque la société détermine la monnaie fonctionnelle d'une entité, la monnaie reste la même sauf si les transactions, événements et circonstances sous-jacents pertinents changent. Tout changement de monnaie fonctionnelle d'une entité est comptabilisé de manière prospective à compter de la date du changement, et les états de la situation financière consolidés sont convertis au moyen du cours de change à cette date.

À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, la société convertit ses soldes libellés en monnaie étrangère comme suit :

- Les éléments monétaires sont convertis au cours de clôture en vigueur à la date de clôture.
- Les éléments non monétaires qui sont évalués au coût historique sont convertis au cours de change à la date de transaction. Les éléments qui sont évalués à la juste valeur sont convertis au cours de change en vigueur à la date à laquelle cette juste valeur a été évaluée.
- Les éléments de produits et de charges sont convertis au cours de change moyen de la période.

#### D) *Trésorerie et équivalents de trésorerie*

La trésorerie et les équivalents de trésorerie de la société comprennent la trésorerie et les placements à court terme dans des instruments du marché monétaire dont l'échéance résiduelle à la date d'achat est d'au plus trois mois. La société investit ses placements à court terme et sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie dans des titres de grande qualité émis par des organismes gouvernementaux, des institutions financières et d'importantes sociétés, et limite son risque de crédit en diversifiant ses placements.

#### E) *Placements à court terme*

Les placements à court terme de la société comprennent des instruments financiers dont l'échéance résiduelle à la date d'achat est supérieure à trois mois, mais inférieure à un an. Les placements à court terme sont désignés comme étant détenus jusqu'à l'échéance aux fins comptables et sont comptabilisés au coût amorti, lequel se rapproche de la valeur du marché étant donné la nature à court terme de ces placements.

# MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE

## NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

(en milliers de dollars américains, sauf les nombres d'actions et les montants par action, à moins d'indication contraire)  
31 décembre 2015

### 3. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### F) Stocks

Les stocks comprennent les stocks de minerai, les concentrés, les barres d'argent aurifère et les fournitures. Les stocks sont comptabilisés au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation («VNR»). Le coût est déterminé au moyen de la méthode du coût moyen pondéré et comprend le coût de tous les éléments achetés, le coût de transformation et les autres coûts engagés pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent. Le coût des stocks comprend le coût des matières premières et de la main-d'œuvre liées directement à l'extraction minière et au traitement, y compris les frais de découverte engagés pendant l'étape de production, l'amortissement des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines liées directement au processus d'exploitation minière et de production, l'amortissement des frais de découverte incorporés antérieurement au coût de l'actif et les coûts indirects directement attribuables. En cas d'interruption de la production, les coûts compris dans les stocks sont ajustés pour refléter la capacité normale. Les coûts anormaux sont passés en charges au cours de la période où ils sont engagés.

La partie courante des stocks de minerai, du minerai sur les remblais de lixiviation et des stocks est déterminée d'après le volume qui devrait être traité au cours des 12 prochains mois. Les stocks de minerai, le minerai sur les remblais de lixiviation et les stocks qui ne seront pas traités ou utilisés au cours des 12 prochains mois sont classés à titre de stocks à long terme.

La VNR est estimée en calculant le prix de vente net diminué des coûts qui seront engagés pour convertir les stocks pertinents en produits prêts à être vendus et pour les livrer à un client. Les coûts d'achèvement sont fondés sur la meilleure estimation de la direction à la date de clôture. La dépréciation au titre de la VNR peut faire l'objet d'une reprise au cours d'une période ultérieure lorsque les circonstances qui justifiaient précédemment la dépréciation n'existent plus.

#### G) Instruments financiers

Les actifs et passifs financiers de la société (instruments financiers) comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à court terme, la trésorerie soumise à restrictions, les créances clients, les titres disponibles à la vente, les dettes fournisseurs et les charges à payer, la dette à long terme (y compris les débetures convertibles) et les instruments financiers dérivés. Tous les instruments financiers sont comptabilisés à la juste valeur. Après leur comptabilisation initiale, les instruments financiers classés à titre de créances clients, de dettes fournisseurs et charges à payer et de dette à long terme (excluant les débetures convertibles) sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les autres actifs et passifs financiers sont comptabilisés à la juste valeur par le biais des états du résultat consolidés.

##### *Titres disponibles à la vente*

Les placements de la société dans des titres disponibles à la vente consistent principalement en des placements dans des actions ordinaires d'entités du secteur minier comptabilisés au moyen de la méthode de comptabilisation à la date de transaction. Les placements sont désignés à titre de placements disponibles à la vente, car la société ne les détient pas à des fins de transaction. Le coût des titres disponibles à la vente est établi selon la méthode du coût moyen, et les titres sont comptabilisés à leur juste valeur. Les profits et les pertes latents découlant de l'évaluation des titres disponibles à la vente à la juste valeur sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

Dans l'éventualité où une baisse de la juste valeur d'un placement dans des titres disponibles à la vente se produit et est jugée importante ou prolongée, une perte de valeur est comptabilisée aux états du résultat et du résultat global consolidés. La société évalue si une baisse de valeur est jugée importante ou prolongée en tenant compte des éléments probants disponibles, notamment les changements au titre de la conjoncture générale, les données spécifiques à un secteur et à une entité émettrice, depuis quand et dans quelle mesure la juste valeur est inférieure au coût et la situation financière de l'entité émettrice.

# MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE

## NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

(en milliers de dollars américains, sauf les nombres d'actions et les montants par action, à moins d'indication contraire)  
31 décembre 2015

### 3. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### *Instruments dérivés et comptabilité de couverture*

La société a recours à des instruments financiers dérivés (principalement des contrats d'option et des contrats à terme) afin de gérer les fluctuations des prix des sous-produits des métaux, des taux d'intérêt et des taux de change, et peut les utiliser pour gérer l'exposition au risque lié au coût de certains intrants. La société ne détient pas d'instruments financiers ou d'instruments financiers dérivés à des fins de transaction.

La société comptabilise tous les instruments financiers dérivés dans les états financiers consolidés à la juste valeur, peu importe l'objectif ou l'intention en ce qui a trait à la détention de l'instrument. Les variations de la juste valeur des instruments financiers dérivés sont comptabilisées périodiquement dans les états du résultat et du résultat global consolidés ou dans les capitaux propres à titre de composantes du cumul des autres éléments du résultat global selon la nature de l'instrument financier dérivé et selon son admissibilité à la comptabilité de couverture. Les instruments financiers désignés comme couvertures sont soumis à des tests d'efficacité à chaque période de présentation de l'information financière. Les profits et les pertes sur les contrats qui s'avèrent efficaces sont présentés comme une composante de la transaction connexe.

#### **H) Goodwill**

Le goodwill est comptabilisé dans le cadre d'un regroupement d'entreprises si le coût d'acquisition dépasse la juste valeur des actifs identifiables nets acquis. Le goodwill est alors affecté à l'unité génératrice de trésorerie («UGT») ou au groupe d'UGT qui devrait bénéficier des synergies du regroupement d'entreprises. Une UGT est définie comme le plus petit groupe identifiable d'actifs qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs.

La société réalise des tests de dépréciation du goodwill annuellement au 31 décembre de chaque exercice. De plus, la société évalue s'il existe des indices de dépréciation à la fin de chaque période de présentation de l'information financière. S'il existe un indice de dépréciation, le goodwill est alors soumis à un test de dépréciation. Si la valeur comptable de l'UGT ou du groupe d'UGT auquel le goodwill est attribué dépasse sa valeur recouvrable, une perte de valeur est comptabilisée. Les pertes de valeur au titre du goodwill ne font pas l'objet d'une reprise.

La valeur recouvrable d'une UGT ou d'un groupe d'UGT est établie selon la valeur la plus élevée entre sa valeur d'utilité et sa juste valeur diminuée des coûts de sortie.

#### **I) Biens miniers, immobilisations corporelles et frais de mise en valeur des mines**

Les biens miniers, les immobilisations corporelles ainsi que les frais de mise en valeur des mines sont comptabilisés au coût, diminué du cumul de l'amortissement et des pertes de valeur.

#### *Biens miniers*

Le coût des biens miniers comprend la juste valeur attribuable aux réserves et ressources minérales prouvées et probables acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises ou de l'acquisition d'un actif, les frais de mise en valeur des mines souterraines, les frais de découverte différés et les frais d'exploration et d'évaluation et les coûts d'emprunt inscrits à l'actif.

Les débours importants liés à l'acquisition de terrains et de droits miniers sont inscrits à l'actif à titre de biens miniers au coût. Si un gisement de minerai exploitable est découvert, ces coûts sont amortis par imputation aux résultats lorsque commence la production commerciale, selon le mode des unités d'œuvre et en fonction de la quantité estimée des réserves minérales prouvées et probables. Si aucun gisement exploitable n'est découvert, ces coûts sont passés en charges dans la période au cours de laquelle il est déterminé que le bien n'a pas de valeur économique future. La composante coût d'un projet en particulier qui est incluse dans le coût en capital de l'actif comprend les salaires directement attribuables au projet, les fournitures et les matières premières utilisées dans le projet et les frais généraux supplémentaires qui sont directement attribuables au projet.

# MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE

## NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

(en milliers de dollars américains, sauf les nombres d'actions et les montants par action, à moins d'indication contraire)  
31 décembre 2015

### 3. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les immobilisations en cours sont amorties uniquement à la fin de la période de construction ou lorsque la production commerciale commence. Au début de l'étape de la production, les coûts de construction incorporés au coût de l'actif sont transférés à la catégorie appropriée d'immobilisations corporelles.

#### *Immobilisations corporelles*

Les dépenses engagées pour de nouvelles installations et les améliorations qui permettent de prolonger la durée d'utilité des installations existantes sont incorporées au coût des immobilisations corporelles. Le coût d'une immobilisation corporelle comprend son prix d'achat, y compris les droits de douane et les taxes non remboursables, après déduction des remises et rabais commerciaux, tout coût directement lié au transfert de l'actif jusqu'à son lieu d'exploitation et à sa mise en état pour assurer son exploitation de la manière prévue par la direction et l'estimation des coûts relatifs au démantèlement et à l'enlèvement de l'immobilisation et à la remise en état du site sur lequel elle est située, autres que les coûts qui découlent de son utilisation à des fins de production de stocks au cours de la période.

L'amortissement d'un actif commence lorsque l'actif se trouve à l'endroit et dans l'état nécessaires pour assurer son exploitation de la manière prévue par la direction. L'amortissement cesse à la plus rapprochée des dates suivantes : la date à laquelle l'actif est classé comme détenu en vue de la vente ou la date à laquelle l'actif est décomptabilisé. Les actifs en cours de construction sont amortis uniquement à la fin de la période de construction. L'amortissement est imputé selon le mode des unités d'œuvre ou le mode linéaire et reflète le rythme selon lequel l'entité s'attend à consommer les avantages économiques futurs liés à l'actif. Le mode d'amortissement utilisé pour un actif fait l'objet d'un examen annuel.

La durée d'utilité des immobilisations corporelles repose sur la durée de vie estimée des mines selon les réserves minérales prouvées et probables. La durée de vie résiduelle des mines au 31 décembre 2015 varie de 1 à 20 ans.

#### *Frais de mise en valeur des mines*

Les frais de mise en valeur des mines engagés après le début de la production commerciale sont inscrits à l'actif si un avantage économique futur est attendu. En général, les coûts des activités qui sont inscrits à l'actif comprennent les coûts engagés pour construire les puits, les galeries d'avancement, les rampes et les galeries d'accès qui permettent à la société d'extraire du minerai souterrain.

La société comptabilise la dotation aux amortissements des frais de mise en valeur des mines souterraines engagés selon le mode des unités d'œuvre d'après l'estimation du nombre de tonnes des réserves minérales prouvées et probables de la partie identifiée du gisement minéralisé. Le mode des unités d'œuvre définit le dénominateur comme étant le nombre total de tonnes de réserves minérales prouvées et probables.

#### *Frais de découverte différés*

Dans les activités à ciel ouvert, il est nécessaire d'enlever les morts-terrains et les autres stériles pour avoir accès à des gisements à partir desquels des minéraux peuvent être extraits de façon rentable. Cette opération est appelée découverte.

Pendant les travaux préparatoires de la mine, les frais de découverte sont inscrits à l'actif à titre de coûts de préparation, de mise en valeur et de construction de la mine. Ces frais sont amortis à compter du début de la production de la mine.

Pendant l'étape de production, les frais de découverte sont comptabilisés dans le coût des stocks, sauf si l'entité s'attend à ce que ces frais entraînent des avantages économiques futurs, auquel cas ils sont incorporés dans le coût des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines.

# MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE

## NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

(en milliers de dollars américains, sauf les nombres d'actions et les montants par action, à moins d'indication contraire)  
31 décembre 2015

### 3. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les frais de découverte engagés à l'étape de la production entraînent des avantages économiques futurs lorsque :

- il est probable que les avantages économiques futurs (meilleur accès au gisement minéralisé) associés aux opérations de découverte iront à la société;
- la société peut identifier la partie du gisement minéralisé à laquelle elle a un meilleur accès;
- les frais rattachés aux activités de découverte associées à cette partie du gisement minéralisé peuvent être évalués de façon fiable.

Les frais de découverte engagés pendant l'étape de production et incorporés au coût de l'actif sont amortis sur la durée d'utilité attendue de la partie identifiée du gisement minéralisé qui devient plus accessible grâce aux activités de découverte.

#### *Coûts d'emprunt*

Les coûts d'emprunt sont incorporés au coût de l'actif qualifié. Les actifs qualifiés sont des actifs qui exigent une longue période de préparation avant de pouvoir être utilisés par la société, soit des projets à l'étape d'exploration et d'évaluation, de mise en valeur ou de construction.

Les coûts d'emprunt attribuables à l'acquisition, à la construction ou à la production d'actifs qualifiés sont ajoutés au coût de ces actifs jusqu'à ce qu'ils soient pratiquement prêts pour l'usage auquel ils sont destinés. Tous les autres coûts d'emprunt sont comptabilisés à titre de charges financières dans la période au cours de laquelle ils sont engagés. Si les fonds utilisés pour financer un actif qualifié font partie des emprunts généraux, le montant incorporé au coût de l'actif est calculé au moyen d'une moyenne pondérée des taux applicables aux emprunts visés au cours de la période.

#### *Contrats de location*

Pour déterminer si un accord est ou contient un contrat de location, il faut évaluer la substance de l'accord à la date de passation du contrat, et établir si l'exécution de l'accord dépend de l'utilisation d'un ou de plusieurs actifs spécifiques ou si l'accord confère un droit d'utiliser l'actif.

Un contrat de location est classé en tant que contrat de location-financement s'il transfère à la société la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété de l'actif. Les contrats de location sont comptabilisés à titre d'actif avec un passif correspondant d'un montant égal à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location. Les paiements au titre de la location sont répartis entre le passif et les charges financières au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif, selon laquelle une charge d'intérêt à taux constant sur le solde du passif est comptabilisée. La composante intérêt du contrat de location est passée en charges dans les états du résultat consolidés à titre de charge financière. Un bien loué aux termes d'un contrat de location-financement est amorti sur la plus courte de la durée du contrat de location et de sa durée d'utilité.

Tous les autres contrats de location sont comptabilisés à titre de contrats de location simple. Les paiements au titre des contrats de location simple sont comptabilisés à titre de charges d'exploitation dans les états du résultat consolidés selon le mode linéaire sur la durée du contrat de location.

# MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE

## NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

(en milliers de dollars américains, sauf les nombres d'actions et les montants par action, à moins d'indication contraire)  
31 décembre 2015

### 3. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### J) *Frais de mise en valeur*

Les frais liés à l'étape de la mise en valeur sont des coûts engagés pour avoir accès aux réserves minérales prouvées et probables et construire les installations d'extraction, de traitement, de ramassage, de transport et de stockage des minerais. L'étape de mise en valeur d'une mine commence lorsque la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction des ressources minérales ont été établies. Les coûts qui sont directement attribuables à la mise en valeur des mines sont incorporés dans le coût des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines dans la mesure où ils sont nécessaires pour mettre l'immobilisation dans l'état requis pour permettre la production commerciale.

Les coûts anormaux sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Les coûts indirects sont inclus seulement s'ils peuvent être attribués directement à la zone d'intérêt. Les charges administratives sont inscrites à l'actif à titre de frais de mise en valeur lorsque les coûts sont attribués directement à un projet de mise en valeur précis.

#### *Production commerciale*

Un projet de construction de mine est considéré comme étant à l'étape de la production lorsque les immobilisations en cours de construction sont prêtes à être utilisées. Pour déterminer si les immobilisations sont prêtes à être utilisées, les critères qui doivent être pris en compte incluent, sans s'y limiter, ce qui suit :

- L'exécution de tests au titre des immobilisations corporelles pendant une période raisonnable
- La capacité de produire des minéraux sous une forme commercialisable (selon les spécifications)
- La capacité de maintenir une production continue de minéraux

Lorsqu'un projet de construction de mine passe à l'étape de la production, l'amortissement commence, l'inscription à l'actif de certains coûts de construction cesse et les dépenses sont soit incorporées au coût des stocks, soit passées en charges lorsqu'elles sont engagées. Les coûts engagés aux fins de l'acquisition ou de l'amélioration des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines et des activités de découverte à ciel ouvert font exception.

#### K) *Dépréciation d'actifs non courants*

À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, la société évalue s'il existe un indice de dépréciation des actifs non courants. S'il un tel indice existe, la valeur recouvrable de l'actif est calculée pour déterminer s'il faut comptabiliser une perte de valeur. S'il n'est pas possible d'estimer la valeur recouvrable de l'actif pris individuellement, les actifs sont regroupés au niveau de l'UGT aux fins de l'évaluation de la valeur recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée au titre de l'excédent de la valeur comptable de l'UGT par rapport à sa valeur recouvrable. La perte de valeur liée à une UGT est d'abord attribuée au goodwill, et le solde est attribué au pro rata aux autres actifs non courants de l'UGT selon leur valeur comptable.

Toute perte de valeur d'un actif non courant, sauf le goodwill, est reprise si des modifications ultérieures apportées aux estimations ou aux hypothèses importantes utilisées pour comptabiliser la perte de valeur entraînent une augmentation de la valeur recouvrable de l'UGT. S'il existe un indice de reprise d'une perte de valeur, un recouvrement doit être comptabilisé dans la mesure où la valeur recouvrable de l'actif est supérieure à sa valeur comptable. Le montant de la reprise est limité à l'écart entre la valeur comptable actuelle et la valeur comptable qui prévaudrait si la perte de valeur initiale n'avait pas été comptabilisée et si l'amortissement de cette valeur comptable s'était poursuivi. Les pertes de valeur et les reprises ultérieures sont comptabilisées dans les états du résultat consolidés au cours de la période pendant laquelle elles se produisent.

# MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE

## NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

(en milliers de dollars américains, sauf les nombres d'actions et les montants par action, à moins d'indication contraire)  
31 décembre 2015

### 3. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### L) Dette

La dette est initialement comptabilisée à la juste valeur, nette des coûts de financement engagés. Par la suite, la dette est évaluée au coût amorti. Tout écart entre les montants reçus et la valeur de remboursement de la dette est comptabilisé dans les états du résultat consolidés sur la période à courir jusqu'à l'échéance au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les débetures convertibles sont comptabilisées à titre de passifs financiers évalués à la juste valeur dans les états du résultat consolidés.

#### M) Provision pour restauration des lieux

Les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations surviennent en raison de l'acquisition, de la mise en valeur et de la construction de biens miniers et d'immobilisations corporelles, et découlent des contrôles et des règlements gouvernementaux visant à protéger l'environnement lors de la fermeture et de la restauration des lieux des biens miniers. Les principales composantes de la valeur comptable des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations comprennent : la fermeture et la remise en état du bassin de résidus et du remblai de lixiviation en tas, la démolition de bâtiments et d'installations minières, le traitement continu des eaux, et la surveillance et l'entretien continus des mines fermées. La société comptabilise une obligation liée à la mise hors service d'immobilisations lorsqu'une perturbation du milieu se produit ou lorsque la société détermine qu'il existe une obligation implicite d'après sa meilleure estimation de l'échéancier et du montant des flux de trésorerie prévus. Lorsque la provision au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations est comptabilisée, le coût correspondant est inclus dans le coût de l'élément connexe des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines. La provision pour restauration des lieux résultant de la perturbation du terrain dans le but d'extraire du minerai au cours de la période considérée est incluse dans le coût des stocks.

Le moment où les dépenses liées aux mesures environnementales correctives sont engagées dépend d'un certain nombre de facteurs, comme la durée de vie et la nature de l'actif, les conditions de la licence d'exploitation et l'environnement dans lequel la mine est exploitée. La provision pour restauration des lieux est évaluée selon la valeur prévue des flux de trésorerie futurs actualisés à leur valeur actuelle au moyen d'un taux d'intérêt sans risque. Les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations sont ajustées à chaque période pour tenir compte du passage du temps (désactualisation). La charge de désactualisation est comptabilisée dans les coûts de financement de chaque période. Lorsqu'une obligation liée à la mise hors service d'immobilisations est réglée, la société comptabilise un profit ou une perte si le coût réel diffère de la valeur comptable de l'obligation. Les profits ou les pertes au règlement sont comptabilisés dans les états du résultat consolidés.

Les flux de trésorerie prévus sont mis à jour pour tenir compte des changements de faits et de circonstances. Les principaux facteurs qui peuvent entraîner des variations des flux de trésorerie prévus sont les suivants : la construction de nouvelles installations de traitement, les variations des volumes des matières dans les réserves minérales prouvées et probables et la modification correspondante de la durée de vie de la mine, les changements des caractéristiques du minerai ayant une incidence sur les mesures de protection environnementale requises et sur les coûts connexes, les variations de la qualité de l'eau ayant une incidence sur le traitement de l'eau requis, et les modifications aux lois et règlements qui régissent la protection de l'environnement.

Chaque période de présentation financière, les provisions pour obligations liées à la mise hors service d'immobilisations sont réévaluées pour tenir compte de toute modification aux hypothèses importantes, y compris le montant et le calendrier des flux de trésorerie prévus et les taux d'intérêt sans risque. Les variations de la provision pour restauration des lieux découlant des modifications apportées aux estimations sont ajoutées au coût de l'actif connexe ou en sont déduites, sauf si le montant de la réduction de la provision pour restauration des lieux est supérieur à la valeur comptable de l'actif connexe, auquel cas le montant de l'actif est ramené à néant et l'ajustement restant est comptabilisé dans les états du résultat consolidés.

# MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE

## NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

(en milliers de dollars américains, sauf les nombres d'actions et les montants par action, à moins d'indication contraire)

31 décembre 2015

### 3. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les passifs au titre des mesures environnementales correctives sont distincts des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, car ils ne découlent pas de la contamination de l'environnement au cours de l'exploitation normale d'un actif non courant ou d'une obligation juridique ou implicite de remédier à la contamination de l'environnement imputable à l'acquisition, à la construction ou à la mise en valeur d'un actif non courant. La société doit comptabiliser un passif à l'égard des obligations liées aux passifs au titre des mesures environnementales correctives découlant d'actes passés. Les passifs au titre des mesures environnementales correctives sont mesurés en actualisant les flux de trésorerie connexes prévus au moyen d'un taux d'intérêt sans risque. Lorsque survient un passif au titre des mesures environnementales correctives, la société prépare des estimations du montant et du calendrier des flux de trésorerie prévus. À chaque période de présentation de l'information financière, la société établit les estimations de coûts et les autres hypothèses qui entrent dans l'évaluation des passifs au titre des mesures environnementales correctives afin de tenir compte d'événements, de changements de situation et des nouvelles informations disponibles. Les changements apportés à ces estimations et à ces hypothèses ont une incidence correspondante sur la valeur des passifs au titre des mesures environnementales correctives. Toute variation de la valeur des passifs au titre des mesures environnementales correctives entraîne une charge correspondante ou un crédit correspondant dans les états du résultat consolidés. Lorsqu'un passif au titre des mesures environnementales correctives est réglé, la société comptabilise un profit ou une perte dans les états du résultat consolidés si le coût réel diffère de la valeur comptable du passif en question.

#### **N) Avantages postérieurs à l'emploi**

Au Canada, la société offre un régime à cotisations définies à tous ses employés (le «régime de base»). Le régime de base est capitalisé par les cotisations de la société établies selon un pourcentage du revenu pour les services rendus par les employés. En outre, la société offre un régime complémentaire pour des cadres désignés à partir de l'échelon de vice-président (le «régime complémentaire»). En vertu du régime complémentaire, un montant additionnel correspondant à 10,0 % des revenus des cadres désignés est versé à titre de cotisations par la société. La société n'offre pas d'autres avantages complémentaires de retraite à ses employés.

La société offre également à certains de ses cadres supérieurs actuels et anciens un régime de retraite supplémentaire non agréé à prestations définies (le «régime des cadres»). Les prestations du régime des cadres sont généralement fondées sur le nombre d'années de service et le niveau de rémunération de l'employé. La charge de retraite liée au régime des cadres correspond au montant net résultant du total du coût des prestations offertes (y compris le coût des prestations au titre des services rendus), du coût financier net du passif / de l'actif net au titre des prestations définies et de l'incidence des règlements et des compressions du régime liés à des événements spéciaux. Les actifs de la caisse de retraite sont mesurés à leur juste valeur actuelle. Les coûts des améliorations apportées au régime sont comptabilisés immédiatement en charges lorsque les améliorations sont apportées. La réévaluation du passif net au titre des prestations définies est comptabilisée immédiatement dans les autres éléments du résultat global et est par la suite transférée dans les résultats non distribués.

#### *Régime à cotisations définies*

La société comptabilise les cotisations à verser dans un régime à cotisations définies en échange de services rendus par les employés à titre de charges, sauf si, selon une autre politique, les cotisations doivent ou peuvent être incorporées au coût d'un actif. Après déduction des cotisations déjà versées, un passif est comptabilisé au cours de chaque période pour tenir compte des cotisations non versées, mais accumulées. Si le montant des cotisations déjà payé excède la valeur des cotisations exigibles pour les services rendus avant la date de clôture, la société comptabilise cet excédent à titre d'actif dans la mesure où le paiement anticipé entraînera une diminution des paiements futurs ou un remboursement au comptant.

#### *Régime à prestations définies*

Les actifs du régime sont comptabilisés à leur juste valeur à la date de clôture et sont déduits de la valeur actualisée des passifs du régime aux fins du calcul du passif / de l'actif net au titre des prestations définies. L'obligation au titre des prestations définies tient compte des paiements futurs prévus afin de régler l'obligation résultant des services rendus au cours de la période considérée et de périodes antérieures.

# MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE

## NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

(en milliers de dollars américains, sauf les nombres d'actions et les montants par action, à moins d'indication contraire)  
31 décembre 2015

### 3. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Le coût des services rendus au cours de la période représente la valeur actualisée déterminée par calcul actuariel des prestations accumulées auxquelles ont droit les membres du personnel actifs à chaque période et reflète le coût économique pour chaque période en fonction de la conjoncture de marché. Le coût des services rendus au cours de la période est fondé sur l'évaluation actuarielle la plus récente. L'intérêt net sur le passif / l'actif net au titre des prestations définies correspond à la variation au cours de la période du passif / de l'actif au titre des prestations définies qui découle du passage du temps.

Le coût des services passés représente la variation de la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies qui résulte des modifications ou des compressions apportées à un régime. Le coût des services passés découlant des modifications à un régime qui ont pour effet d'augmenter ou de diminuer les prestations dont les droits sont acquis ou non est comptabilisé immédiatement en résultat net à la date des modifications ou, si elle est antérieure, à la date à laquelle l'entité comptabilise les coûts de restructuration correspondants ou les indemnités de cessation d'emploi correspondantes.

Les profits ou les pertes sur les règlements au titre du régime sont évalués comme étant l'écart entre la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies et le prix de règlement. Un profit ou une perte est alors comptabilisé lorsque l'obligation au titre des prestations est réglée. Les écarts actuariels sont comptabilisés dans la situation de capitalisation du régime aux états de la situation financière consolidés. Les profits et les pertes sont comptabilisés immédiatement dans les autres éléments du résultat global et sont transférés par la suite dans les résultats non distribués sans être comptabilisés en résultat net.

#### O) *Passifs éventuels et autres provisions*

Une provision est comptabilisée s'il existe une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé et dont l'extinction devrait entraîner une sortie de ressources et si le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. La meilleure estimation de la dépense devant être engagée pour régler l'obligation à la date de clôture, évaluée d'après les flux de trésorerie prévus actualisés pour tenir compte de la valeur temps de l'argent, correspond au montant comptabilisé à titre de provision. L'augmentation de la provision (désactualisation) imputable au passage du temps est comptabilisée à titre de charge financière dans les états du résultat consolidés.

Les passifs éventuels sont des obligations potentielles dont l'existence dépend de la réalisation (ou non) d'un ou de plusieurs événements incertains sur lesquels l'entité n'a pas de contrôle, ou des obligations actuelles qui ne sont pas comptabilisées parce qu'il n'est pas probable que le règlement entraînera une sortie d'avantages économiques ou que le montant de l'obligation ne peut être estimé de manière fiable. Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés, mais sont présentés et décrits dans les notes des états financiers consolidés, y compris les estimations de l'incidence financière potentielle et les incertitudes relatives au montant ou à la date de toute sortie, sauf si la possibilité de tout règlement est improbable. La société doit, lorsqu'elle évalue les pertes éventuelles liées à des poursuites en instance contre elle ou à des réclamations non alléguées qui pourraient découler de ces poursuites, évaluer, à l'aide de ses conseillers juridiques, le fondement de ces poursuites ou réclamations non alléguées ainsi que le fondement de tout montant de la mesure réparatoire demandée ou qui devrait être demandée.

#### P) *Rémunération à base d'actions*

La société conclut des accords de rémunération fondée sur des actions (régime d'options sur actions à l'intention des employés, programme d'incitation à l'achat d'actions et régime d'unités d'actions temporairement incessibles) à l'intention de certains employés, dirigeants et administrateurs de la société.

##### *Régime d'options sur actions à l'intention des employés («ROAE»)*

Le ROAE de la société prévoit l'attribution d'options sur actions aux administrateurs, aux dirigeants, aux employés et aux fournisseurs de services en vue de l'achat d'actions ordinaires. Les options ont un prix d'exercice égal au prix du marché le jour qui précède la date d'attribution. La juste valeur de ces options est comptabilisée dans les états du résultat et du résultat global consolidés, ou dans les états de la situation financière consolidés si elle est incorporée au coût des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines, à titre de charge de rémunération, au cours de la période d'acquisition des droits applicable.

# MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE

## NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

(en milliers de dollars américains, sauf les nombres d'actions et les montants par action, à moins d'indication contraire)  
31 décembre 2015

### 3. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Toute contrepartie versée par les employés à l'exercice des options ou à l'achat d'actions ordinaires est portée au crédit du capital social.

La juste valeur est déterminée au moyen du modèle de Black et Scholes qui exige de la société qu'elle estime la volatilité prévue du cours de l'action de la société et la durée de vie prévue des options sur actions. Les restrictions qu'entraînent les modèles d'évaluation des options existants et les difficultés inhérentes à l'estimation de ces variables compliquent la détermination d'une mesure unique et fiable de la juste valeur des options sur actions attribuées. Le coût est comptabilisé sur la période d'acquisition des droits dans la même catégorie de charges que les coûts salariaux des bénéficiaires des droits, et un montant correspondant est comptabilisé dans les capitaux propres. Les attributions réglées en titres de capitaux propres ne sont pas réévaluées après la date initiale d'attribution. L'effet dilutif des options sur actions attribuées est pris en compte dans le résultat net dilué par action que présente la société. La charge au titre des options sur actions tient compte d'un taux de renonciation prévu, estimé en fonction des taux de rotation du personnel prévus.

#### *Programme d'incitation à l'achat d'actions*

Aux termes du programme d'incitation à l'achat d'actions, les administrateurs (à l'exclusion des administrateurs indépendants), les dirigeants et les employés (participants) de la société peuvent cotiser jusqu'à 10,0 % de leur salaire, et la société verse un montant égal à 50,0 % de la cotisation de chaque employé. Toutes les actions ordinaires souscrites aux termes du programme d'incitation à l'achat d'actions sont émises par la société.

La société comptabilise une charge égale à ses cotisations au comptant au programme d'incitation à l'achat d'actions. Les montants à payer comptabilisés ne tiennent compte d'aucun taux de renonciation. Si un employé quitte son emploi avant la date d'acquisition des droits, tout montant à payer par la société au titre des cotisations au cours de la période d'acquisition des droits pour cet employé fait l'objet d'une reprise.

#### *Régime d'unités d'actions temporairement inaccessibles*

Le régime d'unités d'actions temporairement inaccessibles est offert aux administrateurs et à certains employés, y compris à des cadres supérieurs de la société. Les actions ordinaires sont achetées et détenues dans une fiducie jusqu'à ce que les droits soient acquis. Le coût est comptabilisé sur la période d'acquisition des droits dans la même catégorie de charges que les coûts salariaux des bénéficiaires des droits. Le coût des unités d'actions temporairement inaccessibles est comptabilisé dans les capitaux propres jusqu'au règlement. Les attributions réglées en titres de capitaux propres ne sont pas réévaluées après la date initiale d'attribution.

#### **Q) Comptabilisation des produits**

Les produits tirés des activités minières consistent en des produits tirés de l'or, déduction faite des charges de fonderie, d'affinage, de transport et d'autres charges de commercialisation. Les produits tirés de la vente de sous-produits des métaux sont comptabilisés, nets des charges de fonderie, à titre de produits tirés des activités minières.

Les produits tirés de la vente d'or et d'argent sont comptabilisés lorsque les conditions suivantes sont respectées :

- La société a transféré à l'acheteur les risques et avantages importants inhérents à la propriété des biens.
- La société ne continue à être impliquée ni dans la gestion, telle qu'elle incombe normalement au propriétaire, ni dans le contrôle effectif des biens cédés.
- Le montant des produits peut être évalué de façon fiable.

# MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE

## NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

(en milliers de dollars américains, sauf les nombres d'actions et les montants par action, à moins d'indication contraire)  
31 décembre 2015

### 3. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

- Il est probable que les avantages économiques associés à la transaction iront à la société.
- Les coûts engagés ou à engager concernant la transaction peuvent être évalués de façon fiable.

Les produits tirés de l'or et de l'argent sous forme de barres d'argent aurifère sont comptabilisés lorsque l'or ou l'argent affinés sont vendus et livrés au client. En règle générale, tout l'or et l'argent récupérés sous forme de barres d'argent aurifère au cours du broyage par la société sont vendus au cours de la période pendant laquelle ils sont produits.

Selon les modalités des contrats de vente de concentrés de la société conclus avec des fonderies tierces, les prix définitifs des métaux contenus dans les concentrés sont déterminés selon le prix au comptant des métaux en vigueur à une date future précise établie à la date de livraison des concentrés à la fonderie. La société comptabilise les produits tirés de ces contrats d'après les prix à terme au moment de la livraison, soit lorsque les risques et avantages importants inhérents à la propriété des concentrés sont transférés aux fonderies tierces. Les modalités des contrats entraînent des écarts entre le prix estimatif comptabilisé à la livraison et le prix de règlement final. Ces écarts sont rajustés par imputation aux produits à chaque date de clôture ultérieure.

#### R) Dépenses d'exploration et d'évaluation

Les dépenses d'exploration et d'évaluation correspondent aux coûts engagés au moment de la recherche initiale de gisements minéralisés possédant un potentiel économique ou dans le cadre du processus visant à recueillir plus d'information sur des gisements minéralisés existants. Les dépenses d'exploration comprennent en général les coûts associés à la prospection, à l'échantillonnage, à la cartographie, au forage au diamant et aux autres travaux comportant la recherche de minerai. Les dépenses d'évaluation sont les coûts engagés pour établir la viabilité technique et commerciale de la mise en valeur de gisements minéralisés au moyen d'activités d'exploration ou au moyen d'acquisitions.

Les dépenses d'exploration et d'évaluation sont passées en charges au moment où elles sont engagées, sauf s'il peut être démontré que le projet générera des avantages économiques futurs. S'il est déterminé qu'un projet peut générer des avantages économiques futurs, les dépenses sont incorporées au coût des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines dans les états de la situation financière consolidés.

L'étape d'exploration et d'évaluation prend fin lorsque la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale sont démontrées.

#### S) Résultat net par action

Le résultat net de base par action est calculé en divisant le résultat net d'une période donnée par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de cette période. Le résultat net dilué par action tient compte de la dilution qui pourrait se produire si les porteurs ayant le droit de convertir les instruments en actions ordinaires exercent leurs droits. La dette convertible est dilutive si son incidence sur le résultat net, y compris les profits (pertes) liés à l'évaluation à la valeur de marché, la charge d'intérêt et la charge d'impôt, par action ordinaire susceptible de découler de la conversion est inférieure au résultat net de base par action. Le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires utilisé pour calculer le résultat net dilué par action comprend un ajustement, calculé selon la méthode du rachat d'actions, au titre des options sur actions en cours. Selon la méthode du rachat d'actions :

- l'exercice des options est réputé se produire au début de la période (ou à la date d'émission, si elle est postérieure);
- le produit de l'exercice de ces options, majoré de la charge de rémunération des périodes futures pour les options attribuées, est réputé être utilisé pour racheter des actions ordinaires à leur cours moyen pendant la période;

# MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE

## NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

(en milliers de dollars américains, sauf les nombres d'actions et les montants par action, à moins d'indication contraire)  
31 décembre 2015

### 3. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

- le nombre d'actions ordinaires supplémentaires (la différence entre le nombre d'actions réputées avoir été émises et le nombre d'actions réputées avoir été achetées) est inclus dans le dénominateur utilisé pour calculer le résultat net dilué par action.

#### T) Impôts sur le résultat

La charge d'impôt exigible et d'impôt différé est comptabilisée dans les états du résultat consolidés, sauf dans la mesure où elle a trait à un regroupement d'entreprises ou à des éléments comptabilisés directement dans les capitaux propres ou dans les autres éléments du résultat global.

La charge d'impôt exigible est calculée selon les taux d'impôt prévus par la loi et les lois fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

L'impôt différé est comptabilisé au titre des différences temporaires entre la valeur comptable des actifs et des passifs pour les besoins de l'information financière et la base fiscale de ces actifs et passifs évaluées en utilisant les taux d'impôt et les lois fiscales quasi adoptés à la date de clôture et en vigueur pour la période de présentation de l'information financière au cours de laquelle les différences temporaires devraient se résorber.

L'impôt différé n'est pas comptabilisé lorsque :

- le passif d'impôt différé découle de la comptabilisation initiale du goodwill;
- l'actif ou le passif d'impôt différé découle de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans le cadre d'une acquisition qui n'est pas un regroupement d'entreprises et, au moment de l'acquisition, n'a pas d'incidence sur le résultat net ni sur le résultat avant impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière;
- des différences temporaires sont liées à des participations dans des filiales et des entités contrôlées conjointement dans la mesure où la société peut contrôler la date à laquelle la différence temporaire se résorbera et qu'il est probable qu'elle ne se résorbera pas dans un avenir prévisible.

Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés au titre des pertes fiscales inutilisées reportées en avant et des différences temporaires déductibles dans la mesure où il est probable qu'il existera un résultat net imposable futur auquel ces dernières pourront être imputées, sauf comme il est mentionné ci-dessus.

Chaque période de présentation de l'information financière, les actifs d'impôt différé non comptabilisés antérieurement sont évalués pour déterminer s'il est devenu probable qu'un résultat net imposable futur permettra de recouvrer les actifs d'impôt différé.

#### Prises de position en comptabilité récemment publiées

##### IFRS 9, Instruments financiers

En juillet 2014, l'IASB a publié l'IFRS 9, *Instruments financiers*, qui regroupe les phases relatives au classement et à l'évaluation, à la dépréciation et à la comptabilité de couverture du projet de l'IASB visant à remplacer l'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. La norme doit être obligatoirement adoptée pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018. L'adoption anticipée est permise. À l'heure actuelle, Agnico Eagle évalue l'incidence que l'adoption de l'IFRS 9 aura sur ses états financiers consolidés et détermine la date à laquelle elle adoptera la norme.

# MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE

## NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

(en milliers de dollars américains, sauf les nombres d'actions et les montants par action, à moins d'indication contraire)  
31 décembre 2015

### 3. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### **IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients**

En mai 2014, l'IASB a publié l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients*, qui établit les principes qu'une entité doit suivre pour présenter des informations utiles pour les utilisateurs des états financiers sur la nature, le montant et le calendrier des produits des activités ordinaires et des flux de trésorerie tirés d'un contrat avec un client, ainsi que sur l'incertitude qui les entoure. La norme doit obligatoirement être adoptée pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018. L'adoption anticipée est permise. À l'heure actuelle, Agnico Eagle évalue l'incidence que l'adoption de l'IFRS 15 aura sur ses états financiers consolidés et détermine la date à laquelle elle adoptera la norme.

#### **IFRS 16, Contrats de location**

En janvier 2016, l'IASB a publié l'IFRS 16, *Contrats de location*, qui exige que les preneurs comptabilisent la plupart des contrats de location à l'état de la situation financière, faisant disparaître la distinction entre un contrat de location simple et un contrat de location-financement. Le traitement comptable appliqué par le bailleur demeure essentiellement le même et la distinction entre les contrats de location simple et les contrats de location-financement reste inchangée. En vertu de l'IFRS 16, un preneur comptabilise un actif lié au droit d'utilisation et une obligation locative. L'actif lié au droit d'utilisation est traité de manière similaire à d'autres actifs non financiers et est amorti en conséquence. Des intérêts sont comptabilisés sur le passif. L'obligation locative est initialement évaluée à la valeur actualisée des paiements locatifs sur la durée de location, actualisée au taux d'intérêt implicite du contrat de location. Les preneurs peuvent faire un choix de méthode comptable, par catégorie d'actif sous-jacent, et recourir à une méthode semblable à la comptabilisation des contrats de location simple en vertu de l'IAS 17 et ainsi s'abstenir de comptabiliser des actifs et des passifs à l'égard de contrats de location d'une durée de 12 mois ou moins et contrat par contrat, à l'égard des contrats pour lesquels l'actif sous-jacent a une faible valeur. L'IFRS 16 remplace l'IAS 17, *Contrats de location*, et les interprétations connexes et s'applique aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019. L'application anticipée est permise pourvu que l'IFRS 15 soit également appliquée. À l'heure actuelle, Agnico Eagle évalue l'incidence que l'adoption de l'IFRS 16 aura sur ses états financiers consolidés et détermine la date à laquelle elle adoptera la norme.

### 4. JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES IMPORTANTS

La préparation des présents états financiers consolidés selon les IFRS exige de la direction qu'elle pose des jugements et formule des estimations et des hypothèses qui influent sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés et les notes qui y sont jointes. La direction est d'avis que les estimations utilisées pour la préparation des états financiers consolidés sont raisonnables. Toutefois, les résultats réels pourraient différer considérablement de ces estimations. Les principaux éléments pour lesquels des jugements ont été posés et des estimations et hypothèses ont été formulées sont présentés ci-après.

#### **Réserves minérales prouvées et probables**

Les réserves minérales prouvées et probables correspondent à des estimations des quantités de minerai pouvant être extraites de manière rentable et légale des biens miniers de la société. Les estimations sont fondées sur l'information compilée par des personnes qualifiées, comme il est défini dans le Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (le «Règlement 43-101»). Les interprétations des données géologiques et techniques portant sur la taille, la profondeur, la forme et la teneur en minerai du gisement minéralisé ainsi que les techniques de production et les taux de récupération font appel à des jugements d'ordre géologique complexes. L'estimation des réserves minérales prouvées et probables est fondée sur des facteurs comme l'estimation du prix des produits de base, des besoins en capital futurs et des coûts de production, ainsi que sur des hypothèses et jugements d'ordre géologique ayant trait à l'estimation de la taille et de la teneur en minerai du gisement minéralisé et des cours de change.

# MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE

## NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

(en milliers de dollars américains, sauf les nombres d'actions et les montants par action, à moins d'indication contraire)  
31 décembre 2015

### 4. JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES IMPORTANTS (suite)

Puisque les hypothèses économiques utilisées peuvent changer et que des informations additionnelles d'ordre géologique sont recueillies pendant l'exploitation d'une mine, les estimations de réserves prouvées et probables peuvent aussi changer. De tels changements pourraient avoir une incidence sur les états de la situation financière consolidés et les états du résultat et du résultat global consolidés de la société, notamment :

- la valeur comptable des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines et du goodwill pourrait subir l'incidence des modifications apportées aux estimations des flux de trésorerie futurs;
- les charges d'amortissement comptabilisées dans les états du résultat et du résultat global consolidés pourraient changer si elles sont déterminées selon le mode des unités d'œuvre, ou si la durée d'utilité des actifs connexes change;
- les frais de découverte incorporés au coût de l'actif comptabilisés dans les états de la situation financière consolidés à titre de biens miniers ou de stocks ou passés en charges peuvent changer en raison des variations du coefficient de minerai par rapport aux stériles extraits;
- la provision pour restauration des lieux pourrait changer si les modifications aux estimations des réserves minérales prouvées et probables ont une incidence sur les attentes quant au moment où ces activités auront lieu et aux coûts qui y sont associés.

#### **Dépenses d'exploration et d'évaluation**

Pour appliquer la méthode comptable relative aux dépenses d'exploration et d'évaluation de la société, cette dernière doit exercer son jugement pour déterminer s'il est probable qu'il y aura des avantages économiques futurs et si les activités ont franchi une étape permettant une évaluation raisonnable de l'existence de réserves minérales prouvées et probables.

#### **Étape de production d'une mine**

Comme chaque mine est unique, la détermination de la date d'entrée en production fait appel à une part importante de jugement. À cette fin, la société tient compte des facteurs énumérés à la note 3 des présents états financiers consolidés.

#### **Éventualités**

Les éventualités peuvent correspondre à des actifs ou à des passifs éventuels découlant d'événements passés qui, de par leur nature, seront réglés seulement si un ou plusieurs événements futurs incertains se produisent ou non. Pour évaluer s'il existe des éventualités et leur incidence potentielle, il faut exercer une part importante de jugement et avoir recours à des estimations quant au résultat des événements futurs.

#### **Provision pour restauration des lieux**

La société engagera des coûts au titre des mesures environnementales correctives à la fin de la durée d'utilité de ses biens miniers. La direction évalue sa provision pour restauration des lieux à chaque période de présentation de l'information financière ou lorsque de nouvelles informations deviennent disponibles. Les coûts ultimes au titre des mesures environnementales correctives sont incertains et peuvent varier en fonction de nombreux facteurs, notamment les estimations relatives à l'étendue et aux coûts des activités de restauration des lieux, aux changements technologiques, aux modifications à la réglementation, aux hausses de coûts en regard du taux d'inflation et aux variations des taux d'actualisation. Ces incertitudes peuvent entraîner des dépenses réelles futures dont le montant peut différer du montant de la provision actuelle. Par conséquent, des ajustements importants pourraient être apportés aux provisions établies, ce qui aurait une incidence sur les résultats financiers futurs. La provision pour restauration des lieux à la date de clôture représente la meilleure estimation par la direction de la valeur actualisée des coûts futurs devant être engagés au titre des mesures environnementales correctives.

# MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE

## NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

(en milliers de dollars américains, sauf les nombres d'actions et les montants par action, à moins d'indication contraire)  
31 décembre 2015

### 4. JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES IMPORTANTS (suite)

#### *Impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière*

La direction doit faire des estimations à l'égard de la base fiscale des actifs et des passifs ainsi que des actifs et passifs d'impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière différés connexes, des montants comptabilisés au titre des positions fiscales incertaines, de l'évaluation des charges d'impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière et du calendrier du rapatriement des résultats. Plusieurs de ces estimations exigent de la direction qu'elle évalue le bénéfice imposable futur. La capacité de la société de réaliser les actifs d'impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière différés comptabilisés dans les états de la situation financière pourrait être minée si les résultats réels diffèrent considérablement des estimations de la société.

#### *Dépréciation du goodwill et des actifs non courants*

La société évalue chaque actif ou UGT à chaque période de présentation de l'information financière (à l'exclusion du goodwill, qui est évalué chaque année indépendamment des indices de dépréciation) pour déterminer s'il existe des indices de dépréciation. Dans le cadre d'un test de dépréciation, la société doit calculer la valeur recouvrable estimée de l'UGT, de sorte qu'elle doit formuler des estimations et des hypothèses à l'égard d'éléments comme les niveaux futurs de la production, les coûts d'exploitation et les coûts en capital, le prix à long terme des produits de base, les taux de change, les taux d'actualisation, le potentiel d'exploration et les coûts de fermeture et des mesures environnementales correctives. Ces estimations et hypothèses sont assujetties à des risques et incertitudes. Il est donc possible que des changements de circonstances aient une incidence sur ces prévisions, ce qui pourrait influencer sur la valeur recouvrable de l'actif ou de l'UGT. Par conséquent, il est possible qu'une partie ou la totalité de la valeur comptable totale d'un actif ou d'une UGT soit davantage réduite ou que la perte de valeur diminue, cette incidence étant comptabilisée dans les états du résultat et du résultat global consolidés.

#### *Partenariats*

Pour déterminer si la société exerce un contrôle conjoint sur une entente contractuelle, il faut poser un jugement et évaluer de façon continue les activités pertinentes et si les décisions concernant ces activités requièrent un consentement unanime. Il faut également poser un jugement pour classer un partenariat à titre d'entreprise commune ou de coentreprise lorsque le partenariat a été structuré au moyen d'un véhicule distinct. Aux fins du classement du partenariat, la société doit évaluer les droits et les obligations découlant de celui-ci. Elle doit notamment prendre en compte la forme juridique du véhicule distinct, les modalités de l'entente contractuelle et les autres faits et circonstances pertinents. Pour faire cette évaluation, la société doit faire appel à une part importante de jugement. Toute conclusion différente quant au contrôle conjoint ou quant à savoir si l'entente contractuelle est une entreprise commune ou une coentreprise pourrait avoir une incidence considérable sur le traitement comptable.

La direction a évalué son partenariat avec Yamana Gold Inc. («Yamana») selon lequel la société et Yamana ont acquis chacune 50,0 % des actions d'Osisko (dorénavant la Corporation Canadian Malartic) conformément aux principes de l'IFRS 11, *Partenariats*. La société a conclu que l'entente était admissible à titre d'entreprise commune compte tenu des facteurs importants suivants :

- L'exigence pour les coparticipants d'acheter la totalité de la production de l'entité émettrice et les restrictions imposées à l'entité émettrice à l'égard de la vente de la production à un tiers.
- Les parties à l'entente sont pratiquement les seules sources de flux de trésorerie à contribuer à la continuité de l'entente.
- Si le prix de vente diminue en deçà du coût, les coparticipants doivent assumer les obligations que l'entité ne peut remplir.

# MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE

## NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

(en milliers de dollars américains, sauf les nombres d'actions et les montants par action, à moins d'indication contraire)  
31 décembre 2015

### 5. ACQUISITIONS

#### **Gunnarn Mining AB**

Le 11 juin 2015, Agnico Eagle Sweden AB («AE Sweden»), filiale en propriété exclusive indirecte de la société, a acquis 55,0 % des actions ordinaires émises et en circulation de Gunnarn Mining AB («Gunnarn») auprès d'Orex Minerals Inc. («Orex») par voie d'une convention d'achat d'actions (la «convention d'achat d'actions de Gunnarn»). L'exploitation et la gouvernance de Gunnarn et du projet Barsele sont régies par un contrat de coentreprise entre la société, AE Sweden, Orex et Gunnarn (l'«entente de coentreprise Gunnarn»).

Aux termes de la convention d'achat d'actions de Gunnarn, le prix d'acquisition de 55,0 % des actions ordinaires en circulation de Gunnarn s'est élevé à 10,0 millions de dollars, dont une contrepartie au comptant de 6,0 millions de dollars à payer à la clôture et un paiement de 2,0 millions de dollars au comptant ou, à la discrétion d'AE Sweden, en actions de la société aux premier et deuxième anniversaires de la clôture. Selon l'entente de coentreprise Gunnarn, AE Sweden s'est engagée à prendre en charge des frais d'exploration de 7,0 millions de dollars dans le cadre du projet Barsele d'ici le 11 juin 2018. De ce montant, 45,0 % ou 3,1 millions de dollars sont considérés comme une contrepartie d'achat à payer. Par conséquent, le prix d'acquisition pour la société de la participation de 55,0 % dans Gunnarn a totalisé 13,1 millions de dollars. AE Sweden peut acquérir une participation supplémentaire de 15,0 % dans Gunnarn aux termes de l'entente de coentreprise Gunnarn si elle réalise l'étude de faisabilité au titre du projet Barsele.

L'entente de coentreprise Gunnarn donne également droit à AE Sweden de nommer la majorité des membres du conseil d'administration de Gunnarn (selon le nombre d'actions actuellement détenues), et AE Sweden, à titre d'unique exploitante du projet Barsele, reçoit des honoraires de gestion usuels.

Dans le cadre de l'opération, Orex a également obtenu une redevance nette calculée à la sortie de la fonderie de 2,0 % sur la production du projet Barsele, qui peut être rachetée par la société en tout temps en contrepartie de 5,0 millions de dollars.

L'acquisition de Gunnarn a été comptabilisée par la société comme une acquisition d'actifs, et les coûts de transaction liés à l'acquisition totalisant 0,6 million de dollars ont été incorporés dans le coût des biens miniers acquis.

Le tableau suivant présente la répartition du prix d'acquisition entre les actifs acquis et les passifs repris, d'après les estimations de la juste valeur par la direction :

#### **Prix d'acquisition total :**

Contrepartie au comptant versée pour l'acquisition	5 994 \$
Contrepartie à payer	7 150
Prix d'acquisition total à répartir	13 144 \$

#### **Juste valeur des actifs acquis et des passifs repris :**

Biens miniers	20 021 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3
Autres actifs courants	35
Dettes fournisseurs et charges à payer	(80)
Dettes à long terme	(29)
Autres passifs	(6 806)
Actifs nets acquis	13 144 \$

#### **Soltoro Ltd.**

Le 9 juin 2015, la société a acquis la totalité des actions ordinaires émises et en circulation de Soltoro Ltd. («Soltoro»), y compris les actions ordinaires pouvant être émises par suite de l'exercice des options et des bons de souscription en cours de Soltoro, conformément à un plan d'arrangement en vertu de la loi intitulée *Loi canadienne sur les sociétés par actions* (l'«arrangement lié à Soltoro»). Au moment de l'acquisition, Soltoro, inscrite à la Bourse de croissance TSX, était une société d'exploration dont les activités étaient axées sur la découverte de métaux précieux au Mexique.

# MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE

## NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

(en milliers de dollars américains, sauf les nombres d'actions et les montants par action, à moins d'indication contraire)  
31 décembre 2015

### 5. ACQUISITIONS (suite)

En vertu de l'arrangement, chaque action en circulation de Soltoro a été échangée contre ce qui suit : i) 0,01 \$ CA au comptant; ii) 0,00793 d'une action ordinaire d'Agnico Eagle; et iii) une action ordinaire de Palamina Corp., société nouvellement constituée dans le cadre de l'arrangement lié à Soltoro.

Conformément à cet arrangement, Soltoro a transféré tous les biens miniers situés à l'extérieur de l'État de Jalisco, au Mexique, à Palamina Corp., et a conservé les biens miniers situés dans l'État de Jalisco. Agnico Eagle ne détenait aucune participation dans Palamina Corp. au moment de la clôture de l'arrangement lié à Soltoro.

Le prix d'acquisition total pour Agnico Eagle de 26,7 millions de dollars comprenait une contrepartie au comptant de 2,4 millions de dollars, y compris un apport au comptant de 1,6 million de dollars versé à Palamina Corp., et 770 429 actions ordinaires d'Agnico Eagle émises à même le capital autorisé. L'acquisition de Soltoro a été comptabilisée comme une acquisition d'actifs, et les coûts de transaction liés à l'acquisition totalisant 1,4 million de dollars ont été incorporés dans le coût des biens miniers acquis, de façon séparée de la répartition du prix d'acquisition présentée ci-dessous.

Le tableau suivant présente la répartition du prix d'acquisition entre les actifs acquis et les passifs repris, d'après les estimations de la juste valeur par la direction :

#### Prix d'acquisition total :

Contrepartie au comptant versée pour l'acquisition	2 366 \$
Actions ordinaires d'Agnico Eagle émises à l'acquisition	24 351
Prix d'acquisition total à répartir	26 717 \$

#### Juste valeur des actifs acquis et des passifs repris :

Biens miniers	27 053 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 375
Titres disponibles à la vente	17
Autres actifs courants	130
Immobilisations corporelles	33
Dettes fournisseurs et charges à payer	(1 134)
Autres passifs courants	(1 757)
Actifs nets acquis	26 717 \$

#### Propriété Malartic CHL

Le 19 mars 2015, Agnico Eagle, Yamana et la société en nom collectif Canadian Malartic ont conclu l'acquisition d'une participation de 30,0 % dans la propriété Malartic CHL auprès d'Abitibi Royalties Inc. («Abitibi») en échange de 459 197 actions ordinaires d'Agnico Eagle, de 3 549 695 actions ordinaires de Yamana et de redevances de 3,0 % calculées à la sortie de la fonderie à Abitibi et Redevances Aurifères Osisko Ltée au titre de la propriété Malartic CHL. Le total de la contrepartie en actions ordinaires d'Agnico Eagle était évalué à 13,4 millions de dollars, d'après le cours de clôture des actions ordinaires le 18 mars 2015. La propriété Malartic CHL est adjacente à la mine Canadian Malartic détenue conjointement par la société, et la participation restante de 70,0 % dans la propriété Malartic CHL a été acquise conjointement dans le cadre de l'acquisition d'Osisko le 16 juin 2014 (la société remplacée par la Corporation Canadian Malartic). Parallèlement à la clôture des transactions, chacune des parties, soit Abitibi, Agnico Eagle, Yamana, la société en nom collectif Canadian Malartic et la Corporation Canadian Malartic, a libéré les autres parties pour ce qui est de toutes les procédures entamées précédemment par Abitibi relativement à la propriété Malartic CHL. Par suite de l'opération, Agnico Eagle et Yamana détiennent conjointement une participation de 100 % dans la propriété Malartic CHL par l'intermédiaire de leur participation indirecte respective dans la société en nom collectif Canadian Malartic.

# MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE

## NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

(en milliers de dollars américains, sauf les nombres d'actions et les montants par action, à moins d'indication contraire)  
31 décembre 2015

### 5. ACQUISITIONS (suite)

#### **Cayden Resources Inc.**

Le 28 novembre 2014, la société a acquis la totalité des actions ordinaires émises et en circulation de Cayden Resources Inc. («Cayden»), y compris les actions ordinaires émises par suite de l'exercice des options et des bons de souscription alors en cours de Cayden, conformément à un plan d'arrangement approuvé par les tribunaux en vertu de la loi intitulée *Business Corporations Act* (Colombie-Britannique). Au moment de l'acquisition, Cayden, inscrite à la Bourse de croissance TSX, était une société d'exploration dont les activités étaient axées sur la découverte de métaux précieux au Mexique.

Le prix d'achat total de 122,1 millions de dollars comprenait une contrepartie au comptant de 0,5 million de dollars et 4 853 875 actions ordinaires d'Agnico Eagle émises à même le capital autorisé. L'acquisition de Cayden a été comptabilisée comme une acquisition d'actif, et les coûts de transaction liés à l'acquisition totalisant 3,2 millions de dollars ont été incorporés dans le coût des biens miniers acquis.

Le tableau suivant présente la répartition du prix d'acquisition entre les actifs acquis et les passifs repris, d'après les estimations de la juste valeur par la direction :

#### **Prix d'acquisition total :**

Contrepartie au comptant versée pour l'acquisition	476 \$
Actions ordinaires d'Agnico Eagle émises à l'acquisition	121 655
Prix d'acquisition total à répartir	122 131 \$

#### **Juste valeur des actifs acquis et des passifs repris :**

Biens miniers	117 178 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 953
Créances clients	141
Impôts sur le résultat recouvrables	1 942
Autres actifs courants	129
Immobilisations corporelles	68
Dettes fournisseurs et charges à payer	(1 280)
Actifs nets acquis	122 131 \$

#### **Corporation minière Osisko**

Le 16 juin 2014, Agnico Eagle et Yamana ont conclu l'acquisition conjointe de la totalité des actions ordinaires émises et en circulation d'Osisko aux termes d'un plan d'arrangement approuvé par les tribunaux (l'«arrangement lié à Osisko») en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. Selon l'arrangement lié à Osisko, Agnico Eagle et Yamana ont chacune acquis indirectement la moitié des actions émises et en circulation d'Osisko. Dans le cadre de l'arrangement lié à Osisko, la mine Canadian Malartic au Québec a été transférée à la nouvelle société en nom collectif Canadian Malartic, dans laquelle Agnico Eagle et Yamana détiennent chacune une participation indirecte de 50,0 %. De plus, Agnico Eagle et Yamana mèneront conjointement les activités d'exploration des actifs du projet Kirkland Lake, du projet Hammond Reef et des propriétés Pandora et Wood-Pandora par l'intermédiaire de leur participation conjointe indirecte dans la Corporation Canadian Malartic (la société qui a remplacé Osisko). Ensemble, les propriétés acquises constituent le secteur Entreprise commune Canadian Malartic (se reporter à la note 22 des présents états financiers consolidés pour de plus amples renseignements).

En vertu de l'arrangement lié à Osisko, chaque action en circulation d'Osisko a été échangée contre ce qui suit : i) 2,09 \$ CA au comptant (la quote-part de 50,0 % d'Agnico Eagle s'élevait à 1,045 \$ CA); ii) 0,07264 d'une action ordinaire d'Agnico Eagle (valeur de 2,64 \$ CA selon le cours de clôture de 36,29 \$ CA pour les actions ordinaires d'Agnico Eagle à la Bourse de Toronto en date du 16 juin 2014); iii) 0,26471 d'une action ordinaire de Yamana; et iv) 0,1 d'une action ordinaire de Redevances aurifères Osisko Ltée, société nouvellement constituée dans le cadre de l'arrangement lié à Osisko, dont les actions sont maintenant négociées à la Bourse de Toronto.

## MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE

### NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

(en milliers de dollars américains, sauf les nombres d'actions et les montants par action, à moins d'indication contraire)  
31 décembre 2015

#### 5. ACQUISITIONS (suite)

Aux termes de l'arrangement lié à Osisko, les actifs suivants d'Osisko ont été transférés à Redevances aurifères Osisko Ltée : i) une redevance nette calculée à la sortie de la fonderie de 5,0 % au titre de la mine Canadian Malartic; ii) un montant de 157,0 millions de dollars canadiens au comptant; iii) une redevance nette calculée à la sortie de la fonderie de 2,0 % au titre des actifs du projet de Kirkland Lake, du projet de Hammond Reef et de certaines autres propriétés d'exploration conservées par la Corporation Canadian Malartic; iv) tous les actifs et les passifs d'Osisko à l'égard de son camp de Guerrero au Mexique; et v) certains autres placements et actifs.

Agnico Eagle a comptabilisé sa participation dans les actifs, les passifs, les produits et les charges d'Osisko conformément aux droits et obligations de la société prévus dans l'arrangement lié à Osisko, étant donné que le partenariat est considéré comme étant une entreprise commune selon les IFRS.

Les coûts liés à l'acquisition pour Agnico Eagle, totalisant 16,7 millions de dollars, ont été imputés aux charges administratives aux états du résultat et du résultat global consolidés annuels audités au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Le 16 juin 2014, la quote-part d'Agnico Eagle du prix d'acquisition d'Osisko englobait ce qui suit :

Contrepartie au comptant versée pour l'acquisition	462 728 \$
Actions ordinaires d'Agnico Eagle émises à l'acquisition	1 135 071
Quote-part totale d'Agnico Eagle du prix d'acquisition devant être répartie	1 597 799 \$

La direction a appliqué la méthode de la juste valeur afin d'établir des estimations de la juste valeur des actifs et des passifs identifiables apportés à la nouvelle entreprise commune Osisko. Les estimations de la juste valeur sont maintenant définitives, puisque toutes les informations pertinentes à l'égard des faits et des circonstances existant à la date d'acquisition ont été reçues.

Certains éléments présentés à l'état de la situation financière consolidé d'Agnico Eagle au 31 décembre 2014 ont été mis à jour pour tenir compte des estimations définitives ajustées de la juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs pris en charge liés à l'acquisition conjointe d'Osisko le 16 juin 2014. Par suite des nouvelles informations obtenues à l'égard des faits et des circonstances qui existaient à la date d'acquisition d'Osisko, les ajustements suivants ont été comptabilisés au titre de la répartition du prix d'acquisition définitive ajustée et de l'état de la situation financière au 31 décembre 2014 comme présentés auparavant : les immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines ont été diminuées de 145,6 millions de dollars; le goodwill (non déductible aux fins fiscales) a été augmenté de 114,3 millions de dollars; les dettes fournisseurs et charges à payer ont été augmentées de 3,7 millions de dollars; et les passifs d'impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière différés ont été diminués de 35,0 millions de dollars.

# MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE

## NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

(en milliers de dollars américains, sauf les nombres d'actions et les montants par action, à moins d'indication contraire)  
31 décembre 2015

### 5. ACQUISITIONS (suite)

Le tableau suivant présente la répartition de la quote-part d'Agnico Eagle au titre du prix d'acquisition entre les actifs acquis et les passifs pris en charge en vertu de l'arrangement lié à Osisko, d'après les estimations provisoires de la juste valeur présentées auparavant et les estimations définitives ajustées de la juste valeur par la direction :

Juste valeur des actifs acquis et des passifs pris en charge :	Estimations		Estimations définitives
	provisoires <sup>i</sup>	Ajustements	
Immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines	1 452 148 \$	(145 631) \$	1 306 517 \$
Goodwill <sup>ii</sup>	543 444	114 348	657 792
Trésorerie et équivalents de trésorerie	59 219	–	59 219
Trésorerie soumise à restrictions	35 528	–	35 528
Créances clients <sup>iii</sup>	9 653	–	9 653
Stocks	51 477	–	51 477
Autres actifs courants	11 420	–	11 420
Dettes fournisseurs et charges à payer	(49 391)	(3 726)	(53 117)
Provision pour restauration des lieux	(20 776)	–	(20 776)
Dettes à long terme	(151 333)	–	(151 333)
Passifs d'impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière différés	(343 590)	35 009	(308 581)
<b>Actifs nets acquis</b>	<b>1 597 799 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>1 597 799 \$</b>

Notes :

- i) Les estimations provisoires de la juste valeur des actifs acquis et des passifs pris en charge sont celles présentées dans les états financiers consolidés annuels audités de 2014 de la société.
- ii) Le goodwill n'est pas déductible aux fins fiscales et est affecté au secteur Entreprise commune Canadian Malartic.
- iii) La juste valeur des créances clients se rapproche du montant contractuel brut à recevoir.

L'acquisition conjointe d'Osisko était une transaction qui cadrerait bien sur le plan stratégique avec les compétences et les autres actifs d'exploitation de la société dans le secteur. La société est d'avis que le goodwill relatif à l'acquisition conjointe d'Osisko a découlé principalement des facteurs suivants : 1) la valeur implicite de la capacité de la société de poursuivre ou d'accroître ses activités par l'augmentation des réserves minérales et des ressources minérales prouvées et probables au moyen de nouvelles découvertes; et 2) l'obligation de comptabiliser un passif d'impôt différé pour tenir compte de l'écart entre les valeurs attribuées et les bases fiscales des actifs acquis et des passifs pris en charge dans le cadre d'un regroupement d'entreprises à un montant qui s'écarte de la juste valeur. Le montant du goodwill associé à l'acquisition conjointe d'Osisko qui devrait être déductible aux fins fiscales est de néant. Au moment de la finalisation des estimations de la direction au titre de la juste valeur des actifs et des passifs identifiables, la société a effectué un test de dépréciation rétrospectif du goodwill au 31 décembre 2014 fondé sur la valeur définitive ajustée du goodwill, et aucune perte de valeur n'a été comptabilisée.

La participation indirecte de 50,0 % de la société dans la société en nom collectif Canadian Malartic a entraîné des produits tirés des activités minières de 189,9 millions de dollars et une perte nette de 15,8 millions de dollars entre le 16 juin 2014, date de la conclusion de l'arrangement lié à Osisko, et le 31 décembre 2014.

# MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE

## NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

(en milliers de dollars américains, sauf les nombres d'actions et les montants par action, à moins d'indication contraire)

31 décembre 2015

### 6. ÉVALUATION À LA JUSTE VALEUR

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. Tous les actifs et les passifs évalués ou présentés dans les états financiers consolidés à la juste valeur sont classés dans la hiérarchie des justes valeurs décrite ci-dessous, d'après les données d'entrée du plus bas niveau qui sont importantes pour la juste valeur prise dans son ensemble :

Niveau 1 – Cours du marché non rajustés sur des marchés actifs qui sont disponibles à la date d'évaluation pour des actifs ou des passifs identiques non affectés;

Niveau 2 – Cours du marché sur des marchés non actifs, ou données d'entrée observables, soit directement ou indirectement, pour la presque totalité de la durée de l'actif ou du passif;

Niveau 3 – Prix ou techniques d'évaluation qui nécessitent des données d'entrée qui sont à la fois importantes pour l'évaluation à la juste valeur et non observables (s'appuyant sur peu ou pas d'activité sur le marché).

La hiérarchie des justes valeurs place au niveau le plus élevé les données d'entrée de niveau 1, et au niveau le plus bas les données d'entrée de niveau 3.

En ce qui a trait aux éléments qui sont comptabilisés à la juste valeur de façon récurrente, la société détermine si des transferts se sont produits entre les niveaux de la hiérarchie en réévaluant leur classement à la fin de chaque période de présentation de l'information financière.

Il n'y a eu aucun transfert entre le niveau 1 et le niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015 ni aucun transfert vers ou depuis le niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs.

Les actifs et passifs financiers de la société comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à court terme, la trésorerie soumise à restrictions, les créances clients, les titres disponibles à la vente, les dettes fournisseurs et les charges à payer, la dette à long terme et les instruments financiers dérivés.

La juste valeur de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des placements à court terme, de la trésorerie soumise à restrictions et des dettes fournisseurs et charges à payer se rapproche de leur valeur comptable en raison de leur nature à court terme.

La dette à long terme est comptabilisée dans les états de la situation financière consolidés au coût amorti au 31 décembre 2015. La juste valeur de la dette à long terme est déterminée en appliquant un taux d'actualisation, qui reflète l'écart de taux en fonction de la note de crédit de la société, aux flux de trésorerie futurs connexes et est classée au niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs. Au 31 décembre 2015, la juste valeur de la dette à long terme de la société s'élevait à 1 226,5 millions de dollars (1 498,4 millions de dollars au 31 décembre 2014).

Le tableau qui suit présente un sommaire des actifs financiers et passifs financiers de la société évalués à la juste valeur de façon récurrente au 31 décembre 2015 selon la hiérarchie des justes valeurs :

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
<b>Actifs financiers :</b>				
Créances clients	– \$	7 714 \$	– \$	7 714 \$
Titres disponibles à la vente	27 630	4 233	–	31 863
Juste valeur des instruments financiers dérivés	–	87	–	87
<b>Total des actifs financiers</b>	<b>27 630 \$</b>	<b>12 034 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>39 664 \$</b>
<b>Passifs financiers :</b>				
Juste valeur des instruments financiers dérivés	– \$	8 073 \$	– \$	8 073 \$
<b>Total des passifs financiers</b>	<b>– \$</b>	<b>8 073 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>8 073 \$</b>

# MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE

## NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

(en milliers de dollars américains, sauf les nombres d'actions et les montants par action, à moins d'indication contraire)  
31 décembre 2015

### 6. ÉVALUATION À LA JUSTE VALEUR (suite)

Le tableau qui suit présente un sommaire des actifs financiers et passifs financiers de la société évalués à la juste valeur de façon récurrente au 31 décembre 2014 selon la hiérarchie des justes valeurs :

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
<b>Actifs financiers :</b>				
Créances clients	– \$	59 716 \$	– \$	59 716 \$
Titres disponibles à la vente	51 653	4 815	–	56 468
Juste valeur des instruments financiers dérivés	–	4 877	–	4 877
<b>Total des actifs financiers</b>	<b>51 653 \$</b>	<b>69 408 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>121 061 \$</b>
<b>Passifs financiers :</b>				
Débtentures convertibles de la société en nom collectif Canadian Malartic	– \$	– \$	34 678 \$	34 678 \$
Juste valeur des instruments financiers dérivés	–	8 249	–	8 249
<b>Total des passifs financiers</b>	<b>– \$</b>	<b>8 249 \$</b>	<b>34 678 \$</b>	<b>42 927 \$</b>

#### Techniques d'évaluation

##### Créances clients

Les créances clients figurant sur des factures temporaires pour les ventes de concentré sont évaluées à l'aide de cours à terme provenant de données observables sur le marché pour le mois au cours duquel le règlement est prévu (classées dans le niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs).

##### Titres disponibles à la vente

Les titres disponibles à la vente représentant des actions d'entités cotées sont comptabilisés à la juste valeur calculée au moyen des cours du marché (classés dans le niveau 1 de la hiérarchie des justes valeurs). Les titres disponibles à la vente représentant des actions d'entités non cotées sont comptabilisés à la juste valeur calculée en fonction des cours obtenus auprès des courtiers corroborés au moyen de modèles d'évaluation des options (classés dans le niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs).

##### Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés classés dans le niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs sont comptabilisés à la juste valeur en fonction des cours obtenus auprès des courtiers, corroborés au moyen de modèles d'évaluation des options, ou au moyen de modèles d'évaluation des options qui utilisent diverses données d'entrée combinant les cours du marché et les données d'entrée corroborées par le marché. Les instruments financiers dérivés sont classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

##### Débtentures convertibles de la société en nom collectif Canadian Malartic

Le règlement anticipé négocié de toutes les débtentures convertibles de premier rang non garanties émises par Osisko et de l'obligation qui en découle de la société en nom collectif Canadian Malartic (les «débtentures convertibles de la SNCCM») a été conclu le 30 juin 2015. Les débtentures convertibles de la SNCCM sont présentées à la juste valeur et classées dans le niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs, et constituaient des contrats entraînant le paiement d'une contrepartie au comptant et l'émission d'actions cotées. La juste valeur a été calculée en tenant compte de l'incidence de diverses données d'entrée, y compris les cours du marché et les taux d'intérêt. Les débtentures convertibles de la SNCCM sont incluses dans la partie courante de la dette à long terme dans les états de la situation financière consolidés avant le règlement.

# MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE

## NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

(en milliers de dollars américains, sauf les nombres d'actions et les montants par action, à moins d'indication contraire)  
31 décembre 2015

### 7. TRÉSORERIE SOUMISE À RESTRICTIONS

Dans le cadre des programmes d'assurance de la société pris en charge par un fournisseur tiers et réassurés au moyen du programme d'assurance interne de la société, le fournisseur tiers exige que des liquidités totalisant 0,4 million de dollars au 31 décembre 2015 (5,8 millions de dollars au 31 décembre 2014) soient soumises à des restrictions.

Dans le cadre de sa planification fiscale, la société a fourni un montant de 32,0 millions de dollars à une fiducie environnementale admissible (la «FEA») en décembre 2011 pour satisfaire à l'exigence de garantie financière pour les coûts liés aux mesures environnementales correctives de la mine Goldex. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015, un prélèvement de 13,1 millions de dollars (0,1 million de dollars en 2014) a été fait auprès de la FEA. Au 31 décembre 2015, un montant de 0,1 million de dollars (15,5 millions de dollars au 31 décembre 2014) demeurait au sein de la FEA.

Au 31 décembre 2015, aucun montant (11,8 millions de dollars au 31 décembre 2014) n'a été soumis à des restrictions. Il représente 50,0 % du montant détenu par un dépositaire afin de satisfaire aux obligations liées aux débetures convertibles de la société en nom collectif Canadian Malartic.

Au 31 décembre 2015, un montant de 0,7 million de dollars (20,9 millions de dollars au 31 décembre 2014) était soumis à des restrictions. Il représente 50,0 % des dépôts liés aux garanties environnementales dans la province de Québec fournies par la société en nom collectif Canadian Malartic relativement à sa participation dans la mine Canadian Malartic.

### 8. STOCKS

	Au 31 décembre 2015	Au 31 décembre 2014
Stocks de minerai et minerai sur les remblais de lixiviation	26 319 \$	51 970 \$
Concentrés et barres d'argent aurifère	170 971	111 912
Fournitures	264 686	282 778
Total des stocks courants	461 976 \$	446 660 \$
Stocks de minerai et minerai sur les remblais de lixiviation – non courants <sup>i</sup>	61 167	25 125
Total des stocks	523 143 \$	471 785 \$

Note :

- i) Le minerai que la société ne prévoit pas traiter au cours des 12 prochains mois est classé comme étant non courant et est comptabilisé au poste Autres actifs des états de la situation financière consolidés.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015, une charge de 8,6 millions de dollars (4,6 millions de dollars en 2014) a été comptabilisée dans les coûts de production pour ramener la valeur comptable des stocks à leur valeur nette de réalisation.

# MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE

## NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

(en milliers de dollars américains, sauf les nombres d'actions et les montants par action, à moins d'indication contraire)  
31 décembre 2015

### 9. TITRES DISPONIBLES À LA VENTE

	Au 31 décembre 2015	Au 31 décembre 2014
Coût	64 832 \$	74 928 \$
Cumul des pertes de valeur	(36 842)	(30 090)
Profits latents inclus dans le cumul des autres éléments du résultat global	4 030	11 815
Pertes latentes incluses dans le cumul des autres éléments du résultat global	(157)	(185)
<b>Juste valeur estimée totale des titres disponibles à la vente</b>	<b>31 863 \$</b>	<b>56 468 \$</b>

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015, la société a reçu un produit de 54,4 millions de dollars (41,4 millions de dollars en 2014) et a comptabilisé un profit avant impôts sur le résultat de 24,6 millions de dollars (5,6 millions de dollars en 2014) sur la vente de certains titres disponibles à la vente.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015, la société a comptabilisé une perte de valeur de 12,0 millions de dollars (15,8 millions de dollars en 2014) sur certains titres disponibles à la vente ayant subi une perte de valeur importante ou prolongée.

### 10. AUTRES ACTIFS

#### a) Autres actifs courants

	Au 31 décembre 2015	Au 31 décembre 2014
Taxes de vente fédérale et provinciale et autres à recevoir	89 313 \$	70 143 \$
Charges payées d'avance	71 811	39 608
Montant à recevoir au titre des assurances	12 288	113
Autres	21 277	13 537
<b>Total des autres actifs courants</b>	<b>194 689 \$</b>	<b>123 401 \$</b>

#### b) Autres actifs

	Au 31 décembre 2015	Au 31 décembre 2014
Stocks de minerai et minerai sur les remblais de lixiviation – non courants	61 167 \$	25 125 \$
Autres actifs	6 071	2 497
<b>Total des autres actifs</b>	<b>67 238 \$</b>	<b>27 622 \$</b>

# MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE

## NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

(en milliers de dollars américains, sauf les nombres d'actions et les montants par action, à moins d'indication contraire)

31 décembre 2015

### 11. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET DE MISE EN VALEUR DES MINES

	Biens miniers	Immobilisations corporelles	Frais de mise en valeur des mines	Total
<b>Au 31 décembre 2013</b>	820 253 \$	1 683 902 \$	1 190 306 \$	3 694 461 \$
Ajouts	94 081	204 661	208 342	507 084
Cessions	(2 526)	(6 142)	–	(8 668)
Acquisitions	1 105 961	111 844	205 958	1 423 763
Amortissement	(79 363)	(290 530)	(90 882)	(460 775)
Transferts entre les catégories	1 534	305 512	(307 046)	–
<b>Au 31 décembre 2014</b>	1 939 940	2 009 247	1 206 678	5 155 865
Ajouts	103 664	174 477	283 221	561 362
Cessions	(88)	(6 269)	(1 757)	(8 114)
Amortissement	(168 612)	(352 090)	(99 444)	(620 146)
Transferts entre les catégories	(209 294)	239 041	(29 747)	–
<b>Au 31 décembre 2015</b>	1 665 610 \$	2 064 406 \$	1 358 951 \$	5 088 967 \$
<b>Au 31 décembre 2014</b>				
Coût	3 485 005 \$	3 832 709 \$	1 615 431 \$	8 933 145 \$
Cumul des amortissements et dépréciations nettes	(1 545 065)	(1 823 462)	(408 753)	(3 777 280)
Valeur comptable nette au 31 décembre 2014	1 939 940 \$	2 009 247 \$	1 206 678 \$	5 155 865 \$
<b>Au 31 décembre 2015</b>				
Coût	3 330 464 \$	4 273 798 \$	1 867 172 \$	9 471 434 \$
Cumul des amortissements et dépréciations nettes	(1 664 854)	(2 209 392)	(508 221)	(4 382 467)
Valeur comptable nette au 31 décembre 2015	1 665 610 \$	2 064 406 \$	1 358 951 \$	5 088 967 \$

Au 31 décembre 2015, les immobilisations en cours, qui ne sont pas encore amorties, incluses dans la valeur comptable nette des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines, totalisaient 350,7 millions de dollars (270,6 millions de dollars au 31 décembre 2014).

#### Information géographique :

	Au 31 décembre 2015	Au 31 décembre 2014
<b>Unité d'exploitation nord :</b>		
Canada	3 196 494 \$	3 272 656 \$
Finlande	851 867	825 292
<b>Unité d'exploitation sud :</b>		
Mexique	1 030 364	1 047 669
États-Unis	10 242	10 248
Total des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines	5 088 967 \$	5 155 865 \$

# MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE

## NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

(en milliers de dollars américains, sauf les nombres d'actions et les montants par action, à moins d'indication contraire)  
31 décembre 2015

### 12. DETTES FOURNISSEURS ET CHARGES À PAYER

	Au 31 décembre 2015	Au 31 décembre 2014
Dettes fournisseurs	132 914 \$	92 275 \$
Salaires à payer	40 020	37 025
Charges à payer	40 252	37 886
Autres passifs	30 600	42 720
<b>Total des dettes fournisseurs et charges à payer</b>	<b>243 786 \$</b>	<b>209 906 \$</b>

En 2015 et 2014, le solde des autres passifs était principalement composé de différentes retenues d'impôts à la source et d'autres cotisations sociales des employés.

### 13. PROVISION POUR RESTAURATION DES LIEUX

La provision pour restauration des lieux d'Agnico Eagle comprend les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations et les passifs au titre des mesures environnementales correctives. La provision pour restauration des lieux est évaluée selon la législation en cours, les estimations de tiers, les estimations de la direction et les calculs tirés des études de faisabilité. Des hypothèses fondées sur la conjoncture économique, que la société estime raisonnables, ont été utilisées pour estimer la provision pour restauration des lieux. Les coûts de restauration des lieux réels dépendent cependant des conditions économiques futures et des coûts nécessaires pour effectuer les travaux de restauration. La variation des estimations de la provision pour restauration des lieux au cours de la période découle de la variation des estimations de flux de trésorerie et des hypothèses, notamment au titre des taux d'actualisation et des taux d'intérêt. Les taux d'actualisation utilisés dans le calcul de la provision pour restauration des lieux s'échelonnaient entre 0,48 % et 2,37 % au 31 décembre 2015 (entre 1,03 % et 2,54 % au 31 décembre 2014).

Le tableau suivant rapproche la valeur comptable d'ouverture et la valeur comptable de clôture des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations de la société. Le règlement des obligations devrait s'échelonner jusqu'en 2068.

	Exercice clos le 31 décembre 2015	Exercice clos le 31 décembre 2014
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations – partie non courante, au début de l'exercice	242 615 \$	171 472 \$
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations – partie courante, au début de l'exercice	2 863	1 029
Ajouts et modifications des estimations au cours de l'exercice, montant net	64 305	69 420
Ajouts au cours de l'exercice attribuables à l'acquisition conjointe d'Osisko	–	20 776
Désactualisation de l'exercice	4 178	5 173
Passifs réglés	(1 496)	(1 714)
Écart de conversion	(38 954)	(20 678)
Reclassement de la partie non courante à la partie courante, à la fin de l'exercice	(4 443)	(2 863)
<b>Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations – partie non courante, à la fin de l'exercice</b>	<b>269 068 \$</b>	<b>242 615 \$</b>

# MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE

## NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

(en milliers de dollars américains, sauf les nombres d'actions et les montants par action, à moins d'indication contraire)  
31 décembre 2015

### 13. PROVISION POUR RESTAURATION DES LIEUX (suite)

Le tableau suivant rapproche la valeur comptable d'ouverture et la valeur comptable de clôture des passifs au titre des mesures environnementales correctives de la société. Le règlement des obligations devrait s'échelonner jusqu'en 2020.

	Exercice clos le 31 décembre 2015	Exercice clos le 31 décembre 2014
Passifs au titre des mesures environnementales correctives – partie non courante, au début de l'exercice	7 302 \$	12 537 \$
Passifs au titre des mesures environnementales correctives – partie courante, au début de l'exercice	3 906	2 423
Ajouts et modifications des estimations au cours de l'exercice, montant net	180	563
Passifs réglés	(562)	(3 202)
Écart de conversion	(1 793)	(1 113)
Reclassement de la partie non courante à la partie courante, à la fin de l'exercice	(1 802)	(3 906)
Passifs au titre des mesures environnementales correctives – partie non courante, à la fin de l'exercice	7 231 \$	7 302 \$

### 14. CONTRATS DE LOCATION

#### a) Contrats de location-financement

La société a conclu des contrats de cession-bail avec des tiers visant du matériel fixe et mobile utilisé au Canada. Ces contrats représentent des opérations de cession-bail aux termes de l'IAS 17, *Contrats de location*. Le taux d'intérêt annuel effectif moyen des contrats de cession-bail est de 3,3 %, et la durée moyenne des contrats, de cinq ans.

Tous les contrats de cession-bail comportent des clauses de fin de bail qui sont admissibles à titre d'options d'achat à prix incitatif que la société prévoit exercer. Au 31 décembre 2015, la valeur comptable nette des actifs comptabilisés comme contrats de cession-bail s'élevait à 7,1 millions de dollars (12,9 millions de dollars au 31 décembre 2014).

La société a conclu des contrats avec des tiers fournisseurs de matériel mobile. Ces arrangements constituent des contrats de location-financement aux termes des directives de l'IAS 17, *Contrats de location*. Les contrats sont d'une durée de cinq à sept ans, et leur taux d'intérêt annuel effectif moyen est de 4,2 %.

Par suite de son acquisition conjointe d'Osisko le 16 juin 2014, Agnico Eagle a pris en charge des obligations au titre de contrats de location-financement garantis attribuables indirects de 38,3 millions de dollars canadiens (35,3 millions de dollars), émises en tranches distinctes à un taux d'intérêt de 7,5 % et dont les échéances varient entre 2015 et 2019. Au 31 décembre 2015, les obligations au titre de contrats de location-financement attribuables de la société s'élevaient à 13,7 millions de dollars (31,7 millions de dollars au 31 décembre 2014).

# MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE

## NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

(en milliers de dollars américains, sauf les nombres d'actions et les montants par action, à moins d'indication contraire)  
31 décembre 2015

### 14. CONTRATS DE LOCATION (suite)

Le tableau suivant présente les paiements minimums futurs au titre des contrats de location-financement et la valeur actualisée des paiements minimums nets au titre des contrats de location :

	Au 31 décembre 2015			Au 31 décembre 2014		
	Paiements minimums au titre des contrats de location- financement	Intérêts	Valeur actualisée	Paiements minimums au titre des contrats de location- financement	Intérêts	Valeur actualisée
Moins de 1 an	10 191 \$	602 \$	9 589 \$	23 587 \$	1 445 \$	22 142 \$
De 1 an à 5 ans	10 057	510	9 547	22 232	1 095	21 137
Total	20 248 \$	1 112 \$	19 136 \$	45 819 \$	2 540 \$	43 279 \$

Au 31 décembre 2015, le total de la valeur comptable nette des actifs comptabilisés en vertu de contrats de location-financement, y compris les contrats de cession-bail, s'élevait à 38,0 millions de dollars (61,7 millions de dollars au 31 décembre 2014). L'amortissement des actifs comptabilisés en vertu de contrats de location-financement est inclus dans l'amortissement des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines figurant aux états du résultat et du résultat global consolidés.

#### b) Contrats de location simple

La société a conclu un certain nombre de contrats de location simple à l'égard de locaux pour bureaux. Certains de ces contrats comprennent des clauses d'indexation visant les hausses des frais d'exploitation et des taxes foncières. Les loyers minimums futurs exigibles aux termes des contrats de location non résiliables dont la durée initiale ou résiduelle est supérieure à un an s'établissent comme suit :

	Au 31 décembre 2015	Au 31 décembre 2014
Moins de 1 an	1 780 \$	1 051 \$
De 1 an à 3 ans	2 479	1 619
De 3 à 5 ans	2 205	1 452
Par la suite	10 272	1 549
Total	16 736 \$	5 671 \$

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015, des paiements au titre des contrats de location simple de 1,4 million de dollars (1,2 million de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2014) ont été comptabilisés dans les états du résultat consolidés.

# MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE

## NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

(en milliers de dollars américains, sauf les nombres d'actions et les montants par action, à moins d'indication contraire)  
31 décembre 2015

### 15. DETTE À LONG TERME

	Au 31 décembre 2015	Au 31 décembre 2014
Facilité de crédit	258 083 \$	492 470 \$
Billet de 2015 <sup>i</sup>	49 364	–
Billets de 2012 <sup>i</sup>	198 722	198 549
Billets de 2010 <sup>i</sup>	597 567	596 966
Débetures convertibles attribuables de la société en nom collectif Canadian Malartic	–	34 679
Autres instruments d'emprunt attribuables	28 902	51 979
<b>Dettes totales</b>	<b>1 132 638</b>	<b>1 374 643</b>
Moins la partie courante	14 451	52 182
<b>Total de la dette à long terme</b>	<b>1 118 187 \$</b>	<b>1 322 461 \$</b>

i) Comprennent les frais de financement reportés.

#### Remboursements prévus du capital de la dette

	2016	2017	2018	2019	2020	2021 et par la suite	Total
Facilité de crédit	– \$	– \$	– \$	– \$	265 000 \$	– \$	265 000 \$
Billet de 2015	–	–	–	–	–	50 000	50 000
Billets de 2012	–	–	–	–	–	200 000	200 000
Billets de 2010	–	115 000	–	–	360 000	125 000	600 000
Autres instruments d'emprunt attribuables	14 451	14 451	–	–	–	–	28 902
<b>Total</b>	<b>14 451 \$</b>	<b>129 451 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>– \$</b>	<b>625 000 \$</b>	<b>375 000 \$</b>	<b>1 143 902 \$</b>

#### Facilité de crédit

Le 5 septembre 2014, la société a modifié les modalités de sa facilité de crédit bancaire renouvelable non garantie (la «facilité de crédit»), en reportant la date d'échéance du 22 juin 2017 au 22 juin 2019 et modifiant les modalités tarifaires.

Le 30 septembre 2015, la société a de nouveau modifié les modalités de la facilité de crédit, reportant notamment la date d'échéance du 22 juin 2019 au 22 juin 2020 et modifiant les modalités tarifaires.

Au 31 décembre 2015, la facilité de crédit avait fait l'objet de prélèvements de 265,0 millions de dollars (500,0 millions de dollars au 31 décembre 2014). Compte tenu des prélèvements, conjugués aux lettres de crédit en cours en vertu de la facilité de crédit, le montant disponible aux termes de la facilité de crédit s'élevait à 924,1 millions de dollars au 31 décembre 2015.

#### Billet de 2015

Le 30 septembre 2015, la société a conclu un placement privé visant un billet garanti de premier rang non assorti d'une sûreté (le «billet de 2015») d'un montant de 50,0 millions de dollars, échéant le 30 septembre 2025 et ayant un rendement de 4,15 % (collectivement avec les billets de 2010 et les billets de 2012, les «billets»). Un montant égal ou supérieur au produit net tiré du billet de 2015 sera affecté aux projets miniers dans la province de Québec, au Canada.

# MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE

## NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

(en milliers de dollars américains, sauf les nombres d'actions et les montants par action, à moins d'indication contraire)  
31 décembre 2015

### 15. DETTE À LONG TERME (suite)

#### Billets de 2012

Le 24 juillet 2012, la société a conclu un placement privé d'un montant de 200,0 millions de dollars de billets garantis de premier rang non assortis d'une sûreté (les «billets de 2012»). Au moment de l'émission, ces billets étaient assortis d'une échéance moyenne pondérée de 11,0 ans et d'un rendement moyen pondéré de 4,95 %.

Le tableau qui suit présente les détails des différentes séries de billets de 2012 :

	Capital	Taux d'intérêt	Date d'échéance
Série A	100 000 \$	4,87 %	2022-07-23
Série B	100 000	5,02 %	2024-07-23
Total	200 000 \$		

#### Billets de 2010

Le 7 avril 2010, la société a conclu un placement privé d'un montant de 600,0 millions de dollars de billets garantis de premier rang non assortis d'une sûreté (les «billets de 2010»). Au moment de l'émission, ces billets étaient assortis d'une échéance moyenne pondérée de 9,84 ans et d'un rendement moyen pondéré de 6,59 %.

Le tableau qui suit présente les détails des différentes séries de billets de 2010 :

	Capital	Taux d'intérêt	Date d'échéance
Série A	115 000 \$	6,13 %	2017-04-07
Série B	360 000	6,67 %	2020-04-07
Série C	125 000	6,77 %	2022-04-07
Total	600 000 \$		

#### Débetures convertibles de la société en nom collectif Canadian Malartic

Dans le cadre de l'acquisition conjointe d'Osisko le 16 juin 2014, la société en nom collectif Canadian Malartic a pris en charge certains titres de créance en circulation d'Osisko relatifs à la mine Canadian Malartic. La participation indirecte attribuable d'Agnico Eagle dans ces titres de créance comprenait des débetures convertibles de la SNCCM d'un capital impayé de 37,5 millions de dollars canadiens (34,6 millions de dollars) échéant en novembre 2017 et portant intérêt au taux de 6,875 %.

Le règlement anticipé négocié de toutes les débetures convertibles de la SNCCM a été conclu le 30 juin 2015. Par suite de ce règlement, 871 680 actions ordinaires d'Agnico Eagle d'une juste valeur de 24,8 millions de dollars ont été libérées par un dépositaire en faveur des détenteurs de débetures convertibles de la SNCCM, et un paiement au comptant de 10,1 millions de dollars a été effectué pour régler l'obligation de la société. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, une perte de 2,4 millions de dollars liée à la réévaluation à la valeur de marché des débetures convertibles de la SNCCM a été comptabilisée dans les autres charges (produits) aux états du résultat et du résultat global consolidés. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, un profit de 8,0 millions de dollars lié à la réévaluation à la valeur de marché des débetures convertibles de la SNCCM a été comptabilisé. Une contrepartie au comptant additionnelle de 3,2 millions de dollars a été versée aux détenteurs de débetures convertibles de la SNCCM au moment du règlement et a été comptabilisée dans les autres charges (produits) aux états du résultat et du résultat global consolidés. Au 31 décembre 2015, le capital impayé des débetures convertibles de la SNCCM était de néant.

# MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE

## NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

(en milliers de dollars américains, sauf les nombres d'actions et les montants par action, à moins d'indication contraire)  
31 décembre 2015

### 15. DETTE À LONG TERME (suite)

#### **Autres prêts**

Dans le cadre de l'acquisition conjointe d'Osisko le 16 juin 2014, la société en nom collectif Canadian Malartic a pris en charge certains titres de créance en circulation d'Osisko relatifs à la mine Canadian Malartic. La participation indirecte attribuable d'Agnico Eagle dans ces titres de créance comprenait une facilité de crédit garantie (le «prêt de la SNCCM»). Un remboursement prévu de 20,0 millions de dollars canadiens (16,0 millions de dollars) a été effectué le 30 juin 2015, ce qui a donné lieu à un solde de capital impayé attribuable de 40,0 millions de dollars canadiens (28,9 millions de dollars) au 31 décembre 2015 (51,7 millions de dollars au 31 décembre 2014).

#### **Clauses restrictives**

Le paiement et le rendement des obligations d'Agnico Eagle aux termes de la facilité de crédit et des billets sont garantis par chacune de ses filiales importantes et certaines de ses autres filiales (les «garants»).

La facilité de crédit comprend des clauses qui, entre autres choses, limitent la capacité de la société de contracter des dettes additionnelles, de verser des distributions dans certaines circonstances et de vendre des actifs importants.

Les conventions d'achat de billets en vertu desquelles les billets ont été émis sont assorties de clauses qui, entre autres choses, limitent la capacité de la société de fusionner ou de céder ses actifs, de vendre des actifs importants et de s'engager dans des activités autres que des activités minières. En outre, ces clauses restreignent la capacité des garants de contracter des dettes.

La facilité de crédit et les conventions d'achat de billets obligent également la société à maintenir un ratio de la dette nette totale sur le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissements («BAIIA») inférieur à une valeur maximale précise.

En vertu du prêt de la SNCCM, la société en nom collectif Canadian Malartic doit maintenir un ratio minimum du BAIIA sur la charge d'intérêt et un ratio maximum de la dette sur le BAIIA.

Au 31 décembre 2015, la société respectait toutes les clauses restrictives prévues dans la facilité de crédit et les conventions d'achat de billets. La société en nom collectif Canadian Malartic respectait toutes les clauses restrictives du prêt de la SNCCM au 31 décembre 2015.

#### **Intérêt sur la dette à long terme**

Le coût financier de la dette à long terme au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015 a été de 58,8 millions de dollars (56,9 millions de dollars pour 2014).

Les coûts d'emprunt totaux incorporés dans le coût des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines pour l'exercice clos le 31 décembre 2015 se sont établis à 1,7 million de dollars (1,7 million de dollars en 2014) à un taux d'incorporation dans le coût de l'actif de 1,25 % (1,28 % en 2014).

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015, les intérêts au comptant versés sur la facilité de crédit ont été de 8,7 millions de dollars (7,5 millions de dollars en 2014), la commission d'engagement au comptant versée sur la facilité de crédit s'est établie à 3,8 millions de dollars (5,1 millions de dollars en 2014), et les intérêts au comptant versés sur les billets ont atteint 49,4 millions de dollars (49,4 millions de dollars en 2014).

# MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE

## NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

(en milliers de dollars américains, sauf les nombres d'actions et les montants par action, à moins d'indication contraire)  
31 décembre 2015

### 16. AUTRES PASSIFS

Les autres passifs se composent de ce qui suit :

	Au 31 décembre 2015	Au 31 décembre 2014
Partie non courante des obligations liées aux contrats de location-acquisition (note 14 a))	9 547 \$	21 137 \$
Obligations au titre des prestations de retraite (note 16 a))	17 146	17 507
Autres	7 345	159
<b>Total des autres passifs</b>	<b>34 038 \$</b>	<b>38 803 \$</b>

#### a) Obligations au titre des prestations de retraite

##### Régime des cadres

Agnico Eagle offre à certains de ses cadres supérieurs actuels et anciens un régime des cadres. Selon l'IAS 19, *Avantages du personnel*, il s'agit d'un régime à prestations définies dont la formule de rente est fondée sur le salaire moyen en fin de carrière, en sus du montant à verser aux termes du régime agréé. Les actifs du régime des cadres se composent de dépôts en caisse auprès d'organismes de réglementation, remboursables lorsque le paiement des prestations est effectué ou au moment de la liquidation finale du régime. La durée résiduelle moyenne estimative d'activité du régime était de 3,0 ans au 31 décembre 2015. La situation de capitalisation du régime des cadres est fondée sur des évaluations actuarielles en date du 31 décembre 2015.

La situation de capitalisation du régime des cadres pour 2015 et 2014 était la suivante :

	Exercices clos les 31 décembre	
	2015	2014
<b>Rapprochement des actifs du régime des cadres :</b>		
Actifs du régime des cadres au début de l'exercice	2 278 \$	2 346 \$
Cotisations d'Agnico Eagle	312	372
Païement de prestations	(202)	(239)
Intérêts sur les actifs du régime des cadres	83	111
Rendement net des actifs du régime des cadres, compte non tenu des intérêts	(83)	(111)
Incidence des variations des taux de change	(377)	(201)
Actifs du régime des cadres à la fin de l'exercice	2 011	2 278
<b>Rapprochement de l'obligation au titre des prestations définies du régime des cadres :</b>		
Obligation au titre des prestations définies au début de l'exercice	11 895	11 298
Coût des services rendus	435	470
Païement de prestations	(202)	(239)
Coût financier	445	550
Pertes actuarielles découlant de changements dans les hypothèses économiques	–	1 581
Gains actuariels découlant de changements dans les hypothèses démographiques	–	(164)
Pertes actuarielles (gains actuariels) découlant des résultats du régime des cadres	48	(584)
Incidence des variations des taux de change	(1 980)	(1 017)
Obligation au titre des prestations définies à la fin de l'exercice	10 641	11 895
<b>Passif net au titre des prestations définies à la fin de l'exercice</b>	<b>8 630 \$</b>	<b>9 617 \$</b>

# MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE

## NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

(en milliers de dollars américains, sauf les nombres d'actions et les montants par action, à moins d'indication contraire)  
31 décembre 2015

### 16. AUTRES PASSIFS (suite)

Les éléments de la charge de retraite comptabilisée dans les états du résultat consolidés à l'égard du régime des cadres s'établissent comme suit :

	Exercices clos les 31 décembre	
	2015	2014
Coût des services rendus	435 \$	470 \$
Coût financier lié à l'obligation au titre des prestations définies	445	550
Intérêts sur les actifs du régime des cadres	(83)	(111)
Charge de retraite	797 \$	909 \$

La réévaluation du passif net au titre des prestations définies comptabilisée dans les autres éléments du résultat global au titre du régime des cadres se présente comme suit :

	Exercices clos les 31 décembre	
	2015	2014
Pertes actuarielles liées à l'obligation au titre des prestations définies	48 \$	833 \$
Rendement net des actifs du régime des cadres, compte non tenu des intérêts	83	111
Réévaluation totale du passif net au titre des prestations définies	131 \$	944 \$

En 2016, la société s'attend à ce que ses cotisations et prestations au titre du régime des cadres s'élèvent à respectivement 0,2 million de dollars et 0,1 million de dollars.

Le tableau suivant présente les principales hypothèses moyennes pondérées utilisées pour évaluer l'obligation au titre des prestations définies du régime des cadres de la société.

	Aux 31 décembre	
	2015	2014
<b>Hypothèses :</b>		
Taux d'actualisation au début de l'exercice	4,0 %	4,9 %
Taux d'actualisation à la fin de l'exercice	4,0 %	4,0 %
Taux de croissance de la rémunération	3,0 %	3,0 %

Le tableau qui suit résume l'incidence des variations des principales hypothèses actuarielles sur l'obligation au titre des prestations définies du régime des cadres de la société.

	Au 31 décembre 2015
<b>Variation des hypothèses :</b>	
Hausse de 0,5 % du taux d'actualisation	(726) \$
Baisse de 0,5 % du taux d'actualisation	802
Hausse de 0,5 % du taux de croissance de la rémunération	50
Baisse de 0,5 % du taux de croissance de la rémunération	(50)

Le résumé de l'incidence des variations des principales hypothèses actuarielles a été préparé avec les mêmes méthodes et hypothèses actuarielles que celles utilisées pour le calcul de l'obligation au titre des prestations définies du régime des cadres à la fin de l'exercice, à l'exception de la variation de l'hypothèse actuarielle unique évaluée. La modification de plusieurs hypothèses en même temps pourrait mener à des résultats différents.

# MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE

## NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

(en milliers de dollars américains, sauf les nombres d'actions et les montants par action, à moins d'indication contraire)  
31 décembre 2015

### 16. AUTRES PASSIFS (suite)

#### Autres régimes

En plus du régime des cadres, la société offre également un régime de base et un régime complémentaire. En vertu du régime de base, Agnico Eagle verse des cotisations égales à 5,0 % de la rémunération de base de certains employés à un régime à cotisations définies. En 2015, des cotisations de 9,8 millions de dollars ont été versées au régime de base (11,1 millions de dollars en 2014), dont un montant de 0,1 million de dollars aux principaux dirigeants (0,1 million de dollars en 2014). La société offre, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2008, un régime complémentaire à l'intention de cadres désignés à partir de l'échelon de vice-président. En vertu du régime complémentaire, un montant additionnel correspondant à 10,0 % des revenus des cadres désignés pour l'exercice (y compris le salaire et les primes à court terme) est versé à titre de cotisations nominales par la société. En 2015, la société a versé des cotisations nominales de 1,3 million de dollars (1,5 million de dollars en 2014) au régime complémentaire, dont un montant de 0,2 million de dollars (0,1 million de dollars en 2014) aux principaux dirigeants. L'obligation au titre du régime complémentaire s'établissait à 5,3 millions de dollars au 31 décembre 2015 (5,0 millions de dollars au 31 décembre 2014). Le régime complémentaire est comptabilisé à titre de régime de retraite à solde de caisse.

### 17. CAPITAUX PROPRES

#### Actions ordinaires

Le capital autorisé de la société comprend un nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale. Au 31 décembre 2015, le nombre d'actions ordinaires émises par Agnico Eagle totalisait 218 028 368 (215 192 887 au 31 décembre 2014), moins 377 573 actions ordinaires détenues en fiducie (956 653 actions ordinaires détenues en fiducie relativement au régime d'unités d'actions temporairement inaccessibles ou par un dépositaire de manière à honorer les obligations au titre des débentures convertibles de la SNCCM qui ont été réglées le 30 juin 2015).

Au 31 décembre 2015, le nombre d'actions ordinaires détenues en fiducie relativement au régime d'unités d'actions temporairement inaccessibles de la société totalisait 373 785 (84 973 actions ordinaires détenues en fiducie au 31 décembre 2014).

Au premier trimestre de 2015, un régime incitatif à long terme («RILT») a été mis en œuvre pour certains employés de la société en nom collectif Canadian Malartic et de la Corporation Canadian Malartic, détenues conjointement. Le régime est composé à 50,0 % d'un montant au comptant différé, à 25,0 % d'actions ordinaires d'Agnico Eagle et à 25,0 % d'actions ordinaires de Yamana. Les droits s'acquièrent sur une période de 18 à 36 mois. Au 31 décembre 2015, 3 788 actions ordinaires d'Agnico Eagle étaient détenues en fiducie relativement au RILT.

Les fiducies ont été évaluées selon l'IFRS 10, *États financiers consolidés*, et sont consolidées dans les comptes de la société. Les actions détenues en fiducie ont été portées en réduction des actions émises par la société dans ses états financiers consolidés. Les actions ordinaires achetées et détenues en fiducie sont exclues du calcul du résultat net de base par action jusqu'à ce que les droits soient acquis. Toutes les actions ordinaires dont les droits ne sont pas acquis et qui sont détenues en fiducie sont prises en compte dans le calcul du résultat net dilué par action, à moins qu'elles n'aient un effet antidilutif.

Le tableau suivant présente le nombre maximum d'actions ordinaires qui seraient en circulation si tous les instruments dilutifs en circulation au 31 décembre 2015 étaient exercés :

Actions ordinaires en circulation au 31 décembre 2015	217 650 795
Options sur actions des employés	12 082 212
Actions ordinaires détenues en fiducie relativement au régime d'unités d'actions temporairement inaccessibles (note 19 c)) et au RILT	377 573
Total	230 110 580

# MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE

## NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

(en milliers de dollars américains, sauf les nombres d'actions et les montants par action, à moins d'indication contraire)  
31 décembre 2015

### 17. CAPITAUX PROPRES (suite)

#### Résultat net par action

Le tableau suivant indique le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires utilisé dans le calcul du résultat net de base et dilué par action :

	Exercices clos les 31 décembre	
	2015	2014
Résultat net de l'exercice – de base	24 583 \$	82 970 \$
Déduire : effet dilutif des débetures convertibles de la SNCCM <sup>i</sup>	–	(7 345)
Résultat net de l'exercice – dilué	24 583 \$	75 625 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – de base (en milliers)	216 168	195 223
Ajouter : effet dilutif des actions ordinaires détenues par un dépositaire relativement aux débetures convertibles de la SNCCM <sup>i</sup>	–	475
Ajouter : effet dilutif des actions ordinaires relativement au régime d'unités d'actions temporairement incessibles et au RILT	300	259
Ajouter : effet dilutif des options sur actions à l'intention des employés	633	244
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – dilué (en milliers)	217 101	196 201
Résultat net par action – de base	0,11 \$	0,43 \$
Résultat net par action – dilué	0,11 \$	0,39 \$

Note :

- i) Dans le cadre de l'acquisition conjointe de Corporation minière Osisko le 16 juin 2014, Agnico Eagle a pris en charge indirectement sa participation attribuable dans les débetures convertibles de la SNCCM. Le règlement anticipé négocié de toutes les débetures convertibles de la SNCCM a été conclu le 30 juin 2015. Par conséquent, le capital impayé de ces titres est de néant. L'effet des débetures convertibles de la SNCCM a été inclus dans le calcul du résultat net dilué par action lorsqu'il était dilutif et a été exclu du calcul du résultat net dilué par action lorsqu'il était antidilutif. L'effet dilutif des débetures convertibles de la SNCCM, y compris l'incidence de celles-ci sur le résultat net dilué et l'effet dilutif des actions ordinaires connexes détenues par un dépositaire relativement à la conversion, a été exclu du calcul du résultat net dilué par action pour l'exercice clos le 31 décembre 2015 parce que leur effet aurait été antidilutif pour la partie de l'exercice où elles étaient en circulation.

Le résultat net dilué par action a été calculé selon la méthode du rachat d'actions. Conformément à celle-ci, les options sur actions à l'intention des employés en circulation dont le prix d'exercice est supérieur au cours du marché moyen des actions ordinaires en circulation pour la période ne sont pas incluses dans le calcul du résultat net dilué par action étant donné qu'elles auraient un effet antidilutif.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, 6 806 055 options sur actions à l'intention des employés (9 102 210 au 31 décembre 2014) ont été exclues du calcul du résultat net dilué par action, parce que leur effet aurait été antidilutif.

### 18. PRODUITS TIRÉS DES ACTIVITÉS MINIÈRES ET CRÉANCES CLIENTS

Agnico Eagle est une société d'exploitation minière aurifère qui compte des exploitations au Canada, au Mexique et en Finlande. La société tire une partie importante de ses produits de la production et de la vente d'or sous forme de barres d'argent aurifère et de concentré. Les autres produits et flux de trésorerie proviennent de la production et de la vente de sous-produits des métaux. Les produits tirés des sous-produits des métaux proviennent principalement de la production de la mine LaRonde au Canada (argent, zinc et cuivre) et de la mine Pinos Altos au Mexique (argent).

Les flux de trésorerie et la rentabilité des activités de la société sont tributaires du prix de l'or et, dans une moindre mesure, de l'argent, du zinc et du cuivre. Le prix de ces métaux peut fluctuer considérablement et subir l'incidence de nombreux facteurs hors du contrôle de la société.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015, quatre clients ont représenté plus de 10,0 % chacun du total des produits tirés des activités minières, pour un total combiné d'environ 78,0 % des produits tirés des activités minières dans les unités d'exploitation nord et sud. Comme l'or peut être vendu par l'entremise de nombreux négociants en or à l'échelle mondiale, la société ne dépend pas économiquement d'un nombre limité de clients pour la vente de ses produits.

# MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE

## NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

(en milliers de dollars américains, sauf les nombres d'actions et les montants par action, à moins d'indication contraire)  
31 décembre 2015

### 18. PRODUITS TIRÉS DES ACTIVITÉS MINIÈRES ET CRÉANCES CLIENTS (suite)

Les créances clients sont comptabilisées lorsque le transfert de propriété des métaux vendus a été réalisé, et reflètent les montants dus à la société à l'égard de la vente de barres d'argent aurifère ou de concentré à des tiers avant qu'ils se soient entièrement acquittés de leurs obligations de paiement. Au 31 décembre 2015, les créances clients de la société s'élevaient à 7,7 millions de dollars (59,7 millions de dollars au 31 décembre 2014) relativement aux ventes de concentré à prix provisoire. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, la société a comptabilisé des pertes liées à l'évaluation à la valeur de marché au titre des créances clients liées au concentré de 0,5 million de dollars (0,8 million de dollars en 2014).

	Exercices clos les 31 décembre	
	2015	2014
<b>Produits tirés des activités minières :</b>		
Or	1 911 500 \$	1 807 927 \$
Argent	66 991	62 466
Zinc	505	9 901
Cuivre	6 436	16 479
Plomb <sup>i</sup>	–	(7)
<b>Total des produits tirés des activités minières</b>	<b>1 985 432 \$</b>	<b>1 896 766 \$</b>

Note :

- i) En 2015, les produits tirés du concentré de plomb de néant (0,1 million de dollars en 2014) ont été déduits des frais directs de néant (0,1 million de dollars en 2014). Les produits tirés des autres métaux obtenus à partir du concentré de plomb sont inclus dans leur catégorie de métal respective dans le tableau ci-dessus.

En 2015, les métaux précieux (or et argent) ont représenté 99,7 % (98,6 % en 2014) des produits tirés des activités minières d'Agnico Eagle. Les autres produits tirés des activités minières consistaient en des produits nets tirés des sous-produits des métaux non précieux.

### 19. RÉMUNÉRATION FONDÉE SUR DES ACTIONS

#### a) Régime d'options sur actions à l'intention des employés («ROAE»)

Le ROAE de la société prévoit l'attribution d'options sur actions aux administrateurs, aux dirigeants, aux employés et aux fournisseurs de services en vue de l'achat d'actions ordinaires. En vertu du ROAE, les options sur actions sont attribuées à la juste valeur marchande des actions sous-jacentes le jour qui précède la date d'attribution. Le nombre d'actions ordinaires qui peuvent être réservées aux fins d'émission pour toute personne en vertu des options sur actions (dans le cadre du ROAE ou autrement), des bons de souscription, des programmes d'incitation à l'achat d'actions ou d'autres arrangements ne peut excéder 5,0 % des actions ordinaires de la société émises et en circulation à la date d'attribution.

Le 24 avril 2001, le comité de rémunération du conseil d'administration a adopté une politique selon laquelle les options sur actions attribuées après cette date auraient une durée maximale de cinq ans. En 2013, les actionnaires ont approuvé une résolution visant à porter à 27 800 000 le nombre d'actions ordinaires réservées à des fins d'émission en vertu du ROAE.

Des 3 068 080 options sur actions attribuées en vertu du ROAE en 2015, les droits relatifs à 688 995 options sur actions ont été acquis immédiatement. Les options sur actions restantes arrivent toutes à échéance en 2020, et les droits s'acquièrent en tranches égales, à chaque anniversaire de la date d'attribution, sur une période de trois ans. Des 3 187 500 options sur actions attribuées en vertu du ROAE en 2014, les droits relatifs à 796 875 options sur actions ont été acquis immédiatement. Les options sur actions restantes arrivent toutes à échéance en 2019, et les droits s'acquièrent en tranches égales, à chaque anniversaire de la date d'attribution, sur une période de trois ans. À l'exercice des options sur actions en vertu du ROAE, la société émet des actions ordinaires à même le capital autorisé pour régler l'obligation.

# MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE

## NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

(en milliers de dollars américains, sauf les nombres d'actions et les montants par action, à moins d'indication contraire)  
31 décembre 2015

### 19. RÉMUNÉRATION FONDÉE SUR DES ACTIONS (suite)

Le tableau suivant résume l'activité relative aux options sur actions en cours d'Agnico Eagle :

	Exercice clos le 31 décembre 2015		Exercice clos le 31 décembre 2014	
	Nombre d'options sur actions	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options sur actions	Prix d'exercice moyen pondéré
En circulation au début de l'exercice	11 913 210	48,84 \$ CA	11 283 535	56,02 \$ CA
Options attribuées	3 068 080	29,09	3 187 500	28,07
Options exercées	(747 683)	29,68	(582 925)	31,46
Options auxquelles il a été renoncé	(92 314)	40,40	(250 750)	53,08
Options expirées	(2 059 081)	57,20	(1 724 150)	62,64
En circulation à la fin de l'exercice	12 082 212	43,65 \$ CA	11 913 210	48,84 \$ CA
Options exerçables à la fin de l'exercice	7 519 120	50,71 \$ CA	7 503 335	55,98 \$ CA

Le cours moyen des actions ordinaires d'Agnico Eagle pour l'exercice clos le 31 décembre 2015 s'est établi à 36,16 \$ CA (34,83 \$ CA en 2014).

En 2015, la juste valeur moyenne pondérée des options sur actions à la date d'attribution a été de 8,10 \$ CA (6,53 \$ CA en 2014).

Le tableau suivant résume les données relatives aux options sur actions en cours et exerçables d'Agnico Eagle au 31 décembre 2015 :

Fourchette des prix d'exercice	Options sur actions en cours			Options sur actions exerçables	
	Nombre d'options en cours	Durée contractuelle résiduelle moyenne pondérée	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options exerçables	Prix d'exercice moyen pondéré
28,03 \$ CA – 39,46 \$ CA	7 274 207	2,83 ans	30,99 \$ CA	3 386 865	33,74 \$ CA
40,66 \$ CA – 53,14 \$ CA	2 674 500	2,03 ans	51,94 \$	1 998 750	52,02 \$
63,39 \$ CA – 76,60 \$ CA	2 133 505	0,02 an	76,44 \$	2 133 505	76,44 \$
28,03 \$ CA – 76,60 \$ CA	12 082 212	2,15 ans	43,65 \$ CA	7 519 120	50,71 \$ CA

La durée contractuelle résiduelle moyenne pondérée des options sur actions exerçables au 31 décembre 2015 était de 1,41 an.

La société a réservé aux fins d'émission 12 082 212 actions ordinaires dans l'éventualité de l'exercice de ces options sur actions.

Le nombre d'actions ordinaires disponibles pour l'attribution d'options sur actions en vertu du ROAE aux 31 décembre 2015 et 2014 s'est élevé respectivement à 2 678 591 et 3 595 276.

Après la fin de l'exercice clos le 31 décembre 2015, 2 140 075 options sur actions ont été attribuées en vertu du ROAE. De ce nombre, les droits relatifs à 535 019 options sur actions ont été acquis dans les 30 jours suivant l'attribution. Les options sur actions restantes arrivent toutes à échéance en 2021, et les droits s'acquièrent en tranches égales, à chaque anniversaire de la date d'attribution, sur une période de trois ans.

# MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE

## NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

(en milliers de dollars américains, sauf les nombres d'actions et les montants par action, à moins d'indication contraire)  
31 décembre 2015

### 19. RÉMUNÉRATION FONDÉE SUR DES ACTIONS (suite)

Agnico Eagle a évalué la juste valeur des options sur actions selon le modèle de Black et Scholes d'après les hypothèses moyennes pondérées suivantes :

	Exercices clos les 31 décembre	
	2015	2014
Taux d'intérêt sans risque	1,50 %	1,52 %
Durée prévue des options sur actions (en années)	2,7	2,6
Volatilité prévue du cours des actions d'Agnico Eagle	45,0 %	42,5 %
Rendement prévu de l'action	1,69 %	3,82 %

La société utilise les données historiques de volatilité pour faire l'estimation de la volatilité prévue du prix des actions d'Agnico Eagle. La durée prévue des options sur actions attribuées est calculée en fonction de données historiques sur le comportement des employés quant à l'exercice des options et sur les cessations d'emploi qui surviennent après l'acquisition des droits.

La charge de rémunération totale au titre du ROAE comptabilisée dans les charges administratives des états des résultats et du résultat global consolidés de 2015 s'est élevée à 20,1 millions de dollars (20,8 millions de dollars en 2014). Une tranche de 0,6 million de dollars de la charge de rémunération totale au titre du ROAE a été incorporée dans le coût des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines dans les états de la situation financière consolidés en 2015 (0,8 million de dollars en 2014).

#### b) Programme d'incitation à l'achat d'actions

Le 26 juin 1997, les actionnaires de la société ont approuvé un programme d'incitation à l'achat d'actions (le «programme d'achat») afin d'encourager les administrateurs, les dirigeants et les employés (les «participants») à acheter des actions ordinaires d'Agnico Eagle à la valeur de marché. En 2009, le programme d'achat a été modifié afin que les administrateurs indépendants ne soient plus considérés comme des participants admissibles.

Aux termes du programme d'achat, les participants peuvent verser jusqu'à 10,0 % de leur salaire annuel de base, et la société verse un montant équivalant à 50,0 % de la cotisation de chaque participant. Toutes les actions ordinaires souscrites aux termes du programme d'achat sont émises par la société. La charge de rémunération totale constatée en 2015 relativement au programme d'achat s'est établie à 4,7 millions de dollars (5,2 millions de dollars en 2014).

En 2015, 512 438 actions ordinaires ont été souscrites aux termes du programme d'achat (517 721 en 2014) pour un montant de 14,0 millions de dollars (15,5 millions de dollars en 2014). En mai 2015, les actionnaires de la société ont approuvé une augmentation du nombre maximum d'actions ordinaires réservées en vue de leur émission dans le cadre du programme d'achat, pour le porter de 6 100 000 actions à 7 100 000 actions. Au 31 décembre 2015, Agnico Eagle a réservé 1 899 748 actions ordinaires (1 412 186 en 2014) en vue de leur émission dans le cadre du programme d'achat.

#### c) Régime d'unités d'actions temporairement inaccessibles

En 2009, la société a mis en œuvre un régime d'unités d'actions temporairement inaccessibles à l'intention de certains employés. Le 1<sup>er</sup> janvier 2012, le régime a été modifié pour inclure les administrateurs et les cadres supérieurs de la société.

Un solde de rémunération différée est comptabilisé à la valeur totale à la date de chaque attribution au titre du régime d'unités d'actions temporairement inaccessibles. Le solde de rémunération différée est porté en réduction des capitaux propres et est amorti comme une charge de rémunération au cours de la période d'acquisition des droits de trois ans.

# MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE

## NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

(en milliers de dollars américains, sauf les nombres d'actions et les montants par action, à moins d'indication contraire)  
31 décembre 2015

### 19. RÉMUNÉRATION FONDÉE SUR DES ACTIONS (suite)

En 2015, 423 822 unités d'actions temporairement inaccessibles (298 877 en 2014) ont été attribuées à la date d'attribution à une juste valeur de 27,99 \$ (28,62 \$ en 2014). En 2015, la société a capitalisé le régime d'unités d'actions temporairement inaccessibles en transférant 11,5 millions de dollars (7,5 millions de dollars en 2014) à une fiducie d'avantages sociaux des employés qui a ensuite acheté des actions ordinaires de la société sur le marché libre. La juste valeur à la date d'attribution des unités d'actions temporairement inaccessibles se rapproche généralement du coût d'achat des actions sur le marché libre. Une fois les droits acquis, les actions ordinaires détenues en fiducie sont distribuées pour régler l'obligation, et un paiement au comptant est effectué au titre du montant accumulé qui aurait été versé à titre de dividendes si les actions ordinaires avaient été en circulation.

La charge de rémunération au titre du régime d'unités d'actions temporairement inaccessibles a été de 12,0 millions de dollars en 2015 (12,8 millions de dollars en 2014). La charge de rémunération au titre du régime d'unités d'actions temporairement inaccessibles est comptabilisée à titre de composante des charges administratives dans les états du résultat et du résultat global consolidés.

Après l'exercice clos le 31 décembre 2015, 340 042 unités d'actions temporairement inaccessibles ont été attribuées en vertu du régime en question.

### 20. GESTION DU CAPITAL ET DES RISQUES FINANCIERS

De par ses activités, la société est exposée à divers risques financiers : le risque de marché (y compris le risque de taux d'intérêt, le risque lié au prix des produits de base et le risque de change), le risque de crédit et le risque de liquidité. La politique de gestion globale des risques de la société consiste à appuyer l'atteinte de ses cibles financières, tout en réduisant au minimum les incidences défavorables éventuelles sur son rendement.

La gestion des risques est assurée par une fonction centralisée de trésorerie en vertu de politiques approuvées par le conseil d'administration. Les activités financières de la société sont régies par des politiques et procédures et les risques financiers sont relevés, évalués et gérés conformément à ses politiques et à sa tolérance au risque.

#### a) *Risque de marché*

Le risque de marché s'entend du risque que les variations des facteurs du marché, comme les taux d'intérêt, le prix des produits de base et les taux de change, aient une incidence défavorable sur la valeur des instruments financiers d'Agnico Eagle. La société peut choisir d'accepter le risque de marché ou de l'atténuer à l'aide d'instruments dérivés et d'autres stratégies de couverture économique.

#### i. *Risque de taux d'intérêt*

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché. La société est exposée au risque de variation des taux d'intérêt du marché en raison surtout de ses obligations au titre de la dette à long terme, dont les taux d'intérêt sont variables.

Le tableau suivant présente l'incidence qu'une hausse ou une baisse de 1,0 % des taux d'intérêt aurait sur le résultat avant impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière. L'incidence sur les capitaux propres est la même que celle sur le résultat avant impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière.

	Exercices clos les 31 décembre	
	2015	2014
Hausse de 1,0 %	(4 454) \$	(3 548) \$
Baisse de 1,0 %	4 454 \$	3 548 \$

# MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE

## NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

(en milliers de dollars américains, sauf les nombres d'actions et les montants par action, à moins d'indication contraire)  
31 décembre 2015

### 20. GESTION DU CAPITAL ET DES RISQUES FINANCIERS (suite)

#### ii. *Risque lié au prix des produits de base*

##### a. *Prix des métaux*

Les produits tirés des activités minières et le résultat net sont sensibles aux prix des métaux. Les fluctuations du cours de l'or peuvent être attribuées à divers facteurs comme la demande, les niveaux mondiaux de production minière, les achats et les ventes par les banques centrales et l'opinion des investisseurs. Les fluctuations des prix des sous-produits des métaux (argent, zinc et cuivre) peuvent être attribuées à des facteurs comme la demande et les niveaux mondiaux de production minière.

Afin de réduire l'incidence des fluctuations des prix des sous-produits des métaux, la société conclut à l'occasion des contrats sur instruments financiers dérivés en vertu de ses politiques et procédures de gestion des risques, que le conseil a approuvées. La politique de longue date de la société consiste à ne pas vendre d'or à terme. Elle lui permet toutefois de recourir à d'autres stratégies de couverture économique s'il y a lieu afin d'atténuer le risque lié à l'établissement du prix des sous-produits des métaux. La société achète à l'occasion des options de vente et conclut des tunnels sur les prix et des contrats à terme dans le but de protéger le prix minimum des sous-produits des métaux, tout en restant pleinement exposée aux fluctuations du prix de l'or. Le comité de gestion des risques a approuvé la stratégie visant à recourir aux options d'achat à court terme dans le but de rehausser le prix des sous-produits des métaux. La politique de la société ne permet pas la négociation à des fins spéculatives.

##### b. *Combustible*

Afin d'atténuer les risques liés à la fluctuation des prix du combustible diesel, la société a recours à des instruments financiers dérivés dans le but de couvrir économiquement le risque lié au prix se rapportant à une partie des coûts du combustible diesel (se reporter à la note 21 des présents états financiers consolidés pour plus de renseignements sur les instruments financiers dérivés).

#### iii. *Risque de change*

La société vend tous ses métaux en dollars américains et elle paie la plupart de ses coûts d'exploitation et dépenses d'investissement en dollars canadiens, en euros et en pesos mexicains. Elle s'expose par conséquent à un risque de change important. La société conclut des opérations de couverture économique des monnaies étrangères en vertu de ses politiques et procédures de gestion du risque de change, que le conseil a approuvées, afin de se protéger contre une partie du risque de change. La politique ne permet pas de conclure des opérations de couverture relatives au risque de conversion (c'est-à-dire les gains ou pertes découlant de la conversion aux fins comptables en dollars américains des actifs et passifs libellés en dollars canadiens, en euros ou en pesos mexicains), parce que cela ne donne pas lieu à un risque de trésorerie. La stratégie de la société à l'égard des instruments financiers dérivés sur monnaies étrangères comprend le recours à des options de vente position acheteur, des options d'achat position vendeur, des tunnels et des contrats à terme qui ne sont pas détenus à des fins spéculatives (se reporter à la note 21 des présents états financiers consolidés pour plus de renseignements sur les instruments financiers dérivés de la société).

Le tableau suivant présente l'incidence de la conversion sur le résultat avant impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière ainsi que sur les capitaux propres pour l'exercice clos le 31 décembre 2015 d'une variation de 10,0 % du taux de change du dollar américain par rapport au dollar canadien, à l'euro et au peso mexicain, toutes les autres variables demeurant constantes.

# MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE

## NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

(en milliers de dollars américains, sauf les nombres d'actions et les montants par action, à moins d'indication contraire)  
31 décembre 2015

### 20. GESTION DU CAPITAL ET DES RISQUES FINANCIERS (suite)

	Incidence sur le résultat avant impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière et les capitaux propres	
	Appréciation de 10,0 % du dollar américain	Dépréciation de 10,0 % du dollar américain
Dollar canadien	6 304 \$	(6 304) \$
Euro	2 595 \$	(2 595) \$
Peso mexicain	(1 534) \$	1 534 \$

#### b) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une tierce partie ne respecte pas ses obligations en vertu des modalités de l'instrument financier. Le risque de crédit découle de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des placements à court terme, de la trésorerie soumise à restrictions, des créances clients et des instruments financiers dérivés. La société conserve sa trésorerie, ses équivalents de trésorerie, sa trésorerie soumise à restrictions et ses placements à court terme auprès d'institutions financières renommées, ce qui réduit le risque de crédit. Les taux de défaut des créances clients et des instruments financiers dérivés ont été négligeables dans le passé, ce qui diminue également le risque de crédit. La société atténue le risque de crédit en faisant affaire avec des contreparties solvables et en limitant le risque de concentration. En ce qui a trait aux passifs liés aux instruments financiers dérivés, la société n'assume aucun risque de crédit lorsque la juste valeur d'un instrument est négative. L'exposition maximale au risque de crédit correspond à la valeur comptable des instruments, comme suit :

	Au 31 décembre 2015	Au 31 décembre 2014
Trésorerie et équivalents de trésorerie	124 150 \$	177 537 \$
Placements à court terme	7 444	4 621
Trésorerie soumise à restrictions	1 426	54 021
Créances clients	7 714	59 716
Actifs liés aux instruments financiers dérivés	87	4 877
Total	140 821 \$	300 772 \$

#### c) Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque que la société éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers qui sont réglés par la remise d'un montant au comptant ou d'un autre actif financier. La société surveille son risque d'insuffisance de fonds en suivant de près la notation de sa dette et ses flux de trésorerie projetés, et en tenant compte des dates d'échéance de la dette et des autres créanciers. La société gère l'exposition au risque de liquidité en conservant des soldes de trésorerie et en ayant accès à des facilités de crédit non utilisées et aux marchés de la dette publique. Les échéances contractuelles liées aux obligations découlant de contrats de location-financement sont présentées à la note 14 des présents états financiers consolidés, tandis que les échéances contractuelles liées à la dette à long terme sont présentées à la note 15. Les autres passifs financiers, notamment les dettes fournisseurs et charges à payer et les instruments financiers dérivés, ont une échéance d'au plus un an à compter du 31 décembre 2015.

# MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE

## NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

(en milliers de dollars américains, sauf les nombres d'actions et les montants par action, à moins d'indication contraire)  
31 décembre 2015

### 20. GESTION DU CAPITAL ET DES RISQUES FINANCIERS (suite)

#### d) Gestion du risque de capital

L'objectif premier de la société en matière de gestion de capital est de maintenir une structure du capital optimale en mesure de soutenir les activités commerciales à court et à long terme, et de procurer la souplesse financière nécessaire pour maximiser la valeur pour les porteurs d'instruments de capitaux propres.

La structure du capital d'Agnico Eagle composée de la dette à long terme et du total des capitaux propres se présente comme suit :

	Au 31 décembre 2015	Au 31 décembre 2014
Dettes à long terme	1 132 638 \$	1 374 643 \$
Total des capitaux propres	4 141 020	4 068 490
Total	5 273 658 \$	5 443 133 \$

La société gère sa structure du capital et y apporte des ajustements d'après l'évolution de la conjoncture économique et les exigences des clauses restrictives financières. Pour gérer efficacement ses besoins en capitaux, Agnico Eagle a mis en place un processus rigoureux de planification, de budgétisation et de prévision pour s'assurer qu'elle dispose des liquidités appropriées pour atteindre ses objectifs d'exploitation et de croissance. La société a la capacité d'ajuster sa structure du capital de diverses manières.

Voir la note 15 des présents états financiers consolidés pour des précisions sur la conformité d'Agnico Eagle aux clauses restrictives de sa dette à long terme.

### 21. INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

#### Gestion du risque de change

La société utilise des couvertures économiques de change pour réduire la variabilité des flux de trésorerie futurs prévus découlant des fluctuations des taux de change. La société est exposée principalement aux fluctuations de change relatives au dollar américain, étant donné qu'une partie de ses charges d'exploitation et dépenses d'investissement sont libellées en monnaies étrangères, surtout en dollars canadiens, en euros et en pesos mexicains. Les fluctuations de change possibles augmentent la volatilité et pourraient avoir une incidence considérable sur les coûts de production de la société. Les couvertures économiques sont liées à une partie des sorties de fonds libellées en monnaies étrangères découlant des dépenses libellées en monnaies étrangères. La société n'a pas recours à la comptabilité de couverture pour ces ententes.

Au 31 décembre 2015, la société avait des tunnels de change à prime zéro en cours. L'achat d'options de vente libellées en dollars américains a été financé par la vente d'options d'achat libellées en dollars américains à un montant plus élevé, de sorte que la société n'a dû payer aucune prime nette aux diverses contreparties. Au 31 décembre 2015, les tunnels de change à prime zéro étaient liés à des dépenses de 217,0 millions de dollars qui seront engagées en 2016. La société a comptabilisé des ajustements liés à l'évaluation à la valeur de marché dans la perte sur instruments financiers dérivés aux états du résultat et du résultat global consolidés. Les profits (pertes) liés à l'évaluation à la valeur de marché des instruments financiers dérivés de change comptabilisés à la juste valeur sont fondés sur les cours obtenus des courtiers, corroborés au moyen de modèles d'évaluation des options, qui utilisent les prix à terme de la monnaie étrangère applicable à la fin de la période pour calculer la juste valeur.

# MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE

## NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

(en milliers de dollars américains, sauf les nombres d'actions et les montants par action, à moins d'indication contraire)  
31 décembre 2015

### 21. INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS (suite)

Les autres stratégies de la société à l'égard des instruments dérivés de change en 2015 et 2014 consistent principalement à vendre des options d'achat en dollars américains dont les échéances sont à court terme afin de générer des primes qui devraient, de par leur nature, améliorer les taux des transactions au comptant obtenus dans le cadre de l'échange de dollars américains contre des dollars canadiens. Toutes ces transactions sur dérivés sont arrivées à échéance avant la fin de l'exercice, si bien qu'aucun instrument financier dérivé n'était en cours au 31 décembre 2015 ou au 31 décembre 2014. Les primes sur options d'achat ont été comptabilisées dans la perte sur instruments financiers dérivés aux états du résultat et du résultat global consolidés.

#### Gestion du risque lié au prix des produits de base

Afin d'atténuer les risques liés à la fluctuation des prix du combustible diesel, la société a recours à des instruments financiers dérivés dans le but de couvrir économiquement le risque lié au prix se rapportant à une partie des coûts du combustible diesel de la mine Meadowbank, puisque cette dernière utilise ce combustible dans le cadre de son exploitation. Des instruments financiers dérivés liés à 7,0 millions de gallons de mazout étaient en cours au 31 décembre 2015 (14,0 millions de gallons de mazout au 31 décembre 2014). Les ajustements connexes liés à l'évaluation à la valeur de marché apportés avant le règlement ont été comptabilisés dans la perte sur instruments financiers dérivés aux états du résultat et du résultat global consolidés. La société n'a pas recours à la comptabilité de couverture pour ces ententes.

Les profits (pertes) liés à l'évaluation à la valeur de marché des instruments financiers dérivés visant le mazout sont fondés sur les cours obtenus auprès des courtiers qui utilisent les prix à terme à la fin de l'exercice pour calculer la juste valeur.

Aux 31 décembre 2015 et 2014, la société ne détenait aucune position au titre d'instruments financiers dérivés visant des métaux. La société peut, à l'occasion, avoir recours à des instruments financiers à court terme dans le cadre de sa stratégie de réduction des risques et d'optimisation du rendement liée aux ventes de sous-produits des métaux.

Le tableau suivant présente un sommaire des montants comptabilisés dans la perte sur instruments financiers dérivés aux états du résultat et du résultat global consolidés :

	Exercices clos les 31 décembre	
	2015	2014
Primes réalisées à la vente d'options d'achat sur monnaies étrangères	2 654 \$	2 725 \$
Profit (perte) réalisé sur les bons de souscription	9 072	(4 263)
(Perte) profit latent sur les bons de souscription <sup>i</sup>	(2 213)	3 426
(Perte) profit réalisé sur les instruments dérivés de change et instruments dérivés sur produits de base	(29 297)	20
Profit (perte) latent sur les instruments dérivés de change et instruments dérivés sur produits de base <sup>i</sup>	176	(8 064)
<b>Total de la perte sur instruments financiers dérivés</b>	<b>(19 608) \$</b>	<b>(6 156) \$</b>

Note :

- i) Les profits et pertes latents sur les instruments financiers non admissibles à la comptabilité de couverture sont comptabilisés dans la perte sur instruments financiers dérivés aux états du résultat et du résultat global consolidés et au poste Autres dans les tableaux des flux de trésorerie consolidés.

# MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE

## NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

(en milliers de dollars américains, sauf les nombres d'actions et les montants par action, à moins d'indication contraire)  
31 décembre 2015

### 22. INFORMATION SECTORIELLE

Agnico Eagle exerce ses activités dans un seul secteur, à savoir l'exploration aux fins de la production d'or. La société exerce ses principales activités au Canada, au Mexique et en Finlande. La société définit ses secteurs à présenter comme étant les activités dont les résultats d'exploitation sont passés en revue par le principal décideur opérationnel, le chef de la direction, aux fins de l'affectation des ressources et de l'évaluation de la performance et qui comptent pour plus de 10,0 % du total des produits tirés des activités minières, du résultat ou de la perte ou du total des actifs de l'ensemble des secteurs opérationnels. Chacune des mines importantes et chacun des projets importants en exploitation de la société sont considérés comme des secteurs opérationnels distincts. Certains secteurs opérationnels qui ne respectent pas les seuils quantitatifs sont encore présentés lorsque la société croit que l'information est utile. Le principal décideur opérationnel examine aussi le résultat sectoriel (défini comme les produits tirés des activités minières moins les coûts de production, les frais d'exploration et d'expansion de l'entreprise et les pertes de valeur) par mine. Voici les secteurs à présenter de la société organisés selon leur relation avec ses trois unités opérationnelles et reflétant la manière dont elle gère son entreprise et dont elle classe ses activités aux fins de planification et de mesure du rendement :

Unité d'exploitation nord :	Mine LaRonde, mine Lapa, mine Goldex, mine Meadowbank, y compris le gisement Amaruq, Entreprise commune Canadian Malartic, projet Meliadine et mine Kittila
Unité d'exploitation sud :	Mine Pinos Altos, gisement de Creston Mascota à la mine Pinos Altos et mine La India
Exploration :	Division américaine d'exploration, division européenne d'exploration, divisions canadiennes d'exploration et division latino-américaine d'exploration

Les produits tirés des activités minières et les coûts de production des secteurs à présenter sont établis déduction faite des transactions intersociétés.

Les actifs du Siège social et autres et les profits et les charges spécifiques ne sont pas affectés aux secteurs à présenter.

# MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE

## NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

(en milliers de dollars américains, sauf les nombres d'actions et les montants par action, à moins d'indication contraire)  
31 décembre 2015

### 22. INFORMATION SECTORIELLE (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2015	Produits tirés des activités minières	Coûts de production	Frais d'exploration et d'expansion de l'entreprise	Résultat sectoriel
<b>Unité d'exploitation nord :</b>				
Mine LaRonde	318 207 \$	(172 283) \$	– \$	145 924 \$
Mine Lapa	104 785	(52 571)	–	52 214
Mine Goldex	133 845	(61 278)	–	72 567
Mine Meadowbank	446 898	(230 564)	(43 676)	172 658
Entreprise commune Canadian Malartic (note 5)	333 280	(171 473)	(6 093)	155 714
Mine Kittila	206 357	(126 095)	–	80 262
<b>Total de l'unité d'exploitation nord</b>	<b>1 543 372</b>	<b>(814 264)</b>	<b>(49 769)</b>	<b>679 339</b>
<b>Unité d'exploitation sud :</b>				
Mine Pinos Altos	250 909	(105 175)	–	145 734
Gisement de Creston Mascota à la mine Pinos Altos	66 472	(26 278)	–	40 194
Mine La India	124 679	(49 578)	–	75 101
<b>Total de l'unité d'exploitation sud</b>	<b>442 060</b>	<b>(181 031)</b>	<b>–</b>	<b>261 029</b>
<b>Exploration</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>(60 584)</b>	<b>(60 584)</b>
<b>Total sectoriel</b>	<b>1 985 432 \$</b>	<b>(995 295) \$</b>	<b>(110 353) \$</b>	<b>879 784 \$</b>
Total du résultat sectoriel				879 784 \$
Siège social et autres :				
Amortissement des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines				(608 609)
Charges administratives				(96 973)
Perte de valeur des titres disponibles à la vente				(12 035)
Charges financières				(75 228)
Perte sur instruments financiers dérivés				(19 608)
Profit à la vente de titres disponibles à la vente				24 600
Coûts des mesures environnementales correctives				(2 003)
Profit de change				4 728
Autres charges				(12 028)
<b>Résultat avant impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière</b>				<b>82 628 \$</b>

# MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE

## NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

(en milliers de dollars américains, sauf les nombres d'actions et les montants par action, à moins d'indication contraire)  
31 décembre 2015

### 22. INFORMATION SECTORIELLE (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2014	Produits tirés des activités minières	Coûts de production	Frais d'exploration et d'expansion de l'entreprise	Résultat sectoriel
<b>Unité d'exploitation nord :</b>				
Mine LaRonde	308 794 \$	(188 736) \$	– \$	120 058 \$
Mine Lapa	115 254	(61 056)	–	54 198
Mine Goldex	125 574	(64 836)	–	60 738
Mine Meadowbank	575 856	(270 824)	(11 199)	293 833
Entreprise commune Canadian Malartic (note 5)	189 900	(113 916)	–	75 984
Mine Kittila	176 520	(116 893)	–	59 627
<b>Total de l'unité d'exploitation nord</b>	<b>1 491 898</b>	<b>(816 261)</b>	<b>(11 199)</b>	<b>664 438</b>
<b>Unité d'exploitation sud :</b>				
Mine Pinos Altos	251 783	(123 342)	–	128 441
Gisement de Creston Mascota à la mine Pinos Altos	59 573	(28 007)	–	31 566
Mine La India	93 512	(36 949)	–	56 563
<b>Total de l'unité d'exploitation sud</b>	<b>404 868</b>	<b>(188 298)</b>	<b>–</b>	<b>216 570</b>
<b>Exploration</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>(44 803)</b>	<b>(44 803)</b>
<b>Total sectoriel</b>	<b>1 896 766 \$</b>	<b>(1 004 559) \$</b>	<b>(56 002) \$</b>	<b>836 205 \$</b>
Total du résultat sectoriel				836 205 \$
Siège social et autres :				
Amortissement des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines				(433 628)
Charges administratives				(118 771)
Perte de valeur des titres disponibles à la vente				(15 763)
Charges financières				(73 393)
Perte sur instruments financiers dérivés				(6 156)
Profit à la vente de titres disponibles à la vente				5 635
Coûts des mesures environnementales correctives				(8 214)
Perte de change				(3 781)
Autres produits				7 004
<b>Résultat avant impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière</b>				<b>189 138 \$</b>

# MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE

## NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

(en milliers de dollars américains, sauf les nombres d'actions et les montants par action, à moins d'indication contraire)  
31 décembre 2015

### 22. INFORMATION SECTORIELLE (suite)

	Total de l'actif aux	
	31 décembre 2015	31 décembre 2014
<b>Unité d'exploitation nord :</b>		
Mine LaRonde	834 881 \$	856 489 \$
Mine Lapa	50 951	74 131
Mine Goldex	201 257	205 101
Mine Meadowbank	595 682	660 278
Entreprise commune Canadian Malartic (note 5)	2 012 648	2 068 532
Projet Meliadine	561 271	487 901
Mine Kittila	933 362	931 335
<b>Total de l'unité d'exploitation nord</b>	<b>5 190 052</b>	<b>5 283 767</b>
<b>Unité d'exploitation sud :</b>		
Mine Pinos Altos	585 735	573 786
Gisement de Creston Mascota à la mine Pinos Altos	70 670	84 176
Mine La India	501 179	543 297
<b>Total de l'unité d'exploitation sud</b>	<b>1 157 584</b>	<b>1 201 259</b>
<b>Exploration</b>	<b>199 606</b>	<b>144 580</b>
<b>Siège social et autres</b>	<b>135 938</b>	<b>179 649</b>
<b>Total de l'actif</b>	<b>6 683 180 \$</b>	<b>6 809 255 \$</b>

Le tableau suivant présente les variations de la valeur comptable du goodwill par secteur pour les exercices clos les 31 décembre 2015 et 2014 :

	Projet Meliadine	Mine La India	Entreprise commune Canadian Malartic	Total
<b>Coût</b>				
Solde au 31 décembre 2013	200 064 \$	39 017 \$	– \$	239 081 \$
Acquisition conjointe d'Osisko (note 5)	–	–	657 792	657 792
Solde au 31 décembre 2014	200 064	39 017	657 792	896 873
Solde au 31 décembre 2015	200 064	39 017	657 792	896 873
<b>Cumul des pertes de valeur</b>				
Solde au 31 décembre 2014	(200 064)	–	–	(200 064)
Solde au 31 décembre 2015	(200 064)	–	–	(200 064)
<b>Valeur comptable au 31 décembre 2014</b>	<b>– \$</b>	<b>39 017 \$</b>	<b>657 792 \$</b>	<b>696 809 \$</b>
<b>Valeur comptable au 31 décembre 2015</b>	<b>– \$</b>	<b>39 017 \$</b>	<b>657 792 \$</b>	<b>696 809 \$</b>

# MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE

## NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

(en milliers de dollars américains, sauf les nombres d'actions et les montants par action, à moins d'indication contraire)  
31 décembre 2015

### 22. INFORMATION SECTORIELLE (suite)

Le tableau suivant présente les variations des dépenses d'investissement par secteur :

	Dépenses d'investissement	
	Exercices clos les 31 décembre	
	2015	2014
<b>Unité d'exploitation nord :</b>		
Mine LaRonde	67 342 \$	76 651 \$
Mine Lapa	6 491	20 198
Mine Goldex	48 818	34 330
Mine Meadowbank	65 230	65 883
Entreprise commune Canadian Malartic	43 368	36 083
Projet Meliadine	66 747	48 270
Mine Kittila	56 404	106 220
<b>Total de l'unité d'exploitation nord</b>	<b>354 400</b>	<b>387 635</b>
<b>Unité d'exploitation sud :</b>		
Mine Pinos Altos	61 829	48 365
Gisement de Creston Mascota à la mine Pinos Altos	4 195	10 852
Mine La India	23 379	22 692
<b>Total de l'unité d'exploitation sud</b>	<b>89 403</b>	<b>81 909</b>
<b>Siège social et autres</b>	<b>5 955</b>	<b>5 868</b>
<b>Total des dépenses d'investissement</b>	<b>449 758 \$</b>	<b>475 412 \$</b>

Le tableau suivant présente les produits tirés des activités minières par secteur géographique :

	Exercices clos les 31 décembre	
	2015	2014
Canada	1 337 017 \$	1 315 378 \$
Mexique	442 058	404 868
Finlande	206 357	176 520
<b>Total des produits tirés des activités minières</b>	<b>1 985 432 \$</b>	<b>1 896 766 \$</b>

Le tableau suivant présente les actifs non courants par secteur géographique :

	Actifs non courants aux	
	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Canada	3 878 644 \$	3 954 725 \$
Mexique	1 082 524	1 095 160
Finlande	882 345	841 062
États-Unis	10 242	10 248
<b>Total des actifs non courants</b>	<b>5 853 755 \$</b>	<b>5 901 195 \$</b>

# MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE

## NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

(en milliers de dollars américains, sauf les nombres d'actions et les montants par action, à moins d'indication contraire)  
31 décembre 2015

### 23. PERTES DE VALEUR

La société réalise des tests de dépréciation du goodwill annuellement au 31 décembre de chaque exercice. De plus, la société évalue s'il existe des indices de dépréciation à la fin de chaque période de présentation de l'information financière. S'il existe un indice de dépréciation, le goodwill et les actifs non courants sont alors soumis à un test de dépréciation. En pareil cas, la valeur recouvrable de l'actif est calculée pour déterminer s'il faut comptabiliser une perte de valeur. Une perte de valeur est comptabilisée au titre de l'excédent de la valeur comptable de l'actif par rapport à sa valeur recouvrable.

La valeur recouvrable estimée du secteur Entreprise commune Canadian Malartic aux 31 décembre 2015 et 2014 a été établie en fonction de la juste valeur diminuée des coûts de sortie de la mine Canadian Malartic ainsi que des propriétés d'exploration comprises dans l'entreprise commune. La valeur recouvrable estimée de la mine Canadian Malartic a été calculée en actualisant les flux de trésorerie nets futurs estimés sur la durée de vie estimée de la mine au moyen d'un taux d'actualisation de 5,25 % (7,6 % en 2014), proportionnel au niveau de risque estimé lié à la mine Canadian Malartic. Le calcul de la valeur recouvrable reposait sur une estimation des niveaux de production futurs et l'utilisation d'un prix de l'or de 1 150 \$ l'once à 1 250 \$ l'once (en valeur réelle) (1 300 l'once en 2014), de taux de change allant de 0,75 \$ US pour 1,00 \$ CA à 0,80 \$ US pour 1,00 \$ CA (0,88 \$ US pour 1,00 \$ CA à 0,91 \$ US pour 1,00 \$ CA), d'un taux d'inflation de 2,0 % (2,0 % en 2014) et de coûts en capital, d'exploitation et de restauration des lieux d'après les plans portant sur la durée de vie de la mine applicables. Les propriétés d'exploration comprises dans l'entreprise commune ont été évaluées par rapport à des transactions récentes comparables. La valeur recouvrable estimée du secteur Entreprise commune Canadian Malartic était supérieure à sa valeur comptable aux 31 décembre 2015 et 2014. L'approche axée sur les flux de trésorerie actualisés utilise des données d'entrée importantes non observables et est, par conséquent, considérée comme une évaluation de la juste valeur de niveau 3 selon la hiérarchie des justes valeurs.

Les taux d'actualisation étaient basés sur le coût en capital moyen pondéré de chaque groupe d'actifs, dont les deux principales composantes sont le coût des capitaux propres et le coût de la dette après impôts et taxes. Le coût des capitaux propres était calculé sur le modèle d'évaluation des immobilisations, intégrant le taux de rendement sans risque axé sur les rendements des obligations négociables du gouvernement du Canada à la date d'évaluation, l'ajustement du coefficient bêta de la société au titre de la prime de risque sur capitaux propres d'après la volatilité du rendement de la société par rapport à un portefeuille boursier comparable, plus une prime relative à la taille et un facteur de risque propre à la société. Le coût de la dette a été déterminé en appliquant une indication du marché appropriée au titre des capacités d'emprunt de la société et le taux d'imposition des sociétés relatif au territoire de chaque groupe d'actifs. Les estimations des prix de l'or ont été déterminées au moyen de prévisions des prix futurs établies par des analystes du secteur, qui étaient disponibles à la date d'évaluation ou vers cette dernière. Les estimations au titre du change reposent sur des courbes des contrats de change à terme et des estimations qui reflètent les perspectives des principales institutions financières mondiales.

### 24. IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT ET SUR L'EXPLOITATION MINIÈRE

La charge d'impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière comprend les composantes suivantes :

	Exercices clos les 31 décembre	
	2015	2014
Impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière exigibles	51 495 \$	69 110 \$
Impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière différés :		
Naissance et reprise des différences temporaires	6 550	37 058
Total de la charge d'impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière	58 045 \$	106 168 \$

# MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE

## NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

(en milliers de dollars américains, sauf les nombres d'actions et les montants par action, à moins d'indication contraire)

31 décembre 2015

### 24. IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT ET SUR L'EXPLOITATION MINIÈRE (suite)

La charge d'impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière diffère du montant qui aurait été obtenu si le taux d'imposition canadien prévu par la loi avait été appliqué en raison de ce qui suit :

	Exercices clos les 31 décembre	
	2015	2014
Taux d'imposition fédéral et provinciaux combinés	26,0 %	26,0 %
Charge prévue d'impôts sur le résultat au taux d'imposition prévu par la loi	21 442 \$	49 082 \$
Augmentation (diminution) des impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière découlant des éléments suivants :		
Impôts sur l'exploitation minière	19 042	28 857
Changements de loi fiscale	4 357	–
Incidence des taux d'imposition étrangers	(8 499)	(7 462)
Écarts permanents	1 359	14 042
Incidence du taux de change sur les soldes d'impôt différé	20 344	21 649
Total de la charge d'impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière	58 045 \$	106 168 \$

Le tableau suivant résume les composantes des passifs d'impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière différés nets d'Agnico Eagle :

	Au 31 décembre 2015	Au 31 décembre 2014
Biens miniers	1 039 105 \$	1 043 811 \$
Reports prospectifs de pertes d'exploitation et de pertes en capital, montant net	(86 126)	(117 995)
Impôts sur l'exploitation minière	(75 410)	(54 643)
Provisions pour restauration des lieux et autres passifs	(75 455)	(73 981)
Total des passifs d'impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière différés	802 114 \$	797 192 \$

	Exercices clos les 31 décembre	
	2015	2014
Passifs d'impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière différés – début de l'exercice	797 192 \$	453 411 \$
Incidence sur les impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière comptabilisée en résultat net	6 025	33 884
Incidence sur les impôts sur le résultat comptabilisée dans les autres éléments du résultat global	(1 103)	1 316
Passifs d'impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière différés attribuables acquis conjointement auprès d'Osisko	–	308 581
Passifs d'impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière différés – fin de l'exercice	802 114 \$	797 192 \$

La société exerce ses activités dans divers territoires et est donc assujettie aux impôts sur le résultat et à d'autres impôts et taxes en vertu des divers régimes fiscaux dans les pays où elle exerce ses activités. Les règles et règlements fiscaux de nombreux pays sont très complexes et prêtent à interprétation. La société peut faire l'objet dans l'avenir d'un examen de ses déclarations d'impôts sur le résultat et autres impôts historiques et, dans le cadre de ces examens, des différends peuvent survenir avec les autorités fiscales quant à l'interprétation ou à l'application de certaines règles et de certains règlements relativement aux activités de la société exercées dans le pays en question.

## **MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE**

### **NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)**

(en milliers de dollars américains, sauf les nombres d'actions et les montants par action, à moins d'indication contraire)  
31 décembre 2015

#### **24. IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT ET SUR L'EXPLOITATION MINIÈRE (suite)**

Les différences temporaires déductibles et les pertes fiscales inutilisées à l'égard desquelles un actif d'impôt différé n'a pas été comptabilisé dans les états de la situation financière consolidés sont comme suit :

	Au 31 décembre 2015	Au 31 décembre 2014
Reports prospectifs de pertes en capital, montant net	90 647 \$	83 353 \$
Autres différences temporaires déductibles	213 879	204 293
<b>Différences temporaires déductibles et pertes fiscales inutilisées non comptabilisées</b>	<b>304 526 \$</b>	<b>287 646 \$</b>

Au 31 décembre 2015, les crédits fiscaux inutilisés s'établissaient à 9,9 millions de dollars (néant au 31 décembre 2014) à l'égard desquels aucun actif d'impôt différé n'a été comptabilisé.

Les reports prospectifs de pertes en capital et les autres différences temporaires déductibles n'ont pas de date d'échéance, alors que les crédits fiscaux inutilisés arrivent à échéance en 2020.

La société a des différences temporaires imposables de 412,8 millions de dollars (499,9 millions de dollars en 2014) liées à des participations dans des filiales à l'égard desquelles un impôt différé de 2,7 millions de dollars (2,3 millions de dollars en 2014) n'a pas été comptabilisé, car la société est en mesure de contrôler la date à laquelle les différences temporaires imposables se résorberont et qu'il est probable qu'elles ne se résorberont pas dans un avenir prévisible.

La société est assujettie à l'impôt au Canada, au Mexique et en Finlande, chaque pays ayant des délais de prescription qui varient. De manière générale, les déclarations produites pour les exercices précédents peuvent encore faire l'objet d'un examen.

#### **25. AVANTAGES DU PERSONNEL ET RÉMUNÉRATION DES PRINCIPAUX DIRIGEANTS**

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015, la charge liée aux avantages du personnel a été de 463,0 millions de dollars (493,3 millions de dollars en 2014). Il n'y a eu aucune transaction entre parties liées en 2015 ou en 2014 autre que la rémunération des principaux dirigeants. Les principaux dirigeants regroupent les membres du conseil d'administration et de l'équipe de haute direction. La rémunération des principaux dirigeants se présentait comme suit :

	Exercices clos les 31 décembre	
	2015	2014
Salaires, incitatifs à court terme et autres avantages	7 428 \$	6 629 \$
Avantages postérieurs à l'emploi	611	2 009
Paiements fondés sur des actions	4 914	4 688
<b>Total</b>	<b>12 953 \$</b>	<b>13 326 \$</b>

# MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE

## NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

(en milliers de dollars américains, sauf les nombres d'actions et les montants par action, à moins d'indication contraire)  
31 décembre 2015

### 26. ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS

Dans le cadre de ses activités régulières, la société a dû fournir une garantie sous forme de lettres de crédit à l'égard des frais environnementaux et de restauration des lieux, des crédits au titre des droits de douane et des subventions gouvernementales, et à d'autres fins générales. Au 31 décembre 2015, le montant total de ces garanties était de 268,7 millions de dollars.

Certaines propriétés de la société sont assujetties à des conventions de redevance, dont les plus importantes sont comme suit :

- La société a conclu une convention de redevance avec le gouvernement finlandais à l'égard de la mine Kittila. À compter de 12 mois après le début de l'exploitation à la mine Kittila, la société a été tenue de verser une redevance nette de 2,0 % calculée à la sortie de la fonderie, soit les produits moins les frais de traitement. La redevance est versée annuellement au cours de l'exercice suivant.
- La société s'est engagée à verser une redevance sur la production de certaines de ses propriétés sises au Québec, au Canada. Les conventions de redevance comprennent, sans s'y limiter, des redevances sur le résultat net et des redevances nettes calculées à la sortie de la fonderie dans des proportions de 2,5 % à 5,0 %.
- La société s'est engagée à verser une redevance sur la production de certaines de ses propriétés sises au Mexique. Les conventions de redevance comprennent, sans s'y limiter, des redevances sur le résultat net et des redevances nettes calculées à la sortie de la fonderie dans des proportions de 0,5 % à 3,5 %.

La société conclut régulièrement des conventions de participations et des conventions d'actionnaires, et prend souvent des engagements au titre du versement des redevances nettes calculées à la sortie de la fonderie et d'autres redevances.

La société avait conclu les contrats d'achat suivants au 31 décembre 2015, dont un montant de 29,3 millions de dollars était lié à des dépenses d'investissement :

	<b>Contrats d'achat</b>
2016	38 750 \$
2017	10 556
2018	7 991
2019	5 709
2020	4 702
Par la suite	20 400
Total	88 108 \$

### 27. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

#### **Dividendes déclarés**

Le 10 février 2016, Agnico Eagle a annoncé que le conseil d'administration avait approuvé le versement d'un dividende trimestriel en espèces de 0,08 \$ par action ordinaire (valeur totale d'environ 17,5 millions de dollars), versé le 15 mars 2016 aux porteurs d'actions ordinaires de la société inscrits le 1<sup>er</sup> mars 2016.

#### **Placements privés d'actions accréditatives**

Le 10 mars 2016, la société a émis 374 869 actions ordinaires aux termes de placements privés d'actions accréditatives pour un produit totalisant 25,0 millions de dollars canadiens (18,7 millions de dollars). La société a une obligation d'engager des dépenses d'exploration de 25,0 millions de dollars canadiens et de renoncer à ces dépenses au profit des investisseurs dans les actions accréditatives.

## **MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE**

### **NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)**

*(en milliers de dollars américains, sauf les nombres d'actions et les montants par action, à moins d'indication contraire)*  
31 décembre 2015

#### **28. LITIGES EN COURS**

##### ***Demandes de recours collectif en valeurs mobilières***

Le 8 mars 2012 et le 10 avril 2012, William Leslie, AFA Livforsakringsaktiebolag et certaines autres entités ont déposé un avis d'action et une déclaration (collectivement, l'«action de l'Ontario») contre la société et quelques-uns de ses dirigeants actuels et anciens, dont certains sont également des administrateurs de la société ou l'ont été. L'action de l'Ontario allègue que l'information communiquée au public par la société sur les problèmes d'infiltration d'eau à sa mine Goldex était trompeuse. L'action de l'Ontario a été intentée par les demandeurs au nom de toutes les personnes et entités qui ont acquis des titres de la société au cours de la période du 26 mars 2010 au 19 octobre 2011, exclusion faite des personnes qui résidaient ou étaient domiciliées dans la province de Québec au moment où elles ont acheté ou acquis ces titres. Les demandeurs réclamaient, entre autres, des dommages-intérêts de 250,0 millions de dollars canadiens. Le 17 avril 2013, une ordonnance de consentement a été accordée à l'égard de la certification de l'action et de l'autorisation du dépôt des réclamations en vertu de l'article 138 de la *Loi sur les valeurs mobilières* (Ontario).

Le 28 mars 2012, la société et quelques-uns de ses dirigeants actuels et anciens, dont certains sont ou ont été également administrateurs de la société, ont été désignés comme intimés dans une requête en autorisation en vue d'intenter un recours collectif et en nomination d'un représentant des demandeurs (la «requête du Québec»). Le recours était intenté au nom de toutes les personnes et entités comptant moins de 50 employés résidant au Québec qui ont fait l'acquisition de titres de la société entre le 26 mars 2010 et le 19 octobre 2011. Le recours collectif proposé visait des dommages-intérêts de 100,0 millions de dollars canadiens découlant de la communication d'informations supposément trompeuses par la société sur ses activités à la mine Goldex. Le 1<sup>er</sup> octobre 2013, la Cour du Québec a certifié le recours collectif selon des modalités identiques à celles présentées dans l'ordonnance de consentement accordée en Ontario le 17 avril 2013.

##### ***Règlement de l'action de l'Ontario et de la requête du Québec***

En septembre 2015, la société a participé à une médiation avec les demandeurs visant l'action de l'Ontario et la requête du Québec et a conclu une entente au titre de l'action de l'Ontario et de la requête du Québec prévoyant un règlement total de 17,0 millions de dollars canadiens, sans aucune reconnaissance de responsabilité. Dans le cadre du règlement, les poursuites contre la société et quelques-uns de ses dirigeants ont été abandonnées. Le règlement a été approuvé par les tribunaux en Ontario et au Québec respectivement les 11 février 2016 et 1<sup>er</sup> février 2016. Le montant du règlement a été couvert par les polices d'assurance de la société. Au 31 décembre 2015, la société avait comptabilisé dans les dettes fournisseurs et charges à payer aux états de la situation financière consolidés un montant de 17,0 millions de dollars canadiens pour tenir compte du règlement, et comptabilisé un montant correspondant dans les autres actifs courants aux états de la situation financière consolidés afin de refléter le montant à recevoir au titre des assurances.



# Renseignements pour les actionnaires

## **Auditeurs**

Ernst & Young s.r.l./s.E.N.C.R.L.

## **Avocats**

Davies Ward Philips & Vineberg LLP  
(Toronto et New York)

## **Bourses**

Bourse de New York  
et Bourse de Toronto  
Symbole boursier : AEM

## **Agent des transferts**

Société de fiducie Computershare du Canada  
1-800-564-6253

## **Relations avec les investisseurs**

416-947-1212

## **Assemblée annuelle des actionnaires**

Le vendredi 29 avril 2016, à 11 h  
Sheraton Centre Toronto Hotel  
(salle Dominion)  
123, Queen Street West  
Toronto, Ontario M5H 2M9  
Canada

## **Siège social**

Mines Agnico Eagle Limitée  
145, King Street East, Suite 400  
Toronto, Ontario M5C 2Y7  
Canada  
416-947-1212

[facebook.com/agnicoeagle](https://facebook.com/agnicoeagle)  
[twitter.com/agnicoeagle](https://twitter.com/agnicoeagle)  
[info@agnicoeagle.com](mailto:info@agnicoeagle.com)  
[agnicoeagle.com](http://agnicoeagle.com)

# Confiance Respect Égalité Famille Responsabilité

## **LES CINQ PILIERS D'AGNICO EAGLE**

Agnico Eagle appuie ses efforts sur ses cinq piliers : la confiance, le respect, l'égalité, la famille et la responsabilité. Ces piliers nous définissent et guident nos actions. Ils représentent un lien vital avec notre histoire, résident au cœur de notre culture et sont essentiels à notre réussite.



Mines Agnico Eagle Limitée  
145, King Street East, Suite 400  
Toronto, Ontario M5C 2Y7  
Canada  
[agnicoeagle.com](http://agnicoeagle.com)